This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00605747 9

MÉMOIRES
SUR L'ANCIENNE
CHEVALERIE.

TOME TROISIEME.

1183

ᴍÉMOIRES

SUR L'ANCIENNE

;HEVALERIE,

ᴀR M. DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, de l'Academie Françoise, de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, & des Académies de Nancy & de la Crusca.

TOME TROISIEME.

ntenant, 1° le Vœu du Héron; 2° la Vie de Mauny; 3° le Roman des trois Chevaliers & de a Canise; 4° MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LA ;HASSE, dans les différens âges de la Monarchie.

A PARIS,

z la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

PRÉFACE.

De toutes les parties de notre Histoire, il n'en eſt pas de plus intéreſſante que celle qui nous retrace les mœurs & les uſages de nos Peres. Ce ſont, pour ainſi dire, de ces vieux portraits de famille, ſur leſquels on ſe plaît toujours à jetter les yeux. La *gothicité* du coſtume, l'habillement biſarre, le maintien roide & empeſé des perſonnages qu'ils repréſentent, nous paroiſſent tout-à-fait plaiſans, & nous ne pouvons nous empêcher de ſourire du mauvais goût de nos Ancêtres. Il eſt vrai que ſi ces peintures pouvoient s'animer, elles nous rendroient bien le change. Ceux dont elles ſont l'image ne ſeroient pas moins étonnés

de ces modes que nous trouvons si élégantes, & dans lesquelles nous nous complaisons si fort. Cependant à travers les altérations & les déguisemens qu'une longue suite de siecles doit nécessairement apporter dans ses mœurs & dans le génie d'un peuple, il est toujours facile d'appercevoir un fonds de ressemblance qui ne change jamais ; aussi un esprit attentif retrouve-t-il encore aujourd'hui dans notre Nation tout le caractere des anciens Francs, mélangé de quelques nuances de celui des Gaulois.

Un des traits qui ont caractérisé davantage le François dans les tems de la Chevalerie, & dont il conserve encore des traces qui le distinguent de toute autre Nation, étoit ce goût

si rafiné pour la galanterie, cet attachement pour le beau Sexe, allié à une bravoure qu'aucun obstacle ne pouvoit arrêter, lorsqu'il s'agissoit de servir les Dames & de leur plaire. C'est ce qu'on a eu lieu de remarquer dans mes premiers *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, ouvrage que le Public a bien voulu traiter favorablement. Un accueil si flatteur m'a encouragé à faire de nouvelles recherches, & elles n'ont point été infructueuses: Le hasard & la bonne volonté de quelques Gens de Lettres, m'ont mis en possession de plusieurs morceaux non moins intéressans que ceux qui ont déja paru.

Le premier & le plus singulier de ces morceaux, est un petit Poëme intitulé le *Vœu du Héron*.

Le Comte d'Artois, banni de sa patrie & réfugié à Londres, veut soulever contre elle le Roi d'Angleterre & tous ses Barons. Saisissant un instant où ce Monarque se trouve au milieu de sa Cour, il fait mettre un héron rôti entre deux plats, le promene lui-même dans l'assemblée, & force le Roi, la Reine, & tous les Seigneurs, de jurer sur cet oiseau avec des imprécations, dont quelques-unes sont effrayantes, qu'ils feront à la France tout le mal possible; enfin pour mettre le sceau à ce fatal engagement, il découpe le héron, & en fait manger à chacun des conjurés.

La description de cette cérémonie a quelque chose de lugubre & de sinistre. Il semble, à quelques égards, voir Catilina dans le moment où

il porte de rang en rang la coupe ſanglante pour engager ſes ſatellites à ſe liguer avec lui contre Rome.

S'il eſt vrai que le Comte d'Artois ait été capable de ſe livrer à ces opérations magiques, ou prétendues magiques, que l'hiſtoire lui reproche, & qui lui ſont imputées dans ſon arrêt de banniſſement, il falloit qu'il eût l'ame troublée par les vapeurs de la plus ſombre mélancolie. On ne doit donc pas être ſurpris que pour faire réuſſir ſes projets de vengeance contre ſa patrie, il ait eu recours à un expédient ſi atroce, ou plutôt ſi inſenſé. Il faut avouer auſſi qu'il ne pouvoit choiſir un théâtre qui convînt mieux à la ſcene fanatique dont il eſt le principal acteur dans le *Vœu du Héron*. Il

eſt juſte toutefois de remarquer que pluſieurs des Seigneurs qui ſe trouverent préſens, furent révoltés de ſes emportemens, & qu'ils ne purent s'empêcher de lui en faire des reproches.

Dans le nombre de ceux que le Comte d'Artois fit jurer ſur le héron, il n'en eſt point qui malheureuſement ait été plus fidele à ſon vœu que Gautier de Mauny. Ce héros, l'honneur de l'ancienne Chevalerie, n'a pas l'avantage d'être auſſi connu qu'il le méritoit; c'eſt ce qui m'a engagé à conſacrer à ſa gloire un article particulier, dans lequel je me ſuis contenté de raſſembler, d'après Froiſſard, ſes principales actions, ſans chercher à les embellir par des phraſes élégantes, ni par des réflexions fines & recherchées.

Quant aux autres perſonnages qui figurent dans le Poëme du Héron, il m'a ſemblé ſuffiſant de les faire connoître dans des notes que j'ai placées à la ſuite du Mémoire ſur le Vœu du Héron.

Ces notes ſont ſuivies d'un morceau intitulé *la Caniſe* ou *la Camiſe*. Rien d'auſſi biſarre que cette piece ; elle pêche ſi fort contre toute vraiſemblance, qu'on ne peut ſe diſpenſer de la regarder comme une pure fiction. Il n'eſt pas poſſible de croire qu'une femme ait jamais été aſſez intrépide pour paroître au milieu d'un grand feſtin, & en préſence de ſon époux, couverte d'une chemiſe qui étoit teinte du ſang de ſon amant, & toute déchiquetée des coups qu'il avoit reçus dans les combats

ſinguliers, auxquels il s'étoit expoſé par ſes ordres. Malgré l'exceſſive complaiſance à laquelle les anciens Chevaliers avoient accoutumé les maris, il eſt inconcevable cependant qu'il ſe ſoit trouvé un époux aſſez débonnaire pour ſouffrir un pareil affront. Je ſerois donc tenté de croire que c'eſt ici une de ces extravagances littéraires qui prouvent qu'alors l'enthouſiaſme chevalereſque n'avoit pas moins d'influence ſur la tête des Ecrivains que ſur celle des preux Chevaliers, c'eſt-à-dire qu'il les rendoit tous un peu fous.

La Chaſſe étoit auſſi un des plaiſirs auxquels les anciens Chevaliers ſe livroient avec le plus d'ardeur. Ils y trouvoient l'occaſion de faire briller leur adreſſe, leur bonne grace &

leur courage aux yeux des Dames, qui ſouvent honoroient cet exercice de leur préſence, & même y prenoient part; ce qui m'a fait croire qu'un *Tableau Hiſtorique de la Chaſſe* depuis les premiers tems de notre Monarchie juſqu'à nos jours, pourroit être placé à la ſuite de mes Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, ſans qu'il y parut comme un ornement étranger & ſuperflu.

On ſent que j'aurois aiſément fait pluſieurs volumes, ſi j'avois voulu épuiſer la matiere, & ſi j'étois entré dans tous les détails où mon ſujet pouvoit m'engager; mais j'ai cru devoir me renfermer dans des nornes plus reſſerrées. En ménageant moins l'érudition, j'aurois ſans doute ſatisfait davantage la curioſité des ama-

teurs de l'antiquité; mais aurois-je également plu à cette portion aimable de la société, à laquelle cet Ouvrage est principalement consacré ? Puissent les Dames accueillir avec bienveillance ce dernier fruit d'une Plume qui s'est toujours exercée de préférence dans un genre de littérature dont elles font leur plus cher amusement !

ERRATA.

PAGE 42 ligne 8 : portes, *lisez* postes.
Pag. 74, l. 23 : renvoya, *lisez* envoya.
Pag. 145 & suiv. au titre : & del Canise, *lis.* & de la Canise.
Pag. 151, l. 11 : le don son cœur, *lis.* le don de son cœur.
Pag. 162, l. 4 & 5 : l'Angleterre si longtems, émule, *lis.* l'Angleterre, si longtems émule.
Pag. 198 l. 12 : agileté, *lis.* agilité.
Pag. 238, l. 20 : voies les sûres, *lis.* voies les plus sûres.
Pag. 253, l. 4 : Châtelains, *lis.* Chapelains.
Pag. 367, l. 24 : Philippe II, *ajoutez* Roi d'Espagne.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un ouvrage intitulé : *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie, tome troiſieme ;* je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 20 Août 1780.

BEJOT.

MÉMOIRES

MÉMOIRES
SUR L'ANCIENNE
CHEVALERIE.

LE VŒU DU HÉRON, *

Extrait d'un ancien Poëme François, composé en 1338.

Au printems de l'année 1338, Edouard III, Roi d'Angleterre, (1) tenoit Cour pléniere, assis au milieu de tous ses Barons ; il avoit l'air distrait & rêveur ; sa tête étoit pen-

* Les curieux qui desireront lire l'original de ce Poëme, le trouveront à la suite des notes relatives à cet extrait, où j'ai cru devoir le rejeter.

chée fur fa poitrine; mais les
fées qui occupoient fon efprit,
toient que des penfées d'amour
Dans le même tems ou envi
Robert d'Artois, (3) banni de F
ce, & réfugié à Londres, vo
prendre le divertiffement d
chaffe. Son Émouchet, qu'il te
fur le poing, apperçoit dans les
un héron; auffitôt il s'élance,
fa proie, & l'apporte à fon ma
Robert rougit d'abord d'u
vile capture; puis ayant réfléc
moment, il fe propofe de la
fervir à fes projets de vengea
Il détache le héron des ferre
fon oifeau; il le donne aux Offi
de la bouche, pour le faire plu
& rôtir; l'ayant mis enfuite e
deux plats d'argent, il le port
grande pompe au palais, fuiv
deux joueurs de vielle, d'un jo
de guitarre, & de deux nobles
moifelles, qui joignoient les ac
de leur voix à la fymphonie.
trant avec ce cortege dans la f
« Ouvrez les rangs, dit-il, & la
» paffer les braves Chevaliers

» l'amour rassemble ici ». Il s'adresse aux Chevaliers mêmes, & ajoute : « Je viens vous inviter à faire sur » ce héron des vœux dignes de » votre vaillance. C'est le plus vil, » comme vous savez, & le plus » craintif des animaux, puisqu'il a » peur de son ombre. Aussi est-ce » au plus lâche des hommes que » je veux d'abord l'offrir ». Alors le Comte se tourne vers Edouard, & lui présente le héron comme le prix de son indifférence pour une couronne qu'il abandonne lâchement au pouvoir de son rival. Piqué de ce reproche, le Prince frémit de rage : il proteste que l'année ne se passera point sans que Philippe (4) le voie sur les terres de France, le fer & le feu à la main, venger l'affront qu'on lui faisoit; dussent les François lui opposer une armée dix fois plus nombreuse que la sienne.

Robert dissimule sa joie, sourit malignement, & s'applaudit en lui-même de ce premier succès. Se plaignant ensuite d'avoir été si indigne-

ment traité par Philippe, après tant de ſervices qu'il lui a rendus, il promet d'entrer à main armée ſur les terres de France, & de s'y faire juſtice des injures & des torts qu'il a eſſuyés.

Il reprend ſes deux plats d'argent, ſuivi de ſes Menétriers. Ces Muſiciens accompagnoient du ſon de leurs inſtrumens la voix des deux Demoiſelles qui chantoient une chanſon commençant ainſi : *Je vois à la verdure, car Amour me l'apprend.* Il traverſe la ſalle, & s'adreſſe au Comte de Salisbery, (5) qui aimoit éperduement la fille du Comte d'Erby, & étoit aſſis auprès d'elle. Il l'invite, comme le plus brave & le plus amoureux de l'aſſemblée, à donner l'exemple aux autres, en prononçant ſon vœu ſur le héron. « De tout mon cœur, » répond Salisbery. Si la Vierge » Marie ſe trouvoit ici en perſonne ; » ſi elle conſentoit à ſe dépouiller » de ſa divinité, pour diſputer le » prix de la beauté à celle que j'ai- » me, je ne ſaurois à laquelle don-

» ner la préférence, & je craindrois » de les prendre l'une pour l'autre. » Hé! où pourrois-je trouver le » motif le plus fort pour m'élever » au comble de la valeur, si ce n'est » dans les yeux de la belle dont je » ferai toujours gloire de porter les » fers? Impatient d'obtenir le don de » merci qu'elle me refuse impitoya- » blement, je lui demande aujour- » d'hui pour unique grace, qu'elle » me prete un doigt de sa belle » main, & qu'elle daigne l'appli- » quer sur mon œil droit, de ma- » niere qu'il soit entierement fer- » mé ».

La Demoiselle, au lieu d'un doigt, lui en accorde deux, & lui ferme si bien l'œil, qu'il ne peut en faire aucun usage. Aussitôt le Chevalier jure de ne point l'ouvrir jusqu'à ce qu'il soit entré sur les terres de France, & que pour venger les droits d'Edouard, il ait combattu l'armée de Philippe en bataille rangée. En effet, pendant tout le tems que dura la guerre, le Comte ne se permit pas de voir de cet œil. Toute l'armée témoin de ses ex-

ploits, le fut auſſi de ſa fidélité à remplir ſon engagement.

Le Comte d'Artois, ſans différer, appelle la fille du généreux d'Erby, & l'invite à concourir au vœu fait ſur le héron pour la défenſe des droits du Roi d'Angleterre. La Noble Demoiſelle promet auſſitôt de n'écouter aucun Seigneur, quel qu'il puiſſe être, juſqu'à ce que le vœu de ſon amant ſoit accompli. « Alors, dit elle, s'il eſt encore vi-» vant, je lui fais don pour toujours » & ſans réſerve de toute ma per-» ſonne ». A ce mot, le cœur de l'amoureux Chevalier, tranſporté de joie, ſe ſent animé d'un nouveau courage.

Impatient de ſatisfaire ſa vengeance, Robert reprend ſon héron, & le préſente à Gautier de Mauny. Ce brave Chevalier, pour remplir les devoirs de l'honneur, & ſe montrer digne des héros qui lui donnoient de ſi beaux exemples, « promet à la ſainte Vierge de ré-» duire en cendres une ville ren-» fermée dans des marais, défendue

» par de bonnes tours, dont Godemars du Fay (6) étoit depuis » long-tems le gardien. Elle sera » renversée & la garnison égorgée. » Je prétends bien en revenir sain » & sauf, sans la moindre blessure, » & ramener de même les vaillans » guerriers qui y seront entrés avec » moi. Du reste, je me jette entre les » bras de Dieu : de lui seul peut » venir le succès de mes efforts pour » remplir ma promesse ».

Robert appelle ensuite le Comte d'Erby, (7) & le prie de proférer son vœu comme les autres. Celui-ci prenant la parole : « Si le Roi » d'Angleterre, dit-il, nous mene » sur les terres de France au-delà » des mers, nous y verrons ce ter- » rible Louis, Comte de Flandre, » (8) puisque c'est ainsi que le nom- » ment les gens de Philippe de Va- » lois, usurpateur du titre de Roi » de France, en dépit des droits de » notre Monarque : nous le verrons » ce formidable Comte de Flandre ; » car je fais vœu de le chercher » par-tout, & de le joindre d'assez

» près pour lui proposer une joute:
» si je ne puis l'y forcer, je me
» vengerai du moins en brûlant sous
» ses yeux le pays où il osera se
» montrer ».

Ce nouveau serment enchante Robert: il se promet de voir enfin un terme à ses malheurs, & d'obtenir la délivrance de sa famille. Aussitôt il releve les deux bassins d'argent, & les porte devant le Comte de Suffort, (9) (peut-être Suffolk) pour l'inviter à faire tel vœu qu'il lui plaira.

Suffort jure à son tour que si le Roi d'Angleterre le mene sur les terres de France, il poursuivra partout le Roi de Bohême, (10) fils de l'Empereur; & que s'il peut le rencontrer corps à corps, il le combattra la lance au poing ou l'épée à la main; qu'il lui fera éprouver la force de son bras, le renversera par terre, ou lui prendra son cheval, soit de gré, soit de force.

Alors Jean de Beaumont pousse un grand soupir. Cet outrage fait à un Prince son parent, qui avoit

conquis tant d'Etats, le transporte de colere. « Il a beau me haïr, s'écrie-t-il, je sens que je l'aime » encore, & je ne l'abandonnerai » jamais tant qu'il aura besoin de » mon service. Suffort, si vous ne » renoncez à vos extravagans pro» jets, je m'engage à vous faire pri» sonnier : oui, je vous enfermerai » dans les prisons du Roi de Bohême, » d'où nulle puissance ne vous reti» rera. La résolution en est prise ; » je n'y changerai rien ».

Suffort craignit qu'on ne s'échauffât. « Attendons, dit-il, que » la guerre ouvrant les chemins de » l'honneur, nous permette de don» ner un libre essor à notre coura» ge : chacun pourra faire alors ce » que lui inspirera l'amour de la » gloire & des Dames. Les appro» ches seront fieres entre les com» battans, mais le grand point est » de savoir quel en sera le succès. »

Le Comte d'Artois fait redoubler les sons éclatans de ses Ménétriers, & les Demoiselles se mettent à danser pour exciter encore l'ardeur des héros.

Reprenant alors le héron enfermé entre les baſſins, Robert appelle l'intrépide aventurier Fauquemont, (11) & l'invite à jurer ſur cet oiſeau de ſe couvrir d'une gloire nouvelle dans la querelle des deux Rois. « Hé! à quoi m'engagerois-» je, répondit-il? Je ne poſſede rien » au monde. Tout ce que je puis » faire pour vous marquer mon atta-» chement, pour me montrer fidele » à mon honneur, c'eſt de promet-» tre, & je le jure, que ſi le Roi » Anglois paſſe la mer pour entrer » en France par le Cambreſis, on » me verra toujours le premier à la » tête de ſon avant-garde, affron-» tant l'ennemi, portant le ravage, » l'incendie, le meurtre, ſans épar-» gner ni femmes enceintes, ni en-» fans, ni vieillards, ni égliſes, ni » autels ». A ces fieres menaces, chacun lui donne à l'envi les applaudiſſemens que méritoit tant de zele pour l'honneur de ſon Maître.

Auſſitôt les deux baſſins ſont relevés, & les Demoiſelles chantent à pleine voix cette chanſon:

Loyaux amours nous menent, qui nous vont encanter, &c.

Tous les regards ſe tournerent ſur l'oncle du noble Comte de Hainaut ; c'étoit Jean de Beaumont, (12) célebre par ſes conquêtes. Robert le ſomme de faire auſſi ſon vœu ſur le héron. Fatigué peut-être de tant de promeſſes, Jean avertit gravement l'aſſemblée de l'inutilité de ces tumultueuſes fanfaronades. Il les exhorte à réſerver leur audace pour le tems de l'action. « Rien ne coute, dit-il, en » préſence de ces belles Dames à » qui nous nous empreſſons de » plaire. Je veux croire qu'il y aura » parmi vous des Olivier & des » Roland, qui terraſſeront les Aquilan & les Yaumont. Mais ſouvenez-vous que ces héros furent » vaincus à leur tour par d'autres » guerriers. Le beau ſpectacle de » voir des Chevaliers bien armés » & bien montés, faire parade de » leur bravoure, tant qu'ils n'apperçoivent l'ennemi que de loin ! » attendons qu'il ſe montre de plus

» près. Combien de nos fanfarons
» alors aimeroient mieux voir ces
» vastes caveaux, qu'ils trouveroient
» encore trop petits pour se cacher!
» Encore une fois, tant de fanfaro-
» nades ne servent à rien. Et ne
» croyez pas qu'en parlant ainsi je
» cherche à me dispenser du vœu
» qu'on demande. Je m'explique :
» si le Roi d'Angleterre pénetre
» dans le Hainaut, traverse le Bra-
» bant & le Cambresis, & met le
» pied sur les terres de France, on
» me verra, comme Maréchal de
» son armée, fidellement attaché à
» son parti, & je ferai la plus forte
» guerre contre Philippe. Je m'ex-
» pose sans doute à perdre ma Terre
» & le peu de bien que je possede.
» N'importe, je me soumets aux
» événemens ; mais je vous pré-
» viens que si Philippe, de plein
» gré, & par un heureux retour
» sur lui-même, vouloit révoquer
» mon bannissement, & me rappel-
» ler en France, je me détacherois
» alors du Roi d'Angleterre. Et
» qu'auroit-on en ce cas à me re-

» procher? Si le Roi de France au
» contraire perſiſte à m'exiler de ſon
» pays, j'aſſiſterai le Roi d'Angle-
» terre de toutes mes forces ; je
» commanderai toujours ſon armée
» ou ſon avant-garde ». Le Monarque répondit à ce diſcours par les plus affectueux témoignages de reconnoiſſance.

Robert, ſes deux baſſins d'argent à la main, s'avance encore, accompagné de ſes Menétriers & des deux pucelles qui s'en alloient chantant. Enfin il s'approche de la Reine, (13) s'agenouille devant elle, & lui dit qu'il ne reſte plus qu'à faire le partage du héron, qu'il n'attend que le moment où elle voudra bien déclarer ce que ſon cœur lui dictera.

« Vaſſal, répondit-elle, enchaî-
» née par les liens ſacrés du mariage,
» je ne ſaurois prendre aucun en-
» gagement ſans l'autorité & le
» commandement exprès de Mon-
» ſeigneur qui peut le confirmer ou
» l'annuller à ſon gré. » Qu'à cela
» ne tienne, dit Edouard ; faites tel
» vœu qu'il vous plaira, je le ra-

» tifie d'avance; je l'accomplirai
» autant qu'il me ſera poſſible, &
» Dieu vous ſoit en aide ».

Alors la Reine ajouta d'une voix ferme : « Je ſuis enceinte, je n'en
» puis douter; j'ai ſenti remuer mon
» enfant. Je voue donc à Dieu & à
» la ſainte Vierge, que ce précieux
» fruit de notre union ne ſortira
» pas de mon ſein, juſqu'à ce que
» vous m'ayez conduite par-delà les
» mers, pour accomplir inceſſam-
» ment votre vœu. Si l'enfant vou-
» loit naître avant le terme que je
» me preſcris, je me plongerois
» plutôt dans le flanc ce couteau
» dont je ſuis armée : je perdrois
» ainſi d'un ſeul coup mon ame &
» mon fruit ». Saiſi d'horreur à ces paroles, Edouard défendit de continuer les vœux. Le héron fut découpé & la Reine en mangea.

Le Roi ayant fait ſes diſpoſitions, embarqua la Reine avec tous ſes Chevaliers, & la conduiſit juſqu'à Anvers. Elle y mit au monde un bel enfant mâle, qui reçut au baptême le nom de *Lian d'Anvers*. Son

vœu étoit accompli, toute l'armée Angloise s'ébranle & se met en marche.

Chi fine leus veus du hairon.

OBSERVATIONS
Sur le sujet de ce Poëme.

Le *vœu du héron* paroît, au premier coup d'œil, une de ces fictions poëtiques qui peuvent tout au plus donner quelque idée vague des mœurs du tems. Mais examiné de plus près, il porte des caracteres frappans de vérité, qui sont prouvés par le témoignage même de l'Histoire. On en jugera par quelques observations.

1°. Froissart vivoit en ce tems-là, & avoit des liaisons particulieres avec les principaux acteurs de la scene. Deux faits qu'il rapporte, confirment une partie essentielle du récit de notre Poëte. *En la premiere semaine*, dit-il, (tom. 1. chap. 37.) *que le Roi de France fut défié, Messire Gautier de Mauny, si-tôt comme il peut sentir que le*

Roi de Franc devoit ou pouvoit être défié, print & cueillit environ quarante lances de bons compaignons, si chevaucha parmi Brabant, que de jour que de nuit, tant qu'il vint en Haynaut, & se bouta dedans le bois de Blaton, & encores ne savoit-on qu'il devoit faire : mais il dit à aucuns de ses plus privés, qu'il avoit promis en Angleterre, devant les Dames & Seigneurs, qu'il seroit le premier qui entreroit en France, & qu'il y prendroit châtel ou forte ville, & y feroit aucunes apertises d'armes, & étoit en son entente de chevaucher jusqu'à Mortaigne, & de surprendre la ville qui est du royaume de France. L'Historien raconte ensuite l'expédition de Mauny, qui mit le feu à Mortaigne, & s'empara du château de Thin ou Thui, appartenant à l'Evêque de Cambrai.

2°. Au chapitre 29, Froissart parle des Ambassadeurs envoyés par le Roi d'Angleterre à Valenciennes, pour faire ratifier les alliances que le Comte de Hainaut

lui avoit ménagées dans l'Empire. Ils y parurent avec la plus grande magnificence, accompagnés d'un grand nombre de Chevaliers. *Et si avoit entre eux plusieurs jeunes Bacheliers qui avoient chacun un œil couvert de drap, afin qu'il n'en pussent voir; & disoit-on que ceux-là avoient voué entre Dames de leur pays, que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses de leurs corps au royaume de France; lesquels n'en vouloient rien congnoître* (rien déclarer) *à ceux qui leur en demandoient. Si en avoit chacun grant merveille.*

Le vœu bisarre & téméraire de ces jeunes Bacheliers fit sans doute du bruit en France, où le vieux Roi de Bohême se trouvoit alors. Ne peut-on pas conjecturer avec raison, que le desir de surpasser l'audace des Anglois, engagea ce Prince, privé de la vue, à se précipiter dans les périls à la bataille de Crecy? Il y fut tué en combattant. Telle étoit la manie des entrepri-

ſes extraordinaires, ou plutôt
ſenſées, par leſquelles on aſpi
ſouvent à la gloire.

3°. Rien ne paroît moins v
ſemblable dans notre Poëme,
le vœu de la Reine d'Anglete
Sa promeſſe de ſe tuer avec
enfant, ſi elle ne prend part à
pédition du Roi, eſt d'une a
cité qui révolte la nature & la
ſon. Mais les mœurs antiques étc
atroces, & inſpiroient des idée
des ſentimens qui aujourd'hui n
feroient frémir d'horreur. P
beaucoup d'exemples qu'on p
roit citer, en voici deux qui
roiſſent très-propres à diſſiper
les doutes.

La pieuſe Reine Margue
femme de Saint Louis, étant ſ
point d'accoucher à Damiette,
prit que le Roi venoit de tor
entre les mains des Sarraſins.
en fut ſi effrayée, ſelon Joinv
que toutes les fois qu'elle dor
dans ſon lit, il lui ſembloit qu
chambre étoit pleine d'enne
& s'écrioit, *au ſecours, au ſec*

Un Chevalier de quatre-vingts ans, qui ne la quittoit point, lui disoit alors : *Madame n'ayez pas peur, je suis ici.* Avant d'accoucher, elle fit sortir tout le monde, excepté ce Chevalier. Elle s'agenouilla devant lui, & lui requit un don. Il le promit avec serment. *Je vous demande*, dit-elle, *par la foi que vous m'avez donnée, que si les Sarrasins s'emparent de cette ville*, *vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent*. Le Chevalier répondit : *Soyez sûre que je le ferai volontiers; car c'etoit déjà bien mon intention de vous tuer avant qu'ils vous prissent.*

Le siecle suivant nous fournit encore un exemple de ces mœurs féroces, qui étoient communes aux femmes, comme aux guerriers.

Marguerite de Flandre, veuve de Philippe de Rouvre, Duc de Bourgogne, fut recherchée en 1369 par le Roi d'Angleterre, pour son fils Edmond. L'ayeule de cette Princesse, fille de Philippe-le-Long & mere de Charles V. s'opposa sans

ménagement à une alliance qu'e
abhorroit, & s'emporta jusqu'à d
au Roi lui-même qu'elle *s'arrac
roit les mammelles dont elle l'av
allaité, plutôt que de souffrir q
sa petite fille épousât un Roi d'A
gleterre.*

Ainsi les mœurs du tems cc
courent avec les faits historique
pour donner au *vœu du héron*
degré de probabilité qui approc
de la certitude. Le Poëte a travai
sans doute sur un fonds vrai, &
broderie qu'il peut y avoir m
n'en altere que foiblement la véri

VIE
DE GAUTIER DE MAUNY,

Général des Armées Angloises, & l'un des Héros du Vœu du Héron.

GAUTIER DE MAUNY est un des héros de l'ancienne Chevalerie, qui mérite le plus d'être connu. Ses talens militaires & politiques, toutes les vertus qui pouvoient exciter l'admiration ou l'amour, l'éleverent au-dessus de tous ses contemporains; & la guerre fameuse où deux grands Monarques se disputerent la Couronne de France, lui ouvrit une carriere dans laquelle il acquit une gloire immortelle. C'est de Froissart que nous emprunterons les particularités les plus intéressantes de sa vie.

Le pere de ce grand homme fut un Chevalier du Hainaut, dont la fin tragique peut donner une idée des mœurs du tems. Dans un tournoi indiqué à Cambray, &

où ſe trouverent cinq cens Chevaliers, il jouta contre un Gentilhomme Gaſcon, parent de l'Evêque; il le pouſſa ſi vigoureuſement qu'il lui fit pluſieurs bleſſures, dont cet infortuné champion mourut peu de tems après. L'Evêque de Cambray & les autres parens du défunt, irrités de cet accident, pourſuivirent le vainqueur en juſtice comme aſſaſſin; quelques années après, ils conſentirent à s'accommoder avec lui, mais aux conditions qu'il iroit faire un pélerinage à Saint Jacques. Notre Chevalier, après avoir accompli ſa pénitence, ſe mit en route pour revenir dans ſa patrie; il paſſa par la *Réole*, dont le Comte de Valois, frere de Philippe-le-Bel, faiſoit alors le ſiege. Il montre les certificats de ſon abſolution à ce Prince, qui le reçoit favorablement; mais ſes ennemis reſpiroient encore la vengeance, & ne le perdoient pas de vue; le trouvant un jour hors du quartier qu'occupoit le Comte de Valois, ils ſe jettent ſur lui & l'aſſaſſinent. Ils étoient puiſ-

ſans, & ce meurtre ne fut point puni.

Le Comte de Valois fit enterrer le Chevalier dans une chapelle qui fut depuis enclavée dans l'enceinte de la Réole. Long-tems après, Gautier de Mauny étant ſur les lieux, promit cent écus au moins de récompenſe à quiconque lui découvriroit la ſépulture de ſon pere. Un vieillard le conduiſit ſur le tombeau. Il ſe fit lire par ſon Chapelain ou ſon Secretaire l'épitaphe latine qu'on y avoit miſe. Convaincu par ce témoignage, il recueillit les oſſemens de ſon pere, les enferma dans un cercueil, & ordonna de les tranſporter à Valenciennes, où ils furent inhumés ſolemnellement près du chœur des Franciſcains. Si le pere avoit eu un fils moins illuſtre, ſon nom ſeroit probablement reſté enſeveli dans l'oubli.

Il n'appartient qu'aux hommes extraordinaires, non-ſeulement de fixer les regards de leurs contemporains, mais encore d'exciter l'admiration des ſiecles ſuivans; la

gloire de Gautier de Mauny fut ſon propre ouvrage. Le mérite a toujours beſoin, pour ſe développer, d'occaſions favorables : il en trouva bientôt, & ſut les ſaiſir.

1327. *Froiſſard, Tom. 1. ch. 10.* Philippe de Hainaut épouſa le Roi d'Angleterre. Elle paſſa en 1327 à Londres, accompagnée de ſon oncle Jean de Hainaut, un des plus célebres Capitaines de ſon tems. Le jeune Mauny eut le bonheur de ſuivre la Princeſſe. Jean de Hainault, en quittant l'Angleterre, le laiſſa auprès de la nouvelle Reine, qu'il devoit ſervir en qualité d'Ecuyer Tranchant. La Cour fut ſans doute pour lui une école où il ſe forma dans les principes de cette galanterie rafinée dont on faiſoit alors tant de cas. Un ſeul trait prouve combien la Reine s'étoit elle-même rendue habile dans cette ſcience. S'appercevant que Froiſſart, ſon Chapelain ou Secretaire, encore à la fleur de l'âge, devenoit triſte & rêveur, elle en devina la cauſe; elle le queſtionna, lui fit avouer qu'il avoit laiſſé une maitreſſe dans le

Hainaut, lui ordonna d'y retourner ſans délai, & lui procura par ces ordres obligeans, les moyens d'apporter quelque adouciſſement à ſon chagrin.

En un mot la Cour de Londres, ſous Edouard III, offroit à la Chevalerie tous les genres de modeles. Perſonne ne deſiroit avec plus d'ardeur que Mauny, de ſe diſtinguer. Le Roi trop éclairé pour ne pas voir tout ce qu'on pouvoit attendre de ſes ſervices, ſe l'attacha par ces diſtinctions honorables qu'une ame noble préfere toujours à la fortune. Lorſqu'il alla rendre hommage pour la Guyenne à Philippe de Valois, Mauny eut l'honneur de l'accompagner en qualité d'un de ſes Barons; honneur qu'il ne partagea qu'avec cinq autres Seigneurs. Le titre de Chevalier lui manquoit encore; il falloit le mériter par des exploits militaires. Le jeune courtiſan ſuivit Edouard dans une expédition en Ecoſſe, où il acquit 1333.
tant de gloire, qu'après avoir reçu la Chevalerie des mains même de

ce Prince, il fut, dit Froiſſart, *retenu du plus privé Conſeil du Roi, & moult avancé en ſa Cour.*

Les troubles qui s'éleverent en Flandre, & qui furent le funeſte prélude de la guerre entre les Anglois & les François, ranimerent l'ambition du Roi d'Angleterre, qui en reconnoiſſant la ſuzeraineté de Philippe, n'avoit pas renoncé au deſſein de lui enlever ſa Couronne. Robert d'Artois, banni de France pour crime de faux, s'étoit réfugié chez les Flamands: ce peuple enrichi par le commerce, turbulent par caractere, conduit & excité par le fougueux d'Artevelle, ſe livroit aux ſuggeſtions ſéditieuſes du Prince fugitif. Ils ſe révolterent contre leur Comte; ils entrerent dans toutes les vues d'Edouard contre Philippe. L'élite de la Nobleſſe, preſque ſeule fidelle au Souverain, ſe défendoit dans l'Iſle de Cadeſan. Les Armateurs de cette Iſle rompoient la communication des Emiſſaires Anglois avec les rebelles; & le peuple n'oſoit encore ſe décla-

rer ouvertement pour Edouard, qui dès-lors entreprit de forcer un poste si essentiel.

Il équipa une flotte considérable, & leva une armée de cinq ou six cents hommes d'armes, & de deux mille archers, dont il donna le commandement au Comte d'Erby, son cousin-germain, qui avoit sous ses ordres *Messire Gautier de Mauny*. La flotte part, les Anglois abordent à l'Isle de Cadesan. Gui de Flandre y commandoit, *bon & sur Chevalier, mais bâtard étoit*, dit Froissart. On attaque, on se défend avec valeur: la victoire est long-tems disputée. Enfin les ennemis l'emportent; ils prennent & saccagent la ville, y mettent le feu, se rembarquent avec un butin immense, & emmenent Gui de Flandre prisonnier. Erby avoit été renversé à la premiere charge: il eut même été pris, si le brave Mauny ne l'eût dégagé & sauvé. 1337.

Ces actes d'hostilité n'eurent pas de suite. Edouard profitant de la treve qui les fit suspendre, alla négocier lui-même dans les Pays-Bas.

L'Empereur Louis de Baviere irrité contre la France, le créa Vicaire de l'Empire, pour lui procurer un titre qui devoit le rendre respectable à tous les Princes de l'Allemagne; enfin Edouard déclara la guerre à Philippe de Valois, & lui envoya les *défiances* ou défis d'usage.

Mauny avoit juré en Angleterre, devant les Dames & les Seigneurs, qu'il entreroit le premier sur les terres de France. Impatient de combattre, il part aussitôt à la tête d'une troupe choisie, marche jour & nuit, traverse le Brabant, entre dans le Hainaut, & porte la terreur jusqu'aux portes de Cambrai qu'il assiége. On s'attendoit à une bataille décisive. Les deux armées étoient en présence. Edouard accompagné de Robert
1339. d'Artois & de Mauny, parcourt les rangs pour enflammer le courage de ses soldats. Vaines espérances! Il se voyoit trop foible pour attaquer les François, & même pour se défendre contre eux. Il crut qu'il étoit prudent de se retirer.

Mauny essuya un nouveau malheur, qui augmenta beaucoup le chagrin que dût lui causer cette retraite humiliante. Il avoit laissé le commandement de Thun-l'Evêque, forteresse dont il s'étoit emparé, à un de ses freres nommé Gilles Gaignart. Celui-ci faisoit de fréquentes excursions dans le voisinage, & rentroit dans sa forteresse chargé de butin. Devenu chaque jour plus entreprenant, il s'avança jusqu'au barrieres de Cambrai, & voulut forcer une des portes de la ville; mais un jeune Ecuyer Gascon le renversa d'un coup de lance, & il mourut le lendemain.

Cependant le Roi d'Angleterre faisoit de nouveaux préparatifs. En 1340, il s'embarque pour rentrer 1340
dans le Hainaut: une flotte Françoise qui portoit quarante mille combattans, l'attendoit près de l'Ecluse. Edouard l'attaque avec intrépidité & remporte une victoire complette, d'autant plus glorieuse, qu'il fut blessé dans l'action, & qu'il trouva le moyen de suppléer par ses

ſavantes manœuvres, au petit nombre de ſes vaiſſeaux, & à l'infériorité de ſes forces. Les Princes, les Seigneurs du parti Anglois, ſe ſignalerent à l'exemple d'Edouard, dans ce combat mémorable, & Mauny plus qu'aucun d'eux.

Ce brave guerrier va briller ſur un nouveau théâtre. La fameuſe guerre de Bretagne lui donnera lieu de développer ces ſublimes talens, qui lui ont mérité d'être placé au nombre des plus grands héros de ſon ſiecle. Charles de Blois avoit épouſé l'héritiere de ce Duché. Le Comte de Montfort, frere du dernier Duc, mais né d'un ſecond mariage, prétendit à la ſucceſſion, quoiqu'il eût reconnu les droits de ſa niece. On prit les armes. Charles de Blois fut ſoutenu par le Roi de France, le Comte de Montfort par le Roi d'Angleterre. Montfort ayant été fait priſonnier, la Comteſſe ſa femme ſe mit à la tête des affaires, & même des armées: elle porta ſon fils, encore enfant, de ville en ville, conjurant les Bretons de la ſecourir. Ses re-

présentations furent inutiles, aucun ne voulut ou n'osa lui donner du secours. Bientôt elle se vit assiégée dans le château d'Hennebon, sans presque aucune espérance de pouvoir échapper à l'ennemi.

Edouard envoya une flotte commandée par Mauny. Jamais entreprise ne dut intéresser davantage un Chevalier, que celle où il s'agissoit de la défense d'une Princesse, digne elle-même d'être citée comme un modele de Chevalerie. De furieuses tempêtes retarderent l'arrivée du héros. Tandis qu'il lutoit contre les vents & les vagues, les assiégeans réduisoient la place à l'extrémité. Déja la garnison capitule. On tremble, on gémit dans la chambre du Conseil. L'impatience saisit la Princesse : elle s'élance vers une fenêtre, apperçoit quelques vaisseaux, & s'écrie : *Voilà le secours tant desiré.* 1342.

C'étoit effectivement Mauny son libérateur. Il fut bientôt sur le rivage. La Comtesse le reçut avec des transports de joie. Comme les

ennemis s'avançoient encore & vouloient faire quelque résistance : *Que je ne sois jamais baisé*, lui dit-il, *de dame, ni de chere amie, si je rentre en aucun château avant d'avoir étendu par terre un de ces gens-là.* A l'instant, suivi de ses Chevaliers, il fond sur eux, les renverse, les dissipe. La Comtesse descendit alors de la forteresse, *& vint baiser Messire Gautier de Mauny & ses Compagnons, les uns après les autres, deux fois ou trois, comme vaillante Dame.* Ces expressions naïves de Froissart peignent bien les mœurs de son tems.

Charles de Blois & Louis d'Espagne, Maréchal de l'armée, s'étant réunis pour continuer la guerre, la Comtesse & Mauny eurent de nouvelles occasions de se signaler. Les ennemis s'emparent du château de Conquest, par le moyen d'une breche souterreine faite en donnant l'assaut. L'héroïne conjure aussitôt le Chevalier & ses Compagnons de la suivre : elle fait prendre les armes à la garnison d'Hennebon, elle

marche à leur tête : Mauny dirige l'entreprise & l'exécute : le même souterrein dont les ennèmis ont tiré tant d'avantage, lui sert pour leur enlever la place conquise.

Les attaques imprévues, les surprises, les coups de main, les violences & le pillage, étoient alors les actions par lesquelles on se distinguoit davantage à la guerre. Louis d'Espagne, par des irruptions subites, infestoit les côtes voisines d'Hennebon ; ses vaisseaux étoient chargés de richesses, fruits de ses terribles brigandages. Mauny, Clisson & les autres Chevaliers résolus d'en tirer vengeance, s'embarquent & surprennent les vaisseaux ennemis dans le port qui leur servoit de retraite. Louis d'Espagne, suivant son usage, dévastoit les campagnes. Ils marchent en trois corps pour l'attaquer. Louis ayant réuni toutes ses forces, & s'en retournant vers sa flotte, rencontre Mauny, le charge d'abord avec avantage ; mais tandis qu'il se croit vainqueur, les deux autres détachemens arrivent, & il

eſt défait; ſon neveu Alphonſe, qu'il venoit de créer Chevalier, reſta ſur le champ de bataille. Bleſſé lui-même dangereuſement, il eut beaucoup de peine à gagner le bord de la mer avec trois cents hommes, reſte infortuné de trois mille qui compoſoient ſon armée. On s'étoit emparé de ſes vaiſſeaux. Il en ſaiſit un, & ſe ſauva à toutes voiles. Mauny ſe mit à ſa pourſuite, mais Louis eut le bonheur de lui échapper & de ſe réfugier dans le port de Redon, d'où il partit précipitamment pour Rennes.

N'ayant plus d'ennemis à combattre, Mauny & ſes Compagnons brûloient d'impatience de retourner auprès de la Comteſſe. Le vent contraire les força de débarquer. Ils allerent juſqu'à la Rocheperion, montés ſur des chevaux tels que le haſard les leur fit rencontrer, les uns ſans brides, les autres ſans ſelles. A la vue de ce château, le courage de Mauny ſe ranime, quoiqu'excédé de fatigue : *Seigneurs*, dit-il, *j'irois volontiers eſſayer ſi nous ne pour-*

rions pas ici faire une conquête. Sire, allez-y hardiment, répondent tous les Chevaliers, *nous vous suivrons jusqu'à la mort.* On gravit la montagne, on livre l'assaut à la forteresse. Girard de Maulain qui la défendoit, fait une vigoureuse résistance. Deux des principaux Chevaliers, le Bouteiller & du Fresnoi, sont blessés & mis hors de combat.

René de Maulain, frere de Girard, commandoit dans le château de Faouet, à une lieue de la Rocheperion. Il vole au secours de son frere. Il rencontre les deux Chevaliers blessés, les enleve, & les fait conduire comme prisonniers à Faouet. Mauny instruit de la prise des deux Chevaliers veut les délivrer; aussitôt il abandonne son entreprise, pour aller à la poursuite de René; il ne peut l'atteindre, enfin il attaque son château; mais Girard voulant rendre à son frere le service qu'il en avoit reçu, monte aussitôt à cheval, court implorer le secours de la bourgeoisie de Dinant, dont six mille hommes l'accompagnerent.

Mauny, pour n'être point envelop-pé, s'éloigne de Faouet. En faisant sa retraite, il prend d'assaut un Fort qui se trouve sur son passage, & il rentre dans Hennebon avec sa troupe.

Telles étoient la force & l'intrépidité de ces héros, souvent téméraires, toujours jaloux de se surpasser les uns les autres, & de mériter, par des prodiges de valeur, l'estime ou l'amour de leurs Dames. La Comtesse de Montfort accourut pour les recevoir, *les festoya, baisa & accola, & donna à dîner moult noblement aux Chevaliers & Ecuyers de renom.* C'étoit le moyen de leur faire oublier en un moment toutes les fatigues, tous les dangers.

Cependant l'ennemi avoit des forces supérieures, & l'on ne recevoit de l'Angleterre que de foibles secours. Charles de Blois, avec la plus grosse artillerie qu'on eût vue jusqu'alors, tenta le siege d'Hennebon. Louis d'Espagne vint encore le renforcer, après avoir langui pendant six semaines de ses

blessures. Malgré le courage de la Princesse & de Mauny, on commençoit à perdre toute espérance, quand une querelle imprévue entre les Généraux qui attaquoient la place, fit naître l'occasion de les vaincre.

Les deux Chevaliers pris à la Rocheperion avoient été envoyés à Charles de Blois. Louis d'Espagne le pressa de les lui remettre. Par un excès de ressentiment digne de l'ancienne barbarie, il vouloit les faire mourir. Il se croyoit en droit de les immoler comme des victimes réservées à sa vengeance. C'étoient eux, disoit-il, qui l'avoient chassé, poursuivi, blessé, qui avoient tué son neveu Alphonse. Il menaçoit Charles, en cas de refus, de l'abandonner pour jamais, & de le regarder comme son ennemi personnel. Les représentations de ce Prince, loin de l'adoucir, ne faisoient que l'aigrir; sa résolution étoit prise; il vouloit faire couper la tête aux deux prisonniers après son dîner. Croiroit-on que sous le regne de la

Chevalerie, il ait pu se trouver des Guerriers capables d'une pareille inhumanité ?

Heureusement pour les prisonniers, Gautier de Mauny & Amaury de Clisson, informés du sort dont ils étoient ménacés, conçurent un projet aussi généreux que le dessein de Louis étoit atroce. Protecteurs de la justice & de l'innocence, ils se crurent obligés de faire les plus grands efforts pour la délivrance de ces infortunés. L'exécution suivit de près leur projet.

A l'heure du dîner, Clisson avec mille Archers & trois cents hommes d'armes sort de la place, attire sur lui tous les efforts des assiégeans, les harcelle d'abord par des escarmouches, & ensuite leur livre des attaques plus vives & plus sérieuses. Ayant, par ces manœuvres étudiées, déterminé l'armée Françoise à marcher contre lui, il se retire en bon ordre jusqu'aux barrieres, & ne rentre dans la ville qu'après avoir tué beaucoup de monde aux ennemis. Pendant cette

attaque, Mauny étoit ſorti de l'autre côté par une poterne, à la tête d'une troupe moins nombreuſe; il s'étoit jeté ſur la partie du camp où ſe trouvoient les tentes des Seigneurs; il y avoit pénétré ſans peine, & ayant mis en liberté les deux Chevaliers, il les emmenoit à toute bride. On le vit arriver, lorſque Cliſſon combattoit encore ſous les remparts. La Comteſſe partagea le triomphe de ces héros, & les combla de careſſes, qui valoient pour eux la plus magnifique récompenſe.

Une entrepriſe ſi étonnante, exécutée avec tant de promptitude & de ſuccès, fit ſoupçonner que Charles de Blois y avoit donné les mains par quelques intelligences ſecrettes. Louis d'Eſpagne le crut, peut-être; car il abandonna l'armée, & ſon exemple fut contagieux. Charles continua cependant les attaques; mais les aſſiégés, encouragés par les regards d'une Princeſſe ſi intrépide & d'un Général tel que Mauny, s'étoient tellement familiariſés avec

tous les dangers, que les décharges de l'artillerie qui foudroyoit leurs remparts, devenoient pour eux un ſujet de raillerie. A chaque coup ils alloient ſans précaution effacer la marque du boulet ſur la muraille.

On s'attaquoit de part & d'autre avec un égal acharnement. Des négociateurs zélés ne purent inſpirer aux contendans le deſir de la paix. Ils ne réuſſirent qu'à ſuſpendre pour un tems les hoſtilités par une treve, dont les deux partis ne profiterent que pour ſe préparer à une campagne encore plus ſanglante.

La Comteſſe de Montfort alla en Angleterre ſolliciter elle-même des ſecours. Elle y arriva dans des conjonctures très-favorables. Cette Cour galante étoit alors dans ces premiers momens d'enthouſiaſme, qu'excitoient les charmes de la Comteſſe de Salisbery. Les tournois & les fêtes qui ſe célébroient en ſon honneur, avoient échauffé la nation. Une Princeſſe également célebre par ſes infortunes & par ſes exploits, paroiſſant alors comme

ſuppliante, ne pouvoit manquer de trouver tous les eſprits diſpoſés en ſa faveur. Edouard étoit d'ailleurs intéreſſé à la ſoutenir contre les efforts de la France; en la ſecourant, il allioit les intérêts de la politique avec la généroſité : non-ſeulement il lui accorda des troupes, mais il en donna le commandement au Comte d'Artois, ennemi implacable du Roi Philippe.

Les Anglois étoient à peine en mer, qu'ils rencontrerent, à la hauteur de l'Iſle de Guerneſey, une 1343.
flotte nombreuſe, commandée par Louis d'Eſpagne; elle étoit formidable, ſur-tout par la groſſeur de ſes vaiſſeaux : le combat s'engagea au même inſtant; bientôt on en vint à l'abordage, & la Comteſſe de Montfort *y valut bien un homme*, dit l'Hiſtorien, *car elle avoit cœur de lion, & avoit un glaive moult roide & tranchant dont ſierement elle ſe combattoit.*

Tous les efforts de l'ennemi ne purent empêcher Robert d'Artois de faire ſa deſcente près de Vannes.

Les François occupoient cette place. Il entreprit de l'assiéger, & Mauny qui commandoit à Hennebon, ne tarda guere à se joindre à lui. Ce fut à qui se signaleroit davantage par sa bravoure. Robert & le Comte de Salisbery oserent attaquer les deux portes sans, prendre aucune précaution pour se couvrir; ils sembloient vouloir se jouer du péril. Mauny se porta d'un autre côté, attacha ses échelles de cordes au rempart, & s'empara de la ville, où la Comtesse, qui partageoit le danger & la gloire de toutes les expéditions, entra bientôt en triomphe.

Les vainqueurs ne conserverent pas long-tems cette conquête. Le Comte d'Artois qui restoit seul pour la défendre, ne tarda pas à être attaqué par Beaumanoir, Maréchal de Bretagne. Il fut dangereusement blessé, & n'échappa à l'ennemi que pour aller à Londres mourir de ses blessures.

Edouard passe lui-même en Bretagne, & entreprend quatre siéges

à la fois. Celui de Vannes fut remarquable par des prouesses de Chevalerie, qui étoient plus propres à illustrer les champions, qu'à décider le succès des armes. Les assiégeans & les assiégés signalerent également leur témérité & leur adresse, par des combats singuliers, où l'on observoit toutes les formalités en usage dans les tournois. Six Chevaliers choisis gardoient les portes de la ville, & du haut des remparts étoient spectateurs de l'action. Les barrieres s'ouvroient si imprudemment, & se refermoient si précipitamment, qu'il en résultoit un desordre qui quelquefois coûtoit la liberté aux plus braves des deux partis.

On a vu dans les Mémoires sur l'ancienne Chevalerie, que les joutes, les tournois, les *pas d'armes*, *castilles* & autres *jeux de plaisance*, étoient une imitation de ce qui se pratiquoit à la guerre. L'imitation influa sans doute avec le tems sur la guerre même, & fut souvent cause que les combattans étoient

moins jaloux de procurer un avan tage réel à leur parti, que de s signaler personnellement, par l dangereux éclat de ces actions sur prenantes qui les faisoient admirer Mauny, malgré ses grandes qualités n'étoit point exempt du préjugé d son siecle. Quoiqu'il dirigeât tout quoiqu'il se montrât & qu'il com batît par-tout, le siége n'en avan çoit pas davantage. Edouard & l Duc de Normandie, fils du Ro Philippe, après avoir été long tems à se harceller, sous les mur & aux environs de Vannes, finiren la campagne par une suspensio d'armes qui fut conclue pour troi ans, entre les Maisons de Blois & de Montfort.

1344. Les Anglois devenus libres pa cette treve, porterent la guerre e Gascogne. Le Comte d'Erby, pa rent d'Edouard, les commandoi en chef. Mauny fut un de ses deu Maréchaux chargés de conduir l'avant-garde. On arrive dans u château, à une lieue de Bergerac Les coureurs s'avancent jusqu'au

barrieres de cette ville, & rapportent que la garde s'y fait négligemment. Le lendemain, Mauny étant à table chez le Comte, lui propose d'aller boire le vin des Seigneurs François qui formoient la garnison de Bergerac. *Il ne tiendra pas à moi*, répond Erby. On fait aussitôt les dispositions pour cette entreprise. La place est attaquée le surlendemain. Les Anglois s'emparent du pont & des barrieres; la garnison se retire en desordre dans les fauxbourgs. Mauny l'y poursuit, & son ardeur l'emporte si loin, qu'il peut à peine se tirer d'entre les mains des ennemis. Enfin les Anglois s'emparent des fauxbourgs; & la ville se rend: les vins françois & les provisions qu'ils y trouvent en abondance, leur font oublier les fatigues de l'expédition.

Erby fait subir à plusieurs autres places le même sort, & va se reposer à Bordeaux. Il y reçoit la nouvelle que les François, sous les ordres du Comte de l'Isle, Lieutenant du Roi en Gascogne, ont attaqué

Auberoche, belle & forte place de l'Archevêché de Toulouſe, & que la garniſon eſt réduite à la derniere extrémité; il marche toute la nuit; il arrive dans un bois à deux lieues d'Auberoche : là il s'arrête pour attendre de nouvelles troupes : car avec trois cents hommes & ſix cents archers ſeulement, que pouvoit-il contre une armée Françoiſe de dix ou douze mille hommes?

Cependant le renfort n'arrivoit point. Mauny impatient d'attendre, propoſa de cotoyer la forêt, & de fondre à l'improviſte ſur l'ennemi vers l'heure du ſouper. Le conſeil fut applaudi; on l'exécuta. Les François étant à table, ou au moment de s'y mettre, furent attaqués ſi bruſquement, qu'ils prirent la fuite. Le Comte de l'Iſle, dangereuſement bleſſé, tomba entre les mains des vainqueurs, avec huit Comtes ou Vicomtes, & un ſi grand nombre de Barons, de Chevaliers & d'Ecuyers, que chaque Gendarme Anglois en eut deux ou trois pour ſa part. Après cette expédi-

nocturne, les Anglois, maîtres
ıberoche, se retirerent à Bor-
x, emmenant avec eux la plu-
de leurs prisonniers.
ɜ Comte d'Erby, toujours se-
lé par Mauny, étendit ses con-
es dans la Guyenne. Le détail
iéges, & des diverses autres ex-
:ions qui eurent lieu dans ces
ınstances, seroit aussi inutile
ıauyeux. Bornons-nous à cer-
s particularités qui peuvent
er quelques connoissances sur
nanœuvres & les opérations
aires en usage dans ces tems
;hevalerie.
ɔudroyés par une grosse & nom- 1345.
se artillerie, les habitans de
segur se défendoient avec un
age opiniâtre. Le Comte leur
léclarer qu'il leur pardonnera
se rendent, mais qu'il ne leur
aucun quartier s'ils font une
longue résistance. La crainte
a mort les décide; ils parlent
rendre. Hugues de Bastefol,
commandoit dans la place, re-
de se prêter à leur dessein; ils

l'emprisonnent, & le forcent de consentir à une capitulation. Alors il s'avance vers les barrieres, & fait signe qu'il veut parler au Général des assiégeans. Mauny se présente pour le Comte. Bastefol excuse les Bourgeois du refus qu'ils font d'ouvrir leurs portes; il insiste sur la fidélité qu'ils doivent au Roi de France; il demande que les hostilités soient suspendues pour un mois : si avant l'expiration de ce terme le Roi ou le Duc de Normandie viennent au secours de la Place, on continuera de se défendre; sinon, il faudra se soumettre au Roi d'Angleterre. Cette proposition est acceptée, à condition que les habitans ne fortifieront point la ville, & que les Anglois pourront en tirer, à un prix raisonnable, tout ce dont ils auront besoin, & à condition encore que douze des principaux Bourgeois seront envoyés en otage à Bordeaux.

Les Anglois, sans entrer dans Monsegur, s'y fournirent de toutes les provisions qui leur étoient nécessaires.

cessaires. Ils se répandirent néanmoins au-dehors pour fourager les campagnes. Le Châtelain d'Aiguillon leur rendit lâchement cette place. Tout le canton s'étonna, suivant notre Historien, qu'*un des plus forts châteaux du monde & le moins prenable*, eût été livré de la sorte. Aussi le Châtelain fut-il accusé à Toulouse, & pendu comme traître. Le château de la Réole soutint au contraire un siége de onze semaines. Le Gouverneur réduit enfin à capituler, déclara qu'il n'entendoit pas livrer aux ennemis le moindre de ses compagnons ; & les Anglois consentirent à les laisser sortir tous, pourvu qu'ils n'emportassent que leurs armes.

Plus la perte du château d'Aiguillon avoit causé d'indignation & de regrets, plus la Cour de France avoit à cœur de la réparer. Le Duc de Normandie assiégea cette place l'année suivante, avec une armée de cent mille hommes, ou selon d'autres Historiens, de cinquante mille.

On commença par jeter un pont ſur la Garonne; mais les aſſiégés, ayant Mauny à leur tête, détruiſoient l'ouvrage à meſure qu'il avançoit. Pendant ſix jours entiers, les François ne ceſſerent leurs attaques, & cependant ils ne purent faire preſqu'aucun progrès. Douze groſſes pieces d'artillerie, amenées de Toulouſe, produiſirent peu d'effet, parce qu'on leur en oppoſoit d'autres auſſi fortes. Mauny ſortoit hardiment du château d'Aiguillon, & fourageoit, ſous les yeux même de l'ennemi, les campagnes d'alentour. Charles de Montmorenci, Maréchal de l'armée Françoiſe, l'attaqua un jour avec tant de ſupériorité, qu'il fut renverſé du choc & enveloppé de toutes parts; il étoit perdu ſi les Anglois n'euſſent volé à ſon ſecours. Montmorenci fut repouſſé & pourſuivi; à peine eut-il le tems de ſe mettre en ſûreté par une prompte retraite.

Le Duc de Normandie qui s'étoit vanté d'emporter le château, & de faire la garniſon priſonniere, dé-

chu de ſes eſpérances, dépêche le Connétable vers le Roi ſon pere, pour l'inſtruire de l'état des choſes. La réponſe du Monarque fut qu'on réduisît Aiguillon par famine, puiſqu'on ne pouvoit le faire autrement. Cependant le Roi d'Angleterre venoit en perſonne au ſecours de la place; mais les vents contraires l'ayant empéché de continuer ſa route, le célebre Comte d'Harcourt, Seigneur Normand, réfugié auprès de ce Prince, & ennemi de la France, encore plus dangereux que ne l'avoit été le Comte d'Artois, lui donna le fatal conſeil d'attaquer la Normandie, tandis que l'armée Françoiſe étoit en Guienne. En conſéquence Edouard prit terre dans le Cotentin; Philippe rappella auſſitôt ſon fils & ſes troupes. Le Duc avoit promis de prendre Aiguillon; il ne voulut lever le ſiége qu'après que les Seigneurs eurent décidé qu'il le pouvoit *ſans forfait*, puiſque le Roi l'ordonnoit expreſſément. Les François furent attaqués dans leur retraite: Mauny en

tua plusieurs & en fit plusieurs autres prisonniers. Ces derniers lui annoncent les succès d'Edouard, la victoire qu'il a remportée à Créci, & lui apprennent en même-tems que ce Prince vient de mettre le siége devant Calais.

A cette nouvelle Mauny est impatient d'aller joindre son Maître; il demande à l'un de ses prisonniers, Chevalier Normand, parent & favori du Duc de Normandie, combien il donneroit pour sa rançon? Trois mille écus, répond le prisonnier. « Hé bien, réplique Mauny, » soyez libre, mais à une condition: » c'est que vous irez trouver le » Roi ou votre Duc, & me pro- » curerez un sauf-conduit pour » traverser la France, moi ving- » tieme, jusqu'à Calais, en payant » par-tout ma dépense. Si vous me » l'obtenez, je vous quitte de votre » rançon; je vous aurai même une » obligation éternelle; car je ne » desire rien tant que de revoir le » Roi d'Angleterre, & je ne m'ar- » rêterai qu'une seule nuit dans tous

» les lieux où je ferai obligé de » coucher en route. Si vous ne » l'obtenez pas, engagez-vous à » revenir vous constituer mon pri» fonnier : » Le Chevalier y consent, part aussitôt, se rend auprès du Duc, obtient le sauf-conduit, le rapporte à Aiguillon, & reçoit gratuitement sa liberté.

Sans perdre un instant, Mauny se met en route avec ses compagnons. Par-tout il se nomme ; il présente sa lettre ; & on le laisse passer. Il gagne ainsi Orléans ; mais dans cette ville, on l'arrête ; on le conduit à Paris ; & on l'enferme au Châtelet. Le Duc de Normandie qui avoit donné le sauf-conduit, indigné de cette violence, dont il craignoit d'être lui même soupçonné, se hâte d'en porter ses plaintes au Roi, & lui demande l'élargissement du prisonnier. Philippe répond que loin d'élargir un homme qu'il regarde comme son ennemi mortel, il veut lui faire couper la tête. A ces mots, le Duc s'emporte jusqu'à menacer, non-seulement de

ne reprendre jamais les armes contre Édouard, mais de détourner ceux qui voudroient ſervir contre lui; il jure en ſortant qu'il ne reviendra de ſa vie à l'armée du Roi. Quelque blâmable que fût cette vivacité dans un fils & un ſujet, le motif en étoit noble, & le Roi méritoit peut-être encore plus que lui d'être blâmé.

Un Chevalier du Hainault ſollicita long-tems la délivrance du priſonnier. Elle fut enfin accordée. Philippe répara même ſon injuſtice envers Mauny. Il le rembourſa de tous ſes frais ; il voulut le voir, l'admit à ſa table, & lui fit encore *préſenter dons & joyaux* de la valeur de mille florins. Mauny ne les accepta qu'à condition que le Roi d'Angleterre lui permettroit de les garder, ſans quoi il déclara qu'il les renverroit. Ce procédé ne déplut point à Philippe ni au Duc de Normandie : ils convinrent que c'étoit agir en loyal Chevalier.

Edouard reçut Mauny dans ſon camp avec tous les témoignages de

considération dus à tant de mérite, & aux services signalés que ce grand guerrier ne cessoit de rendre à sa Couronne. Quand il fut question des présens du Roi de France : « Vous nous avez toujours servi » loyaument, lui dit-il, & vous le » ferez encore ainsi que nous l'espérons. Renvoyez au Roi Philippe » ses présens, nous avons assez, » dieu merci, pour vous & pour » nous, & nous sommes très-résolus » de vous faire du bien, selon les » services que vous nous avez rendus ». Mauny renvoya les présens par son cousin Messire de Mansac, s'excusant de son refus sur les ordres d'Edouard.

Toute l'Europe avoit les yeux fixés sur Calais. Cette ville étant la clef de la France, si Edouard réussissoit à s'en emparer, alors son ambition pouvoit triompher de tous les obstacles & ne plus connoître de bornes. Mauny, après avoir défendu Aiguillon pendant plus d'un an, & l'avoir enfin sauvé; après avoir pris tant de places, & remporté

tant de victoires, instruit d'ailleurs par une longue expérience & par ses observations sur l'art militaire, paroissoit l'homme le plus capable de diriger une entreprise de cette importance. Edouard crut ne pouvoir mieux faire que de lui confier la conduite du siége. Les Comtes de Warwich & de Stanfort furent nommés pour servir sous lui en qualité de Maréchaux.

Philippe de Valois, avec une armée d'environ deux cents mille hommes, vint pour secourir la place qui étoit serrée de près. Mais désespérant bientôt de pouvoir réussir, parce que le camp de l'ennemi se trouvoit défendu par des marais impraticables, il envoya offrir la bataille au Roi d'Angleterre, qui n'avoit garde de sacrifier un avantage certain aux risques d'une action dont le succès ne pouvoit être que très-douteux. Deux Légats médiateurs travaillerent en vain à ménager une suspension d'armes. Philippe eut le chagrin de se retirer, sans avoir pu rien faire

ni par la force ni par les négociations.

Le siége duroit depuis près d'un an. Les braves Caléſiens avoient réſiſté courageuſement aux armes d'Edouard; mais vaincus par la famine, ils ſe voyoient réduits à implorer la clémence du Monarque Anglois. Jean de Vienne, Chevalier Bourguignon, qui commandoit dans la place conſentit à ſubir la loi de la néceſſité. On offrit de ſe rendre. Edouard vouloit que ce fût à diſcrétion, & paroiſſoit altéré du ſang de ces généreux François, dont il auroit dû louer le zele & le courage. L'humanité de Mauny fut leur unique reſſource. *Monſeigneur*, dit-il au Roi, avec une ſage & noble franchiſe, *vous pourriez bien avoir tort: car vous nous donnez un très-mauvais exemple. Si vous faites mourir ces gens-là, & que vous nous envoyiez dans quelqu'une de vos places, nous ne pourrions y aller ſi volontiers, puiſqu'en pareil cas on nous traiteroit de même.* Pluſieurs autres Barons

encouragés par un si bel exemple, plaiderent la cause des Caléssens. *Je ne veux pas être seul contre tous*, répondit Edouard. Mais il ne céda qu'à condition que six des plus notables Bourgeois viendroient, la corde au cou, apporter les clefs de la ville, & subir la peine pour les autres.

Le dévouement héroïque d'Eustache de Saint-Pierre & de ses cinq compagnons, sera toujours cité comme un trait digne de l'ancienne Rome.

Malgré les sentimens d'admiration & de pitié qu'inspiroient les six victimes, leur mort étoit résolue. Mauny conjura inutilement Edouard de ne pas souiller sa gloire par cette cruauté. La Reine Philippe de Hainaut, un des ornemens de ce siecle d'héroïsme, & célebre par une victoire qu'elle avoit remportée en personne, sur le Roi d'Ecosse, pouvoit seule désarmer la vengeance de son époux. Déja le signal de l'exécution étoit donné; la généreuse Princesse, enceinte & prête

d'accoucher, se jette aux pieds du Roi, & lui dit dans le langage du tems : *Haa ! gentil Sire, depuis que je repassai la mer en grand péril, je ne vous ai rien requis. Or vous prie humblement un don, que pour le fils de sainte Marie, & pour l'amour de moi, vous veuillez avoir de ces six hommes merci.* Edouard la regarde, & après quelques momens de silence : « Madame, répondit-il, » j'aimerois mieux que vous fussiez » autre part qu'ici. Vous me priez » de façon que je ne puis vous re» fuser. Ainsi je vous les donne à » votre plaisir ».

Tel fut le dénouement d'une scene mémorable, sur la réalité de laquelle il est difficile d'avoir des doutes, quoique les Historiens Anglois n'en fassent point mention. Le Monarque vainqueur se livrant aux transports d'une colere injuste, y joue un rôle bien moins glorieux que les six Bourgeois qui dévouent leur vie pour le salut de leurs malheureux compatriotes.

Après avoir pris possession de

Calais, & en avoir donné les plus belles maisons à Mauny & à quelques autres Seigneurs, ce Prince repassa en Angleterre, méditant de nouvelles entreprises. Une treve entre les deux Couronnes sembloit devoir suspendre toute hostilité. Mais Geoffroi de Charni, Gouverneur de Saint-Omer, souffroit trop impatiemment de voir les ennemis de la France maîtres de Calais, pour ne pas saisir l'occasion de leur enlever une conquête si importante. La garde en étoit confiée à Aimeri de Pavie, avide d'argent, qui avoit l'ame assez basse pour trahir par intérêt un Roi qui l'honoroit de sa faveur. Charni le fait tenter par une offre de vingt mille écus. Le perfide Lombard accepte ses propositions. Il promet de livrer à ce prix la ville & le château de Calais.

Edouard promptement informé de la trahison, mande aussitôt le Gouverneur. « Tu sais, lui dit-il, » que je t'ai donné en garde ce que » j'aime le mieux au monde, après

» ma femme & mes enfans; tu l'as » vendu aux François, & tu mé» rites bien la mort ». Aimeri se voyant découvert, tombe aux pieds du Roi, lui demande grace, avoue le fait humblement; « mais, ajou» te-t-il, le marché peut se rom» pre encore : car je n'ai pas reçu » un denier ». Edouard, qui savoit profiter de tout, lui ordonne de continuer son marché, & de l'avertir du jour dont il feroit convenu pour livrer la place : à cette condition, il promet de lui pardonner.

Le moment de l'exécution arrivé, Edouard s'embarque à l'entrée de la nuit & en silence, avec une troupe d'élite; il arrive à Calais; il donne à Mauny la plus grande preuve d'estime que peut donner un Souverain accoutumé à la victoire. » Messire Gautier, lui dit-il, » je veux que vous soyez de cette » besogne le chef : car moi & mon » fils, nous combattrons sous vo» tre banniere ».

Charni ne se défioit de rien. Il

s'approche avec confiance de la place pour en prendre possession. Quelques Barons François étoient seuls dans le secret. Le Roi Philippe ignoroit probablement l'entreprise; selon Froissart, il ne l'eût jamais conseillée à cause de la treve. (Cette remarque de l'Historien fait honneur à la bonne foi du Prince.) Edouard se tient caché dans la tour, jusqu'à ce que le Gouverneur ait touché les vingt mille écus; sortant alors avec son fils & deux cents hommes, armés seulement d'épées & de haches, ils s'écrient tous ensemble, *Mauny*, *Mauny*, *à la recousse*.

Les Anglois accourent, fondent sur les François, & les forcent de s'éloigner. Eustache de Ribaumont, également brave & vigoureux, eut l'honneur d'abattre deux fois Edouard, qui combattoit toujours inconnu sous la banniere de Mauny; mais cet honneur tourna bientôt à la gloire même du Roi : Ribaumont fut contraint de se rendre prisonnier. Son vainqueur le com-

bla de careſſes, le remit bientôt en liberté, & ſe montra plus grand alors que quand il vouloit exterminer les Caléſiens.

On perd de vue Mauny pendant quelques années. La guerre fut ſuſpendue; mais un autre fléau non moins redoutable déſoloit l'Angleterre, & ſur-tout la ville de Londres. Une cruelle peſte emportoit chaque jour un grand nombre de Citoyens. Mauny craignit que ſi la contagion duroit encore quelque tems, les égliſes & les cimetieres ne puſſent ſuffire pour enterrer les morts; afin d'y ſuppléer il acheta du Supérieur des Freres de Saint Barthelemy de *Spittle*, un terrein ſitué hors de l'enceinte de la ville. Il le fit clore de murs, & conſacrer par l'Evêque de Londres. L'année ſuivante l'utilité de ce funebre établiſſement ne ſe fit que trop ſentir. On enterra dans le nouveau cimetiere plus de cinquante mille perſonnes.

Cependant la mort de Philippe de Valois, arrivée en 1350, ayant

fait passer sa Couronne à Jean son fils, Prince violent & téméraire; Edouard crut la circonstance favorable à l'exécution de ses desseins ambitieux. On reprit les armes de part & d'autre. Jean succomba & perdit sa liberté à la bataille de Poitiers; qu'il devoit infailliblement gagner, s'il se fût conduit avec plus de prudence. Le Dauphin Charles fut le jouet des plus terribles factions, avant de pouvoir déployer cette profonde sagesse, qui le rendit un des plus parfaits modeles qu'on puisse proposer aux Rois. Ce Prince gouvernoit en qualité de Régent; il avoit repris l'ascendant sur les factieux, & dirigeoit le timon de la France avec autant de sagesse que d'autorité, lorsque Edouard, irrité du refus que firent les Etats-Généraux de souscrire au traité honteux que le Monarque François son captif avoit eu la foiblesse de signer, vint attaquer de nouveau le Royaume avec une armée de près de cent mille hommes.

Le Dauphin étoit trop prudent

Pour hasarder une bataille, dont les suites auroient pu entraîner la ruine de l'Etat. Il avoit pourvu à la sûreté des places. Enfermé dans Paris il abandonna les campagnes au hasard des événemens. Le Roi d'Angleterre après avoir tenté inutilement le siége de Reims, inonda de ses troupes les environs de la Capitale. Ce fut en vain qu'il envoya défier l'ennemi; jamais il ne put l'attirer au combat. Alors Mauny lui demande la permission de faire du moins une course jusqu'aux barrieres de Paris. Edouard y consent; nomme les Seigneurs qui doivent l'accompagner, & confere même à plusieurs l'Ordre de Chevalerie.

Si le Régent n'eût pas mis un frein à l'impétuosité Françoise, toute la Noblesse alloit se précipiter hors de la ville, & peut-être auroit-on vu se renouveller de nouveaux désastres semblables à ceux qu'une aveugle témérité avoit déja fait naître tant de fois. Une escarmouche, très-vive, où il y eut beau-

coup de blessés de part & d'autre, ne servit qu'a faire éclater la bravoure des combattans. Le Roi d'Angleterre se retira le lendemain par Montlhéri. Le fameux traité de Bretigny, conclu en 1360, arrêta enfin le cours des hostilités. Mauny est nommé dans l'acte avec les principaux Seigneurs Anglois qui le signerent. Les Chroniques de France & de Saint Denis ont défiguré son nom; elles l'appellent *Mourry*, *Magni*, *Maigni*. Les noms ainsi dénaturés feroient de l'histoire un chaos, si la critique ne débrouilloit ce que l'ignorance a confondu.

Pendant la paix, Mauny trouva peu d'occasions d'accroître au dehors sa renommée; mais il eut l'avantage de jouir tranquillement à la Cour de son Prince de la plus haute considération, & de toutes les distinctions dues à son mérite supérieur. Il fut nommé, avec un petit nombre d'autres Seigneurs, pour accompagner dans Londres le Roi de Chypre, qui s'efforçoit d'armer les Princes de l'Europe contre

les Turcs. Il aſſiſta au Conſeil où Edouard prit la réſolution de ſoutenir Pierre le Cruel, Roi de Caſtille, que Henri de Tranſtamare, ſon frere naturel, avoit entrepris de détrôner, & qu'il détrôna en effet avec le ſecours du célebre du Gueſclin.

On ſait comment ſe raluma, ſous le regne de Charles V, l'incendie qui avoit ſi long-tems déſolé les deux Monarchies rivales. L'appel des Seigneurs de Guienne au Roi de France, la ſommation faite au Prince de Galles de ſe préſenter à la Cour des Pairs, ſon refus de comparoître, la confiſcation des Provinces qu'Edouard poſſédoit dans le Royaume, l'habileté du Monarque François à ſaiſir toutes les occaſions de recouvrer ces Provinces par la force des armes, fourniſſent une ample matiere à la plume des Hiſtoriens. Arrêtons-nous à ce qui tient à notre ſujet.

Une puiſſante flotte ſous les ordres de Philippe de Bourgogne,

frere du Roi, étoit sur le point de mettre à la voile pour aller porter la guerre en Angleterre, lorsqu'une armée Angloise, commandée par le Duc de Lancastre, fils d'Edouard, qui avoit Mauny sous ses ordres, pénétra en France par Calais, & ravagea les environs de Boulogne. A cette nouvelle Charles fait marcher son frere, non pour combattre, mais pour arrêter l'ennemi Ce Prince occupe les hauteurs de Tournehem; les Anglois se retranchent dans le voisinage, & les deux armées demeurent long-tems en présence dans l'inaction. Le Duc de Bourgogne très-supérieur en forces, impatient de livrer bataille honteux de paroître l'éviter, envoyoit couriers sur couriers pour solliciter la permission de donner carriere à son courage. Ne pouvant l'obtenir, tant le sage Roi étoit ferme dans le plan que sa prudence lui avoit tracé; il demanda instamment qu'il lui fût du moins permis de licencier les troupes & de se reti

rer. Charles y consentit, parce qu'on n'avoit plus rien à craindre des Anglois.

Le Duc donne ses ordres aux principaux Officiers. A minuit on plie les bagages ; on met le feu aux tentes & on part. Les feux qui brilloient d'espace en espace furent apperçus par les ennemis. Ils jugerent d'abord que les François leur préparoient une *aubade* pour le lendemain. Lancastre leur fit prendre les armes, & ils se mirent en bataille.

Après avoir inutilement attendu deux heures, & chacun raisonnant à sa maniere sur le parti qu'on devoit prendre, le Prince demanda à Mauny ce qu'il en pensoit. » Je » ne sais, répond le Chevalier, » mais si j'en étois cru, je ferois » marcher tous mes Gendarmes & » mes Archers en ordre de bataille, » & j'irois toujours petit à petit : car » le jour approche; ainsi on verra » bien devant soi ». Lancastre étoit du même avis. D'autres soutenoient

qu'il ne falloit rien hasarder. On envoya quelques Cavaliers à la découverte. Avant leur retour, Mauny dit encore au Duc: *Sire, ne me croyez jamais, si ces François ne s'enfuient. Montez & faites monter vos gens, & les poursuivez âprement, & vous aurez une belle journée.* Le Duc ne pouvoit se persuader que tant de braves guerriers se retirassent de la sorte: il soupçonnoit que les feux qu'on voyoit dans leur camp, étoient un piége pour l'attirer; enfin il voulut attendre les coureurs. Ceux-ci arrivent & rapportent qu'en effet l'ennemi a disparu. *Là eut Messire Gautier de Mauny grand honneur*, ajoute l'Historien. Le Duc de Bourgogne gagna tranquillement Saint-Omer; le Duc de Lancastre retourna de son côté à Calais.

Les suites de la guerre furent d'autant plus malheureuses pour Edouard, que ses troupes en ravageant diverses Provinces de France, ne firent qu'augmenter dans le

œur des François leur aversion
our lui. La prudence de Charles V,
a valeur de ses Généraux, & le zele
le ses sujets ne tarderent pas à ré-
parer les anciennes pertes. Froissart
ne parle plus de Mauny, que pour
annoncer sa mort en 1371. Ce grand
homme mourut à Londres, *dont
ous les Barons Anglois furent
moult courroucés, pour la loyauté
& bon conseil qu'on lui avoit tou-
jours vu & trouvé.* Le Roi d'An-
gleterre & ses enfans, les Seigneurs,
les Prélats, assisterent à ses funé-
railles dans un monastere de Char-
treux qu'il avoit fondé hors de la
ville, & où il fut inhumé. Il ne
laissa qu'une fille mariée au Comte
de Pembrock, qui hérita de tous
ses biens. Le sire de Mauny avoit
été honoré par Edouard du cor-
don de l'Ordre de la Jarretiere,
que ce Prince avoit créé en l'hon-
neur de la belle & vertueuse Com-
tesse de Salisbery.

On pourroit soupçonner Frois-
sart de prévention en faveur de

Mauny ſon bienfaiteur. Il parle dans ſes poéſiés manuſcrites des bienfaits qu'il en a reçus, ainſi que du Comte de Pembrock. Mais la candeur fait le caractere de cet Hiſtorien, & ſes liaiſons intimes avec ſon héros, ſemblent au contraire ajouter un nouveau poids à ſon récit.

NOTES HISTORIQUES

Sur les principaux Perſonnages cités dans le Poëme des Vœux du Héron.

(1) EDOUARD III. Perſonne n'ignore l'hiſtoire de ce vaillant Prince, qui mit la France à deux doigts de ſa perte. Cependant comme il eſt le Héros de ce Poëme, je ne puis me diſpenſer de rappeller ici ceux des principaux traits de ſa vie, qui ſont liés à l'évenement mémorable auquel le terrible Vœu du Héron donna lieu. Il étoit fils d'Edouard II, & d'Iſabelle de France, ſœur de Charles-le-Bel. Ce dernier Prince, ainſi que ſes deux freres, Louis-Hutin & Philippe-le-Long, étoit mort ſur le Trône ſans laiſſer d'enfans mâles pour lui ſuccéder.

Les douze Pairs & les Barons de France s'aſſemblerent à Paris pour décider à qui la Couronne ſeroit déférée. Après bien des débats il la placerent ſur la tête de Philippe-de-Valois, qui étant neveu de Philippe-le-Bel, ſe trouvoit être le plus proche héritier du Trône. Sa ſœur Iſabelle, Reine d'Angleterre, s'étoit déclarée ſa rivale; mais les prétentions de cette Princeſſe furent rejettées, d'après cette maxime fondamentale : *que le Royaume de*

Froissard, 1. vol. c. 4. *France est bien si noble, qu'il ne doit mie aller à femelle.*

Cependant il s'étoit trouvé dans l'assemblée, des Seigneurs, ou assez mauvais François, ou assez mauvais raisonneurs, pour soutenir que si la Loi Salique empêchoit Isabelle de monter sur le Trône, parce qu'elle étoit une femme, au moins cette Loi n'en excluoit pas le Roi d'Angleterre son fils puisqu'il étoit un homme. Ceux qui argumentoient ainsi ne vouloient pas faire attention qu'Isabelle ne pouvoit communiquer à personne des droits que, de leur propre aveu, elle n'avoit pas elle-même.

Quoi qu'il en soit, Edouard prit ou parut prendre son parti assez paisiblement. Il consentit même à rendre foi & hommage à Philippe-de-Valois, pour les domaines qu'il possédoit en France. Il est vrai qu'il refusa de mettre ses mains, selon l'usage, entre celles du Roi. Mais lorsqu'il fut de retour à Londres, il renvoya à Philippe-de-Valois un acte en bonne forme & muni de son sceau, par lequel il avouoit que l'hommage qu'il lui avoit rendu étoit un *hommage-lige*. C'étoit assurément reconnoître Philippe-de-Valois pour légitime possesseur de la Couronne de France. Il y a toute apparence qu'il n'avoit pas encore formé alors le dessein de lui disputer la Couronne; il vécut même assez pacifiquement avec le Monarque François jusqu'en 1338. Mais

Froissard, 1. vol. c. 25.

Robert d'Artois, qui ne respiroit que la vengeance contre sa Patrie, vint troubler cette bonne intelligence, au moins apparente ; il entreprit de persuader à Edouard qu'il avoit des droits réels sur la Couronne de France, & de l'engager à les faire valoir. Edouard qui sentoit toute la difficulté de l'entreprise, en délibéra, & souvent & pendant longtems, avec son Conseil. Robert d'Artois voyant que le Roi d'Angleterre ne pouvoit se décider, s'avisa, pour forcer son irrésolution, de l'attaquer par l'endroit le plus sensible à un Héros. Il taxa de lâcheté l'indifférence qu'Edouard montroit pour un trône qui lui appartenoit ; & il osa l'exposer à la censure publique, en le comparant, au milieu même de sa Cour, à cet oiseau méprisable qui a peur de son ombre. Le Roi ne put supporter l'idée d'un pareil reproche ; & ce stratagême qui, suivant nos idées, auroit dû l'indigner contre Robert, eut tout le succès que ce dernier s'en étoit promis. Edouard se livrant à l'emportement de sa passion pour la gloire, s'engagea par le vœu fatal, à porter le fer & le feu dans le sein de la France. Nous ne rappellerons pas ici les détails de cette guerre désastreuse, parce qu'ils appartiennent à l'Histoire ; & il nous suffira d'en avoir montré la cause, de remarquer qu'elle ne ne fut dans le fond que l'effet terrible de cet enthousiasme chevaleresque qui ne respiroit que le sang & le carnage, & de

cette frénésie guerriere que toutes les horreurs des Croisades n'avoient encore pu ralentir.

Guillaume, Comte de Hainault, ayant été un des Alliés d'Edouard le plus ardent à le seconder dans son entreprise contre la France, il nous est indispensable d'en faire mention ici. Quoiqu'il ne se trouve pas au nombre de ceux qui prononcerent le serment redoutable sur le Héron, il n'est pas douteux que s'il eût assisté à cette assemblée fameuse, il n'eût fait aussi le même vœu que les autres.

Guillaume Comte de Hainault, surnommé le Bon, étoit beau-pere d'Edouard III, à qui il avoit marié sa fille, nommée *Philippe*. Quelque ébranlé que fût déjà le Roi d'Angleterre par l'éloquence de Robert d'Artois, il ne voulut cependant pas entreprendre la guerre contre la France sans avoir auparavant consulté son beau-pere, & Jean de Hainault son oncle, l'un & l'autre aussi habiles politiques que guerriers intrépides. Guillaume étoit allié de Philippe-de-Valois; il avoit épousé, en 1305, la Princesse Jeanne, l'une des sœurs de ce Monarque; Guillaume se trouvoit dans une position assez embarassante. Obligé de se décider, il ne balança pas à sacrifier les intérêts d'un beau-frere à ceux d'un gendre; il approuva le dessein d'Edouard, & promit de le seconder de tout son pouvoir. Il fit même des démarches pour procurer au Roi d'Angleterre des

Alliés puiſſans parmi les Princes de l'Empire. Mais il ne vécut pas aſſez longtems pour voir l'effet de ſes négociations en faveur d'Edouard. Il mourut le 6 Juin 1337, honoré des Princes ſes voiſins & regreté de ſes Sujets. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Valenciennes, lieu de la ſépulture des Comtes de Hainault. Sa veuve Jeanne de Valois, ſe retira dans l'Abbaye de Fontenelles, où, ſans ſe lier par des vœux, elle vécut avec toute la régularité d'une Religieuſe.

Guillaume II, fils du précédent, ſe laiſſa conduire par les conſeils de Jean de Hainault ſon oncle, & ſe prêta de même aux deſſeins ambitieux du Roi d'Angleterre; mais il n'oſa ſe déclarer ouvertement pour Edouard qu'après que ce Prince eut été revêtu par l'Empereur, Louis de Baviere, du titre de Vicaire de l'Empire. Alors il ſe joignit au Monarque Anglois, qui commença ſes hoſtilités contre la France en 1338, par le ſiége de Cambray. L'Evêque de Lincoln, principal agent d'Edouard, ſomma, de Valenciennes où il s'étoit rendu, Guillaume d'Auſſonne, Evêque de Cambray, de livrer cette place à ſon maître. Cette ſinguliere ſommation ſe faiſoit d'un peu trop loin pour que Guillaume d'Auſſonne pût l'entendre & y répondre. On ne ſera pas fâché de trouver ici le cérémonial & les formalités avec leſquels elle ſe fit.

L'Evêque de Lincoln montant un

eſcalier à la ſuite d'Edouard, que le Comte de Hainault conduiſoit par la main vers une ſalle préparée pour le recevoir, s'arrêta ſur un des degrés, & élevant la voix, dit: *Guillaume d'Auſſonne, Evêque de Cambray, je vous admoneſte, comme Procureur de par le Roi d'Angleterre, Vicaire de l'Empereur de Rome, que veuilliez ouvrir la cité de Cambray, s'autrement le faites, vous vous forfaites & y entrerons par force.* Il ſomma de même le Comte de Hainault de ſe joindre avec toutes ſes troupes au Vicaire de l'Empire, pour aller faire le ſiége de Cambray. Guillaume le ſuivit de près avec Jean de Hainault ſon oncle, & ſe logea avec ſon armée non loin du Roi. On livra de rudes attaques à la ville, qui fit la plus belle défenſe; Edouard déſeſpérant de l'emporter, leva le ſiége, & réſolut de pénétrer en France. Ce n'étoit que par une feinte complaiſance pour Louis de Baviere qu'il avoit aſſiégé Cambray, & afin de perſuader aux Flamands & aux Allemands, peut-être à Philippe lui-même, qu'il n'agiſſoit qu'au nom de l'Empire.

Cependant le Comte de Hainault qui avoit intérêt de ménager Philippe-de-Valois, refuſa de ſuivre Edouard ſur les terres de France; il avoit même défendu ſéverement à ſes troupes durant le ſiége de Cambray d'y faire aucune excurſion, voulant prouver au Roi de France par cette conduite, que s'il avoit pris les armes en faveur du Monarque Anglois, ce

Froiſſard, chap. 39.

n'étoit qu'en qualité de vassal de l'Empire. Il fit plus, il se sépara d'Edouard & se rendit à la tête de cinq cents lances auprès de Philippe de Valois, qui étoit campé à Vironfosse, à deux lieues de l'armée Angloise. La bataille n'eut pas lieu; mais Guillaume qui la croyoit inévitable, créa ce jour-là plusieurs Chevaliers, qui furent depuis appellés *Chevaliers du lievre*, par une espece de dérision, ou peut-être pour rappeller l'époque de leur réception. Quoi qu'il en soit du motif de cette dénomination, voici le fait qui y donna lieu.

Un lievre ayant passé par hasard devant les premiers rangs de l'armée Françoise, excita de grands cris, qui furent pris par les rangs suivants pour des cris de guerre. Tout le monde s'arma en conséquence, & ce fut ce moment que le Comte de Hainault choisit pour faire ses Chevaliers. Il ne fut pas le seul qui créa des Chevaliers en cette occasion; plusieurs autres Seigneurs imiterent son exemple. C'étoit un usage de conférer la dignité de Chevalier sur le champ de bataille, & à l'instant qu'on alloit charger l'ennemi. On juge assez quel courage cet honneur devoit inspirer à ceux qui l'obtenoient, & avec quelle ardeur ils soutenoient la gloire d'un si beau titre.

Guillaume voyant que les deux Rois se retiroient sans combattre, regagna Valenciennes, d'où il envoya bientôt après défier le Roi de France, à cause de quel-

ques excursions que des troupes Françoises avoient faites dans le Hainault. Philippe aussi surpris qu'indigné de la hardiesse du Comte, dit : *que c'étoit un fou outrageux, & qu'il marchandoit bien de faire ardoir* (brûler) *son pays*. Ces paroles, qui furent rendues à Guillaume, ne l'empêcherent pas de tomber sur la Thiérache, & d'y faire tout le dégât qu'il put. Il prit d'assaut la ville d'Aubenton, la pilla & y mit le feu; il fit essuyer le même traitement à plus de quarante villages ou hameaux. Ces représailles attirerent un nouvel orage sur le Hainault. Philippe y envoya, en 1340, Jean, Duc de Normandie, son fils, avec ordre de saccager sans pitié tout le pays. Les François assiégeoient Thin-l'Evêque. Guillaume accourut au secours de cette place avec une armée grossie de tout ce qu'il put rassembler de troupes en Flandre & en Allemagne. Elle étoit assez forte pour obliger celle de France à se retirer, si Philippe-de-Valois n'eût accouru en personne pour la renforcer.

* Froissard, chap. 45.

On vit dans cette occasion un exemple singulier des détours & des artifices auxquels on avoit recours alors pour éluder ses engagemens, & pour concilier avec sa religion le violement des traités les plus solemnels. Le Roi de France ne pouvant par ses conventions avec l'Empereur, entrer à titre de Général sur les terres de l'Empire, se rendit dans l'armée de son fils,

comme ſimple *Soudoyer*, & ne fit pas difficulté d'y ſervir, pour ainſi dire, ſous ſes ordres. Le Duc de Normandie étoit cenſé faire le ſiége en ſon propre nom. Qu'on juge quel fonds on pouvoit faire ſur les traités du quatorzieme ſiecle! Le moindre prétexte, l'interprétation la plus forcée, ſuffiſoit pour autoriſer les Souverains & leurs Vaſſaux à les enfreindre. Froiſſard, chap. 50.

Au reſte Philippe n'étoit pas le ſeul à qui on pût reprocher de pareilles ſupercheries; Edouard s'étoit fait revêtir, comme on l'a déjà dit, du vain titre de Vicaire de l'Empire, afin de pouvoir, à la faveur de ce titre, déclarer à la France une guerre dans laquelle on ſuppoſoit que les intérêts de l'Empereur entroient pour quelque choſe.

Les Flamands révoltés contre leur Comte, par la ſéduction de Jacquemart Artevelle, s'étoient engagés avant leur défection à payer une ſomme conſidérable au Saint-Siége, dans le cas où ils manqueroient à la fidélité qu'ils avoient jurée au Roi de France; que font-ils? Pour ſe diſpenſer de leur ſerment & de leur obligation envers le Pape, ils déclarent Edouard Roi de France, prennent les armes pour lui, & croient leur conſcience en ſûreté. Ainſi dans tous les tems les hommes ont eu l'art de trahir leurs devoirs en feignant de les reſpecter, & l'intérêt a toujours trouvé le moyen d'étouffer les ſcrupules.

L'armée Françoise & celle de Guillaume, campées sous les murs de Thin-l'Evêque n'étoient séparées que par l'Escaut. Le Comte brûlant du desir de se venger du Duc de Normandie, lui envoya demander une suspension d'armes de trois jours seulement, pendant lesquels il offroit de faire construire un pont sur la riviere pour faciliter aux deux armées le moyen de se joindre & d'en venir aux mains. Si la bataille avoit eu lieu, on auroit vu un Roi de France combattre en simple Chevalier, sous l'étendard de son fils. Ce fut peut-être par égard pour le Roi son pere, que Jean refusa le défi de Guillaume. Cette foule de Seigneurs qui composoient les deux armées, ne respiroit sans doute que le combat. Un événement fatal à la France obligea le Duc de Normandie de lever le siége de Thin-l'Evêque. Ce fut la prise de l'Ecluse par les Anglois, la veille de la Saint Jean 1340, & la défaite totale de la flotte qui défendoit cette place. Edouard après cette victoire alla mettre le siége devant Tournai, ville de la domination Françoise ; Guillaume II. s'y rendit avec son armée. Cependant la Comtesse de Hainault sa mere négocioit une treve entre les deux Rois. Une pareille médiatrice ne pouvoit manquer de réussir dans un siecle où l'on ne savoit rien refuser aux Dames.

z) *Ses pensées n'étoient que des pensées* *nour.* C'étoit l'amour dont Edouard oit pour la Comtesse de Salisbery, l'avoit jetté dans cette profonde rêe où il parut plongé tant que dura ète qu'il donnoit à sa Cour. Cette Da-, dit Froissard, étoit non-seulement lus belle, mais encore la plus sage du raume d'Angleterre. On peut la mettre i au nombre des Héroïnes de ce siecle. idis que son mari faisoit la guerre en idre, elle signaloit son courage en ndant vaillamment le château de Saery, dont David, Roi d'Ecosse, faile siége. Elle l'obligea, par la vigoure résistance qu'elle opposa aux efforts ce Prince, à renoncer à son entree. Edouard voulant profiter de la re qu'il avoit conclue avec Philippe-deois pendant le siége de Tournai, pour oler en Ecosse, étoit repassé en Anerre avec toute son armée. Il arriva ant le château de Salisbery, le jour me que les Ecossois en leverent le e. Il voulut voir l'illustre Héroïne qui it si bien défendu cette place. Il nd dix ou douze Chevaliers avec, se présente aux portes du château, lui sont aussitôt ouvertes. La Come vint au-devant de lui dans sa plus ne parure. Tous ceux qui accompaient le Roi furent frappés de l'éclat sa beauté, de l'air de dignité & de olesse qui se faisoit remarquer dans

toute sa personne; ses manieres affables & engageantes lui gagnerent tous les cœurs; il n'étoit personne qui ne lui fît secrétement hommage du sien. Edouard qui ne l'avoit point vue depuis le moment où il la maria au Comte de Montaigu, & qui dès-lors sentit du penchant pour elle, fut si transporté à la vue de l'aimable Comtesse, qu'il ne put s'empêcher de lui déclarer sa passion. Il faut voir dans Froissard toutes les particularités de cette déclaration. La Comtesse y répondit avec autant de politesse que d'adresse. *Haa*, dit-elle à Edouard, *cher Sire ne me veuilliez mie mocquer, ne tenter, je ne pourrois cuider que ce fût à certes, ce que vous dites, ne que si noble & gentil Prince, comme vous estes, eût pensé à déshonorer moi & mon mari, qui est si vaillant Chevalier & qui tant vous a servi, & encore gist pour vous en prison* (*a*). La vertu de la Comtesse ne fit qu'accroître l'amour d'Edouard; mais retenu par la crainte d'offenser un Seigneur qui se dévouoit pour lui, il n'osa la presser davantage. Il la quitta & se mit à poursuivre les Ecossois. A son retour à Londres, comme la treve avec la France duroit encore, il fit publier une joûte ou tournois, auquel il invita tous les Seigneurs, & toutes les

Froissard, vol. c. 78.

(*a*) Le Comte de Salisbery étoit en effet alors prisonnier en France avec le Comte de Suffolk, comme on le verra à la note de ce dernier.

nobles Dames & Demoiselles d'Angleterre ; son intention étoit d'y attirer la Comtesse de Salisbery, dont il étoit plus amoureux que jamais. Le Comte son mari, qui venoit tout récemment d'être échangé contre d'autres prisonniers François, fut aussi invité à cette fête. Edouard lui recommanda sur-tout d'y amener sa femme. Le Comte qui ignoroit le motif secret de son maître, amena donc à la Cour, sans avoir le plus léger soupçon, la belle Comtesse son épouse ; cette Dame qui étoit fort éloignée de vouloir nourrir la passion du Roi, se rendit à la joûte dans la parure la plus simple & la plus modeste. Mais elle n'en fut pas moins pour Edouard la Reine du Tournoi. Cette fête dura quinze jours, & fut une des plus brillantes & des plus magnifiques qu'on eût vues depuis longtems ; chaque jour fut marqué par des danses ou des joûtes. Dans un des derniers combats à la barriere, Jean, fils aîné du Vicomte de Beaumont, périt malheureusement ; il étoit rare de voir ces spectacles se terminer sans que quelque Seigneur n'y perdît la vie. Mais ces tragiques évènemens n'altéroient en rien la joie & les plaisirs qui régnoient dans ces fêtes. La mort qu'y recevoit un Chevalier, étoit aussi glorieuse pour lui que s'il l'eût reçue dans un combat contre l'ennemi. C'étoit des fleurs & non des larmes qu'on répandoit sur son cercueil. Les principaux Seigneurs qui assisterent à

ce Tournoi, furent, outre le Roi d'Angleterre, Guillaume II, Comte de Hainault, Jean de Hainault son oncle, Robert d'Artois, les Comtes d'Erby, de Salisbery, de Glocestre, de Varwick, de Cornouailles, de Suffolk, & un grand nombre d'autres. La bravoure & la galanterie animoient cette assemblée auguste. Quoiqu'Edouard ne l'eut convoquée d'abord que pour y attirer la Comtesse de Salisbery, afin de la voir & de l'entretenir de sa flamme, il ne laissa pas que d'en profiter pour former avec ces Seigneurs de nouveaux projets contre la France. La Comtesse de Montfort qui s'étoit rendue aussi au célebre Tournoi de Londres, sut profiter de la circonstance pour engager le Roi & toute sa noblesse à embrasser sa querelle contre Charles de Blois, qui lui disputoit la Bretagne. Elle n'eut pas de peine à obtenir l'effet de ses demandes. Ce fut par cette Province qu'Edouard résolut de pénétrer dans le Royaume en personne; ce qu'il exécuta en 1343, confondant en quelque sorte ses intérêts avec ceux de l'Héroïne Bretonne, & saisissant tous les prétextes de nuire à un rival qu'il désespéroit de vaincre. On ne peut lire sans horreur les dégâts qu'il fit en Bretagne, soit pour défendre la Comtesse de Montfort, soit pour satisfaire son animosité contre des Peuples qu'il regardoit comme autant de rebelles, parce qu'ils refusoient de le reconnoître pour

[Margin: Froissard, Vol. c. 91.]

Roi de France. Mais au milieu de tous ses exploits guerriers, l'image de la belle Comtesse de Salisbery lui revenoit toujours à l'esprit. On peut voir dans la plupart de nos Historiens les suites de la passion qu'il conçut pour cette femme vertueuse; on se contentera de rappeller ici que ce fut pour elle qu'il institua cet Ordre de Chevalerie si connu sous le nom d'*Ordre de la Jarretiere*. Institution dont la devise prouve tout à la fois & le respect de l'Amant, & la vertu de l'Amante.

(3) *Robert d'Artois*. Il n'est personne assez peu instruit de notre Histoire pour ignorer la défection de ce Seigneur, l'un des plus hauts Barons de France, comme dit Froissard, & *le mieux enlignagé*, puisqu'il étoit du Sang Royal; il descendoit de Robert, l'un des fils de Saint Louis. Il avoit épousé la sœur de Philippe-de-Valois, & il ne contribua pas peu à faire poser sur la tête de ce Prince la Couronne de France, que les Pairs & les Grands du Royaume avoient tenue, pour ainsi dire, suspendue entre lui & Edouard, dans un moment où ils paroissoient encore incertains auquel des deux elle devoit appartenir. Philippe, reconnu Roi de France, traita Robert non-seulement comme un beau-frere, mais comme un bienfaiteur auquel il étoit redevable du Trône. Robert jouit pendant trois ans de toute la

Froissard, liv. 1, c. 26.

faveur du Prince; il en partageoit même en quelque sorte l'autorité, puisque, comme ajoute l'Auteur que nous avons déjà cité, *en France étoit tout par lui fait, & sans lui n'étoit rien fait.* Mais son excessive ambition le précipita bientôt dans un abyme de malheurs, en le rendant rebelle à son Souverain, & traître à sa Patrie.

Robert sous les regnes précédens avoit revendiqué le Comté d'Artois sur la Comtesse Mahaud sa tante. Cette contestation avoit été déjà jugée deux fois à son désavantage dans la Cour des Pairs. Se voyant si fort en crédit sous le nouveau Roi, il crut l'occasion favorable pour recommencer le procès. Il ne douta point que Philippe-de-Valois n'appuyât ses prétentions de toute sa puissance; il fut trompé. Philippe ne jugea pas à propos d'interrompre le cours de la justice; les Pairs examinerent de nouveau l'affaire avec la plus sérieuse attention. Robert voyant que la faveur ne faisoit rien pour lui, crut qu'il falloit entraîner les suffrages par le nombre & le poids des titres. Il en produisit de faux. L'imposture fut découverte, & en conséquence les Pairs le condamnerent au bannissement, comme faussaire.

Robert furieux, s'emporta indiscretement contre le Roi; il s'oublia jusqu'à lui faire des reproches & même des menaces. Le Roi fut indigné, & l'auroit fait mourir, dit Froissard, s'il l'eût eu en sa puissance.

Mais ce Seigneur se sauva, laissant sa femme & ses deux fils, Jean & Charles, exposés à tout le ressentiment de Philippe. Ce Prince en effet les fit mettre en prison, où ils demeurerent tant qu'il vécut. Punition trop rigoureuse pour une faute qui ne leur étoit pas personnelle. *Le Roi*, continue notre Auteur, *en fut moult blâmé en derriere.*

Robert fugitif de France, après avoir erré pendant quelques mois en Flandre & dans le Hainault, passa à Londres, déguisé en Marchand. Il s'y plaignit avec cette éloquence qui lui étoit naturelle, des mauvais traitemens qu'il essuyoit de la part du Monarque François.

Il n'eut pas de peine à se concilier tous les esprits. Le Roi d'Angleterre, qui sentit combien les talens & la valeur de Robert pourroient lui être utiles un jour, s'empressa de l'admettre à son Conseil; & pour se l'attacher encore davantage, il lui donna le Comté de Richemont. Il l'emmena avec lui au siége de Barvick, & ce fut durant ce siége, que Robert, toujours animé du plus violent desir de se venger, s'efforça de prouver à Edouard la légitimité de ses droits sur la Couronne de France; il oublioit alors avec quel zele & quel avantage il avoit soutenu autrefois le contraire dans l'assemblée des Barons François. Quoiqu'il en soit, il réussit à persuader au Monarque Anglois d'interrompre ses conquêtes, pour tourner ses armes contre la

France. On peut donc regarder, à juste titre, Robert d'Artois comme le premier moteur de cette guerre sanglante, qui s'alluma entre Philippe-de-Valois & Edouard : guerre à jamais mémorable, où les François donnerent les preuves les plus éclatantes de leur amour pour leur Roi, & de leur zele à défendre une loi qui, depuis cette époque sur-tout, a toujours été regardée comme Loi fondamentale de notre Monarchie. Le Comte d'Artois qui avoit été l'instigateur de cette guerre, en fut aussi un des Acteurs les plus redoutables. Il accompagna le Roi d'Angleterre dans toutes ses expéditions en France, & y signala son courage ; mais il périt, comme on l'a vu dans la vie de Mauny, avant d'avoir pu assouvir toute sa haine contre Philippe. Il mourut à Londres en 1343, des blessures qu'il avoit reçues à la défense de la ville de Vannes, que les Bretons du parti de Charles-de-Blois reprirent cette année-là sur les Anglois. Edouard lui fit faire les plus magnifiques obseques : son corps fut inhumé dans l'Eglise de Saint Paul. Robert joignoit la valeur à la courtoisie. Mais jamais ame ne fut plus vindicative que la sienne. Il sacrifia tout à son ressentiment, sa Famille, son Roi, sa Patrie. Quelqu'injuste que fût sa vengeance, son nom, son sang, les services qu'il avoit rendus à Philippe, sembloient la légitimer à ses yeux ; il se persuadoit qu'un Prince dont il ... épousé la sœur, & qui lui

devoit sa Couronne, n'étoit plus en droit de lui rien refuser; & s'il passoit pour un traître dans l'esprit de son Roi, ce dernier lui paroissoit sans doute un ingrat; mais rien ne peut excuser sa fureur, & c'est à regret que la France met au nombre de ses ennemis les plus mortels, cet illustre rejetton du Sang de ses Rois. Heureuse encore s'il étoit le seul de ses Princes dont elle ait eu à déplorer la valeur.

(4) *Sans que Philippe le voie sur ses terres.* Philippe VI, dit de Valois, étant parvenu au Trône selon l'esprit de la Loi salique, interprétée par les douze Pairs de France & les Barons du Royaume, qui s'étoient assemblés à Paris après la mort de Charles-le-Bel, signala les commencemens de son regne par une victoire complette, qu'il remporta la même année de son couronnement, en 1328, sur les Flamands révoltés contre leur Comte. Il avoit trop d'obligation aux Grands Vassaux de la Couronne, parmi lesquels Louis, Comte de Flandre, tenoit un rang distingué, pour négliger les occasions de leur marquer sa reconnoissance en les défendant contre leurs Sujets rebelles. Après cet acte éclatant de justice & de protection envers les soutiens de son Trône, il songea à se faire rendre les hommages accoutumés par tous ceux qui lui en devoient à cause de leurs fiefs mouvants de sa Couronne. Le Roi d'Angleterre fut obligé comme les autres Grands

Froissard, vol. 1, c. 22.

Vassaux de la Couronne, de remplir ce devoir.

Chap. 28. Philippe jaloux d'établir le bon ordre dans tout son Royaume, en faisoit la visite. *Il se partit de Paris*, dit Froissard, *en grand arroy, & le Roi de Bahaigne* (de Bohême) *& le Roi de Navarre en sa compaignie, & foison de Ducs, Comtes & Seigneurs* (*car il tenoit grand estat & noble, & faisoit grans livrées & grans dépens*) *& alla visiter son Royaume parmi Bourgogne.* Il se rendit delà à Avignon, où le Pape Jean XXII tenoit sa Cour.

La fureur des Croisades n'étoit point encore éteinte. Jean se voyant entourré de ces trois Monarques, auxquels s'étoit joint aussi le Roi d'Arragon, crut l'occasion favorable pour rallumer leur zele en faveur des Chrétiens persécutés en Asie. Il leur peignit les maux de toute espece que les Fideles souffroient en Palestine pour la Religion. Son éloquence aussi animée que touchante, fit la plus forte impression sur les Princes, & les remplit d'indignation contre les Sarrasins. Philippe-de-Valois demande la croix le premier au Souverain Pontife. Les Rois de Bohême, de Navarre & d'Arragon, en font autant. Leur exemple est imité de tous les Princes & Seigneurs qui les avoient suivis à Avignon; bientôt une nouvelle Croisade est prêchée dans tous les Royaumes Catholiques, excepté en Angleterre, où il s'en préparoit une autre bien différente contre la France;

tar dans le même tems que Philippe prenoit la croix à Avignon avec ses plus fideles Vassaux, Edouard & les siens se liguoient contre lui à Londres par les vœux fanatiques du Héron.

Le Roi de France prit congé du Pape, & continua la visite de ses villes & châteaux, *dont il avoit sans nombre*, dit Froissard, *faisant petites journées & grandes dépenses*. Il prit sa route par Montpellier, traversa l'Auvergne, le Berri, la Beausse, le Gastinois, & se rendit à Paris. *Le Royaume de France*, continue le même Ecrivain, *étoit à donc gras, dru, & plain, & les gens riches & puissans de grand avoir*. Quelle douce satisfaction pour les Rois de parcourir leurs Etats, quand ils sont assurés de n'y trouver que des Sujets heureux!

Philippe ne fut pas longtemps sans être instruit de la terrible conspiration tramée contre lui. La guerre qu'il songeoit à porter en Asie n'eut pas lieu; mais les grands préparatifs qu'il avoit déjà faits, à ce dessein, ne lui furent pas inutiles; ils servirent à défendre son propre Royaume. Ainsi Philippe ne fut pas pris au dépourvu, & quelque funeste qu'ait été la querelle que lui suscita le Roi d'Angleterre, la France doit peut-être s'en applaudir, puisqu'elle lui épargna les malheurs d'une Croisade.

Les deux Rois rivaux se joignirent à *Vironfosse*, chacun à la tête de son armée.

Tout ce que les deux Nations ennemies avoient pu rassembler de plus braves combattans & de plus nobles Chevaliers, se trouvoit réuni dans les deux camps. Tout sembloit annoncer la bataille la plus terrible & la plus sanglante qui se fût peut-être jamais donnée. On peut voir dans Froissard de quels hommes les deux armées étoient composées. Il y avoit dans celle de France quatre Rois, six Ducs, vingt-six Comtes, & plus de quatre mille Chevaliers ; elle étoit divisée en trois corps de quinze mille hommes d'armes & de vingt mille hommes de pied chacun. Celle d'Edouard n'étoit pas moins nombreuse. Mais ces deux formidables armées se séparerent sans en venir aux mains, soit que les deux Rois eussent horreur du sang qu'ils alloient répandre, soit qu'ils se craignissent également ; peut-être aussi que la superstition qui avoit alors tant d'empire sur les esprits, empêcha les François de livrer bataille aux Anglois. Il eût fallu la donner un vendredi, jour qu'ils regardoient comme malheureux pour leurs armes. De plus Robert, Roi de Sicile, qui passoit pour un grand astrologue, avoit fait courir dans l'armée Françoise des lettres par lesquelles il prédisoit à Philippe une déroute certaine toutes les fois qu'il attaqueroit les Anglois, lorsqu'ils seroient commandés par Edouard en personne. Le Roi de France n'écoutant que son courage & son ressen-

Chap. 42.

timent, eût paſſé ſur ces conſidérations toujours mépriſables pour l'homme qui penſe, mais auſſi toujours trop puiſſantes ſur la multitude, ſi ſon Conſeil ne lui eût repréſenté vivement les ſuites funeſtes que pouvoit entraîner après elle la perte de la bataille. En effet il riſquoit ſa Couronne, & Edouard n'expoſoit point la ſienne. Ce dernier pouvoit être battu ſans perdre un pouce de ſes poſſeſſions au-delà de la mer. Il n'auroit pas ſans doute refuſé le combat, ſi on le lui avoit préſenté, mais il n'oſa l'engager le premier, & Philippe cédant aux avis de la prudence, jugea à propos de ne pas tenter la fortune. Il congédia ſon armée le lendemain, & le Roi d'Angleterre rentra avec la ſienne dans le Brabant; ce qui fit dire aux Seigneurs François, *qu'il conviendroit à Edouard faire moult de telles chevauchées avant qu'il eût conquis le Royaume de France.* Ce ne fut pas en effet ſous le regne de Philippe-de-Valois que la France courut les plus grands riſques, malgré les fréquentes incurſions des Anglois dans nos Provinces, & malgré la malheureuſe bataille de Crécy. J'ai rappellé dans la vie de Mauny avec quel héroïſme les Caléſiens défendirent leur ville. Cet exemple ſeul auroit dû apprendre à Edouard, qu'un Roi qui avoit de pareils Sujets étoit preſque invincible, & qu'on ne ſoumet jamais à un nouveau joug des peuples dont les cœurs ne ſont point aigris par le méconten-

ment, ou flétris par la misere; or nous avons vu que du tems de Philippe VI l'aisance régnoit dans tout le Royaume.

(5) *Salisbery.* (le Comte de) Il avoit accompagné Edouard III à Amiens en 1328, lorsque ce Prince s'y rendit pour faire à Philippe-de-Valois hommage des terres & comtés qu'il possédoit en France. Il ne fut pas un des moins ardents à remplir son vœu pour la cause du Roi d'Angleterre.

Le Comte de Salisbery portoit d'abord le nom de Guillaume de Montaigu. Ce fut à cause de ses hauts faits d'armes dans la guerre d'Ecosse, qu'Edouard le gratifia du Comté de Salisbery, dont il prit le nom. Il le maria aussi à Catherine, fille de Milord Granfton, originaire de Bourgogne, l'une des plus belles femmes de son siecle, & dont le Roi d'Angleterre devint amoureux peu de tems après, comme on l'a déjà remarqué.

Ce Seigneur fut fait prisonnier en 1339, avec le Comte de Suffolk dans une entreprise que Jacquemart d'Artevelle tenta contre les Habitans de Lille, qui tenoient pour le Roi de France. Ces deux illustres Guerriers furent envoyés à Philippe par la garnison de Lille, qui s'étoit saisie d'eux. On les enferma au Châtelet de Paris, où ils demeurerent jusqu'en 1341, que le Roi échangea le Comte de Salisbery contre le Comte de Moray, qui avoit été pris par les

Froiss. lib. ch. 47 & 5.

les Anglois en Ecosse. Froissard ne dit point ce que devint le Comte de Suffolk.

(6) *Dont Godemar du Fay étoit depuis longtems le gardien.*

Godemar du Fay, Ecuyer du Tournesis, selon Froissard, & Gentilhomme de Bourgogne, selon le P. Daniel, étoit un Officier distingué, en qui Philippe de Valois avoit la plus grande confiance. Il s'en montra toujours digne jusqu'au moment de l'affaire de la *Blanche-Taque*, dont je parlerai plus bas. Lorsque les deux armées campées à *Vironfosse* se furent retirées; le Roi de France, qui prévoyoit les tentatives que les Alliés ne manqueroient pas de faire sur celles des villes de Flandre qui étoient de sa domination, envoya Godemar à Tournay, non-seulement pour garder cette Place, mais pour défendre aussi Lille & Douay, & en même-tems il le déclara souverain Capitaine & Régent de tout le pays des environs. Du Fay remplit avec gloire cette commission honorable, qui ne pouvoit être que la récompense d'une fidélité à toute épreuve, d'une intelligence & d'une bravoure reconnues. Jamais Edouard ne put entamer le pays qui fut confié à du Fay. Ce dernier fit même des courses dans le Hainault, où il alla prêter main forte aux troupes que Philippe y avoit envoyées pour châtier Jean de Beaumont. Après ces expéditions, il tomba plusieurs fois sur les Flamands,

& leur causa des dommages considérables; par les fréquents partis qu'il détachoit contre eux. Lorsque le Roi d'Angleterre forma le dessein d'assiéger Tournay, du Fay s'y enferma, le pourvut d'armes, de soldats & de vivres, & par sa longue & vigoureuse résistance, il donna le tems à Philippe de Valois de venir le secourir. Ce fut pendant le siege de cette place, que se conclut la Treve d'Arras, & du Fay eut l'honneur d'avoir sauvé Tournay. Après des preuves si éclatantes de zele & de courage, le Roi crut ne pouvoir agir plus sagement que de lui confier le passage important de la *Blanche-Taque;* c'étoit le seul endroit où l'armée d'Edouard pouvoit hasarder de traverser la Somme. En choisissant tout autre passage elle se feroit exposée au danger presque évident de se faire tailler en pieces. Du Fay arriva à ce gué assez-tôt, & avec beaucoup plus de monde qu'il n'en falloit pour le garder; il avoit avec lui plus de douze mille hommes bien disposés à faire leur devoir. Il les rangea en ordre de bataille sur le bord de la riviere; mais soit que sa bravoure l'abandonnât en cette occasion, soit qu'il eût pris des engagemens secrets avec l'ennemi, il ne se comporta pas comme on avoit lieu de l'attendre du Conservateur de Tournay. Après une assez foible résistance, il lâcha honteusement le pied, & à son exemple tous ses gens prirent la fuite. La perte de

ce poste fut de la plus funeste conséquence pour les François. Edouard se retrancha de l'autre côté de la Somme, y attendit Philippe & le défit complettement. Alors se vérifia malheureusement la prédiction du Roi de Sicile, qui avoit annoncé au Roi de France, qu'il seroit battu s'il attaquoit Edouard en personne. Philippe fut tellement irrité contre Godemar du Fay, qu'il avoit résolu de le faire pendre comme un traître. Mais Jean de Hainault appaisa la colere de ce Prince, en lui représentant que toute la fleur de la Noblesse Françoise même n'eût pas arrêté Edouard. *Froissard, premier vol. chap. 43, 45, 47, 52 & 127.*

(7) *Robert appelle ensuite le Comte d'Erby.* La Guyenne & la Gascogne furent les deux principaux théâtres où le Comte d'Erby signala sa valeur, comme on l'a vu dans la Vie de Mauny. Il étoit neveu du Comte de Lancastre *au tort-col*, & cousin du Roi d'Angleterre. Ce Monarque donna en 1343 un Tournoi à Vindsor, pour célébrer la Fête de Saint Georges. Quelques Seigneurs Gascons du parti des Anglois s'y rendirent, pour prier ce Prince d'envoyer de nouveaux renforts capables de garantir de l'attaque des François les Places de leur Province, qui appartenoient à la Couronne d'Angleterre, & qui étoient situées sur les frontieres de la Guyenne. Le Comte d'Erby fut chargé par Edouard

d'y mener une armée, ce qui fut exécuté avec la plus grande célérité. Le Comte débarqué en Guyenne ne ſe contenta pas de s'y tenir ſur la défenſive, il pénétra dans la Gaſcogne, & le nombre des Places qu'il y ſoumit, malgré tous les efforts du Comte de l'Iſle, pour s'oppoſer à la rapidité de ſes conquêtes, eſt incroyable. Mais le Général Anglois ne les garda pas longtems. Philippe de Valois y envoya, en 1345, le Duc de Normandie ſon fils, qui les reprit preſque toutes, à l'exception d'Aiguillon, dont il fut obligé de lever le ſiege pour voler au ſecours de la Normandie, où Edouard avoit fait une deſcente avec une nombreuſe armée. Le deſſein de ce Prince avoit d'abord été de la conduire en Gaſcogne, pour empêcher la priſe de la forte place d'Aiguillon, que les François preſſoient vivement; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder, & pour faire diverſion, il ſe jeta ſur la Normandie, par le conſeil du perfide Geoffroy d'Harcourt, conſeil qui ne fut que trop utile au Roi d'Angleterre.

C'eſt ici naturellement le lieu de parler de Geoffroy d'Harcourt, quoique ſa révolte contre la France n'ait éclaté qu'en 1345; il eut trop de part à la guerre funeſte qui fut la ſuite du Vœu du Héron, pour que je n'en faſſe pas mention.

Geoffroy d'Harcourt, grand Baron de Normandie, Sire de Saint Sauveur-le-Vicomte, & de pluſieurs autres Villes &

Seigneuries dans le Cottentin, tomba dans la disgrace de Philippe de Valois; l'Histoire ne dit pas pour quel sujet. Quoiqu'il en soit il sortit du Royaume, & se retira d'abord auprès le Duc de Brabant son cousin, qui tâcha en vain de le faire rentrer dans son devoir. Il passa ensuite en Angleterre, & à l'exemple de Robert d'Artois, il alla offrir ses services à Edouard. Ce fut lui, comme on vient de le dire, qui engagea ce Monarque à tomber sur la Normandie. Edouard partagea son armée en trois corps; Geoffroy d'Harcourt eut le commandement d'une de ces trois divisions. A la tête de cette troupe il se rendit maître de la ville de Caen, & s'avança ensuite presque jusqu'aux portes de Paris, comme pour y braver son Souverain; il défit un parti d'Amienois qu'il rencontra, & se réunit à Edouard. Ce fut après sa jonction que se donna la bataille de Crecy.

Son frere le Comte d'Harcourt, Gouverneur de Rouen, étoit dans l'armée de Philippe de Valois, & réparoit par sa fidélité & par sa bravoure, le crime de ce rebelle. Il effaça de son sang la hônte que son frere sembloit s'efforcer d'attacher à un nom si digne d'ailleurs de passer avec gloire à la postérité. Ce brave Comte fut tué dans le combat. Il avoit été envoyé à Londres pour exiger d'Edouard l'hommage de la Guyenne, tel que le Roi de

France le desiroit ; il s'étoit trouvé : camp de Vironfosse, & au siege de Tou nay, & avoit partout donné des preuv de son attachement à la France. Geoffrc d'Harcourt son frere continua à servir l ennemis de sa patrie, jusqu'en 1356, qu fut tué à la bataille de Coutances en No mandie.* Si l'on en croit la Chroniq de Saint Denis, il quitta les Anglois api la bataille de Crecy, & par un généret repentir, il vint se livrer à Philippe de V lois, & implorer sa clémence. » *En même an*, (1346) y est-il dit, *se préser au Roi de France Monseigneur Geoffroy Harcourt, Chevalier Normant, la touai mise au col de ses propres mains, doubl disant telles paroles : J'ai été traistre env le Roi & le Royaulme, si en requiers n séricorde & paix ; laquelle miséricorde paix le Roi lui ottroya de sa bénigne gra* Mais ce récit est formellement démenti p celui de Froissard.

* Froissard, 1. vol. c. 172.

(8) *Nous y verrons ce terrible Loui Comte de Flandre.*

Louis de Nevers, Comte de Flandı eut le malheur d'être toute sa vie en gue avec ses Sujets. Il implora contre eux secours de Philippe de Valois. Ce Mon que remporta sur les rebelles une victo complette à Cassel, & se rendit ma de cette Ville malgré la bravade qu avoient faite, de mettre sur leurs re

parts la figure d'un coq, avec ces mots :

Quand ce coq chanté aura,
Le Roi Cassel conquerrera.

Leur Capitaine, nommé Colin Dannequin, perdit la vie dans le combat. Ce châtiment les contint pendant quelque tems, mais ne les rendit pas plus affectionnés à leur Comte. Ce n'est point par la force des armes qu'on ramene des cœurs aliénés. Les Flamands se révolterent de nouveau, & trouverent un Chef plus redoutable que le premier, dans la personne de Jacquemart *Artevelle*, Brasseur de Biere. Edouard, le fier Edouard, ne rougit pas de faire alliance avec ce rebelle ; ce fut même de lui qu'il reçut le titre stérile de Roi de France, qu'il porta toujours depuis, & dont ses Successeurs sont encore de nos jours dans l'usage de se décorer. Le Comte de Flandre eut besoin de toute la puissance de Philippe de Valois, pour ne point succomber, & mourut avant d'avoir réduit entiérement ses Sujets. Il fut tué à la bataille de Crecy, où il combattit vaillamment, & où il fit les plus grands efforts pour empêcher la déroute des François.

(9) *Et les porte devant le Comte de Suffort.*

Le Comte de Suffort, ou plutôt de Suffolck, étoit un des principaux Seigneurs de l'armée qu'Edouard conduisit

en France après qu'il eut été forcé de lever le siege de Cambrai. Il n'eut pas le tems d'accomplir le vœu téméraire qu'il avoit fait contre le Roi de Bohême. Il fut pris avec le Comte de Salisbery, par ceux des Flamands qui étoient restés fideles au Roi de France & à leur Comte. Voici quelle en fut l'occasion.

Philippe de Valois informé que les Flamands avoient fait hommage au Roi d'Angleterre, & poussé la félonie jusqu'à lui décerner le titre de *Roi de France*, employa d'abord la médiation du Pape auprès d'eux pour les faire revenir à leur devoir, & en même tems il leur fit faire les promesses les plus magnifiques; mais ils s'en moquerent. Clément VI les excommunia, & leur interdit tout Service Divin, jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés sous l'obéissance qu'ils devoient à leur Prince. Cet anathême les effraya d'abord, mais Edouard, moins scrupuleux, les rassura, en leur mandant qu'il repasseroit bientôt la mer, & leur ameneroit des Prêtres tant qu'ils en voudroient pour leur chanter la Messe, *voulsit le Pape ou non*, dit Froissard; *car il estoit bien privilégié de ce faire.* Philippe voyant que les promesses & les menaces ne produisoient aucun effet sur les Flamands, reprit la voie des armes. Il les fit attaquer par les Habitans de Tournay, de Lille & de Douay. Ces Bourgeois bien armés font une excursion jusqu'aux portes de Courtray, & ra-

Froissard, 1. vol. c. 47.

menent chez eux un butin immenſe. Artevelle, qui faiſoit ſa réſidence à Gand, inſtruit de cet acte d'hoſtilité, jure d'en tirer vengeance. Il aſſemble auſſitôt une armée, & envoie prier les Comtes de Suffolck & de Salisbery de venir ſe joindre à lui avec leurs troupes. Les deux Comtes ſe mettent en marche, & ne connoiſſant pas les chemins, ils prennent pour leur ſervir de guide un certain Meſſire Vanflart de la Croix. Ceux de Lille ayant appris qu'un détachement Anglois devoit paſſer dans leur voiſinage, ſortent de leur Ville, ſe mettent en embuſcade, & l'enlevent. Vanflart avoit prédit aux deux Comtes que cet accident leur arriveroit s'ils s'obſtinoient à s'engager dans un défilé qu'ils voulurent abſolument ſuivre pour arriver plutôt au rendez-vous. Il les exhorta à revenir ſur leurs pas; voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur eux, il leur tint, ſuivant Froiſſart, ce langage: *Meſſeigneurs, vrai eſt que pour guide en ce voyage vous m'avez prins, & que tout cet hyver me ſuis tenu avec vous à Ypres, & de vous & de votre compaignie me loue grandement, mais s'il advient que ceux de Lille iſſent ſur nous, n'ayez nulle fiance que je les doive attendre, mais me ſauverai plutôt que je pourrai, car ſe j'étois prins par aucune adventure, ce ſeroit ſur ma tête, que j'ai plus chere que votre compaignie.* Les deux Généraux Anglois rirent de cette naïveté, & continuerent leur route. Ils

ne marcherent pas longtems ſans ſe voir en effet environnés par un corps de plus de quinze cents Lillois, auxquels, malgré leur belle défenſe, ils furent obligés de ſe rendre. Leur guide tint parole, il ſe ſauva, & les laiſſa ſe tirer d'affaire comme ils pourroient. Les Lillois envoyerent leurs priſonniers à Philippe de Valois. Les deux Comtes Anglois furent mis dans les priſons du Châtelet, & on les échangea dans la ſuite contre des priſonniers François. Ainſi ſe vérifia, en partie pour le Comte de Suffolk, la menace que lui avoit faite Jean de Beaumont; ce ne fut pas lui à la vérité qui l'exécuta, mais elle n'en eut pas moins ſon effet.

(10) *Il pourſuivra par-tout le Roi de Bohême.*

Le Roi de Bohême, que le Comte de Suffolk ſe propoſoit d'attaquer & de combattre corps à corps, ſe nommoit Jean, & étoit fils de l'Empereur Henri VII, qui mourut en 1313. Il diſputa la Couronne Impériale à Louis de Baviere, qui l'emporta. Se ſentant trop foible pour la lui enlever de vive force, il s'étoit retiré en France, dans le deſſein d'y attendre le moment favorable pour faire valoir ſes droits. Il fut toujours étroitement attaché à Philippe de Valois, & il l'aida de ſes conſeils & de ſon épée, dans toutes les occaſions. Il avoit aſſiſté à la cérémonie de l'hommage que le Roi

d'Angleterre vint rendre à Amiens au Monarque François. Il s'étoit aussi trouvé à la Cour des Pairs, lorsqu'ils s'assemblerent pour prononcer contre Robert d'Artois l'Arrêt qui le bannissoit du Royaume. Il avoit accompagné Philippe à Avignon, & s'y étoit croisé avec lui; cette démarche, quoiqu'elle n'eut pas de suite, ne nuisit point à ses affaires auprès du Saint Pere, qui prodigua les excommunications à Louis de Baviere; excommunications qui opérerent, en 1346, & la déposition de Louis, & l'élévation de Charles, fils du Roi de Bohême dont je parle, au Trône Impérial. Le Roi de Bohême avoit marié sa fille *Bonne* de Luxembourg à Jean, Duc de Normandie, fils de Philippe de Valois. Il étoit dans l'armée Françoise à *Vironfosse;* ce Prince avoit déjà accompagné auparavant le Roi de France à la fameuse bataille de *Cassel*, où il fit des prodiges de valeur. Enfin pour donner une derniere preuve d'attachement à Philippe, il voulut, tout vieux & tout aveugle qu'il étoit, combattre encore pour lui à la malheureuse journée de Crécy. *Vous êtes*, dit-il aux Seigneurs qui l'environnoient, *mes compaignons & amis à la journée d'hui, je vous requiers que vous me menez si avant, que je puisse ferir un coup d'espée.* Ces braves Chevaliers, pour ne pas perdre ce Prince dans la mêlée, le mettent au milieu d'eux, & attachent même son cheval aux leurs. Ils le condui-

Froissa[rt] 1. vol. c. 1[...]

ſent ſi avant ſur les Anglois, que 1 ſeulement il *férit un coup d'eſpée*, *plus de quatre*, *& ſe combattit moult vi reuſement, & auſſi firent ceux de ſa com gnie, & ſi avant ſi bouterent, que to demourerent, & furent lendemain trouvé la place autour du Roi, & tous leurs vaux liés enſemble*. Charles, fils du de Bohême, ſe trouva auſſi à cette taille, & y reçut trois bleſſures, ſelo Hiſtoriens étrangers; mais ſi l'on en Froiſſard, il ſe retira, *quand il vit q choſe alloit mal pour les François*. Rie peint mieux la bravoure chevalere que le trait du vieux Roi de Bohê qu'on vient de rapporter.

(11) *Robert appelle l'intrépide Av rier Fauquemont.*

Nos armées étoient jadis, comme jourd'hui, compoſées d'une eſpece de valerie légere; mais cette cavalerie n ſervoit aucune diſcipline. Ceux qui s'e roient dans cette milice étoient l'ordinaire des hommes ſans reſſou & accablés de dettes; un déſeſpoir av gle les précipitoit au milieu des com Ils ſe donnoient un chef ſous le ils vivoient indépendants de toute a puiſſance. En tems de guerre ils ſe doient aux Princes qui les payoien mieux, auſſi ne les ménageoit-on gu dans les batailles, ils étoient touj placés aux endroits les plus pérille

dans les marches ils alloient en avant, & battoient la campagne. Ces farouches guerriers répandoient par-tout la terreur & la désolation, par-tout ils portoient le fer & la flamme, & des traces de sang marquoient leur passage dans tous les lieux où ils dirigoient leur marche. En tems de paix ils vivoient de ce qu'ils enlevoient aux gens de la campagne, dont ils étoient perpétuellement le fléau. Ils se répandoient tantôt dans une Province, & tantôt dans une autre. Ils étoient continuellement en armes, & s'honoroient du titre d'*Aventuriers*.

C'étoit à la tête de pareilles Troupes que se trouvoit le sire de Fauquemont. Le vœu horrible qu'il fit sur le Héron, prouve qu'il étoit digne de les commander. Philippe-de-Valois s'étoit servi de ce Partisan pour punir le Duc de Brabant, d'avoir donné retraite à Robert d'Artois. Fauquemont fit en effet essuyer à ce Duc des pertes considérables par ses brigandages Edouard qui sentoit de quelle ressource ces Aventuriers pouvoient lui être contre la France, se les attacha à force d'argent. Ils entrerent parfaitement dans ses vues.

Quoique Fauquemont ne possédât rien, ainsi qu'il le dit lui-même, & qu'il n'eut pour tout bien que la Troupe qu'il commandoit, il falloit cependant qu'il fût d'une famille distinguée, puisque Froissard le qualifie toujours de *Sire*, & qu'il traita en personne avec Edouard dans l'assemblée tenue à Malines en 1339; il paroît même qu'il y alloit de

pair avec les Princes de l'Empire. I
à la solde des Anglois jusqu'à la t
d'Arras, & s'étant joint au Comt
Hainault & à Jean de Beaumont, il p
avec eux le dégât dans la Thiérache
Picardie. Il les aida à prendre la
d'Aubenton, & à forcer le Duc de
mandie de lever le siege de Thun-l'
que. Mais depuis la treve d'Arras,
clue pendant le siege de Tournay, il
plus fait mention de cet Aventurier
les Armées du Roi d'Angleterre.
retira, sans doute, de son service
aller exercer son métier ailleurs. On tr
dans *Petit-Jean de Saintré*, *T. 2. p.*
un sire de Fauquemont, qui alla à
Croisade en Prusse. Ce fut apparem
le même dont nous parlons, qui,
la superstition de ces tems-là, voulut
pier par une guerre sainte tous les
que sa valeur avoit à se reprocher.
faisoit qu'y mettre le comble.

(12) *Tous les regards se tourneren l'oncle du noble Comte de Hainault, c Jean-de-Beaumont.*

Ce Seigneur étoit frere de Guillau
dit *Le Bon*, Comte de Hainault,
mourut en 1337, dans le cours de se
gociations avec les Princes de l'Em
en faveur d'Edouard. Jean-de-Hain
désigné indifféremment par les Histo
sous les noms de *Jean*, ou de *Sir*
Beaumont, inspira à Guillaume II,

neveu, Comte de Hainault & de Hollande, les mêmes ſentimens que Guillaume-le-Bon ſon pere, avoit eus pour le Roi d'Angleterre. Jean-de-Beaumont étoit un des plus vaillants Chevaliers de ſon tems. Il débuta dans la carriere des armes par un trait de hardieſſe, capable ſeul de l'immortaliſer : ce fut de reconduire en Angleterre Iſabelle, femme d'Edouard II, que les violences de Hue-le-Dépenſier, Miniſtre & favori de ce Prince, avoient forcée d'en ſortir, accompagnée du jeune Edouard ſon fils, & de quelques Seigneurs Anglois ; cette Princeſſe infortunée n'avoit pas même trouvé auprès de Charles-le-Bel, ſon frere, l'appui qu'elle devoit naturellement en attendre. Après l'avoir gardée trois ans à ſa Cour, Charles vouloit qu'elle retournât auprès du Roi ſon mari, ſur la ſimple parole de ce Prince. Mais elle connoiſſoit trop l'acharnement de ſes ennemis contre elle, & la foibleſſe d'Edouard II, pour ſe remettre entre leurs mains ſans autre aſſurance. Jean-de-Hainault, plus généreux que Charles-le-Bel, offrit de l'y reconduire à la tête d'une armée. Ce qu'il exécuta avec tant de bravoure & d'intelligence, qu'il mit le Roi & tous ſes Favoris à la diſcrétion d'Iſabelle. Elle fit dépoſer ſon mari, & couronner ſon fils Edouard III. Jean-de-Hainault repaſſa la mer après cette glorieuſe expédition. Peu de tems après il revint en Angleterre pour ſecourir le jeune Monarque contre le Roi

d'Ecosse, qui lui avoit déclaré la g
Ce fut, sans doute, pour reconnoîti
& de si grands services, qu'Edouar
lut épouser la niece du Sire de Beau
Il n'est donc pas étonnant après c
voir ce Seigneur se dévouer entier
au Roi d'Angleterre, & protester,
sant son serment sur le Héron,
toujours le premier à attaquer ses
mis. Quel que fût son attachement
Edouard, il paroît cependant qu'il se
volontiers racommodé avec Philip
Valois, dont il avoit encouru la dis
peut-être pour avoir fait la guerre a
d'Ecosse, allié de la France, pe
aussi pour avoir été trop favorable
bert d'Artois. Quoi qu'il en soit, il
que trop fidele à son vœu. Il ét
effet du premier corps de bataille
mée du Roi d'Angleterre, campée
ronfosse, tandis que le Comte de H
servoit dans l'armée Françoise; ai
auroit vu l'oncle combattre con
neveu, si l'action se fût engagée. I
cette époque Guillaume entra tout
dans le parti d'Edouard, & Jea
Beaumont, son oncle, le seconda
beaucoup de chaleur dans toutes s
péditions contre la France. Jean-d
nault demeura attaché à l'Angleter
qu'à la mort de son neveu, qui fi
dans la guerre contre les Frisons. Phi
de-Valois chercha alors à le détach
Anglois. Il connoissoit sa valeur &

; talens militaires. Il n'auroit pas dû,
it été plus politique, différer si long-
à enlever à son ennemi un homme
: mérite; mais quelquefois la France
ete les Héros qu'après qu'ils lui ont
:out le mal qu'ils ont pu, & lors-
ne sont presque plus en état de lui
itiles. Philippe offrit à Jean-de-Beau-
des avantages beaucoup plus consi-
·les que ceux que lui faisoit Edouard.
accepta en 1345. Son bras affoibli
âge & par les travaux, n'étoit plus
capable de se signaler dans les com-
aussi le Roi ne l'attira-t-il auprès
i que pour profiter de ses conseils.
de-Beaumont donna encore des
es de son ancienne bravoure à *Blan-
aque*, où il tomba sur les Anglois
passoient la Somme en cet endroit,
prit, ou en tua un grand nombre.
trouva aussi à la bataille de Crécy,
mbattit toujours à côté de Philippe-
alois, qu'il n'abandonna point pen-
toute l'action. Ce Prince ayant eu
ieval tué sous lui, Jean-de-Beaumont
onna le sien, & continua de com-
vaillamment tant qu'il y eut espé-
de rétablir les affaires; mais voyant
'oute des François inévitable, & ce
arque qui n'avoit plus qu'une qua-
ne de Chevaliers autour de sa per-
, en danger d'être pris, il lui con-
de se retirer. *Sire*, lui dit-il, *re-
-vous, ne vous perdez mie si simple-*

ment, si vous avez perdu à cette fois, vous recouvrerez à une autre. Aussitôt il prend le cheval du Roi par la bride & l'entraîne hors du combat. Ainsi on peut dire que si la valeur de Jean-de-Beaumont fut dans un tems funeste à la France, la prudence de ce Héros la sauva dans une autre. *Voy. Froissard, prem. vol. chap.* 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 29, 33, 39, 42, 45, 46, 50, 107, 108, 127, 130.

Comme Jean III, Duc de Brabant, a joué aussi un grand rôle dans cette guerre, je crois qu'il convient de le faire connoître en peu de mots.

Jean III, Duc de Brabant, succéda à son pere, Jean II, en 1312. Il n'avoit que seize ans. Il y eut pendant sa minorité, dans ses Etats, des soulevemens, à la faveur desquels plusieurs Villes étendirent leur liberté & leurs privileges. Robert d'Artois s'étant réfugié auprès de ce Seigneur, qui étoit son cousin, en fut très-bien accueilli. Cette conduite du Duc de Brabant envers le Comte d'Artois, déplut fort à Philippe-de-Valois, qui, pour s'en venger, suscita contre lui le Roi de Bohême, Jean-de-Luxembourg, & plusieurs autres Princes. Le Duc de Brabant ne fut point allarmé des menaces de ses ennemis. Il fit toujours devant eux si bonne contenance, que jamais ils n'oserent en venir aux mains avec lui. Philippe ne put s'empêcher d'admirer sa bravoure & s

fermeté. Il le fit venir à Compiegne, & voulut le reconcilier avec ceux qu'il avoit engagés à lui déclarer la guerre ; & même il conclut avec lui un traité particulier. Cette reconciliation ne fut pas de longue durée. Le Duc de Brabant se ligua peu de tems après avec Edouard. Il se laissa engager dans cette ligue par les sollicitations du Comte de Hainault & de Jean son frere, qui avoient eux-mêmes embrassé la cause du Roi d'Angleterre. » Mais politique aussi habile que guerrier » courageux, le Duc de Brabant amusa » longtems les envoyés du Roi d'Angle- » terre avant de se décider. Son cœur » penchoit pour Edouard, mais son hon- » neur & son intérêt le retenoient dans » le parti de Philippe. Il avoit tout à » craindre du ressentiment de ce Prince, » en violant la foi qu'il venoit de lui » jurer. D'un autre côté toutes les forces » d'Edouard & des Princes ses Alliés, » étoient déjà rassemblées sur les fron- » tieres de ses Etats ; on pouvoit les en- » vahir avant que la France eût le tems » de lui prêter main-forte. On n'attendoit » plus que sa déclaration pour agir. Il la » donna en feignant de céder à la nécessité. » Il envoyoit messages sur messages à la » Cour de France, pour la rassurer sur » sa conduite avec le Roi d'Angleterre ; » enfin il y fit demeurer le Seigneur de » *Travehen*, comme un ôtage & un garant » de sa bonne foi ». Ce Seigneur employa

Voy. *Art de Vérifier les Dates.*

toutes les ressources de son éloq
pour tâcher d'excuser son Maître, n
ne convainquit personne. Le Duc de
bant démentoit par ses actions les dis
de son Ministre, qui en mourut de
En effet le Duc alla se joindre à l'A
Anglo-Impériale qui faisoit le siég
Cambray; il commandoit le second
de bataille à l'Armée d'Edouard à V
fosse; il fut au siége de Tournay.
mot il servit les Anglois comme
Allié le plus fidele.

Ce Prince mourut le 5 Décemb
l'année 1355, à l'âge de cinquante
ans. Son corps fut porté à l'Abbay
Villiers.

(13) *Il s'approcha de la Reine d*
gleterre. C'étoit Philippe, fille de Gu
me-le-Bon, Comte de Hainault,
Jeanne-de-Valois, sœur du Roi de Fr
Si on jugeoit du caractere de cette
cesse par les expressions dont ell
servit en faisant son vœu sur le Hé
on ne pourroit s'empêcher de la reg
comme une femme cruelle & bar
Mais quand on considere quel étoit l'
de l'ancienne Chevalerie, & l'espec
fanatisme qu'il inspiroit à tous ceux
s'y livroient, on est disposé à p
d'elle plus favorablement. Ces ex
sions ne furent peut-être que
du trouble dont son ame étoit violem
agitée, en voyant la malheureuse néc

›n mettoit son mari de prendre les
; contre un oncle qu'elle ne pouvoit
devoit haïr. Peut-être aussi lui fu-
elles dictées par la politique, afin
gner d'elle les soupçons que sa qua-
e niece du Roi de France auroient
ire naître. Elle avoit certainement
: sensible ; les représentations vives
›uchantes qu'elle fit au Roi Edouard
nari, en faveur des Citoyens de
:s qui s'étoient généreusement dévoués
mort pour sauver leurs compatriotes,
st une preuve éclatante.

uoiqu'il en soit, elle passa en effet la
& se rendit en Flandre avant que
ée 1338 fût révolue. Edouard l'y
: précédée, & il venoit de terminer
ɜusement ses négociations avec les
:es de l'Empire, quand elle arriva.
établit d'abord sa Cour à Louvain,
à Anvers, où elle accoucha de l'en-
sur lequel elle avoit osé faire ces
écations dont il est parlé dans le
du Héron.

ette Princesse doit être mise au rang
Reines qui ont honoré davantage le
ıe d'Angleterre ; elle eut non-seule-
t les vertus propres à son sexe, mais
›re ces qualités brillantes qui excitent
niration, & que la renommée se plaît
lébrer. On se rappelle qu'elle soutint
: gloire la guerre en Ecosse, & qu'elle
oya dans cette expédition tous les
ıs du Capitaine le plus expérimenté
nétier des armes.

Presque toujours dans les camps, Reine goûta peu ces agrémens, ce ceurs de la vie, qui sont l'appanage naire des épouses des Rois. Souve partagea avec son mari les travaux dangers de la guerre, & rarement p partager avec lui la joie de ses trion ou du moins cette joie ne dût jamai bien pure pour elle, puisque les de son mari faisoient le malheur d oncle. L'attachement d'Edouard p belle Comtesse de Salisbery, ses assi auprès de cet objet de ses complais durent verser dans son cœur bea d'amertume, & répandre la tristes ses derniers jours. Cependant il paro le Roi son époux la traita toujours des égards. Il lui avoit donné souve marques de sa tendresse; douze dont il la rendit mere, en furent la p & le fruit. On assure même qu'il grètta beaucoup lorsqu'elle mouru mort de cette Princesse arriva le 16 1369.

Nous avons cru qu'en faveur des amateurs du vieux langage, il étoit convenable d'ajouter aux Notes qu'on vient de lire, le texte du Poëme du Vœu du Héron. Cette piece est conservée en manuscrit dans la Bibliotheque de Berne, N°. 323, entre la Chronique de Guillaume de Nangis & la Chronique de Flandre ; je dois à M. Sinner, Bibliothécaire de Berne, la connoissance & la communication de ce monument de l'ancienne Chevalerie. Pour en faciliter l'intelligence j'ai rendu en François plus moderne les mots qui m'ont paru pouvoir embarrasser quelquefois le Lecteur.

TEXTE DU POEME

DU VŒU DU HÉRON.

Ens el mois de setembre, qu'estés va à declin ;
Que cil oisillon gay ont perdu lou latin [1],
Et si sekent [2] les vignes, & meurent [3] li rosin,
Et despoillent li arbre, & cœuvrent li chemin ;
L'an M. CCC. XXXVIII ; ainsi le vous affi,
Fu Edouars à Londres, en son Palais marbrin ;
Avecques lui seoient Duc, Conte, & Palasin,
Et Dames, & Pucheles, & maint autre mechin [4],

[1] Leur langage, jargon. | [2] Sechent. | [3] Murissent. | [4] Jeunes gens.

Edouart, Loeys [1] l'apelent si voisin;
Li Rois seoit à table, sans penser mal engin;
En pensées d'amours, tenant le chef enclin;
Du gentil Roi de Franche s'apeloit il cousin,
Et le tint en chiertée [2], com son loiel voisin:
Envers li ne pensoit bataille, ne hustin [3];
Mais quant fortune tourne, ensi com je devin [4],
Tost moevent ces paroles dont il aist grant venin
Ensi en avint-il, en che propre termin,
Par un gentil vassal, qui étoit de grant lin [5]:
Robers d'Artois ot non, ce dient Palasin:
Chie [6] comencha la guerre, & l'orible hustin,
Dont meint bon Chevalier fu jeté mort souvin [7],
Mainte Dame en fu vesve, & main povre orfelin,
Et maint bon maronier acourchiet son termin [8],
Et mainte preude femme mise à divers destin,
Et tante belle Eglise fu arse, & mise à fin;
Et encore sera, se Jhesus n'i met fin.
Signour, à ichel temps de coy je vous devis,
Quant li airs se reffroide, apprès le douch tamps
prin [9],
Et nature esvoisie [10] dekiet [11] de ses delis [12],
Et chil bos [13] se deffoeillent, & prés son deffloury,
Fu Edouars à Londres, avec lui ses marchis;
Mout y ot asanlé [14] de gens de son pays.

---

[1] Roi de France. | [2] Amitié. | [3] Débat, démêlé. | [4] Je pense, j'imagine. | [5] Lignage. | [6] Celui-là. | [7] Renversé. | [8] Abrégea sa vie. | [9] Printems. | [10] Joyeuse. | [11] Déchoit. | [12] Plaisirs | [13] Bois. | [14] Assemblée.

La

La fu Robers d'Artois, un hons de moult grand pris:
Bannis eſtoit de Franche, le nobile pays,
Eſcachiés [1] de la terre Roi Philippe, o le cler vis [2];
Et n'oſoit demourer de cha mer, ou païs,
N'en Flandres, n'en Namur, n'en Auvergne autreſſi,
Et li falirent tout, & parens, & amis,
Pour l'amour du bon Roy qui tenoit ſaint Denis [3],
Fors le Roi d'Engleterre, dont bien fu recoeillis;
Chieux [4] le prinſt à tenſer [5] contre ſes anemis:
Moult le tint en chierté, qu'il eſtoit ſes amis,
Extrait de ſon lignage, de per les fleurs de lis:
Che jour, eſtoit à Londres, quens Robers li marchis,
Et d'aler en gibier envie l'ot ſouſprins,
Pour ce qu'il li ſouvint du tres gentil païs
De Franche l'aloſée [6], dont il eſtoit ravis [7],
Che jour, ala voler par camps, & par larris [8],
Un petit faucon porte, qui de lui fu nourris:
Un faucon muskadin [9], l'apellent ou païs,
Tant vola par riviere qu'il a un heron prins:
Si tôt com il le prinſt, ſi li rougi li vis,
Et diſt qu'il le donra Edouart Loeys,
S'en fera faire veus à chiaux de ſon païs:
A Londres s'en repaire, avec lui ſes ſoubgis.
En la quiſine [10] entra, là fu li hairons mis,
Et la fu il moult bien, & plumés & farſis,
Et ſi fu quis en roſt, enſi com ſi devis.

---

[1] Chaſſé. | [2] Viſage. | [3] La France. | [4] Celui-ci. | [5] Défendre, protéger. | [6] Louée. | [7] Privé, banni. | [8] friches, landes. | [9] Emouchet. | [10] Cuiſine. | [11] Cuit.

Entre deux plats d'argent fu li hairons assis;
Deux maistres de viele a quens Robers saisis,
Avoec un Quistreneus [1], acordant par devis [2];
Deux puchelles apele, filles de deux Marchis;
Le hairon aporterent ens ou palais vantis [3]:
Les deux puchelles cantent aussi com par devis [4],
Et chil Robers s'escrie hautement, a haut cris,
Voidiés les rens [5], voidiés, mauvaise gens falis;
Laissiés passer les preus cui amours ont souspris:
Vechi viande as preux, à chiaux qui sont soubgis
As Dames amoureuses, qui tant ont cler le vis.
Seigneur, j'ai un hairon que mes faucons a prins,
Et chi ne doit mangier nuls coüars, ce m'est vis;
Fors li preu amoureus, qui d'amours sont garnis;
Le plus coüart oysel ay prinst, ce m'est avis,
Qui soit de tous les autres, de che soit chescuns fis;
Car li hairons est tels, de nature, toudis [6],
Si tost qu'il voit son umbre, il est tous estordis:
Tant fort s'escrie, & brait, com s'il fut à mort mis.
A li dovent vouuer les gens de cest païs,
Et puis que coüiers est, je dis à mon avis,
C'au plus coüart qui soit, ne qui oncques fust vis;
Donrrai le hairon; ch'est Edouart Loeis:
Deshiretés de Franche le nobile païs,
Qu'il en estoit drois hoirs; mes cuers li est falis;
Et, por sa lasquethé [7] en morra dessaisis:
S'en dois bien au hairon voer le sien avis [8].

---

[1] Joueur de guitarre. | [2] A souhait. | [3] Voûté. | [4] Accord. | [5] Ouvrez les rangs. | [6] Toujours. | [7] Lâcheté. | [8] Pensée.

Et quant li Roys l'entent, tous li rousi [1] li vis,
D'ire, & de mal talent, li est li coers frémis,
Et dist, puisque coüars est par devant moi mis,
Drois est que mieux en vaille, j'en dirai mon avis.
Et s'en verrai le fait, se longuement je vis,
Ou je moray en painne de mon veu acomplir.
Car je veu & prometh à Dieu de Paradis,
Et à sa douche mere, de qui il fu nourris,
Que, ains que chix [2] ans soit passés, ne acomplis,
Que je deffierai le Roy de Saint Denys [3],
Et passerai la mer, avec moi mes subgis;
Et droit permi Heinau, passerai Cambresis,
Et dedans Vermendois logerai, par devis [4],
Et se ert li fus [5] boutés par trestout le païs,
Et la atenderay mes morteus anemis,
Ch'est Philype de Valois qui porte fleur de lis,
Un mois trestout entier, tant qu'il soit acomplis:
Et s'il vient contre moi, avec lui ses subgis,
A lui me combaterai; de chés [6] soit il tous fis.
Se seulement n'avoie que un home contre dix:
Me cuide il dont tolir, me terre, & mon païs?
Se je li fis hommage, de coy je suis souspris,
J'estoie jovene d'ans, se ne vaut deux espis.
Je le jur, come Rois, Saint Jorge, & Saint Denis,
Que, puis le tamps Ector, Acilles, ne Paris,
Ne le Roi Alexandre, qui conquist maint païs,

---

[1] Rougit. | [2] Six. | [3] Le Roi de France. | [4] Choix. | [5] Feu. | [6] Cela.

Ne fist [1] tel treu [2] en Franche, Damoisiaux ne Marchis,
Que je le pense à faire, ains l'an XLVI [3],
S'en contre moi ne vient, avec lui ses subgis;
Mes à li je renonche sois en certeins [4], & fis,
Car je le guerretay, & en fais, & en dis:
Avecque mon serment, ay je che veu pourprins [5],
Et quant Robert l'entent s'en a jeté un ris,
Et dist, tout en basset, or ai-je men avis [6];
Quant, par ichel hairon, que aujourdevoi ay prins,
Commenchera grant guerre, selonc le mien avis,
Je dois bien avoir joie, par Dieu de Paradis;
Car à tort du boin Roi fuis sevrés, & partis,
Et banis fui de Franche, le nobile païs,
Et desevrés, à doel, de tous mes boins amis;
Et s'estoit mes serouges [7]; & s'a ma femme prins,
Ma fille, & mes enfans, & en sa prison mis;
Mes, par la foi que je doy à filles, & à fix,
Ains que muire de mort, si plaist à Jhesu-Crist,
Me logeray en Franche, car jou i ai des amis;
De l'estracion [8] sui Monseigneur Saint Loys,
Et la vesrai-je Philipe qui crie Saint Denys
Monjoie, au Roi de Franche, qui est fors poestis
Du tamps qu'i fu Regens de Franche, & recessis [9];
De son privé Conseil fu; de che soiés tous fis;

---

[1] Imposer. | [2] Tribut, rançon. | [3] 1346. [4] Certain & assuré. | [5] Entrepris, embrassé. [6] Vœu, desir, intention. | [7] Beau-frere, [8] Race, extraction. | [9] Saisi.

Loiaument, en tous tamps, le consillay toudis,
Dont mauvais guerredon m'en a été meris [1],
Mes, par icheli Dieu qui en la crois fu mis,
Et ferus de la lanche du Chevalier Longis,
Je m'en irai en Franche, n'en suis mie esbahis [2];
Et si me combaterai, ains que soie partis :
Or, aviegne qu'aviegne, si l'ai ensi emprins.
Se je vis longuement mes veux est acomplis.
Quant chil Robert d'Artois, ot voé son talent,
Les deux plas a reprins, qui tout furent d'argent,
Et le hairon dedens, dont au Roy fist present;
Et li dois [3] Meneſtrel vielent douchement,
Avoec le Guistreneu s'acordent ingaument [4],
Et les les deux Pucheles contoient [5] douchement:
Je vois à la vredure, car amours le m'aprent.
La peusiés veoir moult esvoisiement [6]
De gieu, & de solas grant esbaudissement.
Qui puis se di [7] tourna a grant encombrement [8];
Et encore sera, se Dieux pité n'en prent.
Et chil Robert d'Artois n'i fist arestement;
La table tressali [9] tost, & apartement:
Au Conte Salebrin ala premierement,
Qui fist [10] dalès [11] sa mie, ou grant amours
apent [12],

[1] Rendu, payé. | [2] Effrayé. | [3] Deux. | [4] Egalement. | [5] Chantoient. | [6] Joyeusement ou joie. | [7] Depuis ce jour. | [8] Adversité. | [9] Traversa. | [10] Assis. | [11] Auprès. | [12] Convient, appartient.

Qui fu gente, & courtoiſe, de biau contenement [1] ;
Fille au Conte d'Erbi, qui l'amoit loialement :
Et Robers li a diſt : moult gracieuſement,
Biaux ſire, vous qui eſtes plains de grant hardement,
El nom de Jheſu-Criſt, à qui li mondes apent [2],
Voués a no hairon le droit devouement [3],
Sans faire nul délay, je vous prie humblement.
Et chieux [4] li repondis ; & pour coy ? Ne comment ?
Porroie aventurer men cors ſi hautement ?
Que peuſſe akiever nul veu parfaitement ;
Car je ſers la puchelle qui ſoit au fermament [5] ;
Selonc che que j'ay [6], & amours le m'aprent,
Se le Virge Marie eſtoit chi en preſent,
Oſté [7] la Deité de li tant ſeulement,
Je ne ſaroie faire des deux deſeinrement [8] ;
D'amours li ay requis, mais elle ſe deffent ;
Mais gracieux eſpoirs me donne entendement,
Qu'encore aray merchi, ſe je vis longuement :
Si pri a la pucelle, de cœur devotement,
Qu'elle me preſte un doit de ſe main ſeulement,
Et methe ſur mon œil deſtre parfaitement.
Par foy, diſt la Pucelle, moult feroit laskement [9]
Dame qui ſon ami rekiert parfaitement
La forche de ſon cors avoir entierement,

---

[1] Maintien, contenance. | [2] Dépend ou appartient. | [3] Vœu. | [4] Celui-ci. | [5] La plus belle. | [6] Je ſai. | [7] Excepté. | [8] Séparation, diſtinction. | [9] Lâchement.

Se d'un doit a toukier faisoit refusement,
Et j'en presteray deux, ainsi l'ai en couvent [1].
Les deux dois, sur l'œil destre, li mist isnelement [2]
Et se li a clos l'œil, & fremé [3] fermement.
Et chix [4] a demandé moult gracieusement:
Bele, est-il bien clos? Oyl certainement.
A dont dist, de le bouche, du ceur le pensement;
Et je veu, & prometh à Dieu omnipotent,
Et à sa douche mere, que de beauté resplent [5],
Qu'il n'est jamais ouvers, pour ore [6], ne pour vent,
Pour mal, ne pour martire, ne pour encombrement [7],
Si seray dedans Franche, ou il a bonne gent,
Et si arai le fu [8] bouté enfierement,
Et serai combatus à grand efforchement,
Contre les gens Philippe, qui tant a hardement;
Se ne sui en bataille prins, par boin ensient [9].
Edouard aiderai a acomplir son talent [10]:
Or aviegne qu'aviegne, car il n'est autrement.
A donc osta son doit la Puchelle au cors gent,
Et li iex [11] clos demeure, si ques virent le gent;
Et quand Robert l'entent, moult de joie l'enprent.
Quant li quens Salebrin ot voué son avis [12],
Et demoura l'œil clos en la guerre toudis.

---

[1] Je le prometh. | [2] Promptement. | [3] Fermé. | [4] Celui-ci. | [5] Brille. | [6] Tems, heure. [7] Empêchement. | [8] Feu. | [9] A bon escient, savoir ou certitude. | [10] Edouard aiderai. | [11] Œil. | [12] Souhait ou dessein.

Li bers [1] Robers d'Artois ne s'eſt mie alentis [2];
La Puchelle apella fille au Conte d'Erbi:
Damoiſelle, dit-il, ou non de Jheſu-Criſt,
Car voés au haiton le droit [3] de cheſt païs.
Sire, diſt la Puchelle, tout a voſtre devis [4],
Car je veu, & prometh à Dieu de Paradis,
Que je n'arai mari pour homme qui ſoit vis,
Pour Duc, Conte, ne Princhedomaine, ne Marchis,
Devant que chieux Vaſſal aura tous acomplis
Le veu que, pour m'amour, a ſi haut entreprins;
Et quant il revenra, s'il en eſcape vis,
Le mein cors [5] li ottroie, de bon coer a toudis [6].
Quant li Vaſſaux l'entent, li coers li eſt ſouſprins,
Si en fu en ſon ceur plus liés [7], & plus hardis.
Quant la gentix Pucelle ot faite ſa penſée,
De ſen ami ſervir, car enſi li agrée,
Li quens Robers d'Artois ni a fait demourée;
Les plats d'argent reprent, li porteres [8] li agrée;
Car ſerment ſe penoit en coer, & en penſée
De dire tel parole dont Franche fut grevée;
Pour che qu'il ot perdu la nobile contrée,
Le païs agenti [9], dont fort li deſagrée [10];
A Waſtier de Mauny a dite ſa penſée;
Sire, ce diſt Robert, s'il vous plaiſt & agrée,

---

[1] Brave. | [2] Retardé. | [3] Le bon droit qu'avoit l'Anglois ſur la Couronne de France. | [4] Plaiſir, volonté. | [5] Ma perſonne. | [6] Toujours. | [7] Plus guai. | [8] Les porte. | [9] Paré, joly. | [10] Déplaît.

Voués à no hairon vo plaisanche honnorée.
Et Wautiers respondi m'i a mestier chelée [1],
Ne say faire voauche [2] qui puist estre akievée [3];
Mais pour chou que chi voi une gent honorée,
Me vaurai esprouver que mes honneurs soit gardée;
Car je veu, & prometh à la Vierge honnerée,
Qui porra cheli Dieu qui fist chil [4] & rousée [5],
Qu'en une bonne Ville; qui est de tours fremée,
Et de palus enclose, de tours avironnée,
Godemars du Fay l'a longuement gardée;
Mais, par le serement dont j'ai fait le vouée [6];
Gi bouterai le fu ens une matinée,
Et sera de par moi celle Ville gastée,
Et ochise la gent gisant geule bée,
Et si m'en partirai, en ichelle journée,
Tous sains, & tous haitiés que ma char n'est navrée;
Ne ma gent, qu'avec moy est par dedans entré:
Or me doinst Dieux pooir d'acomplir ma pensée.
Et quant Robert l'entent, moult forment li agrée,
Et dist fors [7] est la cose, s'ensi estoit passée;
Mains preudons en morra, ains ke soit akievée.
Quant Wautiers de Magny ot le sien veu voué,
Robers cheli d'Artois, dont j'ai devant parlé,
A reprins les deux plas, si les a relevés,
Et les trois Menestreus ont leurs cordes tiré,
Et les deux Pucelles ont en haut escrié;

---

[1] Silence. | [2] Vœu. | [3] Achevée. | [4] Ciel.
[5] Rosée. | [6] Vœu. | [7] Difficile.

Loyaux amours nous mainent, qui nous ont ag-
canté.
Le preu Conte d'Erby a li Quens [1] apelé,
Et li proie pour Dieu, & pour la Trinité,
Que il veue au hairon son voloir, & son grés
Et li Quens respondi, par grant humilité:
Robert, je le ferai à votre volenté;
Et je veue, & prometh, & si iert akievé,
Que, se li Rois Engles nous a de-là mené,
En la terre de Franche, dont on a tant parlé,
Que encontre un fort Conte, que on a tant redouté,
Ch'est Loeys de Flandres, ainsi l'ont apellé
Le mainie Philype de Valois le menbré
Qui se fait Roi de Franche, mes c'est contre le gré
Le bon Roi Edouart, qui tant a de fierté:
Si m'aït sains Thomas, j'ai en mon ceur voué,
Tant cherqueray le Conte, que je l'arai trouvé
Demanderay lui jouste, s'il a le ceur osé,
Et s'il ne vient à mi, par très grant poesté,
Par le foy que je doy Edouart le menbré,
Que si très près de lui aray le fu bouté,
Que bien sera par lui veu, & esgardé.
Or aveigne qu'aviegne, je l'ai ensi voué.
Et quant Robert l'entent, forment [2] li vint à gré;
Et dist, si faite guerre me seroit amisté;
Encore venra li termes, se Dieux l'a destiné,
Que mi enfans seront de prison delivré,

---

[1] Comte. [2] Fortement.

Et si porai bien nuire chiaus qui tant m'ont grevé.
Quant chiex Robert d'Artois ot dit chou qu'il pensa,
Les deux plas a reprins, & si les releva;
Au Comte de Souffort s'en vint, & dit li a:
Biaux sires, vous qui estes des Engles per-delà;
Voés à no hairon, & Diex vous aidera:
Et li Quens respondi, ne vous en faurai ja,
Car je veu & prometh, & mes cors [1] le tenra
Que, si li Rois Englès nous amene de là,
En la terre de Franche, ou maint Chevalier a,
Que chertes le mien cors a toujours cachera [2]
Le fils d'un Empereur, ou moult de bonté a,
Ch'est le Roi de Behaigne, ne sai s'il i verra [3];
Mes se mon cors l'encontre, par Dieu ja n'i faura
Qu'il n'ait bataille à mi; mon cors desiré là,
Ou de glaive [4], ou d'espée, si qu'il le sentira;
Si que il proprement à terre versera,
Et s'arai son keval, ne sais s'il me donra [5].
Or aviegne qu'aviegne, tout ainsi en sera.
Quant Jehans l'entendit, chil qui Biaumont garda,
Par grant ire de ceur, moult fort en souspira;
Et sachiés de certain que forment l'en pesa,
Et dist outrageux veus vostre coer voué a;
Car jou qui suis parens au bon Roy qui tant a
Conkis en grant noblesse, & encore fera,

---

1 Ma personne, moi. | 2 Cherchera, chassera. | 3 Viendra. | 4 Lance. | 5 Donnera.

S'il me het, & je l'aime, & il est par-delà;
Ne li faurai [1] je mie, quent li besoins sera,
Que par icel Seigneur qui le monde estora,
Qui nasqui de la Virge, quent l'estole leva,
Je vous renderai prins, ne vous en faurai ja:
Li fors Roys de Behaigne en prison vous tenra
Qui qu'en poist, ne qui non, autrement n'en ira.
Dist li Quens de Souffort, or soit sans courouchier,
Amours, & hardemens, & li grant desirier
Que nous avons de Franche la terre calengier [2]
Nous en fait le grand fais enprendre, & enkerkier [3].
Chil amant par amours se doivent efforchier,
Car qui par amours aimme, il se doit avanchier;
En parole, ou en fait, on se doit efforchier;
Chescuns le fera bien, s'il vient à l'aprochier;
Mais li plus fort sera du retourner arrier.
Li Quens Robert d'Artois ne si vault atergier,
Il fait les Menestreux de viele efforchier [4],
Et ces Dames danser, pour le proie [5] eslauchier.
Les deux plas a reprins, & le hairon arier [6].
Jehan de Faukemont enprent à arrainnier [7];
Li bers [8] Robers d'Artois, ni vaut plus arester;
Jean de Faukemont enprent [9] à apeler;
Et vous, sire, qu'en guerre vous faites si douter,
Or voués au hairon le droit d'aventurer [10]:

---

[1] Manquerai. | [2] Disputer, demander. | [3] Chercher. | [4] Renforcer, augmenter de son. | [5] Prise. | [6] Derechef. | [7] Parler, interpeller, adresser la parole. | [8] Brave. | [9] Entreprend, commence. | [10] Risquer, hasarder, chercher les aventures.

Et chil a répondu, je ne dois m'en mesler
De veu de promesse; car je n'ai que donner;
Car je suis povres hons, si ne m'en voel mesler;
Mais, pour l'amour de vous, & pour mes honneurs garder,
Je veu, & ji prometh, & le voel affier,
Que, se li Rois Englois passoit delà la mer,
Et permi Cambresis voloit en Franche entrer,
Que j'iroie le fer par devant li bouter,
Et si n'espargneroie, ne moustier, ne autel,
Femme grosse, n'enfant que je peusse trouver,
Ne parent, ne amis, tant me peust-il amer,
Pour tant que il vausist Roy Edouart grever;
Por son veu acomplir, vorray mon cors pener.
Or aviegne qu'aviegne, ji voel aventurer.
Et dist li uns à l'autre, tes hons fait à amer
Qui l'onneur son Seigneur voelt croistre, & amonter.
Li Quens Robers d'Artois ne va plus atargant,
Les plas d'argent reprent, qui sont fort & pesant,
Et les deux. Pucelles s'aloient escriant:
Loyaus amours nous mainent, qui nous vont encanter.
Robers a apellé un Chevalier vaillant,
Che fu Jehan de Biaumont, un Prinche conquerant,
Oncles au gentil Conte de Henau le poissant:
Lors li a dit Robert moult gracieusement:
Voués au hairon, sire, je vous envois priant.
Dist Jehan de Biaumont, sire, a votre talent;
Mes de tant de paroles me vois moult merveillant.

Vantise ne vaut nient qui n'a achiévement [1] ;
Quant nous sommes en tavernes, de ches fors vins boevant,
Et ches Dames de lés [2] qui nous vont regardant ;
A ches gorgues polies, ches colieres [3] tirant,
Chil œil vair, resplendissant de beauté, souriant ;
Nature nous semont d'avoir ceur desirant,
De contendre, à le fin de merchi atendant ;
A donc conquerons nous Yaumont & Aguilant ;
Et li autre conquirent Olivier & Rolant ;
Mais quand sommes as camps, sor nos destriers courans,
Nos escus à nos cols, & nos lanches baissans,
Et le frodure grande nous va tous engelans,
Li membre nous effendent [4], & derriere, & devant ;
Et nous [5] ennemis sont envers nous approchant,
Adonc vauriémes [6] estre en un chelier [7] si grant,
Que jamais ne fuissons veu, ne tant ne quant [8] ;
De si faite vantise ne donroie un besant.
Je ne dis pas pour cause [9] que me voise escusant,
Car je veu & prometh, au vrai cors saint Amant,
Que se li Rois Englés voloit faire aïtant,
Qu'il entrat en Hainau, & passat en Brenbant,
Et parmi Cambresis, allat en Franche entrant,

---

[1] Accomplissement, effet. | [2] Lorgnant de côté. | [3] Colerettes, guimpes. | [4] Mot que je n'entends pas ; peut-être signifie-t il : frémissent, ou sont morfondus. | [5] Nos. | [6] Voudrions | [7] Celier à vin. | [8] Ni peu, ni beaucoup, point du tout. | [9] Pour m'excuser.

Son Marisal [1] seroie de son ost conduissant,
Pour guerroier en Franche le riche Roi poissant,
Que je ne li faurai, pour nul homme vivant,
Et en tous ses besoingnes serai toudis [2] devant,
Pour tant [3] perderai ma terre, & quanques j'ai vaillant;
Me se li Roi de Franche voloit faire aitant,
Que, de sa volonté, il me fust rapellant [4]
En Franche, dont bannis sui, pour mon ensiant [5],
D'Edouart partiroie, par Dieu le Tout puissant,
Issi honestement que nus, petit ne grant,
Ne me poroit monstrer que fuisse messaisant,
Ne, par traïson nulle, je li fuisse grevant:
Et, se che ne veut faire, j'ai Dieu en convenant [6],
Qu'au boin Roy Edouart serai toudis aidant,
Et parmis cette guerre serai la gent menant.
Et quant li Rois l'entent, se l'en va merchiant.
Quant Jehan de Beaumont ot dis ce qu'il pensa,
Robert, celi d'Artois, gaires ne demoura;
Les deux plas a reprins, & si les releva,
Et les trois Menestrels il mie n'oublia:
Les deux Pucelles cantent, chescuns une emmena;
Per devant la Roïne, Robert s'agenouilla,
Et dist que le hairon par tems départira [7],
Mes que [8] chou ait voué que le [9] ceur li dira.

---

[1] Maréchal. | [2] Toujours. | [3] Quoique. | [4] Révoquant. | [5] Comme je le sai. | [6] Promis. [7] Distribuera. | [8] Dès que, pourvu que. | [9] Façon de parler encore en usage pour voudra, aura envie de faire.

Vassal, dist la Roïne, or ne me parlés ja;
Dame ne peut voüer, puis qu'elle Seigneur a;
Car s'elle veue riens, son mari pooir a,
Que bien puet rapeller[1] chou qu'elle vouera;
Et honnis soit li corps que jasi pensera,
Devant que mes chiers[2] soiés commandé le m'ara.
Et dist le Roy, voués, mes cors l'aquittera;
Mes que finer en puisse, mes cors s'en penera;
Voués hardiement, & Dieux vous aidera.
Adonc, dist la Roine, je sai bien, que piechà[3];
Que sui grosse d'enfant, que mon corps senti l'a,
Encore n'a il gaires, qu'en mon corps se tourna;
Et je voue, & prometh a Dieu, qui me créa,
Qui nasquit de la Vierge, que ses corps n'enpira,
Et qui morut en croïs, on le crucifia,
Que ja li fruis de moi, de mon corps n'istera[4];
Si m'en arès menée ou Païs par de-là,
Pour avanchier le veu que vo çorps voué a;
Et s'il en voelh isir, quant besoins n'en sera,
D'un grand coutel d'achier li miens corps s'ochira[5];
Serai m'asme[6] perdue, & li fruis perira.
Et quant li Rois l'entent, moult forment l'en pensa,
Et dist, certainement nuls plus ne vouera;
Li hairons fu partis[7], là Roine en mengna.
Adonc, quant che fu fait, li Rois s'apereilla,
Et fit garnir les nés[8], la Roine i entra,

---

[1] Révoquer, annuler. | [2] Sire. | [3] Il y a long tems. | [4] Sortira. | [5] Je me tuerai. | [6] Mon ame. | [7] Partagé, distribué. | [8] Nefs, Vaisseaux.

Et maint franc Chevalier avecques lui mena.
De illoec [1] en Anvers, li Rois ne s'arrêta.
Quant outre sont venu, la Dame délivra;
D'un biau fils gracieux la Dame s'acouka [2],
Lyon d'Anvers ot [3] non, quant on le baptisa.
Ensi le franque Dame le sien veu aquitta;
Ains que soient tout fait, main preudomme en
morra,
Et maint bon Chevalier dolent s'en clamera,
Et mainte preude femme pour lasse s'en tenra.
Adonc parti li cours des Englès par de-là.

Chi finent leus veus du Hairon.

---

[1] De-là. | [2] Accoucha. | [3] Eut nom.

Traduction littérale d'une ancienne Piece de vers françois, intitulée: Des trois Chevaliers & del Chanise. *Manuscrit de Turin,* N°. G. 1. 19.

De faux amis couvrant leur haine par beaux dehors & belles paroles, savent surprendre & decevoir les gens; mais à peine sont-ils parvenus à leurs fins, qu'ils accablent d'injures & de reproches ceux qu'ils avoient traités d'abord avec le plus de distinction. Les traîtres ne se lassent point de continuer leurs perfidies, & font tant pour décrier les honnêtes gens, qu'ils ne leur laissent ni le tems ni les moyens de faire connoître leur probité, comme on le verra dans ce Conte.

Il y eut jadis une noble Dame, telle que dans aucun Royaume elle n'eût trouvé sa pareille en beauté, libéralité & courtoisie: Comtesse n'étoit ni Duchesse, mais cependant Dame de haut parage: épou-

sée l'avoit un Bachelier de bonne étoffe, dont le château étoit l'hospice de tous les bons Chevaliers qui trouvoient en lui un Seigneur opulent & toujours prêt à faire éclater sa magnificence : s'il ne se distinguoit pas au loin dans les tournois, du moins brilloit-il dans sa maison par la bonne chere, & par les riches présents dont il combloit ceux qui le visitoient; aussi jouissoit-il de l'estime de tous ses voisins.

Un tournoi avoit été publié dans le canton, & avoit attiré chez le Seigneur dont nous parlons, trois Chevaliers, dont deux étoient puissants en amis, & renommés par leur opulence, autant que par leur vertu; mais le troisieme n'étoit pas riche, à peine avoit-il douze cents livres pour aller aux tournois, & cependant il n'en eût laissé passer un seul qu'il n'allât s'y montrer : il ne redoutoit ni bois ni acier, (ni les lances ni les épées) quand une fois il avoit la tête armée.

Amoureux tous trois de la

Dame, ils l'avoient envain fati
de leurs plaintes, aucun n'en
été ni écouté ni refusé. Le
riche des trois, après lui avoi
posé ses raisons, lui avoit exp
ainsi son martyre, en lui of
tout ce qui dépendoit de lui :

» Ah ! douce & gentille Da
» je vous abandonne mon c
» mon corps, ma mort & ma
» je ne résiste à rien de ce
» vous voudrez, & si vou
» m'estimez pas assez pour acc
» ma tendresse & me paye
» retour, je n'oserai vous en p
» davantage. Je ne mérite pa
» amie telle que vous, tant bo
» tant belle & tant sage. Si ce
» dant votre cœur s'abaissoi
» qu'à moi, & daignoit m'a
» ter, alors je deviendrois si p
» en fait de courtoisie & de
» rosité, que je pourrois m
» le glorieux titre de votre a

Les deux autres Chev
montrerent pareil empressem
lui déclarer de leur mieux
desir qu'ils avoient d'obten

bonne grace, tant qu'à la fin la Dame bien apprise se sépara d'eux modestement : au lendemain matin les galants se mirent en marche, car c'étoit le jour indiqué pour le tournoi, & chacun alla chez soi faire ses préparatifs suivant ses moyens.

De son côté la Dame bien instruite, alla prendre dans son armoire une *chanise*, (c'est-à-dire une chemise) qu'elle donna au plus affidé de ses Ecuyers, en lui ordonnant de la porter de sa part à l'un de ces trois Chevaliers qu'elle lui nomma : » qu'il parte sur le » champ pour se rendre au tournoi, » lui dit-elle, & s'il veut vivre & » mourir à mon service, comme il » me l'a promis, qu'il endosse cette » *canise* en guise de cuirasse ; du » reste qu'il n'ait pour sa défense » que son heaume, ses chausses de » fer, son épée & son écu. En cas » qu'il l'accepte, ajoute-t-elle, & » qu'il promette de s'en revêtir au » tournoi, comme je le lui mande, » reviens sur le champ me rendre

» la réponse; si au contraire il re-
» fuse ce don, va-t'en le porter à
» cet autre Chevalier que je te
» désigne, & lui dis que je le lui
» envoie de la même façon & aux
» mêmes conditions que j'ai impo-
» sées au précédent: dans le cas où
» tu ne le trouverois pas mieux
» disposé, porte mon présent au
» troisieme qui t'a parlé le dernier
» ce matin à la porte, & répete-
» lui de ma part, ce que je t'ai
» chargé de dire aux deux autres. »

Le messager prend la *canise*, rajuste son habillement, s'achemine vers le champ du tournoi où il porte son gage à sa destination, & sans s'y méprendre en rien, exécute sa commission mot pour mot.

Le premier de nos Chevaliers à qui il s'adressa, acceptant cette insigne faveur, promet de s'en parer au tournoi, & de se distinguer par tant de hauts faits d'armes, qu'il en sera parlé à jamais; de ce pas baissant la tête, il s'avance pour se mettre en bataille.

Bientôt la vue de tant d'enne-

mis armés lui fait changer de ton & de couleur : il hésite quelque tems, mais *Prouesse* le soutint encore, & lui dit :

> Qu'on ne doit pas avoir sans peine
> Amor de Dame soveraine.

Il consent qu'*Amour* le tienne pour infidele & pour lâche, s'il balance davantage à exécuter ses volontés, & s'il n'accepte sur le champ la noble *canise* qui lui étoit offerte...... Vaine promesse d'un cœur mal affermi. *Poltronerie* reprend ses droits, & ne voit dans cette téméraire entreprise qu'une mort certaine qui l'empêchera infailliblement d'obéir à sa Dame : félonie pour félonie, encore valoit-il mieux conserver ses jours par une désobéissance forcée, que de perdre tout à la fois la vie, & l'espoir d'obtenir jamais ses bonnes graces : la *canise* est rendue au Valet qui l'emporte, & qui s'en va comme il étoit venu.

L'Ecuyer, sans faire semblant de rien, s'approche tout douce-

ment du fecond Chevalier, & répete la même manœuvre le plus fecretement qu'il peut : nouveau refus. La *canife* eft encore repliée, & remife auffi myftérieufement entre les mains du troifieme Chevalier : celui-ci tout fier de la faveur de fa Dame, la faifit avec tranfport, & pour marquer fa reconnoiffance à l'Ecuyer qui lui annonçoit une fi bonne nouvelle, il lui fait don de fon palefroi : c'étoit le feul qu'il poffédât. Il conçoit les plus hautes efpérances, invoque le nom de fa Dame, & la conjure de prendre en gré tout ce qu'il pourra faire pour fe rendre digne d'une telle armure qui lui promettoit une victoire affurée.

La nuit fe paffe, & le jour commence à paroître : les hérauts de crier : *laiffez aller*. (lâchez, lâchez). Déjà notre jeune Chevalier (Bachelier) avoit mis dans fes bras la *canife* qu'il avoit baifée plus de mille fois durant la nuit, bien fe promet que le foleil va bientôt éclairer les plus beaux faits d'armes qu'on

qu'on ait jamais entrepris pour la gloire d'aucune Dame.

Il se complaist dans ces pensées, & se livrant à ses transports, rend graces à l'Amour de ses bienfaits.

Un reste de timidité ne laissoit pas de lui représenter comme aux autres, les pointes d'acier dont il aura les flancs, les épaules & les bras déchiquetés : jamais, se pensoit-il, nul Chevalier ne fut mis à de plus rudes épreuves. La beauté que tu sers, dit-il en lui-même, & ta vanité ne t'égarent-elles pas? En t'exposant à perdre ton corps & ton ame, ne t'exposent-elles pas à perdre pour jamais les biens de cette vie & de l'autre?

Tout son corps frémit & tremble à cette nouvelle idée que la crainte lui suggere; mais revenu à lui, son cœur compte pour rien tout ce que son audace pourra lui coûter. Amour lui promet & l'assure que couvert de cette *canise*, il acquerra plus de plaisirs qu'on ne sauroit imaginer : il lui montre la charmante compagnie d'une

Dame & belle & bien apprise, doux regards, jolis sourires, & baiser qui n'est pas le pire de ses biens, entretiens sages & honnêtes, tendres embrassements, enfin tant de félicités qu'il ne les auroit pas trop achetées, quand son corps devroit être haché en morceaux : il en conclut que sa timidité ne lui présente que de vaines illusions.

Prouesse ralume le feu qui le dévore, & l'avertit qu'il n'a pas un moment à perdre ; à quoi tient-il qu'il ne saisisse la *canise* qu'on lui présente ? Attend-il qu'une autre armure à toute épreuve lui offre un nouveau rempart impénétrable à tous les coups d'épée ou de lance qui lui seront portés ? En ce cas quelle gloire lui en reviendra-t-il ? Si au contraire il se présente dans la carriere en champion mal monté, mal armé, & que dans cet état il affronte les plus grands dangers, que pourra-t-il y gagner ? Fera-t-il des prisonniers corps à corps, & lui sera-t-il permis d'espérer seulement qu'on se rende à lui

ſur parole ? Non, mais du moins eſt-il aſſuré d'avoir ſa part au prix des armes, & aux faveurs de celle qu'il aime, pour peu que ſes Juges ſe conforment aux loix de l'honneur.

Ainſi Proueſſe lui remet *le cœur au ventre*, & l'excite à bien faire. Amour triomphe enfin : il fortifie & enhardit tant & ſi bien notre Chevalier qu'il ne changeroit pas la *caniſe* contre le plus fort haubert d'Augier le Danois, quand même il ſauroit qu'en le prenant, il plairoit également à ſa Dame ; il croit avoir déjà trop différé à prendre ſa *caniſe* ; il en eſt enfin revêtu : il lace ſes chauſſes, ceint ſon épée, embraſſe ſon écu, monte à cheval, met le caſque en tête, & pour éprouver ſes étriers, il s'y appuie encore en partant. Il a repris tant de vigueur pour l'honneur de ſa Dame, qu'il ne craint ni mort ni bleſſure : il part au galop, s'enfonce dans ſon bouclier, & charge le premier qu'il rencontre, en le perçant de ſon bran

d'acier. On en vient aux mains de toutes parts. Dans tous les rangs ou ne voit qu'écus tranchés, hauberts rompus, & heaumes enfoncés : les chausses de notre intrépide Chevalier étoient fendues & déchirées en lambeaux ; son corps étoit couvert de blessures, mais son cœur le soutenoit, & le mettoit au-dessus de la crainte : il ne sent aucun mal des coups qui lui ont été portés. En même-tems il essaie si son épée est en bon état, & si son corps pouvoit encore supporter les efforts nouveaux que son cœur exigeoit de lui : il croit déjà avoir réduit tous ses adversaires à mettre les armes bas, & à se rendre prisonniers.

Sans cesse mêlé dans la plus grande foule des combattans, la *canise est amorcée des coups qu'il lui fait avaler, & son épée, en revanche, se repaît de ceux qu'il porte aux ennemis.* (Je traduis le plus fidelement que je puis le texte original.)

> De cos mengiers son chanse anesse
> Et d'autrui armes paist s'espée

Sa chair eſt tellement découpée, que la *caniſe* eſt toute trempée de ſang. Tel qui s'en apperçoit le ménage & le laiſſe paſſer ſans faire ſemblant de le voir; mais c'eſt bien malgré lui : la douleur que lui font ſes bleſſures, n'eſt rien en comparaiſon du dépit qu'il reſſent de ne point trouver d'ennemi qui veuille le rechercher : il va de tous côtés en défier quelques-uns au combat.

A chaque pas il lui ſouvient de la Belle, & du glorieux préſent qu'elle lui avoit envoyé : il ſe ranime, & ſonge au bonheur qu'il a déjà goûté en lui prodiguant des preuves non ſuſpectes de ſon attachement. Accablé des efforts multipliés qu'il avoit faits pour ſe défendre & pour attaquer, ſes forces alloient toujours diminuant, lorſque dans tout le tournoi on s'apperçut généralement qu'il n'avoit d'autre armure que ſa *caniſe.* Les plaies dont il étoit couvert ne l'avoient encore abattu, & toujours il combattoit ſans relâche, juſqu'à ce que le tems vint enfin congédier les acteurs du tournoi.

Ce ne fut de toutes parts qu'une voix pour lui en adjuger le prix, & chacun de l'accompagner à son hôtel.

On visite ses plaies, & quelque vives que soient les douleurs qu'elles lui causent, il n'oublie pas d'ordonner que l'on garde soigneusement son armure, que pour rien au monde il ne voudroit avoir perdue : il le jure par le Maître des Cieux, au grand étonnement de tous les assistans.

L'Ecuyer qui avoit apporté la *canise*, rajuste son habillement, & sollicite la Dame de songer au loyal Chevalier qui, pour l'amour d'elle, a tant fait qu'il est sorti vainqueur du tournoi ; cependant ses blessures sont si dangereuses qu'on désespere de sa vie.

Malheureuse ! dit-elle, que deviendrai-je s'il faut que je le perde ? Ce sera moi qui lui aurai donné la mort : il m'avoit prouvé sa loyauté bien autrement que les deux autres, qui m'avoient juré & fait tant de belles promesses. Dame,

dit l'Ecuyer, ils avoient bien accepté la *canise*, mais ils s'étoient bien gardés de la retenir.

La Dame du Chevalier blessé, demandoit à tous moments ce qu'étoit devenu l'Ecuyer qui avoit fait son message : elle le retrouve enfin, & vaincue par tant d'amour, ne se contente pas de lui rembourser ses dépens, elle promet d'accorder à son Maître le don son cœur. Ce don guérit celle de ses plaies qui lui étoit la plus sensible; & peu s'en fallut qu'il ne s'élançât pour s'aller jetter à ses pieds.

Les deux autres Chevaliers désespérés d'avoir refusé la *canise*, se reprocherent au fond de leur cœur la faute qu'ils avoient commise; sensibles comme ils devoient l'être à la perte qu'ils avoient faite d'une si sage Dame, ils pouvoient encore moins supporter l'affront d'être confondus avec tant d'autres fanfarons qui s'étoient vantés d'égaler en hardiesse, celui qui osa prendre la *canise*, & qui avoit trompé leur attente.

Le jeune Chevalier ne se ressentoit presque plus des blessures qu'il avoit reçues dans le tournoi.

Le mari de la sage Dame, accoutumé à tenir belles cours, desiroit encore faire éclater sa magnificence, & montrer qu'il n'en étoit pas appauvri, il veut que dans tous ses fiefs & dans toutes ses terres, on fasse des fêtes de joûtes & d'aventures merveilleuses : elles y furent toutes plenieres pendant une huitaine, sans oublier les tournois, les riches parures qui furent distribuées, & l'excessive profusion des nobles mets, & les viandes exquises dont les tables étoient couvertes. Le Bachelier mari de la Dame, aimoit la magnificence *plus que Pâris n'aima jamais Helene :* aussi tint-il une cour qui ne fut *pas vilaine :* tout le monde fut admis à manger, & l'on y eut tout ce qu'on pouvoit souhaiter : la Dame de la maison servoit elle-même à boire & à manger, suivie d'un grand nombre de Demoiselles.

Le Chevalier grievement blessé

ıpprenant que ſa Dame, pour plus ıonorer la fète, continuoit encore de ſervir les convives, lui renvoie à *caniſe* par ſon Ecuyer, & la conure de la vètir pour l'amour de lui, & de ne s'en pas déſaiſir, & mème de la mettre pardeſſus toutes ſes autres parures, juſqu'à ce qu'elle ait achevé ſon ſervice, l'aſſurant que ce lui ſera la plus grande de toutes les ſatisfactions.

L'Ecuyer prend la *caniſe*, la préſente à la Dame, & fait ſa commiſſion de point en point ſans y rien changer, en homme qui bien ſait ſon métier. La Dame tendant la main pour prendre la *caniſe* toute enſanglantée qu'elle eſt, c'eſt, dit-elle, pour cela même qu'elle eſt trempée du ſang de mon loyal ami, que je la conſidere comme une loyale parure : il n'eſt or fin, ni pierreries, qui puiſſent m'ètre auſſi chers que le ſang dont elle eſt teinte, & promit de la conſerver tant qu'elle diſtribueroit les vivres & les viandes, pour exécuter les ordres de ſon doux ami : alors ayant

embrassé tendrement ce précieux vêtement, elle le met sur ses épaules.

Je ne puis décider qui des deux a plus fait l'un pour l'autre. Tous ceux qu'elle avoit servis murmurent, & disent qu'elle mérite d'être blâmée : car elle l'a fait pour faire honneur à quelque Chevalier, & tout le monde savoit que ce n'étoit pas son mari, puisqu'il n'exerçoit point le métier des armes. Celui-ci se montrant insensible à tant d'opprobre, faisoit compassion aux assistans : aucun ne doutoit qu'il ne fût devenu tout-à-fait imbécile.

Le festin étant terminé, & les convives ayant vuidé les tables, on passe dans les jardins pour se promener; la Dame replie la *camise*, & se prend à regarder son mari, qui, couvert de confusion, ne faisoit pas semblant de s'en appercevoir. On ne le vit pas perdre contenance, ni moins parler, ni moins se taire.

Or maintenant moi Jakes de Basiu, je prie les Chevaliers & les

Pucelles, les Dames & Demoiselles, & tout le corps de Chevalerie, de rendre un jugement loyal; savoir lequel des deux a montré plus de courage, ou celui qui pour l'amour de sa Dame, expose sa vie aux plus grands périls, ou celle qui surmontant la crainte d'encourir les plus honteux reproches, ne les compte pour rien en comparaison de la peine qu'elle se faisoit de lui déplaire ou de le fâcher, & n'hésita pas de se parer, pour lui faire honneur, de la *canise* qui pouvoit lui attirer tant d'avanies. Prononcez votre jugement en bonne foi, & qu'amour vous comble de ses biens.

OBSERVATIONS

Sur le Poëme des trois Chevaliers & de la Canise.

Rien n'est plus propre à faire connoître le caractere des Nations dont nous sommes issus, que la lecture de nos anciens Romanciers, & particulierement de nos Fabliaux,

Le premier qui contient le *Vœu du Heron*, dont nous avons déjà donné la notice,. & le second qui a pour titre : *des trois Chevaliers & del Canise*, qu'on vient de lire, présentent des images fidelles de la férocité & de la barbarie de ces hommes de sang qui repeuplerent l'Europe dévastée. Dix siecles entiers avoient à peine suffi pour civiliser leurs descendans, sous les regnes de Philippe-de-Valois & de l'inflexible Edouard. Un mélange confus de vices atroces & de vertus héroïques, n'offroit encore qu'un chaos informe qui attendoit des siecles plus heureux.

Laissons aux Législateurs & aux Politiques le soin de suivre les progrès lents & insensibles, lesquels font passer les hommes de l'état d'abrutissement, à celui où la raison & l'humanité reprennent leurs droits & leur empire.

Nous avons reconnu dans le Fabliau des Vœux du Héron, une conformité si exacte entre les faits, les usages, les lieux, & les personnes connus par nos Histoires,

& particulierement par celle de Froiſſard, qu'il ſemble ne pouvoir être regardé que comme le récit d'un événement purement hiſtorique, entremêlé de quelques circonſtances merveilleuſes propres à le rendre plus intéreſſant : celui de la *Caniſe*, au contraire, eſt tellement dépourvu de toute vraiſemblance, qu'on ne peut le regarder que comme une pure fiction : quel qu'en ait été le premier Auteur, (*a*) le ſuccès qu'il avoit eu invita ſans doute d'autres Poëtes à l'imiter, puiſque nous le retrouvons dans un autre Roman du même tems ou environ ; c'eſt celui d'Eteoclè & de Polinice, dans lequel on lit trois événemens du même genre, préſentés ſous des formes différentes.

(*a*) Jakes de Baſiu, (peut-être Baſile) eſt le nom qu'il ſe donne lui-même dans le Poëme que nous examinons : le nom de Baſiu ſe trouve encore dans un ou deux Recueils de Chanſons manuſcrites que nous avons raſſemblées dans nos porteſeuilles.

Le principal but que se proposerent nos anciens Romanciers, fut non-seulement d'inspirer aux Chevaliers les vertus de tous les états, mais sur-tout de leur présenter des traits d'une valeur supérieure aux exemples dont l'Histoire avoit conservé la tradition.

Tant d'exploits imaginaires & fabuleux, célébrés & consacrés dans nos Romans, & répétés sans cesse dans nos anciennes cours plénieres, soutenus encore par le chant, la déclamation, ou une lecture emphatique & ampoulée, familiere à nos anciens jongleurs, faisoit passer de bouche en bouche chez une Nation passionnée pour la gloire, outre le vrai sentiment de l'honneur, celui d'un faux honneur qu'on pourroit regarder comme une espece de vertige épidémique. Ce fanatisme devenu pernicieux par l'abus qu'en firent plusieurs de nos héros, parvint à un excès dont les plus funestes exemples ne purent être corrigés par les déplorables journées dont notre Histoire est

remplie : les femmes même n'en furent point exemptes.

Repréfentons-nous encore ces illuftres Dames Germaines & Gauloifes, tant célébrées par nos anciens Bardes, qui chantoient leurs exploits, & que l'on invoquoit comme des divinités. Croira-t-on que leurs héritieres, avec un tempéramment robufte & fortifié encore par les exercices de la vie champetre, aient pu demeurer oifives, & entendre fans une forte de jaloufie les louanges données continuellement à leurs époux & à leurs freres, & qu'elles n'aient pas fouvent defiré de mêler au moins leurs voix à celles des Spectateurs : introduites enfin aux tournois, elles en firent le plus bel ornement, & leur préfence attifa dans le cœur des champions le feu dont nous les voyons embrafés.

Dans ces tournois l'entrée des lices étoit refufée ou accordée au gré des Dames, & c'étoit à elles à demander grace pour ceux qui s'é-

toient préſentés mal à propos.

Les combattans arrivoient ſous le glorieux titre d'eſclaves des Dames, & chargés de leurs chaînes juſqu'à ce qu'elles les leur euſſent ôtées, pour donner l'eſſor à leur valeur.

Les Dames envoyoient des faveurs à leurs ſerviteurs particuliers, pour les dédommager de celles qui leur avoient été enlevées, & pour ranimer leur courage & leur eſpoir.

Les fautes commiſes involontairement dans le combat, & qui avoient fait naître des démêlés, ſe terminoient à la vue du ſigne de clémence du Juge de paix envoyé par les Dames pour rétablir l'union entre les diſcordans. Une longue habitude de fréquenter les tournois, les avoit rendues capables d'en juger.

On ſe ſouvient qu'aucun des actes particuliers de ces tournois, ne ſe terminoit ſans un dernier combat, conſacré uniquement à l'honneur des Dames ; c'étoit ce qu'on appelloit le coup ou la joûte des Dames.

Un baiser accordé par la Dame qui donnoit le prix, faveur plus estimée que le prix même, étoit suivi de l'honneur suprême d'être conduit parmi les Souverains, & au rang de tout ce que ce théâtre d'honneur avoit de plus distingué.

Le courage des Dames s'éleva bientôt au point de mériter, par leur propre bravoure, d'occuper la place des héros mêmes qu'elles s'étoient contentées d'admirer, sur la foi de ceux qui en avoient été les témoins.

Elles passerent donc du spectacle de ces combats simulés, aux guerres qui furent occasionnées par la rivalité des Cours de France & d'Angleterre. On vit alors des Héroïnes qui occuperent toute l'Europe de leurs exploits : telles furent la Reine d'Angleterre, les deux Princesses de Bretagne, qui se disputerent la possession de cette grande Province, & la célebre Comtesse de Salisbery, également recommandable par sa bravoure, sa constance, sa beauté, & parti-

culierement par sa vertu, qui donna naissance à l'Ordre de la Jarretiere, source féconde de héros dont fut peuplée l'Angleterre si longtems, émule & rivale de notre Nation.

Les institutions les plus sages & les plus utiles, se dénaturent & se corrompent, lorsque ceux pour qui elles furent destinées, se portent à des excès contraires à l'objet qu'on s'étoit proposé originairement; à force de multiplier & d'exagérer les traits d'intrépidité répandus dans nos Romans, on perdit de vue le bien & le salut de l'Etat, qui avoient été le but essentiel de l'ancienne Chevalerie : on passa de la valeur patriotique à cette bravoure imaginaire & personnelle qui cherchoit à multiplier les dangers : on confondit le sacrifice qu'on fait de sa vie au bien de l'Etat, avec ce mépris insensé d'un sang qu'on ne doit verser que pour son honneur & le salut de sa patrie. Malheureux fanatisme, fondé sur la lecture de nos anciens Romanciers.

Un nouveau genre de bravoure

ſembla faire ſortir de cette ancienne ſouche, une nouvelle tige encore plus pernicieuſe.

Les concitoyens & les amis s'armerent les uns contre les autres, & l'on fut près de voir éteindre à jamais toute notre Nobleſſe armée contre elle-même, ſemblable aux compagnons de Cadmus : délire dont on n'avoit d'exemple que dans les plus anciennes fables de la Mythologie.

Le brave La Noue, plus capable qu'aucun autre d'apprécier le mérite du véritable courage, gémiſſoit de voir les effets qu'avoit produits, dans le ſiecle où il vivoit, la lecture des Romans d'Amadis : il crut y appercevoir un eſprit de vertige capable d'attirer la ruine de cette Nobleſſe Françoiſe, qui, s'imaginant courir à la gloire, tendoit journellement à ſa propre deſtruction.

Ne vit-on pas encore dans le ſiecle de la philoſophie renaiſſante, dans le ſiecle de Deſcartes, qui fut auſſi celui de la Fronde, ne

vit-on pas l'enthousiasme de la bravoure triompher des lumieres de la raison, & les étendards de nos héros flotter au gré des Dames & de la galanterie ?

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE.

PREMIERE PARTIE.

LA Chaſſe a tant de rapports avec la guerre, que les Nations les plus belliqueuſes ont toujours fait de cet exercice leur amuſement favori. (1) Les Francs ſe diſtinguoient des autres Germains, & comme chaſſeurs & comme guerriers. Céſar & Tacite (2) nous les repréſentent occupés dans leurs forêts à pourſuivre, outre les animaux connus, une eſpece de bête fauve que nous ne connoiſſons point, & dont le

bois poussoit une tige droite assez longue, qui se partageoit en deux branches. Cette occupation leur retraçoit sans cesse l'image des combats; elle exigeoit d'eux beaucoup de vigilance, d'activité, en un mot toutes les qualités nécessaires à la profession des armes; souvent aussi elle les exposoit à des dangers qui leur faisoient contracter l'habitude d'une intrépidité à toute épreuve. Quoique la passion de la Chasse fût une suite de l'âpreté des anciennes mœurs, elle pouvoit cependant s'allier avec les sentiment d'une ame généreuse, puisqu'elle contribuoit à la sûreté des habitans de la campagne, & à la conservation des récoltes, qui étoient continuellement menacées par une infinité de bêtes sauvages. Les anciens Rois, les Princes, & la Noblesse, durent être sensibles à ce motif. L'utilité publique, si digne d'exciter une noble émulation, accompagna souvent leurs plaisirs.

Les bornes que j'ai cru devoir

preſcrire dans cet eſſai, ne me
nettront pas de m'arrêter à plu-
r ouvrages, tant anciens que
ernes, qui nous inſtruiſent des
rentes eſpeces de vénerie & de
onerie en uſage chez les Fran-
. Ceux que ces détails pour-
nt intéreſſer, feront bien de
ulter eux-mêmes ces divers
tés. Pour moi je me conten-
de faire voir, comme un objet
if aux mœurs, quel a été le
: de la Nation pour la Chaſſe.
ne propoſe donc de recueillir,
arcourant la ſuite des Regnes
nos Rois, ce que l'Hiſtoire & la
érature peuvent fournir de plus
eux ſur cette matiere.
es Francs porterent dans la
le, où ils s'établirent, les
urs des Germains leurs ancêtres,
t Céſar & Tacite nous ont ſi
n tracé le tableau. Ces conqué-
ſe faiſoient de la Chaſſe un
t d'émulation; c'étoit à qui s'y
ngueroit davantage. C'étoit la
ſſe qui leur fourniſſoit les vic-
es qu'ils immoloient à leurs

dieux. Encore attachés aux restes d'un culte superstitieux, que les premiers Prédicateurs de la Foi eurent beaucoup de peine à déraciner, les François conserverent longtems l'usage de suspendre à des arbres antiques les têtes des animaux qui étoient tombés sous leurs coups C'est peut-être de cet usage qu'est venu celui d'avoir à la porte des châteaux, & près de nos Eglises, un orme ou quelqu'autre arbre remarquable par son antiquité, sa grosseur & l'étendue de ses branches; plusieurs de nos anciennes coutumes font mention de ce fait.

S'il faut en croire Aimoin, Clovis dut en partie à la Chasse sa victoire sur Alaric, Roi des Visigoths: une biche poursuivie par les Chasseurs, découvrit un gué qu'on avoit cherché inutilement: sans cet heureux hasard, l'expédition n'eût point réussi. Les Historiens du tems attestent que le Roi Gontran porta la jalousie pour la Chasse à un tel excès, qu'il fit subir l'épreuve du duel à un de ses principaux

ier exemple que
onſervé de ces
s. On ne
la ſuite à
la vie des
paraiſon de celle des
n vouloit avoir
ner ſoi-même.
exercice de la Chaſſe
être une partie
cation des Princes
Auſſitôt que leur âge
le permettoit,
onter à cheval,
es parties de Chaſſe
nées à leurs forces
leur courage,
ue, & leur
idité, qualités qui
ent preſque ſeules
bats.
Une Nobleſſe
, ardente & jalouſe de
, devoit donc ſe
re à un exercice

dieux. Encore attachés aux restes d'un culte superstitieux, que les premiers Prédicateurs de la Foi eurent beaucoup de peine à déraciner, les François conserverent longtems l'usage de suspendre à des arbres antiques les têtes des animaux qui étoient tombés sous leurs coups. C'est peut-être de cet usage qu'est venu celui d'avoir à la porte des châteaux, & près de nos Eglises, un orme ou quelqu'autre arbre remarquable par son antiquité, sa grosseur & l'étendue de ses branches; plusieurs de nos anciennes coutumes font mention de ce fait.

S'il faut en croire Aimoin, Clovis dut en partie à la Chasse sa victoire sur Alaric, Roi des Visigoths: une biche poursuivie par les Chasseurs, découvrit un gué qu'on avoit cherché inutilement : sans cet heureux hasard, l'expédition n'eût point réussi. Les Historiens du tems attestent que le Roi Gontran porta la jalousie pour la Chasse à un tel excès, qu'il fit subir l'épreuve du duel à un de ses principaux

principaux Officiers, ſur le ſimple ſoupçon qu'il avoit tué une bête réſervée pour ſes plaiſirs. C'eſt le premier exemple que l'Hiſtoire nous ait conſervé de ces combats juridiques. On ne s'accoutuma que trop dans la ſuite à compter pour rien la vie des hommes, en comparaiſon de celle des animaux qu'on vouloit avoir la ſatisfaction de tuer ſoi-même.

L'exercice de la Chaſſe paroiſſoit être une partie eſſentielle de l'éducation des Princes & des Nobles. Auſſitôt que leur âge pouvoit le permettre, ils apprenoient à monter à cheval; ils faiſoient de petites parties de Chaſſe proportionnées à leurs forces; ce qui animoit leur courage, les formoit à la fatigue, & leur inſpiroit de l'intrépidité, qualités qui alors décidoient preſque ſeules du ſuccès des combats.

Une Nobleſſe naturellement active, ardente & jalouſe de ſe ſignaler, devoit donc ſe livrer ſans réſerve à un exercice qu'elle regar-

doit comme l'apprentissage (
guerre, & qui lui apprenoit à
cher dans la carriere périlleus
armes. On ne peut donc d(
qu'elle n'ait porté au plus
degré de perfection la pratiq
la Chasse.

La plupart des moyens (
met en usage pour démêler les
& les traces des bêtes, & pou
forcer, étoient connus dès ce t
là. En voici une preuve con
cante.

L'histoire de Childebert II.
apprend qu'on découvrit da
bois une bête extraordinaire
toit un bufle, qui se tenoit da
fort. Le Roi très-content de
découverte, ordonne aux Ve
de faire pour le lendemain to
préparatifs néceſſaires, d'a
les chiens, & d'avoir une a
provision d'arcs & de fleches.
rore ne paroissoit pas encor
déjà la troupe des Chasseurs s
mise en marche pour se rend
fond des forêts. A peine
mençoit-on à distinguer les ob

que chacun s'empresse à démêler d'un œil curieux les voies de l'animal. On découvre enfin son gîte. Les chiens sont découplés, la bête est lancée, les Veneurs la suivent guidés par le cri des chiens. Il ne seroit guère possible de mieux exprimer aujourd'hui l'action de *quêter* une bête & de la détourner ; *le lancer, le laisser courre*, &c. C'est beaucoup qu'il nous reste sur une pareille matiere, un passage si clair & si instructif.

Certaines légendes parlent souvent de Chasses qui se faisoient alors ; mais toujours à l'occasion de quelques miracles, dont plusieurs ne sont guère dignes de la gravité de l'Histoire. Tantôt c'est une meute qui, après avoir chassé tout le jour, se trouve le soir arrêtée par une force surnaturelle, devant un lieu saint, où le cerf s'étoit réfugié : tantôt c'est un lievre qui, ayant épuisé toutes ses ruses pour échapper aux levriers, se jete entre les bras d'un saint homme, qui lui sauve la vie. Ailleurs on voit un ours aux

abois grimper sur un arbre où
Hermite avoit jeté ses habits,
trouver sous ce respectable froc
salut. Ces récits qui peuvent
roître assez frivoles en eux mêm
nous deviennent cependant p
cieux, parce qu'ils répandent
traits de lumieres sur le sujet
nous traitons.

Nos Rois Chasseurs se piquoi
d'attaquer de préférence les b
les plus redoutables, & de s
poser les premiers aux plus gra
périls; ainsi que l'Histoire le r
porte de Theodoric II, Roi
Visigoths : mais ils ne dédaigno
pas comme lui de faire usage
cor ou du cornet : ils en porto
toujours un pendu à leur cou, &
en sonnoient à pleine trompe p
animer les chiens. L'automne é
la saison de l'année où ils preno
ordinairement le plaisir de la Ch
C'est un fait constaté par l'hist
de Thierri, fils de Clovis, (3
sur-tout par celle des Rois de
seconde race. Les forêts de Vô
d'Ardennes & de Guise, remp

de toutes sortes de grandes bêtes, avoient pour eux de puissants attraits; ils bâtirent aux environs plusieurs maisons royales : ils confierent aux plus grands Seigneurs la garde de ces forêts; ces Seigneurs étoient chargés sur-tout d'empêcher que personne n'y chassât, & de punir rigoureusement ceux qui osoient transgresser ces défenses.

Toute la Noblesse, à l'exemple des Rois, avoit une extrême passion pour la Chasse : nul exercice ne convenoit mieux à des guerriers, qui, incapables de cultiver leur esprit, étoient uniquement occupés du soin d'augmenter leur force & leur adresse. La même passion se communiqua aussi au Clergé, & il s'y livroit même avec une sorte d'indécence. Envain des Conciles firent les plus puissans efforts pour réprimer ce désordre : des Prélats oubliant la gravité de leur ministere, & le respect dû au lieu saint, ne rougissoient pas de faire retentir les églises de l'aboïement de leurs chiens, des cris de leurs oi-

ſeaux de proie. Cet abus ſacrilege, commun alors à la Nobleſſe & au Clergé, n'empêchoit pas cependant que les Chaſſeurs ne s'abſtinſſent religieuſement de la Chaſſe les Dimanches. C'eſt ainſi que dans les ſiecles d'ignorance & de barbarie, on a preſque toujours ſu allier enſemble tous les contraires.

Sur le déclin de la premiere Race, il n'eſt plus queſtion des Chaſſes de nos Rois. Un plaiſir qu'il faut acheter par tant de fatigues, dût être ſans attrait pour des Princes enſevelis dans le ſein de la moleſſe. Ils abandonnerent ſans doute cet exercice à leurs Maires du Palais, comme ils leur avoient abandonné les rênes du Gouvernement.

Charlemagne qui rendit à la Monarchie Françoiſe l'éclat qu'elle avoit perdu ſous les derniers Rois Mérovingiens, & qui en étendit la puiſſance bien au-delà de ſes anciennes limites, ce héros qui eut preſque toujours les armes à la main, profitoit volontiers des courts intervalles que lui laiſſoit la conti-

nuité de ſes expéditions rapides pour ſe livrer aux plaiſirs, & pour donner des fêtes. Il avoit imité, à bien des égards, le faſte des Empereurs d'Orient; c'étoit ſur le modele de leurs Chaſſes qu'il avoit formé l'état des ſiennes. Il paroît que les Rois ſes ſucceſſeurs adopterent la plupart des inſtitutions de ce Prince, relatives à la Chaſſe. Voici l'idée qu'Hincmar, Archevêque de Reims, nous donne de ces inſtitutions.

Quatre Veneurs, dit-il, étoient chargés des chiens de chaſſe, & un Fauconnier, des oiſeaux de proie. Ils étoient ſubordonnés aux trois principaux Officiers de la Maiſon du Roi, au Sénéchal, au Bouteiller & au Connétable. C'étoit d'eux qu'ils recevoient l'ordre pour diſpoſer, ſuivant les ſaiſons, de tout ce qui étoit néceſſaire aux différens équipages de fauconnerie & de venerie. Ces trois grands Officiers régloient auſſi le nombre d'hommes, de chevaux & de chiens qu'on devoit entretenir dans le

Palais du Monarque, & dans chacune de ses Maisons de Chasse; de plus, ils assignoient les quartiers où les divers équipages de chasse devoient aller résider; car il falloit choisir des lieux capables de fournir à leur subsistance, & où ils pussent en même-tems s'exercer. Lorsque ces équipages commençoient à être à charge aux habitans d'un canton, on les faisoit passer dans un autre. On avoit néanmoins attention que le Palais où résidoit le Prince n'en fut jamais totalement dégarni, & qu'il y en restât toujours un nombre suffisant, soit pour servir au besoin, soit pour la décoration.

Charlemagne est toujours représenté comme un Prince actif, que ses guerres & ses occupations n'empêchoient pas de suivre les exercices de la Chasse. Eginard, son Historien, dit qu'en cela il se conformoit au goût national; car, ajoute-t-il, aucun Peuple sur la terre n'est comparable aux Francs dans l'art de la Chasse. La plupart

des Historiens contemporains nous parlent fréquemment de certaines parties de Chasse, où l'Impératrice & les Princesses, ainsi que l'Empereur, signaloient également leur adresse & leur courage. (4) Il paroit que les Chasses se faisoient alors comme elles se font encore aujourd'hui en Allemagne. On rassembloit dans une enceinte, formée sans doute par des toiles & des filets, une grande quantité de bêtes : les principaux Chasseurs, montés sur des chevaux dressés pour cet usage, les attaquoient à coups de javelot, & en faisoient une grande destruction. On rapporte que Charlemagne s'étant égaré seul à la Chasse, découvrit les eaux d'Aix-la-Chapelle, qui depuis sont devenues si fameuses & si utiles. (5)

Ces mêmes forêts où nos Rois de la premiere Race s'étoient exercés à chasser, furent aussi le théâtre des Chasses de Charlemagne & de ses Successeurs. Ces Princes faisoient la guerre au cerf pendant le mois d'Août, & au sangiier en

Septembre & pendant tout le cours de l'Automne (6). Cependant nous voyons plusieurs de nos Rois chasser aussi en Hiver, au Printems, à Pâque & à la Pentecôte. Ils ne tenoient jamais leur Cour pléniere, qu'il n'y eut quelque grande Chasse. C'étoit pour donner à cette Noblesse guerriere un divertissement qui s'acordât avec ses goûts. Dans la suite on y substitua les joûtes, les tournois, & d'autres exercices de cette espece, plus propres encore que la Chasse à former des militaires.

La nouvelle génération qui succéda à celle de Charlemagne, (7) nous fournit peu de faits qui aient des rapports à la Chasse, si ce n'est un trait de l'Abbé Suger, qui donna un grand exemple de fermeté, en faisant revivre les droits qui avoient été usurpés sur son Monastere. En ces tems de licence & de trouble, la facilité qu'on avoit de secouer le joug de la subordination, faisoit que chacun entreprenoit autant qu'il pouvoit sur les droits d'autrui. Ceux sur-tout des églises & des abbayes

étoient fort peu respectés par une classe d'hommes qui avoient la force en main. Le droit de Chasse en particulier étoit envahi par la Noblesse, avec d'autant moins de scrupule, que la décence & les Canons en interdisoient l'usage aux Gens d'Eglise. Mais ils n'étoient pas eux-mêmes fort réguliers sur cet article. Suger qui devint un excellent Ministre d'Etat, & dont l'air contagieux de la Cour n'altéra jamais la probité, se détermina, pour maintenir les droits de son Monastere, à faire en personne une Chasse dans la forêt d'Iveline, appartenante à l'abbaye de Saint Denis. Il assembla les Feudataires les plus attachés à cette maison, le Comte d'Evreux, Amauri de Montfort, Simon de Neaufle, Evrard de Villepreux, & plusieurs autres : il alla passer avec eux huit jours entiers sous la tente, & pendant tout ce tems on ne discontinua pas de chasser les cerfs. Au retour, Suger fit faire par-tout des présens de venaison (8).

Philippe-Auguste, qui avoit beaucoup de goût pour la Chasse, ne négligea rien pour s'en ménager le plaisir. En 1183 il fit clorre de murs le bois de Vincennes, dans le dessein de le peupler de bêtes fauves. Henri, Roi d'Angleterre, pour donner au Monarque François une preuve de son attachement, ordonna de rassembler, dans ses Etats de Normandie & d'Aquitaine, les jeunes cerfs, les daims & les chevreuils. Quand ils furent en assez grand nombre, il les fit tous embarquer sur un grand bateau, avec les provisions nécessaires pour leur nourriture, & les envoya par la Seine au Roi de France son Suzerain. On en peupla le bois de Vincennes; & des Gardes perpétuels furent préposés pour veiller à leur conservation.

Philippe Auguste ne vécut pas en aussi bonne intelligence avec Richard, successeur de Henri. Ces deux Monarques rivaux en tout, semblerent vouloir disputer à qui feroit de plus grandes dépenses

pour la Chasse. Lorsqu'après de longs démêlés, ils eurent conclu la paix, & qu'ils se furent retirés dans leurs États, l'un & l'autre s'occuperent uniquement de leurs chiens & de leurs oiseaux, s'il faut en croire Bertrand de Born. Ce Troubadour, accoutumé à vendre ses services à qui les payoit le mieux, ce satirique aussi violent que guerrier sanguinaire, se plaint amerement de ce que ces Princes, au lieu d'entretenir de braves guerriers, ne songeoient plus qu'à nourrir des chiens & des oiseaux. Tous deux lui paroissent également avilis par la lâcheté & l'avarice. » Ils ne savent pas, dit il, ré» pandre l'argent à propos pour » acheter des gens de guerre; ils » le jettent avec profusion à des » levriers & à des fauçons ».

Nous avons vu que dès les premiers tems de la Monarchie on avoit beaucoup de goût pour la Chasse aux oiseaux; mais nous n'avons pas distingué jusqu'ici la Fauconnerie de la Vénerie, quoiqu'il

ne faille pas les confondre. La passion pour les oiseaux de proie alla toujours chez les François de pair avec celle qu'ils avoient pour les chiens de chasse; & si autrefois il y eut de leur part quelque préférence, elle fut toute en faveur de la Chasse aux oiseaux. La Faûconnerie, inconnue chez les anciens, nous est venue des Peuples barbares, principalement des Nations du Nord (9). Ce divertissement étant réservé à la Noblesse, & les Dames le partageant avec les Gentilhommes, il ne pouvoit manquer d'être en honneur. Les Gentilhommes y trouvoient sans cesse de nouvelles occasions d'exercer cette galanterie, qui a toujours fait le caractere des François.

Chacun s'empressoit de témoigner combien il étoit jaloux de plaire à sa Dame, par les soins & les attentions qu'il avoit pour son oiseau; il falloit savoir le lâcher à propos, il falloit le suivre à toutes jambes, ne le jamais perdre de vue, l'animer de la voix, aller

promptement détacher de ses serres la proie dont il s'étoit saisi, le présenter, le faire revenir au leurre, le rapporter triomphant, l'enchapperonner, & enfin le replacer avec dextérité sur le poing de sa maitresse.

La Fauconnerie subsista dans son éclat jusqu'au siecle dernier. Elle ne cessa d'être en faveur, que depuis l'invention du menu plomb. Cette découverte rendit l'exercice de la Chasse plus facile & plus commode; mais aussi elle le réduisit au seul plaisir de voir tomber le gibier sous les coups meurtriers du Chasseur. Elle en bannit ce qui autrefois en faisoit le plus grand agrément, la présence des Dames. En effet il ne s'en trouve maintenant parmi elles qu'un très-petit nombre qui ose se familiariser avec le bruit des armes à feu & avec l'idée des dangers auxquels leur usage expose quelquefois.

Il me suffit d'avoir donné une légere idée de la Chasse aux oiseaux, parce que j'aurai occasion d'y re-

venir. Je reprends la ſuite des regnes de nos Rois ; & je m'arrête à celui de Louis IX.

Ce pieux Monarque après avoir ſatisfait aux devoirs du Trône & à ceux de la Religion, ne dédaignoit pas de chercher un honnête délaſſement à ſes travaux dans des plaiſirs innocens. Il aimoit ſur-tout les récits hiſtoriques. Ce fut-là un de ſes principaux amuſemens pendant ſes expéditions d'outre-mer. Auſſi les Chevaliers de ſon armée alloient-ils au loin reconnoître le gouvernement, les forces, les mœurs & les uſages des Nations étrangeres, pour venir enſuite raconter au Roi ce qu'ils en avoient appris. Les diverſes productions, ſoit de l'art, ſoit de la nature, n'échappoient pas non plus à leur louable curioſité. On ſait que c'eſt aux Croiſades que nous devons la découverte de ces belles renoncules qui font aujourd'hui l'ornement de nos jardins (10). Un des objets qui fixoient davantage l'attention de nos curieux obſervateurs, étoit la maniere dont

chaſſoient les habitans de ces contrées lointaines.

Quelques-uns de ces Chevaliers, qui avoient été témoins d'une Chaſſe au lion, ne ſe contenterent pas, lorſqu'ils furent de retour au camp, d'en faire la deſcription; ils voulurent en donner eux-mêmes le ſpectacle. Cette Chaſſe terrible expoſoit aux plus grands dangers; il falloit de toute néceſſité terraſſer l'animal ou périr.

On attaquoit le lion à cheval, en lui tirant un coup de fleche, ou en lui lançant un javelot. L'animal bleſſé ſe retournoit avec fureur contre celui de qui il avoit reçu le coup; mais le Cavalier l'écartoit en lui jettant quelque piece d'étoffe ſur laquelle l'animal furieux ſe précipitoit. Un autre Cavalier ſurvenoit, frappoit le lion, & pour lui échapper, uſoit du même ſtratagème. Ces attaques & cette manœuvre ſe répétoient pendant quelque tems. Alors les Chaſſeurs, après avoir eſſayé chacun en particulier leurs forces & leur adreſſe contre

le lion, se réunissoient tous pour l'accabler sous la multitude des coups (11). Ceux de nos auteurs qui ont donné des préceptes sur la Venerie, font mention d'un procédé à peu près semblable, usité pour la Chasse des ours & des sangliers.

Les Chasseurs sont redevables à Saint Louis d'une découverte beaucoup plus utile pour eux; c'est une race de chiens qui subsista longtems, & qui renforça considérablement les meutes de nos Rois, lesquelles n'avoient été jusqu'alors composées que de chiens noirs & blancs. C'est un fait que le Roi Charles IX nous apprend dans son Discours sur la Chasse. Je ne puis mieux faire que d'employer ses propres expressions.

Le Roi Saint Louis étant allé, dit-il, *à la conquête de la Terre-Sainte, fut fait prisonnier; & comme entr'autres bonnes choses il aimoit le plaisir de la Chasse, étant sur le point de sa liberté, ayant su qu'il y avoit une race de chiens*

en Tartarie qui étoient fort excellents pour la Chasse du cerf, il fit tant qu'à son retour il en amena une meute en France. Cette race de chiens sont ceux qu'on appelle gris : la vieille & ancienne race de cette couronne, & dit-on que la rage ne les accueille jamais.

C'est au regne de Saint Louis qu'on doit faire remonter l'époque du premier ouvrage didactique, que le tems nous ait conservé sur la Venerie. La vue seule du Manuscrit ne permet pas de lui donner une date moins ancienne, puisque l'écriture est de la fin du treizieme siecle.

Cet ouvrage en vers est intitulé : *Le Dit de la Chasse du cerf* (12). Il contient en abrégé tous les procédés ou opérations de la Chasse, telles que la quête avec le limier, l'action de détourner, le requêter & le lancer, la mort de la bête, la curée, la distribution des droits, & le retour à la maison. On y trouve toutes les instructions nécessaires pour juger si le cerf est

bon à chasser, d'après les connoissances qu'on peut tirer de l'inspection, soit du pied, soit des portées, soit des fumées, soit du bois, &c. L'art de la Venerie y paroît porté à un degré de perfection qui étonne. C'étoit le fruit d'une pratique continuelle, & d'une étude réfléchie, & qu'aucun autre objet ne pouvoit distraire. La passion de la Chasse absorboit tout le loisir des Gentilshommes, qui, pendant plusieurs siecles, regarderent comme indigne d'eux toute espece d'occupation où le maniement des armes n'entroit pour rien. (13)

Outre la grande Chasse au cerf, il y en avoit une espece particuliere qui se pratiquoit rarement. Nous ne la connoissons que par nos Romanciers, & on ne peut guere douter qu'il n'y ait quelque chose de vrai dans les récits qu'ils en font.

Le Roi Artus, dit un de ces Auteurs, tenant à Cardigan une Cour pléniere, plus magnifique & plus superbe qu'aucune dont on eût jamais oui parler, voulut encore en

:ver l'éclat par une Chasse au
f blanc : la coutume en étoit
due; il se proposoit de la ré-
lir. La difficulté de rencontrer
cerf blanc, dont l'espece n'est
commune, & les funestes in-
véniens que pouvoit faire naître
privilege accordé à celui qui
toit au cerf le coup mortel,
ient fait abandonner cette Chas-
.e vainqueur jouissoit du droit de
isir entre toutes les pucelles de
Cour, celle qu'il estimeroit la
s belle, & de lui donner un
ser. Ce prix singulier, plus dan-
eux que l'ancienne pomme de
:orde, n'étoit que trop ca-
ıle d'exciter des ressentimens
:ibles parmi une foule de Che-
iers galants, dont il n'y en avoit
un qui ne crut sa Dame supé-
ıre à toutes les beautés de l'u-
ers; pas un qui fut d'humeur à
ffrir une préférence, qu'il regar-
t comme le plus sanglant des
onts. Les représentations furent
tiles; le Roi avoit promis la
asse, il ne voulut pas s'en dé-

dire : elle eut lieu, & les suites ne justifierent que trop les allarmes de la prévoyance. De noirs accès de jalousie, de furieux emportemens de rivalité, en furent les funestes effets, & le sang des braves coula pour la gloire de leurs Dames.

Plusieurs de nos anciens romans parlent de cette espece de Chasse; une preuve que le recit qu'ils nous en font n'est point un jeu de leur imagination, c'est qu'elle a encore lieu quelquefois en Allemagne. Les nouvelles publiques de 1748, annoncerent le spectacle d'une Chasse au cerf blanc, dont le Duc de Baviere donna le divertissement à toute sa Cour.

La Chasse du sanglier tenoit le second rang après celle du cerf; & plus elle étoit accompagnée de périls, plus elle avoit d'attraits pour nos guerriers. Il existe des poésies composées vers le treizieme siecle, qui contiennent des détails très curieux sur la Chasse du sanglier. Il y est parlé de l'habillement & de l'équipage des Chasseurs, de la chemise, du

pourpoint fourré de gris, de la robe courte & verte ſerrée avec une ceinture de cuir d'Irlande, du couteau de chaſſe appellé *quenivet*, de la pierre ſervant à l'éguiſer, déſigné ſous le nom de *fuſil*, de l'arc & des fleches, de la chauſſure étroite & bien tirée qui fait briller la beauté des jambes & la forme élégante des pieds; des chauſſettes, des bas, des bottes fortes, des éperons ſans or ni argent, enfin du cornet d'ivoire pendant au cou.

Les Auteurs du même tems font mention de pluſieurs autres eſpeces de Chaſſes, parmi leſquelles je diſtinguerai celle du Tigre, qui ſe faiſoit au miroir.

Il paroit que cette Chaſſe n'étoit guere connu en France que par le rapport des Croiſés, qui avoient voyagé dans le Levant. Nos Ecrivains ne nous en donnent quelque idée que par les figures & les comparaiſons qu'elle leur a fournies pour orner leurs compoſitions amoureuſes. On y voit entr'autres détails, que lorſqu'on vouloit dérober à

une tigresse ses petits, on l'amusoit en lui présentant un miroir, & qu'on y profitoit du moment où elle contemploit attentivement sa figure, pour faire l'enlevement projetté. On employoit un moyen à peu près semblable, pour surprendre des oiseaux appellés *videcoqs* (bécasses); c'est ce que nous apprend un Traité fort ample & fort méthodique, que nous avons sur toutes les especes de Chasses connues alors. Ce Traité qui est du quatorzieme siecle, enseigne la maniere de fabriquer les panneaux, les filets, les appats & les pieges, pour prendre les bêtes.

L'Histoire nous présente, à cette époque, un fait digne de trouver place dans cet Ouvrage. Le jeune Louis, Comte de Flandre, attaché par les liens du sang & de l'amitié à la Maison de France, étoit, pour ainsi dire, captif de ses Sujets, qui vouloient le forcer à épouser la fille du Roi d'Angleterre. Après avoir pendant longtems mis tout en œuvre pour éluder

luder l'exécution des promeffes
u'on lui avoit arrachées, le mo-
ıent fatal où il ne lui étoit plus
offible de différer, arriva. Il tou-
hoit à l'inftant où ces odieufes no-
es devoient s'accomplir. Ayant un
our obtenu plus de liberté que de
outume, il demande à fe prome-
er dans la campagne, fous pré-
exte d'aller fur les rivieres *voler*
s oifeaux aquatiques: c'étoit cette
fpece de Chaffe qu'on défignoit
ar ces mots: *chaffer en riviere*,
u *aller en riviere*. Un héron s'é-
ınt levé, le Fauconnier du Prince
che fon faucon; le jeune Comte
che auffi le fien. Il feint de fe laif-
r emporter par l'ardeur de la
haffe; il court pour fuivre & ap-
uyer fon oifeau, criant de toutes fes
rces, pouffant toujours fon che-
al, le frappant des éperons; en-
n lorfqu'il fe vit hors de la portée
e fes Gardes, il gagna en dili-
ence le Comté d'Artois, où il
'avoit rien à craindre de leur
ourfuite. Il fe rendit enfuite à la
our de France, où il fut très-

bien accueilli par Philippe-de-Valois.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent sur la Chasse, se réduit à quelques fragments que j'ai trouvés épars soit dans les anciens Auteurs, soit dans les anciennes Ordonnances de nos Rois sur la Chasse (14), & que j'ai recueillis avec le plus de soin qu'il m'a été possible. Maintenant nous touchons à des tems qui vont me fournir une assez grande abondance de matériaux. J'espere qu'ils me mettront en état de donner sur la Chasse une suite d'observations plus liées & plus continues. Depuis le Roi Jean, il n'est presque aucun regne qui ne fournisse quelque trait capable de piquer la curiosité des Amateurs de la Chasse.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la premiere partie des Mémoires ſur la Chaſſe.

(1) L'ORIGINE de la Chaſſe eſt preſque auſſi ancienne que le monde. Les hommes répandus ſur la terre ſe trouverent ſouvent obligés d'en diſputer la poſſeſſion aux animaux. Ils ne ſongerent d'abord qu'à ſoumettre les plus foibles, & à ſe garantir des attaques des autres. Bientôt ils eurent le courage de faire la guerre même aux plus féroces, ſoit à force ouverte, ſoit par adreſſe. De-là les différents moyens qu'ils imaginerent pour leur livrer combat avec plus d'avantage & moins de danger. On ne tarda pas à faire un art de ce qui n'étoit que l'effet de la néceſſité, & par la ſuite l'exercice de cet art, qui appartenoit de droit naturel à tous les hommes, devint, lorſque les Sociétés furent formées, le privilege des Rois & des Grands de la Nation. Ils s'en firent un noble délaſſemen , un plaiſir, qui fut encore longtems utile à ceux même qui n'en jouiſſoient plus, puiſque la Chaſſe préſervoit leurs poſſeſſions des ravages des bêtes fauves & des animaux féroces. Mais dans la ſuite l'amour de la Chaſſe ſe changea malheureuſement en paſſion dans ceux à qui cet

exercice étoit réservé, & pour la satisfaire, on vit repeupler d'animaux sauvages & nuisibles ces mêmes forêts, qu'on en avoit purgées avec tant de peine. Des parcs immenses enleverent à l'agriculture les plus beaux terreins, & l'infortuné Laboureur n'eut pas moins à se plaindre de la cruauté des bêtes fauves, que des violences & de la tyrannie des Chasseurs; & plus d'une fois il eut la douleur de voir sa vie moins appréciée que celle d'un cerf ou d'un sanglier. Mais pour ne pas m'en tenir à de simples conjectures sur l'antiquité de la Chasse, considérée comme art, je renvoie les curieux à la traduction du Traité de la Vie Champêtre, autrement intitulé : *Le Chasseur*, par Dion Chrysostôme. Cette traduction, qui est de M. de Brequigny, se trouve dans les Vies des Orateurs Grecs, dont cet Académicien est l'auteur.

Xénophon, qui vivoit quatre cents ans avant l'Ere Chrétienne, tout à la fois héros célebre, politique habile, philosophe profond, & écrivain judicieux, a composé un Traité sur la Chasse, dans lequel les graces du style, la beauté des descriptions, la justesse des pensées, le disputent à la sagesse des leçons qu'il donne sur cet art, aux Grecs ses contemporains. Il faut lire dans son Ouvrage ce qu'il dit des ruses employées à la Chasse, des filets, des lacs, des pieges, qu'on tend aux animaux; & les observations qu'il fait

choix des chiens, sur la maniere de
esser, d'en perpétuer les races quand
sont bonnes; sur les noms qu'il con-
de leur donner, afin qu'on puisse
aisément les appeller & les remettre
s voies. Rien de si agréable & de si
e que les descriptions qu'il fait de la
e au lievre, au cerf, au sanglier.
roit en avoir le spectacle sous les

rodote raconte de Cyrus, Roi de
, qu'il avoit une si grande quantité
hiens, que quatre villes étoient
ptes de tributs & d'impositions, à
tion qu'elles les nourriroient; c'étoit
loute pour la Chasse que ce Monar-
Persan entretenoit ce nombre prodi-
de chiens, qu'il tiroit de l'Inde.
nous apprend que cette espece de
s dédaignoit, pour ainsi dire, les
s, les sangliers, & qu'elle n'atta-
volontiers que les lions & les élé-
ts.

s Romains étoient trop belliqueux
ne pas cultiver un art qui ressem-
si fort à la guerre. Aussi Horace,
ourant les différents genres de pas-
auxquelles il voyoit ses contempo-
se livrer, ne manque pas de faire
on à cette ardeur bouillante qui em-
le Chasseur au milieu des forêts,
ait braver les injures de l'air & des
ns, & oublier les douces carresses
épouse chérie.

Manet ſub Jove frigido
Venator teneræ conjugis immemor,
Seu viſa eſt catulis cerva fidelibus,
Seu rupit teretes Marſus aper plagas.
Hor. Od. 1. *lib.* 1.

(2) Ceſar parlant des Gaulois dit, qu'ils préféroient à toute autre eſpece de Chaſſe, celle aux buffles ou bœufs ſauvages, préciſément parce qu'elle étoit une des plus périlleuſes. Comme ces animaux ont une force & une agileté ſurprenante, comme ils n'épargnent ni les hommes, ni les bêtes, qui ſe préſentent devant eux, ce ſont ceux, ajoute-t-il, qu'ils aiment à attaquer; c'eſt par cet exercice pénible que ſe forme la jeuneſſe Gauloiſe. On donnoit de grands éloges à ceux qui en tuoient un plus grand nombre que les autres, & qui pour preuve en rapportoient les cornes. *Comment. Cæſ. lib. VI.*

Quand les Germains (dont on ſait que les Francs deſcendent) ne font pas la guerre aux hommes, dit Tacite, ils la font aux animaux, quoique d'ailleurs ils aiment le ſommeil & la bonne chere. *Quoties bella non ineunt, multùm venatibus, plùs per otium tranſigunt, dediti ſomno ciboque.* Tacit. de mor. Germ. c. 15.

Chez les anciens Gaulois les chiens de chaſſe faiſoient un objet de commerce. C'eſt Strabon qui nous apprend cette particularité. *Lib.* 4. *p.* 200, *Edit. de* 1620.

Arrien, ſurnommé *Xenophon le jeune*, qui vivoit ſous l'Empire d'Adrien, fait la deſcription d'une eſpece de chiens qui ſe tiroit des Gaules, & qui étoient excellens pour la quête. *Arrien, c. 3. de venatione.* Le même Auteur n'oublie pas non plus un ancien uſage des Gaulois, qui conſiſtoit à acheter tous les ans, du produit d'une taxe impoſée ſur chaque eſpece de gibier, une victime, qu'ils immoloient à Diane, Déeſſe de la Chaſſe. Cette ſolemnité étoit ſuivie d'un banquet, où les chiens paroiſſoient couronnés de fleurs, comme pour les récompenſer des ſervices qu'ils avoient rendus à leurs Maîtres dans la pourſuite des animaux.

(3) Bertoald, Maire du Palais de Bourgogne, chargé d'aller avec trois cents hommes dans les villes du domaine du Roi Thierri juſqu'à l'Océan, pour y recevoir les droits appartenans à ce Prince, étant venu à Orléans, s'amuſoit à chaſſer dans les environs de cette ville. Clotaire qui en eut avis, envoya ſon fils Méroué, & Landri, Maire du Palais, avec un corps de troupes pour l'enlever. Bertoald ne ſe ſauva que par la protection de l'Evêque d'Orléans, qui lui fit ouvrir les portes de la ville, où il trouva un aſyle. *Duchesne, Chronique de Fredegaire, art. XXV, p. 747.*

(4) Un Auteur contemporain de Char-

lemagne, composa un Poëme latin sur l'entrevue de ce Prince & du Pape Leon III. La moitié de cet ouvrage est employée à la description d'une Chasse, après laquelle Charlemagne s'endormit, & eut un songe, qui lui annonçoit les malheurs dont le souverain Pontife étoit menacé. Le Poëte se plaît à décrire la magnificence de l'équipage des fils de l'Empereur, l'élégance & la richesse de la parure de l'Impératrice sa femme, & des Princesses ses filles. La Chasse qui fait le sujet de cet ouvrage, paroît avoir été une Chasse aux toiles & aux filets. On y tua un grand nombre de sangliers, & elle fut suivie d'un festin, que Charlemagne donna sous des tentes à toute sa Cour. *Voy. dans la nouvelle Collection des Historiens de France, T. 5. p. 388 & suiv. Versus de Carolo Magno, & Leonis Papæ ad eundem adventu.*

(5) Philip. Mouske, Historien assez véridique, quant au fonds des faits qu'il raconte, & qu'il emprunte ordinairement d'Eginard, mais qui d'ailleurs a voulu orner ce fonds par des détails poétiques & imaginaires, prétend que nous devons la découverte des Eaux d'Aix-la-Chapelle à une aventure de Chasse, qui ressemble beaucoup à celles que nos Romanciers ont souvent inventées. Charlemagne, dit-il, chassoit volontiers dans ce pays, qui n'étoit alors couvert que de forêts.

Li Rois volontiers i manoit
Pour conque planté i avoit
D'oiziaux & d'autre fauvegine,
Et s'avoit ciens de bonne orine
Et nules gens en tout le mont
Si volontiers kacier ne vont
Ne en riviere com François
Et orent fut toujors arçois
Et li Roi Charles anfement,
Kaçoit volontiers & fa gent.

Il dit plus bas en parlant toujours de Charlemagne.

Moult volontiers de grand maniere
Alloit en bois & en riviere,
Car nules gens ne vont en bois
Moult volontiers comme François.

Les gens de l'Empereur ayant un jour perdu la voie du cerf, qu'on avoit lancé, ce Prince le fuivoit feul à cheval. Un ruiffeau fe trouve fur fon paffage, il veut le traverfer; mais à peine fon courfier a-t-il mis le pied dans l'eau, qu'il l'en retire avec promptitude en le fecouant. Le Prince s'apperçoit que fon cheval boite; il defcend, vifite fon pied, lui tâte la folle, & trouve qu'elle eft chaude; auffitôt il met la main dans le ruiffeau, & fent une forte impreffion de chaleur: fans perdre de tems il remonte à cheval, & s'avance vers la fource de ce ruiffeau merveilleux, il la découvre, & tout auprès

il reconnoît les vestiges d'un ancien palais de Neron enseveli sous ses ruines. C'est dans ce lieu qu'il fonda depuis la ville d'Aix-la-Chapelle.

Dans les complaintes que le même Auteur met dans la bouche de Charlemagne sur la défaite de ses braves guerriers à Roncevaux, il lui fait regretter les agrémens de la Chasse, & les douces allures de ses Palefrois, plaisirs auxquels il faudra qu'il renonce pour endosser encore la cuirasse, & monter des chevaux de guerre. *Pag.* 227, 243 & 244.

(6) Il est souvent parlé dans nos Historiens des Chasses que Charlemagne & ses successeurs faisoient aux cerfs & aux sangliers dans différentes forêts, vers la fin de l'été, parce que ces animaux étoient plus gras alors qu'en aucune autre saison de l'année, & ce plaisir se lioit quelquefois à des expéditions très-importantes. L'Auteur du Roman de Gerard, écrit en Provençal, dit que Charles étant allé vers le château de Roussillon pour s'en emparer, fit amener ses chiens, ses levriers, & son équipage, dans lequel on voyoit des ours & des lions (ores e leos). On a de la peine à imaginer que des ours & des lions aient pu faire partie d'un équipage de Chasse; mais ce fait sera rendu vraisemblable par les exemples qu'on en trouvera sous les regnes de Charles VI & de Louis XII.

Dans le même Roman l'Auteur fait tenir à Charlemagne un discours où il met au nombre des qualités qui distinguoient un des plus braves guerriers de l'armée ennemie, l'intégrité & la droiture avec lesquelles il rendoit la justice, sa valeur à défendre en champs clos l'équité de ses jugemens, *son adresse à la Chasse* & à la pêche, son habileté aux jeux des échets, des tables, (des dames) & des dez. C'étoit à peu près à ces connoissances que se bornoit tout le mérite des Princes & de la Noblesse de ces tems-là.

L'art de former des chiens & des oiseaux est compté parmi les premiers enseignemens qui entroient dans l'éducation du jeune Blanchandin, fils du Roi, comme on peut le voir dans le Roman qui porte son nom. *Manuscrits de Saint Germain, fol. 174 v°. vol. 3.*

(7) Les fils & successeurs de Charlemagne eurent tous le même goût pour la Chasse. Tous se piquoient d'exceller dans cet art, qui devint même funeste à plusieurs d'entre eux. On peut voir dans les Mém. de Trévoux, mois de Septembre 1752, pag. 1984, d'après l'*Alsatia illustrata* de M. *Schœpflin*, des détails curieux sur les Chasses de Louis-le-Débonnaire dans la forêt de Vosge, en 821, 825 & 831.

M. de Saint-Foix, dans ses Essais Historiques, p. 18, 19 & 20, nous apprend

que Carloman II. fut un jour grievement blessé à la Chasse, & que Louis IV. dit d'*Outremer*, mourut à Reims en 954, d'une chûte de cheval, qu'il fit en poursuivant un loup sur la route qui conduit de Laon à cette ville. Dom Vaissette, cité par Dom Clement, rapporte le même fait. *Voy. l'Art de Vérifier les Dates, col. 542.*

Ces différens événemens prouvent avec quelle passion nos Rois, sur la fin de la seconde Race, se livroient à l'exercice de la Chasse, puisque même ils ne craignoient pas d'y exposer souvent leur vie. Ils étoient si jaloux de leur droit de Chasse, qu'il étoit défendu à toute personne, sous les plus grieves peines, de chasser à la grosse bête. *Voy. Lex Salica Ripuar. Bajoar. Aleman.*

Louis, fils de Charles-le-Chauve, eut besoin d'une permission expresse du Roi pour pouvoir prendre le divertissement de la Chasse; encore son pere, en lui abandonnant la forêt de l'Aigue, lui interdit-il toute autre Chasse que celle du sanglier.

Si Charlemagne accorda aux Moines de Saint-Denis & de Saint-Thin la permission de faire tuer quelques cerfs dans leurs forêts, ce ne fut qu'après des prieres très-pressantes de leur part, & il ne se rendit à leurs instances, que parce qu'on lui fit entendre que la chair de ces animaux serviroit de nourriture aux freres infirmes

pour rétablir leur ſanté, que les peaux ſeroient employées à couvrir les livres de leur bibliotheque, & à faire des ceintures & des gants pour les Religieux. *Voy. Annal. Ord. S. Bened. T. II. p.* 229 *&* 294.

Au reſte ce n'étoit pas là les ſeuls uſages auxquels on employoit alors les peaux de cerfs, on s'en ſervoit encore pour enſevelir les corps de nos Rois après leur mort. Ainſi ces Chaſſeurs paſſionnés emportoient avec eux au tombeau les objets de leurs plaiſirs. Peut-être auſſi qu'une peau de cerf paroiſſoit un linceuil honorable & diſtingué, dans un tems où il n'étoit permis qu'aux Souverains de tuer cet animal.

(8) Voy. dans la Collection de Duchesne, T. IV. *Suger, de rebus in adminiſtratione ſuâ geſtis*; Et Dom Felibien, dans ſon Hiſtoire de Saint-Denis, ſous l'an 1144.

(9) Ariſtote parle d'une Chaſſe à l'oiſeau connue des Thraces, & abſolument ignorée des Grecs.

(10) Selon M. *Dulard*, dans ſon Poëme de la Grandeur de Dieu, ce fut Saint Louis qui apporta les premieres renoncules en France. Ainſi ce grand Roi, au goût innocent de la Chaſſe, joignoit encore le goût non moins innnocent des fleurs. Heureux les Peuples, dont les Maîtres n'ont que des paſſions ſemblables!

(11) » Tandis que le Roi fesoit fermer
» Césaire, dont j'ai devant parlé, dit
» Joinville, il arriva au Roi ung Cheva-
» lier, qui se nommoit Messire Elenards
» de Seningaan, qui disoit, qu'il étoit
» parti du Royaume de Norone, & là
» monta sur mer & vint passant & en-
» vironnant toute Espaigne, & passa par les
» détroits de Maroc, & que à moult grans
» périls & dangiers, il avoit passé & souf-
» fert beaucoup de mal avant qu'il peust
» venir à nous. Le Roi retint celui Che-
» valier lui dixieme d'autres Chevaliers,
» & lui oui dire, que les nuits en la
» terre du Royaume de Norone estoient
» si courtes en esté, qu'il n'y avoit nuyt
» là où l'on ne veist bien encore le jour
» au plus tard de la nuyt. Quand celui
» Chevalier fut accogneu au païs, il se
» print à chasser aux lions lui & ses
» gents, & plusieurs en prinrent péril-
» leusement & en grant dangier de leurs
» corps; & la façon du faire qu'ils avoient
» en ladite Chasse, estoit qu'ils couroient
» sus aux lions à cheval, & quant ils en
» avoient trouvé aucuns, ils lui tiroient
» du trait d'arc ou d'arbaleste, & quant ils
» en avoient atteint quelqu'un, celui lion,
» qui avoit été atteint couroit sus aux
» premiers qu'il véoit, & ils s'enfuyoient
» piquant des esperons, & laissoient cheoir
» à terre aucune couverte ou une piece
» de quelque vieil drap, & le lion la
» prenoit & dessiroit, cuidant tenir l'ome

» qui l'avoit frappé. Et ainsi que le lion » se arrestoit à dessirer cette vieille piece » de drap, les autres hommes lui tiroient » d'autres traits, & puis le lion laissoit son » drap & couroit sus à son ome, lequel » s'ensouyoit & laissoit cheoir une autre » vieille piece de drap, & le lion se y » arrestoit, & ainsi souventes fois ils » tuoient les lions de leur trait. » *Hist. de Saint Louis par Joinville, p. 93 & 94.*

(12) *Le Dit de la Chasse du cerf* ne nous est connu que par l'édition que Trepperel en a donnée au commencement du quinzieme siecle. Trepperel le publia sous le titre du *Livre du Roy Modus & de la Royne Ratio*, & le fit mettre dans un François plus moderne. Nous lui aurions plus d'obligation s'il l'avoit publié avec toute la pureté du texte original, quelque grossier qu'en fût le langage, & s'il ne l'avoit pas défiguré par une multitude de fautes d'impression, qui souvent rendent le sens presque inintelligible. Trepperel a dédié cette édition au Duc de Vendôme, & j'ai cru devoir rapporter ici sa dédicace comme un monument du langage & du goût du quinzieme siecle.

» A très-hault & très-magnanime Prince, Monseigneur Charles, Duc de » Vendosmoys, Comte de Marle, de » Converſan & de Soissons, Vicomte de » Meaulx, Gouverneur & Lieutenant-» Général pour le Roy ès-païs de Picardie, » Salut.

» Comme il soit très-noble & puissant » Prince, que en ce monde n'y ayt pour » les Princes & hommes Nobles plus loua» ble exercice que celui de la Chasse, » Vénerie & Faulconnerie. En faisant le» quel exercice, santé corporelle est » corroborée & fortifiée : oisiveté mere » de tous vices délaissée, plaisirs véné» riens oubliés, combien que présent » Mars face ses courses, Vulcain ses fou» dres ; je, votre très-obéissant serviteur » & Libraire, espérant lumiere après té» nebres & paix après guerres, ay prins » recours à un livre nommé *Modus* & » *Ratio*, pieça composé, traitant des » déduits, plaisirs, manieres & façons » dudit exercice de Vénerie & Faulcon» nerie, lequel ay faict revisiter, corriger » & remettre d'ancien style en langage » moderne, & icely faict imprimer en » petit volume pour plus plaisammant » porter aux champs, & lequel j'ai dé» dié & vous faict présent à vous mon» dit très-noble & puissant Seigneur, » très humblement vous suppliant icelui » petit Traicté avoir & recepvoir pour » agreable. »

Le sçavant M. le Verrier de la Conterie, Auteur de l'*Ecole de la Chasse aux chiens courans*, croit que le Livre de *Modus & Ratio* a été composé par quelque Gentilhomme très versé dans l'exercice de la Chasse. Le Roi *Modus* & la Reine *Ratio*, sont deux personnes allégo-

ques que l'Auteur fait parler alternati-ement. Le Roi donne les préceptes sur Chasse, la Reine y applique des mo-lités, souvent absurdes & puériles, je rois même impies, si le goût du quin-eme siecle pour les comparaisons rela-ves aux objets de la Religion, ne sem-loit les excuser. Par exemple, les gens 1 Tiers-Etat y sont comparés, par Ma-ame *Ratio*, aux biches & aux lievres, cause de leur simplicité, & parce qu'ils font point usage de sortileges comme Grands; les Gens d'Eglise, aux cerfs, rce que leur caractere & leur bonne nduite leur donnent droit de marcher tête haute, sur laquelle leurs dix doigts, moment de l'élévation au Sacrifice de Messe, figurent les dix cors du cerf, représentent les dix Commandemens Dieu. Selon *Ratio*, le sanglier est mage du siecle corrompu; elle trouve ns cet animal dix propriétés qui sont tant d'emblêmes des dix commande-ens de l'Ante-Christ; on ne sera peut-re pas fâché de les trouver ici.

C'est mon premier commandement
Qu'on maugrée Dieu souvent.
J'ay à ton corps tous ses déliêts,
Il n'est point d'autre paradis;
Visite souvent mon hostel,
C'est la taverne & le B. .
Je veulx bire en ma mémoire
Qui s'affuble de vaine gloire;

Desprise de tous povres gens
Et n'ayme rien qu'or & argent.
Se tu n'as du tien prens d'autruy,
Sans rien rendre ainsi l'octroy;
Si ton pere te fait riote,
Si lui mês sus qu'il radote;
En lieu du service divin
Faut geter hazard sur le vin;
Se croiras sors & sorceries,
Tes volontés sont accomplies;
Se tu as defaulte de mise,
Si le prens aux biens de l'Eglise.

(13) On lit dans un Roman de Faulconnerie, composé sous le Regne de Philippe-le-Long un trait assez singulier, qu'on peut, je crois, attribuer à Louis IX. Il y est dit, » Qu'un Roi nommé Louis, » ayant été à la Chasse du vol avec toute » sa Cour, un oiseau (un faucon) atta- » qua un aigle, qui s'étoit égaré, & le » tua. Les Courtisans louerent beaucoup » la hardiesse & la vigueur du faucon. » Le Roi sans leur répondre ordonna » qu'on le mît à mort; parce qu'il avoit » eu la téméraire audace d'attaquer le » Roi des oiseaux. »

C'est au tems de Saint Louis qu'on peut rapporter les premieres permissions de Chasse accordées à des Bourgeois dans quelques Provinces de France. Mais ils n'obtenoient ces permissions qu'à la charge

de donner au Seigneur, sur les terres duquel se faisoit la Chasse, un *cuissot* de la bête prise, comme on en donne aujourd'hui le pied. J'ai vu en effet dans d'anciennes tapisseries, représentant des Chasses, un Veneur qui offre un quartier de cerf au principal Seigneur de l'assemblée. *Voy. la Coutume de Berri, pag. 238.*

On voit aussi en 1326 une concession de Chasse faite aux Habitans de Sablé, par Amauri de Craon, troisieme du nom. *Menage, Hist. de Sablé, Liv. 9. c. 6. pag. 248 & 249.*

(14) La Chasse dès le tems de Charlemagne étoit, comme on l'a déjà remarqué, devenue un objet de splendeur & de magnificence à la Cour de nos Rois. Ses successeurs ne firent qu'y ajouter. On trouve les noms d'un grand nombre d'Officiers de Vénerie & de Faulconnerie, dans le *Recueil des Rois de Fr. de du Tillet*, & dans les *Tablettes en cire, Manuscrits de Florence, contenant l'estat de la Maison du Roi sous Philippe-le-Bel & autres.* On voit sous le Regne du même Roi, un Guillaume Malgenete, Veneur du Roi, représenté dans *les Monumens de la Monarchie Françoise, par le P. de Montfaucon, T. II. pag. 215.* Ce qui prouve l'ancienneté des Offices de Vénerie. A la fin du Livre de Brussel, de l'*Usage des Fiefs*, se trouve une longue liste d'articles concernant les dépenses pour les Chasses de nos Rois.

Il y est parlé d'un *Guillelmus Falconarius*, qui étoit vraisemblablement le grand Fauconnier ou grand Veneur, dont fait mention le P. de Montfaucon ; & dans un autre article il est question d'*Avicularii*, c'est-à-dire des Officiers employés aux Chasses des différens vôls, tels qu'il en existe encore aujourd'hui.

Dans le Recueil des Ordonnances des Rois de France, T. I. pag. 231. on en trouve une de Philippe-le-Bel, en 1299, contre les voleurs de gibier & de poisson. Ce Prince mourut à Fontainebleau, en 1314, d'une chûte de cheval, qu'il fit en chassant un sanglier. C'est ce que nous apprennent *Villani*, *Ferreti de Vicence*, & *Guillaume Vetura*, tous trois Auteurs contemporains. *Bocace* & *Méyer* assurent la même chose. *Voy. l'Art de Vérifier les Dates, col. 551. Le Gendre* dans son Histoire de France, rapporte aussi ce fait, *T. I. p. 452*. Le détail de cet événement se trouve dans le *Livre de la Toison d'or, in-fol. goth. T. I. fol. 98. v°.* L'Évêque de Tournay, Auteur de ce Livre, vivoit en 1468. *Voy. son Prologue, fol. 1. v°.*

L'accident tragique arrivé à Philippe-le-Bel, chassant à Fontainebleau, prouve que dès-lors cette Maison Royale étoit le lieu ordinaire où nos Rois alloient prendre le divertissement de la Chasse pendant la saison de l'automne. Il paroît que ce château étoit bâti dès le tems de

Philippe-Auguste; du moins on a des lettres de ce Monarque datées de Fontainebleau. *Actum apud Fontem-bliaudi, anno M. CC. VII.*

Philippe VI, dit de Valois, rendit, en 1346, une Ordonnance touchant les eaux & forêts. On y lit entr'autres articles: *Item, pour ce que nous avons donné à plusieurs personnes la Chace d'aucunes de nos forêts pour chacier à toutes bestes, lesquelles personnes ont donné & donnent à autres leurs dites Chaces en icelles, ordonné est que nul ne pourra chacier, si ceulx à qui ils sont donnés, n'y sont, ou leurs gens, & que ce soit pour eux ou en leurs noms. Ord. des Rois de Fr. T. II. p. 247. art. 21.*

On trouve d'autres défenses & Réglemens de Chasse dans Bouteiller, *Somme rurale*; cet Auteur, qui paroît avoir écrit en 1360, s'exprime ainsi, p. 250 & 251: » Bestes sauvaiges & oiseaux qui phaon- » nent en l'air . . . par le droit des gens » sont à celui qui les peut prendre. » Voyez les distinctions que font à cet égard nos Coutumiers, & les Réglemens faits depuis en France, & en particulier l'Ordonnance de 1516, & les Arrêts de 1566 & 1573, qui sont rapportés en notes, p. 257 & 258, de la *Somme Rurale*.

Le même Bouteiller, p. 505, au titre 88 des bans & défenses d'Août, dit encore: » *Item*, que nul ne tende aux oyseaux

» de riviere devant le jour de Toussaints
» sur l'amende de LX sols. »

» *Item*, que nul ne nulle ne tende au
» perdrix, sur l'amende de 60 sols, &
» aucuns lieux sur l'amende de dix livres
» & le harnas perdre. »

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE.

SECONDE PARTIE.

LES malheurs du Roi Jean auroient dû le rendre presque insensible au plaisir. Mais sa passion pour la Chasse étoit si grande, que le chagrin de se voir prisonnier ne pouvoit l'en distraire. Ce fut même pendant sa captivité, à Helfort (1) en Angleterre, qu'il fit composer, pour l'instruction de son fils, Philippe, Duc de Bourgogne, âgé de quatre ans, un Traité en vers qui contenoit tous les détails de la Fauçonnerie & de la Vénerie.

Il ſe ſervit, pour exécuter cet ouvrage, de la plume de *Gaſſe de la Bigne*, (2) ſon premier Chapelain. C'étoit un Prêtre Normand, né Gentilhomme, qui comptoit quatre quartiers de nobleſſe. Son Poëme commencé en Angleterre, ne fut achevé qu'au retour de l'Auteur à Paris; il roule principalement ſur l'ancienne querelle entre la *Fauconnerie* & la *Vénerie*. Cette fiction à laquelle l'Auteur a eu recours comme à un moyen capable de jeter plus d'intérêt ſur ſon ſujet, eſt, comme la plupart des compoſitions littéraires de ce temslà, dépourvue de génie & d'agrément. C'eſt la Fauconnerie & la Vénerie qui plaident leur cauſe en préſence du Roi Jean. Le Prince, quoique décidé intérieurement pour la Vénerie, y conſerve pourtant toujours ſon caractere de juge impartial. Chacune des Parties prétend au titre de *Déduit*; c'eſt-à-dire de plaiſir ou de divertiſſement par excellence. Les moyens ſont de part & d'autre aſſez bien débattus. (3)

Enfin

Enfin intervient un arrêt définitif qui adjuge aux deux contendantes le même droit ; il eft arrêté qu'on dira également *déduit de Fauconnerie* ou *d'oifeaux*, *déduit de Vénerie* ou *de chiens* ; que les fervices de l'une & de l'autre font également néceffaires à toutes les Cours des Princes, mais principalement à celle d'Edouard, Roi d'Angleterre, qui ne le cede à aucun autre dans l'art des déduits. En conféquence de cette décifion, la *Vénerie* & la *Fauconnerie* députeront à ce Monarque, pour réfider continuellement auprès de fa perfonne, deux Officiers actifs, honnêtes & diligens, parfaitement inftruits des deux métiers. de chiens & d'oifeaux. Enfin le Comte de Tancarville renvoie les deux Parties très-contentes après les avoir fait embraffer.

C'eft peut-être au féjour du Roi Jean en Angleterre, que les Anglois ont dû l'avantage de s'être autrefois diftingués dans l'art de la Chaffe, dont ils ont voulu en quelque forte s'attribuer l'invention, &

dont ils ont prétendu nous avoir donné des leçons à nous-mêmes. Cet esprit de rivalité qu'ils ont toujours eu contre nous, leur a souvent fait commettre de pareilles injustices. Nos Auteurs de la Vénerie, comme nous le verrons dans la suite, paroissent au moins fort persuadés que nous en avons beaucoup plus appris à cette Nation qu'elle ne nous en a appris à nous-mêmes.

Le Poëme de la Bigne renferme des détails, dont quelques-uns doivent trouver place ici.

L'Avocat du *Déduit des oiseaux* nous y apprend que le Grand Fauconnier jetoit son oiseau le premier, & que le Roi donnoit ensuite l'essor au sien. Il fait mention d'une aventure qu'il assure être arrivée vingt ans auparavant dans le Berri; comme ce petit trait historique fait voir jusqu'où on avoit porté l'art de dresser des oiseaux, nous allons le rapporter.

Un Chevalier & sa femme avoient, dit-il, chacun un oiseau qu'ils af-

fectionnoient beaucoup. Celui du mari étoit un Epervier qu'il laiſſoit aller dans la maiſon en toute liberté. L'oiſeau de la femme, renfermé dans une cage, étoit un Etourneau, objet continuel de ſes ſoins & de ſes careſſes; il faiſoit l'àdmiration de tous les voiſins, tant il ſavoit bien parler; l'oiſeau captif s'échappa un jour de ſa priſon & s'envola. Sa maitreſſe, peu allarmée d'abord, le conſidéroit avec complaiſance, & prenoit plaiſir à voir ſon joli manege, lorſque le terrible Epervier fond ſur lui, le ſaiſit & l'emporte au plus haut étage. Les cris de la femme ſont entendus du mari qui l'aimoit tendrement, *car elle étoit & bonne & belle, c'eſt grand tréſor de l'avoir telle*, dit notre Poëte; il accourt & voit de ſes propres yeux le malheur qui fait couler tant de larmes. A l'inſtant il prend ſon gant & reclame l'Epervier. L'oiſeau obéit à la voix de ſon maître, il vient ſe percher ſur ſon poing, & lui apporte ſa proie. Le Chevalier, habile au *mé-*

tier détache, proprement de ses serres le petit étourneau, & le rend à sa femme, en lui recommandant de le mieux garder à l'avenir. L'Auteur cite pour garant de ce fait Pierre d'Orgemont, qui avoit été présent à cette scene, & qui lui en attesta la vérité *par tous les Saints de Rome.* (4)

La plaidoirie de l'Avocat du *Déduit des chiens*, contient un article remarquable sur l'art de *sonner*. Cet art, trop négligé dans la suite, au grand regret des zélés partisans de la Chasse, étoit porté alors à un tel degré de perfection, que le plaisir d'entendre le son des cors, est mis ici en parallele avec celui que cause la musique de la Chapelle du Roi. Le Poëte pour achever de signaler son mauvais goût, & sa manie pour l'hyperbole, dit en faisant l'éloge de la mélodie des chiens, *que il n'est homme s'il les ot* (s'il les entend) *qui voulsist autre Paradis.*

L'Avocat du *déduit des chiens*, ne parle pas avec moins d'emphase,

lorſqu'il fait la deſcription de toutes les autres parties de la Chaſſe du Roi ; il eſt bon de remarquer qu'il donne à celle du cerf le titre de *Chaſſe Royale.* Ce même perſonnage détaille tous les préliminaires de la Chaſſe, à commencer par l'action de quêter le cerf & de le détourner. Lorſque toutes les connoiſſances néceſſaires ont été priſes par l'inſpection du pied, des allures, des portées de la bête, du frayouer, du viandis & des fumées ; après qu'on s'eſt mis en état par des briſées de toutes eſpeces, de pouvoir retrouver facilement les divers lieux qu'on a parcourus, chacun ſe rend à l'aſſemblée, les uns pour y faire leur rapport, les autres pour l'entendre. Le Veneur ne diſoit jamais d'un ton affirmatif, *j'ai vu, j'ai connu, j'ai trouvé* ; mais ſeulement je *mécrois*, c'eſt-à-dire, je *penſe*, je *ſoupçonne* d'avoir vu. Telle étoit la formule conſacrée de tout tems dans l'Ordre de la Vénerie. Le Veneur marquoit par-là une ſage défiance de ſes lu-

mieres. Au reste ce ton modeste n'étoit que de style; car si l'on en croit les ouvrages du tems, les Veneurs ne se piquoient guères de respecter la vérité dans les récits qu'ils faisoient des circonstances & des aventures merveilleuses de leurs Chasses. D'ailleurs Gasse de la Bigne lui-même, après avoir dit ici que tous ceux à qui les buissons avoient été distribués pour quêter, viennent exposer à l'assemblée les fumées des cerfs, fait cette réflexion: *que les moins habiles ne sont pas les plus laconiques dans leur rapport.*

Tous les préparatifs sont suivis du déjeûné; après quoi les chiens arrivent conduits par les Veneurs à cheval, avec les Aides, les Pages & les Valets de chiens, tous en habits verds. Enfin le Roi monté sur un cheval Napolitain (*d'Apouille*), brave, léger & bien embouché, fait mettre à part pour son plaisir & celui du Maître Veneur, dix ou douze des meilleurs chiens. C'est peut-être à ceux-là

qu'ont ſuccédé les *ſix chiens*, comme on les appelle dans la Vénerie du Roi; puis il ordonne de découpler les autres, qui ſuivent le limier au ſon des cors. Le Roi ſonne lui-même à perte d'haleine, & pouſſe ſon cheval en avant; mais auſſitôt qu'il voit le cerf, il arrête tout court; il reſte en place juſqu'à ce que les chiens, qui vont merveilleuſement enſemble, aient tous paſſé devant lui: enfin il ſe met de nouveau à courre le cerf qui ſe forlonge.

La Chaſſe ne ſe paſſoit pas ſans que le Maître Veneur ne fit naître quelque difficulté. D'abord il n'auroit voulu donner que trente-huit ou quarante chiens, pour le laiſſer courre, mais le Roi en avoit voulu avoir quarante ou cinquante : car *Chaſſe de Roi doit ſe faire à grands cris & à grands bruits.* Nouvelle diſpute lorſque le cerf débuche. Le Veneur propoſe de donner une leſſe de lévriers, la ſeule qu'on eut poſtée dans cet accourre : le Roi ne veut point en entendre parler;

il faut que le cerf soit pris à force & sans relais. Le change qui survient, lorsque le cerf s'accompagne, ses retours & ses autres ruses, mettent plusieurs fois les chiens en défaut. Les Veneurs, à l'aide d'un chien de confiance, les remettent sur la voie. Le cerf altéré va battre l'eau, puis en fort, enfin se fait prendre. La bête ainsi forcée & percée de l'épieu, est dépouillée en présence du Roi, qui, comme tous ses prédécesseurs, prend un grand plaisir à cette opération. Le cerf dépecé est distribué aux Dames du pays. Ensuite vient la curée, qui consiste à abandonner aux chiens ce que les Chasseurs nomment le *forhu*. La Chasse après avoir fait l'amusement de la journée, devient le sujet de la conversation au souper du Roi. On lui apporte les *dintiers* du cerf, & l'espece de plaisir qu'il prend à les donner, semble autoriser une interprétation que quelques étymologistes donnent de ce mot, & qui prouve, si elle est fondée, que les mœurs de ce tems

là étoient un peu libres, & qu'on ne reſpectoit guères les bienſéances. Enfin la tête du cerf eſt expoſée aux regards du Monarque : il conſidere la hauteur & l'étendue du bois, l'épaiſſeur & la groſſeur des meules. Il demande quel eſt celui qui a détourné la bête ; c'eſt, lui répond le Maître Veneur, Jorre, un des meilleurs Veneurs que vous ayez, & qui voudroit bien être gratifié d'un arpent de bois : volontiers, répond le Monarque généreux, je lui en accorde trois. Chacun après le ſouper amuſe le Roi du récit de ce qui lui eſt arrivé à la Chaſſe, tandis que les médiſants ſe plaiſent à jeter des doutes ſur les prouesſes dont ces Chaſſeurs fanfarons oſent ſe vanter.

Gaſſe de la Bigne cite différents Auteurs qui, comme lui, avoient écrit ſur la Chaſſe. On eſt ſurpris de trouver dans le nombre un Denis le Grand, Evêque de Senlis, qui avoit compoſé un Traité de la Chaſſe des faucons ; un Philippe du Victri, Evêque de Meaux,

les plaisirs de la Chasse ; d'où
aisé de conclure que la p
pour cet exercice, si incomp
avec la gravité du saint Minis
& si propre à détourner d
fonctions, avoit encore beau
d'empire sur les Ecclésiastiqu
premier rang. (5) On est
étonné de voir parmi les Au
que cite notre Poëte, le C
d'Auxerre, Guerrier distingu
sa valeur & par sa science dans
Militaire ; c'étoit un Chasseur
expert dans la Fauconnerie ; il
même composé d'excellents
medes pour les maladies des ois
Gasse de la Bigne fait encore
tion du Comte de Flandre
dit-il, *fait des oiseaux a*
qu'homme qui soit à Bruges
Rome.

Chaque siecle a ses goûts d
nans. Dans le siecle dont je p
on avoit la manie des oiseau
des chiens : c'étoit à qui en aur

plus grand nombre, & cette rivalité jetoit dans des dépenses ruineuses; car il falloit entretenir aussi une quantité de chevaux proportionnée. L'Auteur du livre intitulé *Modus*, qui écrivoit sur la fin du treizieme siecle, vouloit qu'il y eût douze chiens dans une meute pour qu'on pût la qualifier ainsi; du tems de Gasse de la Bigne les meutes étoient de quarante à cinquante chiens. Il fait monter à plus de vingt mille personnes dans le Royaume, le nombre de ceux qui avoient des chiens courants; mais parmi ceux-là, ajoute-t-il, il n'y a que les fous qui s'y ruinent, les autres plus sages qui n'ont pas le moyen d'en nourrir plus de trois ou quatre, s'associent pour former une meute en commun; ils chassent ensemble, & prennent toutes les bêtes qu'ils veulent. Notre Noblesse, toujours décidée à se ruiner par ostentation, étoit sourde alors à ces leçons de sagesse. On a eu beau les lui répéter, sa folie a persisté; elle n'a fait que changer

les Gentilshommes sont si ja
En 1359, Edouard traversa
France avec son armée, tra
à sa suite des bateaux de cuir bo
pour pêcher dans toutes les riv
qu'il rencontroit; *& avec ce*
Froissard, *avoit bien pour lui t*
Fauconniers à cheval chargés
seaux, & bien soixante couple
forts chiens, & autant de lev
dont il alloit chacun jour c
chasse ou en riviere, ainsi qu'
plaisoit: & y avoit plusieurs
Seigneurs & des riches homme
avoient leurs chiens & leurs
comme le Roi. Tant de
humilioient la Noblesse Fran
sans l'abattre: irritée des

zele pour ſon légitime Souverain, & n'en faiſoit que de plus puiſſants efforts pour rétablir les droits de la Couronne, & lui rendre ſon ancienne ſupériorité.

Charles V, formé à la ſageſſe par l'infortune, fut occupé de ſoins trop importants pour s'abandonner ſans réſerve au divertiſſement de la Chaſſe, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs; livré tout entier aux affaires d'Etat, la Chaſſe ne fixa guères ſon attention que pour en réformer les abus. Les prévarications que ſe permettoient les Grands Maîtres, lui donnerent lieu de faire des Réglements, où l'on voit briller cet eſprit d'ordre & d'économie qui faiſoit ſon caractere. Il réduiſit à ſix les Offices de Grands Maîtres, parmi leſquels étoit compris le Maître Veneur de la Vénerie, qui, par le droit de ſa charge, devoit être maître des forêts. (6) Cependant Charles V ne ſe refuſa pas toujours au plaiſir de la Chaſſe. Nous trouvons dans le Poëme de la Bigne, un trait qui ne peut être attribué qu'à ce Prince, & qui ſuppoſe

qu'au moins il chassoit quelquefois (7). On y lit,* que le Roi étant allé après dîner voir voler les grues, essaya deux nouveaux faucons dont Monseigneur Bertrand du Guesclin, Connétable, lui avoit fait présent. Cette espece de faucons étoit de ceux qu'on nommoit alors *Tahorotes ; ils venoient de Barbarie d'outre-mer*. Une grue qu'ils porterent à terre fut prise par deux levriers : car aux Chasses du vol on se servoit de ces chiens, lorsque les oiseaux de proie, abattant des oiseaux beaucoup plus forts qu'eux, n'étoient pas en état de les prendre corps à corps sans courir des risques. Tancarville, nom célebre dans l'Histoire de la Chasse, fut si transporté de joie, qu'il n'auroit pas voulu, dit le Poëte, donner le plaisir que lui faisoit ce vol merveilleux, *pour mille petits florins*. Le rôle distingué que joue ce Seigneur dans le procès du *Déduit des oiseaux & des chiens*, fait présumer qu'il réunissoit le titre de Grand Veneur à celui de Grand Fauconnier. (8)

* Pag. 146.

Charles VI parvenu au Trône dans un âge où l'on ne reſpire ordinairement que le plaiſir, & où l'on ſe livre avec ardeur à toutes les eſpeces de divertiſſement, ne tarda pas à montrer beaucoup de goût pour les exercices de la Fauconnerie & de la Vénerie. Froiſſard nous le repréſente animé, dès les premieres années de ſon regne, d'une paſſion égale pour la Guerre & pour la Chaſſe.

Il étoit queſtion en 1382, d'aller dompter les Flamands révoltés, & de rétablir dans ſes Etats le Comte de Flandre ſon vaſſal. On tenoit à Senlis de fréquents conſeils, où les Princes ſes oncles aſſiſtoient pour délibérer ſur cette importante affaire : la vive impatience du jeune Roi éclatoit dans tous ſes propos. *Trop de parlement tenoit-on*, ſelon lui, *pour faire bonne beſogne*. On avoit beau lui repréſenter les dangers de l'entrepriſe : *oil*, *oil*, diſoit-il, *qui rien n'entreprit*, *rien n'acheva*. Son imagination échauffée par les grands

desseins qu'il rouloit dans sa tête, lui procuroit souvent des songes où il croyoit voir des aventures conformes à ses desirs. Il en eut un remarquable dont Froissard nous a conservé le récit. Ceux qui aiment les peintures naïves doivent le lire dans l'original même, on ne peut en donner ici que le précis.

Le Roi pendant son sommeil croit être à Arras avec la fleur de la Chevalerie. Le Comte de Flandre s'approchant de sa personne, lui offre sur le poing un faucon de la plus grande beauté, en lui disant : *Monseigneur, je vous donne en bonne étrenne ce faucon pour le meilleur que je veisse onques, le plus gravement chaçant, & le mieux abattant oiseaux.* Aussitôt impatient d'en faire l'essai, Charles monte à cheval, accompagné du Connétable Clisson, & trouve grande quantité de hérons. Aucun ne résiste à l'impétuosité de l'oiseau, & les deux spectateurs sont enchantés. Ils rencontrent des bois & des marais, qui ne leur permettant pas

le ſuivre l'oiſeau à cheval, les obli-
;ent de mettre pied à terre. Ce
remier obſtacle franchi, de vaſtes
ındes en oppoſent un ſecond. L'oi-
:au plane dans les nues, & donne
ı chaſſe à tous les habitans de
air : nos Chaſſeurs craignent de le
erdre, & déſeſperent de le faire
:venir au leurre. Dans cette per-
lexité, un cerf à deux ailes vient au
:cours du Roi, qui le monte hardi-
ıent, & ce Prince traverſant les
irs comme un autre Bellerophon,
ouit long-tems du ſpectacle que le
ıucon lui donne. Enfin il le fait
evenir ſur ſon poing, & retourne
almer par ſa préſence les inquié-
udes de ſon Connétable, qui n'eſ-
éroit plus de le revoir.

Tel eſt l'eſquiſſe du récit de
'roiſſard *, dont je n'ai pu rendre
:s graces ingénues. Cet Hiſtorien
joute : *Tant lui plaiſoit* (au Roi
:harles VI) *la figure de ce cerf,
u'à peine en imagination n'en pou-
oit partir; & fut l'une des inci-
ences premieres quand il deſcendit
n Flandre pour combattre les Fla-*

* Froiſſard, T. 2. c. 105.

mands, *pourquoi il encharge le cerf-volant porter.* En effet presque par-tout où se trouvent les armoiries de Charles VI, on les voit représentées avec des cerfs ailés pour supports. Juvenal des Ursins attribue l'origine de cet usage aux Chasses que ce Prince fit vers le même tems dans l'ancienne forêt de Senlis. Mais il differe de Froissard pour tout le reste. Selon Juvenal des Ursins, le Roi fit rencontre d'un cerf *qui avoit au col une chaîne de cuivre doré*, *& défendit qu'on ne le prist qu'aux lacs sans le tuer*, *& ainsi fut fait*, *& trouva-t-on*, dit-il, *qu'il avoit au col ladite chaîne où avoit écrit:* Cæsar hoc mihi donavit, *& dès-lors le Roi de son mouvement porta en devise le cerf-volant couronné d'or au col*, *& par-tout où on mettoit ses armes*, *y avoit deux cerfs tenant ses armes d'un côté & d'autre.* (9)

Le grand nombre d'Ordonnances que nous avons de Charles VI, sur le fait de la Chasse, semble

prouver que celles de ses Prédécesseurs étoient alors assez négligées. (10) Du Tillet rapporte qu'il fit dans sa Vénerie & dans sa Fauconnerie, une réforme générale. Cet Ecrivain, dans le chapitre où il traite du *Grand Veneur* & du *Grand Fauconnier*, s'exprime ainsi: *Encore que les Rois de France aient été sur tous autres adonnés à la Chasse, ces deux Offices ne sont anciens: aux Etats des Rois Philippe-tiers, Philippe-le-Bel, & Philippe-le-Long, n'en est fait mention, bien des Veneurs, Fauconiers, Furetiers, Perdriseurs, Oisileurs, Louvetiers, Archers, Valets à chiens, & autres choses nécessaires à Chasse & à Volerie.*

Charles VI, ainsi que tous les Chasseurs passionnés, étoit sujet à des accès de mauvaise humeur, lorsque les Chasses ne réussissoient pas au gré de ses desirs. Messire de Gamaches, au rapport du même du Tillet, en fit la fâcheuse expérience. Le Roi lui ôta l'Office de Grand Veneur, parce que plus

d'une fois il l'avoit expoſé, par ſon peu d'habileté, à l'affront de manquer la bête. (11)

Le Comte de Foix jouiſſoit alors de la réputation d'être un Chaſſeur très-expérimenté. La meute qu'il entretenoit étoit compoſée de quatorze ou ſeize cens chiens. Il en faiſoit venir de tous les pays. Froiſſard lui amena d'Angleterre quatre levriers dont il nous a conſervé les noms : *Triſtan*, *Hector*, *Brun* & *Rolland*. Ces noms me rappellent le précepte de Xenophon, qui recommande de ne donner aux chiens que des noms d'une ou de deux ſyllabes, afin qu'ils ſoient plus aiſés à prononcer, & que les chiens aient plus de facilité à les entendre. Après avoir conſacré preſque toute ſa vie à la chaſſe, le Comte de Foix voulut laiſſer à la poſtérité des leçons propres à former d'habiles Chaſſeurs, (12) & à perfectionner un exercice qu'il aimoit ſi paſſionnément, que le jour même de ſa mort il avoit chaſſé un ours juſqu'après midi, & aſſiſté à la curée.

Ce Comte avoit la figure la plus
iable, & la taille la plus avan-
euſe; ces dons de la nature lui
riterent le ſurnom de *Phébus*,
:) c'eſt-à dire, beau comme le
ır; c'étoit d'ailleurs un Guerrier
ıne valeur incomparable, & qui,
ır accroiſtre ſon héritage, com-
: Froiſſard le lui avoit entendu
e à lui-méme, *avoit eu guerre*
haine au Roi de France, au Roi
Angleterre, au Roi d'Eſpagne,
Roi de Navarre, au Roi d'Ar-
gon, & contre eux s'étoit bien
iintenu & porté. (14) Ce Seigneur
ıus déclare que trois grandes
.ſſions l'avoient toujours dominé,
mour, la guerre & la chaſſe.
:odeſte ſur les ſentimens qu'il dût
ſpirer aux dames, il avoue que
autres avoient été plus heureux
ıe lui. Modeſte encore ſur ſes
:ploits de Chevalerie, il croyoit
ı'il y avoit eu des Chevaliers qui
ıvoient ſurpaſſé. C'eſt pourquoi
prit le parti de ne parler ni d'ar-
es ni d'amour. Plus glorieux de
s talens & de ſon expérience à

la Chasse, il en parle avec confiance, ne jugeant pas que personne puisse lui disputer la supériorité sur ce point.

L'ouvrage qu'il nous a laissé est composé avec beaucoup de méthode : il n'y a rien omis de tout ce qu'on peut desirer de savoir sur les différentes especes de bêtes qu'on poursuit à la Chasse, sur les chiens qu'on employe à les chasser, sur les filets, les toiles & autres moyens dont on se sert pour s'en rendre maître. La maniere dont il s'exprime en rendant compte des motifs qui l'ont déterminé à écrire sur la Chasse, annonce son enthousiasme pour cet exercice. Il ne tient pas à lui qu'on ne regarde la Chasse comme une des voies les sûres pour conduire au salut, & qu'on ne condamne les Conciles d'avoir interdit aux Ecclésiastiques un moyen si propre à les rendre vertueux. Voici en substance les raisons qu'il allegue pour prouver cette these singuliere.

Notre imagination, dit-il, abandonnée à elle-même dans le sein

de l'oisiveté, ne peut produire que des pensées déréglées. Le Chasseur occupé sans cesse, n'a pas un moment de loisir, il ne lui reste dans la vie aucun vuide dont son imagination puisse profiter pour le porter au péché. Aucun obstacle ne s'oppose donc à son salut; arrivé au terme de sa course, il trouvera indubitablement le Paradis ouvert. Il sera même heureux dans ce monde. Ici Gaston Phébus décrit, avec son enthousiasme ordinaire, tous les plaisirs de la Chasse. Il insiste sur les avantages qui résultent pour la santé de l'exercice que fait le Chasseur, & de son régime de vie. Gaston Phébus distingue plusieurs especes de Chasses; il parle d'abord de celles qui demandent moins d'action, elles sont le partage des gens chargés d'embonpoint, & des Prélats. Cependant ces Chasses paisibles ne laissent pas, selon lui, d'avoir comme les autres le mérite de conduire *leur monde* en Paradis; mais avec cette différence cependant que les premieres

de leur donner des leçons ;
que pouvant leur procure
moyens de devenir heureu
juge qu'il y auroit de l'inhur
de ſa part à ne pas le faire. N
de prolonger leur vie en le
pirant le goût de la Chaſſe,
condamneroit comme co
d'avoir abrégé leurs jours
manquoit ; enfin ne ſeroit-
reſponſable de leur damnatio
négligeoit de les mettre d
qui mene au ſalut ?

A ces biſarres moralités
que je ne puis regarder comn
plaiſanteries libertines, les
ſeurs trouveront dans cet c
ge des inſtructions utiles,
moins très-curieuſes, princ
ment ſur les objets relatifs
Chaſſe du cerf. L'Auteur
gne, d'après une longue

r

rience, les différentes méthodes qu'on doit suivre dans les divers pays de Chasse, la meilleure maniere de se tenir à cheval, les précautions qu'il faut prendre pour percer sans risque le sanglier avec l'épieu. Il s'étend beaucoup sur l'art de tirer de l'arbalete & de l'arc à main, qu'il nomme *Anglois* ou *Turquois* : il indique aux Tireurs la maniere dont ils doivent se placer dans le bois, soit à pied, soit à cheval, pour frapper les bêtes avec avantage : il détaille toutes les dimensions de l'arc & de la fleche : il avertit des précautions qu'on doit prendre afin d'éviter les accidens, & à ce sujet il raconte l'aventure fâcheuse de Messire Geoffroi d'Harcourt, qu'il vit blesser au bras par un tireur. Cependant il finit par traiter avec mépris cette Chasse, & par renvoyer à l'école des Anglois ceux qui voudront s'y perfectionner.

Si Phébus eût moins consulté le préjugé des Chasseurs de sa nation, il auroit compris que loin de

traiter avec dédain cette espece de Chasse, il devoit, en bon politique, la recommander. Les Anglois, plus sages que nous, préféroient à toute autre Chasse celle qui se faisoit avec l'arc & l'arbalete; aussi étoient-ils d'excellens Archers: avantage qui plus d'une fois leur donna sur nous la supériorité dans les combats. Charles V, né avec l'heureux talent de penser sainement des choses, avoit compris de quelle conséquence il étoit de réformer à cet égard les fausses idées de la Nation. Se voyant obligé de recommencer la guerre contre les Anglois, il proscrivit tous les jeux, & toutes les especes de divertissemens, pour leur substituer le maniement de l'arc & de l'arbalete, à dessein de former de ses Sujets d'habiles Tireurs. Le succès répondit à ses intentions, & en justifia pleinement la sagesse.

On voit dans l'ouvrage de Gaston Phébus qu'en été, saison affectée à la Chasse du cerf, le vert étoit l'habillement des Veneurs, & qu'en

er, tems où l'on chassoit le san·
:r, on prenoit les fourrures de
;. On y voit encore que si le
ntre Jean de Udine enseigna le
mier aux Italiens l'art de trom-
les oiseaux par le simulacre d'une
he artificielle, il n'est pas cepen-
t l'inventeur de ce stratagême.
:bus nous apprend que long-tems
nt lui nos Chasseurs s'en ser-
ent, non-seulement pour prendre
perdrix, comme faisoient les
·drieurs, mais pour approcher
tes sortes de bêtes sans les épou·
ter, & pour les tirer de près.
.'Auteur vante beaucoup l'ex-
ence, l'intelligence & la docilité
chiens qui composoient sa meu-
& que lui-même avoit formés.
istruit le Lecteur de tous les pro-
és & de toutes les pratiques qui
avoient réussi à la Chasse, sans
:ttre les disputes qu'il avoit eues
cette matiere avec les meilleurs
ıeurs de son tems, & en par-
ilier avec Huet de Nantes. Il
lte les merveilleux talens de cet
ile Chasseur pour crier & pour

donner du cor, aussi bien que ceux du Sire de Montmorenci. *Ils eurent*, dit-il, *de très-beaux langages, belles consonances & belles voix, & belles manieres de parler à leurs chiens.*

L'art de sonner a toujours été une des parties principales de la science du Chasseur, & celle qui contribue peut-être davantage au plaisir de la Chasse. Si on est curieux de savoir en quoi cet art consistoit alors, il faut lire un ouvrage en vers composé dans le même-tems (en 1394) sous le titre de *Trésor de la Vénerie*, par Hardouin, Seigneur de Fontaine-Guerin. (15) L'Auteur le composa au château de Mezargues sur la Durance, dans la prison de la Vicomtesse de Turenne. Quelque doux qu'il parut alors d'être sous la captivité des Dames, les nuits d'hiver devenoient bien longues pour Fontaine-Guerin, & sa captivité n'est point de celles que chantent les Poëtes amoureux. Ce fut pour en adoucir la rigueur qu'il

entreprit cet ouvrage, après lequel il pourra en faire de meilleurs. C'est à peu-près son langage.

Dans la premiere partie de son poëme il répete les leçons qu'il avoit reçues de Guillaume du Pont son Maître. Chaque Province avoit sa maniere de sonner du cor. L'Auteur n'estime que celle qui étoit usitée dans le Maine & l'Anjou, & il la juge préférable à toutes les autres. Rien de plus clair, selon lui, que les préceptes qu'il donne: six mots aussi aisés à comprendre que l'A. B. C. en font l'affaire, de même que six notes donnent la gamme pour former toute espece de chant & de musique. Il ne se contente pas de donner la gamme notée, il note aussi tous les airs de Chasse, dont il fait monter le nombre à quatorze, & qui s'exécutoient tous pendant le cours de la Chasse. Quoique l'Auteur se vante d'avoir mis beaucoup de clarté dans son poëme, il ne nous en a pas paru plus intelligible.

La seconde partie traite de la

Chasse & de ses différentes especes, mais d'une façon bien moins sçavante & beaucoup plus superficielle que dans l'ouvrage de Gaston Phébus. L'intention du Poëte en composant son Trésor de la Vénerie, est de rappeller à Louis, Duc d'Anjou, Roi de Sicile (16) & à Charles d'Anjou, un plaisir qu'ils ont aimé dès leur enfance, & de fixer l'attention de ces Princes, & du Roi de France leur frere, sur les beaux pays du Maine, où ils ont des Vassaux remplis d'affection. Il prend de-là occasion de faire le dénombrement des délicieuses forêts qui s'y rencontrent. Cet ouvrage peut encore servir à faire connoître ceux qui alors se distinguerent le plus dans l'art de la Vénerie. Les plus grands Seigneurs & les Guerriers les plus célebres, y paroissent sur la scene. Tels sont, entr'autres, Philippe II, Duc de Bourgogne, appellé *très-habile Chasseur*, le Duc d'Orléans frere du Roi, qui *sait bien les manieres de chasser & de corner à l'u-*

sage de France; le Comte de Foix & de Bearn, dont il a été parlé plus haut; le Comte de Tancarville, & son fils le Vicomte de Melun, qui *fut autant de Chasse que Jean Meun d'Astronomie*; le Seigneur de Châtillon; Jean, Comte de Sancerre, & plusieurs autres Seigneurs. Le Comte de Sancerre signala sa passion pour la Chasse, d'une maniere tout-à-fait particuliere; il fonda un Ordre de Chevalerie, sous le titre de *l'Ordre du Levrier*. * Cette fondation fait l'objet d'une des clauses de son testament, dressé en 1402.

* Voy. Godefroy, Annot. sur l'hist. de Char. VII.

Les Ducs de Bourgogne, qui se piquoient d'avoir une maison aussi magnifique que celle de nos Rois dont ils étoient issus, avoient comme eux un équipage de Vénerie considérable. On y comptoit *six Pages de chiens courants, six de levriers, douze Sous-Pages de chiens, six Gouverneurs de Valets de chiens, six Valets de chiens limiers, six valets de chiens levriers, douze Valets de chiens courants, six Valets d'épagneuls, six Valets de petits*

chiens, six Valets de chiens Anglois & de chiens d'Artois (17). Cette magnificence qui faisoit alors l'étonnement de l'Europe, étoit cependant bien peu de chose auprès du faste des Princes de l'Orient. Le Comte de Nevers (18), fils du Duc de Bourgogne, fait prisonnier avec un grand nombre de Seigneurs François, après la funeste journée de Nicopolis, trouva à la Cour Ottomane de quoi humilier la médiocrité des Cours d'Occident. Bajazet voulant donner à ses illustres captifs une haute idée de sa puissance, étala à leurs yeux ses nombreux équipages de Chasse: on y comptoit sept mille Fauconniers, & sept mille Veneurs. C'est le même Bajazet à qui Charles VI envoya des autours & des faucons, avec des gants brodés de perles & de pierreries pour porter ces oiseaux.

C'est sur-tout dans les allusions & dans le style figuré des Poëtes, que se retrouvent les traces du goût dominant d'une Nation dans tel ou

tel siecle. Or toutes les compositions poétiques de ce tems-là sont pleines d'expressions empruntées du langage des Chasseurs, & elles attestent qu'alors la Chasse étoit universellement dans le plus haut degré de considération. Cet exercice étoit regardé moins comme un amusement permis à la Noblesse, que comme une de ses fonctions les plus honorables. Eustache des Champs ne voit que quatre objets dignes de partager la vie des *nobles hommes*, qui sont jaloux d'acquérir de l'honneur, la guerre, les tournois, la Chasse & les voyages.

Le regne de Charles VII, fécond en grands évenements, fournit peu de matiere au sujet que je traite (19). La Couronne en proie aux invasions de l'ennemi, & ensuite sauvée par une espece de miracle, occupoit trop essentiellement la valeur de la Nation & la plume de ses Historiens, pour permettre à ces derniers de porter leur attention sur des objets de

ſimple amuſement. Je ne trouve dans tout le cours de ce Regne qu'une ſingularité à remarquer; c'eſt le ſpectacle connu ſous le nom *d'entremêts*. Il ſervit à la pompe & au divertiſſement d'un feſtin donné à Lille, en 1453, pour le Duc de Bourgogne, à l'occaſion des vœux du Faiſan pour la croiſade contre les Turcs, dont j'ai parlé ailleurs. On y vit à l'un des bouts de la ſalle un héron *prendre ſon vol & ſon vent*, & l'on entendit auſſitôt pluſieurs voix s'écrier, *à l'aguet, à l'aguet*, comme font les Fauconniers. Dans le même inſtant on apperçut au côté oppoſé un faucon qui s'avançoit pour le combattre; il s'élança avec tant de rapidité, & heurta le héron ſi rudement, qu'il l'abatit au milieu de la ſalle. Après la curée faite, le héron fut apporté au Duc, & mis ſur la table : au même banquet fut repréſentée une *Chaſſe de petits chiens glapiſſans, & de Braconniers huants* (20). Cette anecdote ſuffit pour prouver que la Nation con-

tinuoit toujours à faire de l'exercice de la Fauconnerie & de la Vénerie, l'un de ses plaisirs les plus chers.

NOTES HISTORIQUES

Sur la seconde partie des Mémoires sur la Chasse.

(1) HELFORT ou Herfort, fut le lieu de la naissance & de la mort du Poëte Philips, qui l'a célébré dans son Poëme de *Pomone. Voy. Yard, Idée de la Poésie Angloise, T. 1, p. 33.* Cette ville vit naître aussi la fameuse *Vierge*, dite *d'Herfort*, dont les prédictions furent si utiles à Cromwel.

(2) Gace ou Gasse de la Bigne, ou de la Vigne, est appellé *Gasto de Vineis* par les Auteurs du *Gallia Christiana*, T. 8, p. 1636. Antoine Véran imprima le Poëme de la Bigne à la suite du Livre de Gaston Phébus, qui étoit en prose, sous le titre de : *Phœbus des Déduits de la Chasse des bestes sauvaiges & des oyseaux de proye.* Et il donna au Public ces deux Traités comme s'ils eussent fait les deux parties du même ouvrage, dont Gaston Phébus auroit été seul l'Auteur. Pour mieux déguiser cette supposition, il eut la mauvaise foi de supprimer les vers où la Bigne se nomme & parle de lui-même, au commencement & vers la fin de son Poëme; mais il lui a échappé, au fol. 37 r°, col. 1, un passage qui fait con-

noître clairement que l'ouvrage en vers appartenoit à Gasse de la Bigne.

Les successeurs de Gasse de la Bigne dans la place de premiers Châtelains de nos Rois, ont commencé à prendre le titre de Grands Aumôniers. *Choisy, Hist. de Charles V*, p. 429.

(3) Quoique le Poëme de Gasse de la Bigne ait été imprimé, & qu'il y en ait même plusieurs éditions, cependant comme ces éditions sont rares, & d'ailleurs imprimés en caracteres gothiques, j'ai cru que mes Lecteurs me sauroient gré de leur donner un extrait fidele & suivi de cet ouvrage singulier; je n'en citerai que ce qui me paroîtra propre à faire connoître le goût, la poésie & la littérature de ce tems-là. On trouvera cet extrait après les notes du quatrieme Mémoire sur la Chasse.

(4) Si vous compterai la maniere
D'un fait qui en Berri avint
Il n'a pas des ans plus de vint.
Ou païs de Berri avoit
Un Chevalier qui moult amoit
Les espreviers en la saison.
Un en avoit en sa maison
Qu'après gibier laissa aller,
Car ne le vouloit pas muer;
Mais quant d'avecques soi l'osta,
Gez & clochetes lui osta,

A la fin qu'il ne fust repris.
Il estoit près de son pourpris
Si en recongnoissoit mieux l'estre,
Car par une haulte fenestre,
En la sale du Chevalier,
Hault sur le trait s'aloit percher,
Et layens faisoit son séjour
Souvent & de nuit & de jour.
Le Chevalier a fame avoit
Une Dame qui moult amoit,
Car elle estoit & bonne & belle,
C'est grant trésor de l'avoir telle,
Laquelle avoit un estournel
Qui parloit si bien & si bel,
Car très-grant merveille avoient
Ceulx qui si bien parler l'oyoient;
Or avint, en une journée
Qu'il faisoit froide matinée,
Que la Dame la cage prist
Et l'estournel près du feu mist,
Mais il s'en yssit de la cage
De quoy ne fist mie que saige,
Et se commence à esplucher
Et à soi estendre & soy aysier,
La Dame qui fort l'amoit,
En soubzriant le regardoit:
Tantost comme l'espervier le vit,
D'amont où estoit, descendit,
Et le preist & l'en emporta,
Adonc la Dame s'escria

Tellement que le Chevalier,
Qui estoit prez en un solier,
Acourit aval pour savoir
Que la Dame pouoit avoir:
Si la vit qu'elle decurtoit
Ses mains, & amont regardoit,
En disant lasse que ferai?
Car mon estournel perdu ay,
La chose qu'avois plus cher:
Hais mon seigneur! l'espervier
L'en porte lassus à mont,
Dont je suis courroucé moult.
Le Chevalier tost print un gant,
Et le poin lui tant maintenant
En s'en alant droit à la porte;
Tantost l'espervier lui aporte
L'estournel; mais le Chevalier
Qui savoit d'oyseaux le mestier,
Courtoisement le descherna,
Et du pié tout sain lui osta,
Et dit à la Dame: tenés
Vostre estournel, & regardés.
La Dame ot grant joie & le prist,
Qui en sa caige le remist.
Mais j'ay depuis oy raconter
Qu'il fut bien un mois sans parler.
Ce qu'ay dit preuve par un homme
Qui m'a juré ly Sains de Romme,
Qui fut present & vit le fait
Quant chiez le Chevalier fut fait.

Pierre d'Orgemont a nom,
Qui est uns homs de grant renom :
Si l'a fait le Roy President
A Paris en son Parlement,
Et depuis par sa suffisance,
Il a fait Chancelier de France.

(5) Les Ecclésiastiques étoient si jaloux de leur Chasse; qu'on en a vus exercer les plus grandes cruautés contre ceux de leurs vassaux qui avoient osé chasser sur leurs terres sans permission, ou contre ceux de leurs serviteurs qui avoient détourné quelques effets appartenants à leur équipage de chasse. En 1531, un certain d'Inteville, Evêque d'Auxerre, fut condamné pour avoir fait crucifier un de ses Gardes, qui avoit vendu à son insçu quelques oiseaux de fauconnerie. *Voy. l'Indication sommaire des faits qui prouvent la compétence de la Justice Séculiere, &c. p. 42 & suiv.*

(6) On trouve dans les *Ordonn. des Rois de Fr. T. 6, p.* 141, les Lettres de Charles V. qui portent qu'il n'y aura plus que six Maîtres des Eaux & Forêts, & que dans ce nombre sera compris le Maître de la Vénerie. Ces mêmes Lettres ordonnent qu'ils seront choisis par la Chambre des Comptes. Le Prince enjoint en même-tems à cette Cour de faire rendre compte aux anciens Maîtres des Eaux

& Forêts de ce qu'ils avoient reçu; de punir ceux qui avoient malversé, & de travailler à la réformation des forêts du Royaume.

Parmi les principaux abus que Charles V réforma dans l'administration des Chasses, on peut compter l'abolition du droit que ses Veneurs avoient, ou plutôt qu'ils s'étoient arrogé, de loger dans les Monasteres tous leurs équipages aux frais des Moines.

On voit sous ce Regne plusieurs permissions, franchises & exemptions de Chasse accordées ou confirmées par ce sage Monarque, à différentes Villes ou Villages, en 1364. 1369, 1370 & 1374. *Ordonn. des Rois de Fr.*

(7) L'Abbé de Choisy, *Hist. de Charles V, p.* 416 *&* 422, fait mention d'une Chasse de ce Prince avec le Roi des Romains dans le Parc de Vincennes. Sous le même Regne on voit le Roi de Navarre faire une partie de Chasse, à la faveur de laquelle il se fait enlever par les François, pour dégager la parole qu'il avoit donnée aux Anglois de les servir. *Ibid. p.* 162. Le même Auteur rapporte que le fameux Jean Chandos, qui aimoit passionnément la Chasse, y eut un jour un œil crevé, & que cet accident fut depuis la cause de sa mort.

(8) Choisy, dans son *Hist. de Charles V*,

fait mention d'un Comte de Tancarville, qui étoit Lecteur du Roi. Ce pourroit bien être le même dont parle Gasse de la Bigne, & auquel il attribue un si grand amour pour la Fauconnerie & la Venerie.

(9) Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI*, sous l'an 1380, p. 10, fait à peu près le récit suivant.

» On raconte que le Roy Charles VI, » pendant son séjour à Toulouse, étant » allé chasser dans la forêt de Bouconne « avec plusieurs Seigneurs de sa Cour, » fut surpris de la nuit qui étoit très-» obscure, & qu'il s'égara. On ajoute » que s'enfonçant de plus en plus dans » le bois sans pouvoir reconnoître l'en-» droit où il étoit, il fit un vœu s'il » pouvoit échapper du péril où il se » trouvoit d'offrir le prix de son cheval » à la Chapelle de Notre-Dame de » Bonne-Espérance dans l'Eglise des Car-» mes, qu'aussitôt la nuit s'étant éclaircie, » il sortit heureusement du bois; que » le lendemain il s'acquitta de son vœu, » & qu'il fonda en conséquence un » Ordre de Chevalerie sous le nom de » Notre-Dame-d'Espérance. On cite en » preuve *une ancienne peinture qu'on voit » sur la muraille du Cloître des Carmes de » Toulouse, auprès de la Chapelle de No-» tre-Dame-d'Espérance, où un Roi de » France est représenté à cheval s'inclinant » devant une image de la Vierge*; des

» *Seigneurs y sont peints aussi au nombre de* » *sept, qui marchent à pied après le Roi,* » *tous armés hormis la teste : ils portent* » *des cottes d'armes avec les armoiries* » *chacun de leur maison, leurs noms sont* » *écrits au bas en caracteres de ce siecle-* » *là ; mais on n'en peut lire que cinq,* » *qui sont le Duc de Touraine, le Duc* » *de Bourbon, Pierre de Navarre, Henri* » *de Bar, & Olivier de Clisson ; les deux* » *autres ont été effacés par le tems. Tous* » *ces personnages sont peints de grandeur* » *naturelle. Le fonds de cette peinture est* » *chargé de loups, de sangliers, & d'au-* » *tres bestes sauvages qui habitent les* » *forêts. Au plus haut il y a une ma-* » *niere de frise où sont peints des Anges* » *qui portent en leurs mains des bande-* » *roles, sur lesquelles est écrit trois fois* » *le nom* Espérance ». *Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, T. 4, p. 396, sous l'an 1389.*

(10) Parmi les différentes Ordonnances de Charles VI, sur la Chasse, on trouve les suivantes.

En 1393, ce Prince ayant accordé, par importunité, à plusieurs personnes la permission de chasser ou de faire chasser dans ses forêts, aux cerfs, biches, sangliers & truyes, ce qui avoit dépeuplé ses Chasses, ordonna, par ses Lettres du 7 Septembre 1393, » qu'afin qu'il trou- » vât plus plaisant déduit dans ses forêts,

» lorſqu'il voudroit y chaſſer, toutes les » permiſſions qu'il avoit accordées, ou » qu'il pourroit accorder dans la ſuite, » n'auroient point d'exécution ſi elles » n'étoient ſignées du ſignet du Duc de » Bourgogne ». Ces Lettres ſont adreſſées aux Maîtres des Eaux & Forêts, aux Maîtres Gruyers, Gardes & Verdiers des Forêts. Le même jour le Roi donna au Duc de Bourgogne une permiſſion excluſive de chaſſer ou faire chaſſer dans la forêt de Crecy en Brie, à toutes bêtes rouges & noires à force de chiens, & filets & harnois. Ces lettres ſont adreſſées auſſi aux Maîtres des Eaux & Forêts, au Verdier & au Garde ou Gruyer de cette forêt. *Ord. des Rois de Fr. T. 7, p. 579.*

On voit dans les mêmes Ord. T. 7, p. 644, que les Juifs payoient une redevance aux Veneurs du Roi.

En 1395, il eſt dit, art. 12, d'une Ordonnance de Charles VI, que les Veneurs & les Fauconniers, même ceux du Roi, ne pourront ſe loger que dans les hôtelleries publiques, & ne pourront prendre de vivres pour eux, pour leurs valets, leurs chevaux, leurs chiens & leurs oiſeaux, qu'en payant ſur le champ.

En 1396, Lettres du même Roi touchant *la Chaſſe*.

Il y eſt dit : Que pluſieurs non-nobles, Laboureurs & autres, qui par eux-mêmes n'avoient aucun droit de Chaſſe, ni aucune permiſſion pour chaſſer, entretenoient ce-

pendant chez eux des chiens, des furets, des lacets & des filets, & divers autres engins propres à prendre grosses bêtes rouges & noires, lapins, lievres, perdrix, faisans, & autres animaux; qu'ils faisoient des excursions dans les garennes du Roi, & dans celles des Nobles, ce qui donnoit lieu à des querelles fâcheuses, exposoit ces Chasseurs frauduleux à être mis en prison, à payer de grosses amendes, les détournoit du labourage & du commerce, & les conduisoit insensiblement à devenir des voleurs & des meurtriers. De plus, lorsque le Roi ou les Nobles vouloient prendre le plaisir de la Chasse, les bois & les garennes se trouvoient entierement dépeuplés. Pour remédier à ces abus, Charles VI, par ses Lettres du 10 de Janvier 1396, » défendit » aux non-nobles qui n'auroient point de » privilege pour la Chasse, ou qui n'au- » roient point obtenu de permission de » personnes qui fussent en droit de la leur » donner, de chasser à bêtes grosses ou » menues, ni à oiseaux en garenne, ni » dehors, & d'avoir dans leurs maisons » chiens, furets, lacets, &c. Et il or- » donna que s'ils en avoient, les Nobles » ou les Juges des lieux où ils demeu- » reroient, ou dans lesquels ils chasse- » roient, pussent les leur ôter ». Il laissa cependant la Chasse à ceux des Gens d'Eglise à qui ce droit pouvoit appartenir par lignage ou par quelqu'autre titre,

& aux Bourgeois qui vivoient de leurs héritages ou de leurs rentes. Il permit néanmoins aux gens de labour d'avoir, pour éloigner de leurs terres les porcs & autres bêtes ſauvages, des chiens, ſans qu'on pût les leur ôter, & ſans qu'ils fuſſent dans le cas d'encourir l'amende; mais il voulut que s'ils prenoient quelques bêtes, ils fuſſent tenus de les porter au Seigneur ou au Juge, & que s'ils ne le faiſoient pas, ils payaſſent la valeur de la bête, & fuſſent condamnés à l'amende. Ces Lettres ſont adreſſées à Guillaume, Vicomte de Melun, Souverain Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts par tout le Royaume, & à tous les autres Maîtres & Enquêteurs des Eaux & Forêts. *Ord. des Rois de France*, *T.* 8. *p.* 117.

Une Ordonnance de 1397 porte, entre autres choſes, ces paroles, *art.* 20 : *In venationibus Aprorum retinemus nobis caput & ungulas, & in venationibus Urſorum enchiam* (c'eſt-à-dire la hanche ou eſchinée) *& plantas Cervorum & Bicharum eſpaulam. Item retinemus nobis ſolvoragium eſt Animalium, omnium hominum extraneorum, ſicut eſt levari conſuetum, & omnes nidos avium nobilium.* Un morceau excellent du cerf, que les anciens Chaſſeurs déſignoient par ces mots: *le ſol l'y laiſſe.* Comme qui diroit eſt fou qui ne prend pas ce morceau du cerf dépecé. C'eſt vraiſemblablement de

cette expression & par imitation, que nous avons formé celle de *sots l'y laissent*, pour désigner dans certaines volailles deux morceaux très-délicats qui se trouvent placés de chaque côté de l'épine dorsale.

(11) » Messire Guillaume de Gamaches fut destitué de l'Office de Grand » Veneur de France, parce qu'il avoit, » par plusieurs fois, fait faillir le Roi Charles VI de prendre le gibier à la Chasse, » & en fut pourvu Messire Loys d'Orguechin : y eut procès entre eux au Parlement pour raison de ladite destitution, » le 17 Janvier 1414. Depuis fut ledit de » Gamaches pourvu de l'Office de Grand » Maitre & Réformateur des Eaux & Forêts de France ». *Du Tillet, Recueil des Rois de France, leur Couronne & Maison, pag.* 306.

(12) Le Livre que le Comte de Foix a composé sur la Chasse, a pour titre : *Le Miroir de Phebus des deduits de la Chasse des bestes sauvaiges, & des oyseaux de proie, par Gaston Phebus de Foix, Seigneur de Bearn.*

(13) Peut être le nom de *Phébus* lui fut-il donné aussi à cause de son amour excessif pour la Chasse.

(14) Les Princes que nomme Froissard, ne furent pas les seuls à qui Gaston Phébus

fit la guerre; il la fit encore & très-fo
au Comte d'Armagnac son voisin,
lequel le Roi l'obligea enfin de fa
paix. Cette paix fut cimentée en 1
par le mariage du fils aîné de G
Phébus, avec la fille du Comte d'A
gnac, *que sa beauté & son esprit*, dit l'
de Choisy, Hist. de Charles V, p.
*avoient fait surnommer la gaie Arm
goise*.

(15) Ce Seigneur ne seroit-il p
même qu'un Seigneur de Fontaines e
jou, qui fut tué à la bataille de *Cr*
vers l'an 1422, suivant ce qu'on li
le *Jouvencel*, manuscrit de M. d'H
ville, vers la fin du *recto* de la feuill
frée 3. On peut voir l'Histoire de c
gneur dans *la Chronique d'Anjou
Bourdigné, fol.* 133, *v°* & *autres*, & *fol
v°*, & 137, *v°*.

(16) Le Duc d'Anjou, Roi de N
étant revenu en France après la pe
son Royaume, se retira à Angers,
se livra au plaisir de la Chasse, po
tourdir, sans doute, sur son malhe
pour en adoucir l'amertume. *Choisy,
de Charles VI, p. 249*.

(17) Les chiens & les oiseaux du
de Bourgogne, pour la Vénerie & la
connerie, étoient plus grands même
ceux du Roi. *Choisy, p. 222*.

(18) Le Duc de Bourgogne envoia à Bajazet douze faucons blancs, pour la rançon du Comte de Nevers. *Ibid.* 215 & 223.

(19) Charles VII n'étant encore que Dauphin, fut attiré à la Chasse dans la forêt de Villeneuve-Saint-George par le Duc de Bourgogne, dont le dessein étoit de l'enlever, ce qu'il ne put exécuter. Le même Dauphin, fils de Charles VI, ayant pris l'autorité en main, sans consulter davantage le Duc de Bourgogne, accorda à tout le monde la permission de Chasser, & supprima les Capitaineries qui avoient été établies depuis quarante ans. C'étoit le moyen de soulager le Peuple & de se l'attacher. *Choisy, Hist. de Charles VI, p.* 403, 405 & 419.

(20) *Voy.* Mathieu de Coucy, Hist. de Charles VII, Edit. de Godefroy, p. 671, sous l'an 1453.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE

TROISIEME PARTIE.

On peut oppoſer l'exemple de Louis XI aux moraliſtes ſéveres, qui penſent que les exercices tumultueux de la Chaſſe ne peuvent s'accorder avec les ſoins que demande le gouvernement d'un grand Etat. Jamais Prince ne fut plus occupé de politique, de guerre & d'intrigue ; jamais Prince cependant n'aima plus paſſionnément la Chaſſe. C'eſt Philippe de Commines qui nous l'apprend. Il dit de ce

Monarque, *qu'il ſe connoiſſoit mieux à la Chaſſe que nul homme qui ait regné de ſon tems, ſelon l'opinion de chacun :* il ajoute que *pour tous plaiſirs Louis XI aimoit la Chaſſe & les oiſeaux en leurs ſaiſons ; mais n'y prenoit pas tant de plaiſir comme aux chiens.* Enfin qu'il *couroit le cerf à force, ſe levoit fort matin & alloit aucunes fois loin, & ne laiſſoit point cela pour nul tems qu'il fit, & ainſi s'en retournoit aucunes fois bien las, & quaſi toujours courroucé à quelqu'un : car c'eſt matiere qui n'eſt pas conduite toujours au plaiſir de ceux qui la conduiſent.... à cette Chaſſe étoit ſans ceſſe, & logé par les Villages juſqu'à ce qu'il venoit quelques nouvelles de la guerre.*

Au reſte Louis XI ne regardoit lui-même la Chaſſe que comme un délaſſement, & il paroît qu'il s'étoit fait une loi de ne s'y livrer qu'après avoir rempli tous les devoirs de la Souveraineté. C'eſt au moins ce qu'on peut conclure d'une de ſes lettres datée d'Argenton, le

4 Novembre : *J'ai été*, dit-il, *averti de Normandie que l'armée des Anglois est rompue pour cette année ; je m'en retourne prendre & tuer des sangliers, afin que je n'en perde la saison, en attendant l'autre pour prendre & tuer des Anglois.*

Pendant sa retraite dans les Etats du Duc de Bourgogne, lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin, il lia une étroite amitié avec le Comte de Charolois : ils aimoient l'un & l'autre la Chasse avec passion, & ils s'y exerçoient souvent ensemble. Aussitôt que Louis fut parvenu à la Couronne, le Comte de Charolois se rendit à Tours, pour voir dans sa gloire un Prince qu'il avoit aimé dans ses égaremens. Le Roi ne négligea rien pour signaler par des fêtes brillantes la reconnoissance qu'il lui devoit. Monstrelet raconte à cette occasion une aventure qui prouve l'amitié, du moins apparente, qui subsistoit alors entre ces deux Princes, qu'on vit dans la suite devenir ennemis si irréconciliables.

Le Comte de Charolois faisant une partie de Chasse avec le Roi, se laissa tellement emporter à la poursuite d'une bête rousse, qu'il resta égaré dans les détours de la forêt. Surpris par une nuit très-obscure, il fut obligé de s'arrêter dans un Village, & d'attendre le jour pour retrouver son chemin. Louis rentré dans son palais de Tours, ne voyant point le jeune Comte revenir, tomba dans de mortelles inquiétudes. Il envoya de tous côtés dans les bois des gens, avec des torches & des flambeaux, pour le chercher, jurant de ne boire ni manger qu'il n'en eût eu des nouvelles. Un exprès dépêché du Village même où le Comte passa la nuit, remit enfin le calme dans l'esprit du Roi. Le lendemain il reçut le Prince avec les transports de la joie la plus vive. Ce fut le dernier plaisir qu'ils partagerent ensemble. Le Comte de Charolois devint Duc de Bourgogne; alors les fureurs de la rivalité succéderent tout à coup dans leurs cœurs

aux doux ſentimens de l'amitié. Une guerre funeſte s'alluma entre eux, & auroit peut-être entraîné la ruine des deux Etats, ſi la mort précipitée du Duc n'eût pas promptement éteint le flambeau de la diſcorde.

Quoique Louis XI fut fort avare de ſes tréſors, il ne ſe faiſoit cependant aucune peine de les répandre avec profuſion pour fournir aux dépenſes de ſes Chaſſes, *comme celui qui aimoit merveilleuſement à chaſſer & à voler. Il ne refuſoit rien à ſes Braconiers & à ſes Fauconiers, qui faiſoient ſon déduit; à autres gens ne donnoit que peu ou néant* (1). Toutes nos Hiſtoires le taxent de la plus grande avarice. S'il ne s'étoit interdit les libéralités que pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat, en épargnant au peuple de nouvelles charges, on n'auroit eu qu'à louer ſon économie; mais on ne pouvoit lui pardonner qu'il prit les frais immenſes de ſa Chaſſe, ſur les récompenſes qu'il retranchoit durement à ſes meilleurs ſerviteurs.

oit que fa paffion pour la Chaffe
cquit de nouvelles forces dans fa
ieilleffe; foit que devenu infirme,
inguiffant & prefque mourant, il
oulût fe déguifer à lui-même fon
tat, ou qu'il entrât dans les vues
rdinaires de fa politique, d'en
npofer aux Cours étrangeres, par
ne vaine apparence de vigueur;
fit venir à grands frais, des pays
es plus éloignés, toutes fortes
'animaux pour fa ménagerie, fon
curie, fa vénerie, & même des
fpeces de bêtes les plus rares,
our peupler fes forêts. *Il faifoit
cheter*, dit Commines *, *un bon
heval quoiqu'il coutât, ou une
onne mule..... des chiens, en en-
voyoit querir par-tout: en Efpagne
les allans, de petites levrettes; en
Bretagne, levriers, épagneux, &
es achetoit cher; & à Valence de
etits chiens velus, qu'il faifoit
cheter plus cher que les gens ne
es vouloient vendre; en Sicile, en-
voyoit querir quelques mules, & fpé-
ialement à quelque Officier du Roi,
& la payoit au double; à Naples,*

* Tom. 1. Liv. 6. de l'Edition de Bruxelles, 1714.

des chevaux, & bêtes étranges de tous côtés; comme en Barbarie, une espece de petits lions qui ne sont point plus grands que petits renards, & les appelloit Aditz; aux pays de Danemarck & de Suede, envoya querir de deux sortes de bêtes, les unes s'appelloient Helles, & sont de corsage de cerf, grandes comme buffles, les cornes courtes & grosses; les autres s'appelloient Rengiers, qui sont de corsage & couleur de daim, sauf qu'elles ont les cornes beaucoup plus grandes: car j'ai vu Rengiers porter corps pour avoir six cornes. De chacune de ces bêtes donna aux Marchands quatre mille cinq cens florins d'Allemagne.

Le Roi d'Angleterre, pour lui faire des présens conformes à son goût dominant, lui avoit envoyé des trompes de Chasse & des bouteilles de cuir, ustensiles qui lui étoient utiles pour ses haltes (2).

Une espece de chiens dont on avoit jusqu'alors assez négligé la race, prit faveur sous son regne; les Ecrivains du tems ont eu l'at-

tention de nous en conſerver fidelement la généalogie & l'hiſtoire. Ces chiens qu'on appelloit *Baux*, & que depuis on nomma *Greffiers*, avoient été peu recherchés, parce qu'en général ils n'étoient pas propres à courir toute ſorte de bêtes, & qu'ils ne donnoient guère qu'au cerf. Le premier de cette eſpece de chiens dont il ſoit fait mention dans les livres de Vénerie, s'appelloit *Souillard* (3). Il fut offert en préſent à Louis XI par un pauvre Gentilhomme. Le Sénéchal Gaſton, voyant que le Roi n'en faiſoit pas grand cas, le lui demanda pour le donner à la plus ſage Dame de ſon Royaume. *Quelle eſt-elle?* dit le Roi; c'eſt Madame Anne de Beaujeu votre fille, répondit-il; *dites la moins folle*, reprit bruſquement le Roi; *car de ſage femme n'y en a point au monde.*

Le chien paſſa du Sénéchal Gaſton, au Sénéchal de Normandie, qui le confia aux ſoins d'un Veneur nommé Jacques de Brezé.

Madame Anne de Beaujeu, sur les éloges qu'elle entendit faire de la beauté & de la bonté de cet animal, envoya une chienne pour avoir de sa race. Il en vint plusieurs chiens; & l'espèce s'en multiplia beaucoup en peu de tems.

Salnove, Écrivain postérieur, beaucoup plus sçavant en fait de Chasse qu'en fait d'Histoire, confond une partie de ce récit avec l'histoire des chiens gris amenés d'outremer par Saint-Louis: mais il nous indique l'étimologie du nom de *Greffiers*, donné aux chiens de cette classe. Si on l'en croit, *Souillard* couvrit une braque blanche & fauve d'Italie, qui appartenoit à un des Secretaires du Roi, qu'on nommoit alors *Greffiers*. Il n'en fallut pas davantage pour désigner sous ce même nom les chiens provenus de cet accouplement. Nous verrons encore par la suite combien ces chiens furent recherchés.

Comme c'étoit le Roi qui les avoit mis en honneur, la flatterie ne manqua pas de saisir cette cir-

conſtance pour faire ſa cour à ce Prince. Les Poëtes célébrerent à l'envi cette race de chiens, & ſur-tout *Souillard.* L'Auteur anonyme d'un Traité du Nouveau Monde, compoſa un livre intitulé : *le Livre de la Chaſſe du Grand Sénéchal de Normandie, & les dits du bon chien Souillard, qui fut au Roi Loy de France onzieme du nom* (4).

Les paſſions d'un Prince quelles qu'elles ſoient, ſont toujours redoutables pour ſes Peuples. Celle dont Louis XI étoit poſſédé pour la Chaſſe, l'entraîna dans des excès qui furent très-funeſtes à pluſieurs de ſes Sujets. *Il fit*, dit l'Evêque Claude de Seiſſel, *les défenſes de Chaſſe, dont il ſe délectoit, ſi âpres & ſi ſéveres, qu'il étoit plus rémiſſible de tuer un homme qu'un cerf ou un ſanglier.*

Voulant jouir excluſivement d'un droit que juſqu'alors toute la Nobleſſe avoit partagé avec ſon Maître, il fit chercher & brûler dans toute l'étendue de l'Iſle de France, tous les rets, filets & engins, ſer-

vans à prendre quelqu'espece de bêtes & d'oiseaux que ce fut. Personne ne put se soustraire à cette rigueur : les Princes ne purent sauver leurs priviléges que pour les garennes qui leur appartenoient : les Gentilshommes furent forcés de subir la loi ; & tandis qu'on leur imposoit cette dure servitude, le peuple étoit abandonné aux vexations des gens de guerre, qui entretenoient à ses dépens leurs chiens & leurs oiseaux. C'est ainsi que les plaisirs d'un Prince, dont la puissance est absolue, peuvent devenir un fléau pour ses Peuples, lorsqu'il est sourd à la voix de l'humanité (5).

Les nobles reclamerent, sous Charles VIII, aux Etats de 1483, les droits dont ils avoient été dépouillés par les séveres Ordonnances de Louis XI. Ils représenterent qu'ayant joui sous Charles VII, & dans tous les tems antérieurs, de la liberté de chasser à toutes bêtes sauvages dans leurs bois, & en la gruerie du Roi, ils en avoient été privés depuis *par*

l'exécution des Commissaires & Gens de petit état; que les biens de la campagne étoient abandonnés aux bêtes sauvages, *plus franches que les hommes*. Ces dernieres expressions des remontrances de la Noblesse caractérisent la tyrannie la plus révoltante. Elle se plaint que dans plusieurs Provinces, les grands Veneurs du Roi vont pour leur compte chasser dans les bois & forêts des Nobles & Hauts Justiciers, comme si le Roi y étoit en personne; qu'ils empêchent les Propriétaires de chasser sur leurs terres, & forcent encore les Vassaux de ces mêmes terres à les servir dans les Chasses faites au préjudice de leurs Seigneurs. Elle déclare qu'elle veut bien consentir à tout, tant qu'il s'agira des plaisirs du Roi, dont la puissance s'étend sur tout le Royaume; mais elle demande que ses Veneurs ne puissent chasser sur leurs terres que lorsqu'ils y accompagneront le Monarque, que lorsqu'il chassera lui-même en personne sur les lieux,

ou au moins lorſqu'il en ſera aſſez près pour qu'on puiſſe lui envoyer la venaiſon qui aura été priſe (6).

Il eſt arrivé rarement qu'on ait eu de pareilles plaintes à faire ſous d'autres Rois que ſous Louis XI. Elles ne pouvoient manquer d'être écoutées par ſon Succeſſeur.

Charles VIII, qui n'aimoit la Chaſſe qu'avec cette ſage modération qui convient à un Souverain, rendit à la Nobleſſe ſes anciens privileges, & la délivra de l'oppreſſion de ſes Veneurs.

Son regne ne nous préſente aucun fait de Chaſſe que nous puiſſions remarquer (7); je n'y trouve de relatif à la matiere que je traite, qu'un ouvrage en vers, compoſé en 1491, ſous le titre de *Pipée*, ou *Chaſſe du Dieu d'Amour*. Il eſt compris dans un Recueil de Poëſies intitulé : *Le Château de Plaiſance*.

L'Auteur de cet Ouvrage ſingulier eſt Octavien de Saint Gelais, Evêque d'Angoulême. Sa *Chaſſe du Dieu d'Amour* remplit à-peu-près les trois quarts du volume, qui eſt

un *in*-4° gothique, petit format d'environ 300 pages. Il repréſente la Mere de l'Amour ſe promenant dans un bois ſolitaire, qu'elle remplit de ſes plaintes & de ſes ſoupirs, & où elle déplore le malheur qu'elle a eu de perdre ſon cœur, ſans lequel il n'y a plus ni joie, ni plaiſir pour elle. Cupidon ſon fils vient la conſoler, il lui dit: que s'il peut rencontrer un Amant parfait, c'eſt à dire, qui joigne les graces & la vigueur de la jeuneſſe à la conſtance & à la fidélité, il le lui donnera pour remplacer l'ingrat qu'elle regrette, & que par le ſecours de cet amant loyal elle pourra reconquerir ſon cœur ſur le perfide qui le lui a ravi. Tous les Officiers de la Reine d'Amour viennent pareillement eſſayer d'adoucir le chagrin mortel de leur maitreſſe. Ces Officiers ſont, *Beauté*, ſa Dame d'Honneur; *Plaiſant-Regard*, Mignon de la Chambre; *Loyauté*, Secretaire d'amour; *Bonne-foi*, ſucceſſeur de *Loyauté* & ſon ſurvivancier; *Eſpoir-de-Jouir*, Grand Ve-

neur de la Reine; *Hardiesse*, son Conseiller; & *Deduit-Joyeux*, son Maître d'Hôtel. Dans un autre siecle que celui de Saint-Gelais, un Poëte auroit peut-être composé différemment la Cour de Venus, mais je doute qu'il y eût mis des Personnages plus allégoriques. Tous ces courtisans flattent à l'envi la Reine de l'espoir de voir arriver bientôt dans son Palais quelque Chevalier digne de la servir; chacun d'eux promet de faire à cet étranger l'accueil le plus gracieux & le plus favorable. *Deduit-Joyeux*, le menera à la Chasse du Cerf amoureux; *Hardiesse*, le munira de tout son courage; *Jeunesse*, de sa fraîcheur; *Beauté*, de tous ses charmes; *Plaisant-Regard*, lui donnera ses coups-d'œil tendres & séducteurs; *Loyauté*, sa franchise; *Bonne-foi*, sa fidélité; *Bel-accueil* enfin, autre Officier de la Cour d'Amour, le recevra avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus tendre; *Dame-Amour* appaisée par des promesses si flatteuses, paroît oublier un moment

sa douleur, & se laisse reconduire au *Château de Plaisance.* C'étoit le séjour de tous les plaisirs, le Temple de la volupté. Tandis qu'on s'y livre à la joie, un jeune homme arrive à la porte du *Verger d'Amour*, peu éloigné du Château. Il est avec trois compagnons fideles qui l'ont suivi dans son pélerinage; ce sont *Bon-Confort*, *Cœur-Libéral*, & *Ardent-Desir*; êtres moraux peu propres à l'allégorie; mais tout se personnifie sous la plume de notre Poëte. Le voyageur se lamente & se désespere. Il conjure Cupidon de lui faire trouver la Dame, qui peut seule guérir la blessure, que le *dard d'aimer* a faite à son cœur. Un homme charitable vient lui offrir ses services. Long dialogue entre eux sur les peines des Amants. L'ami finit par dire au Chevalier amoureux, qu'il n'est pas éloigné du *Château de Plaisance*, & que c'est dans ce lieu charmant qu'il trouvera le remede à tous ses maux. Il l'invite en même-tems à y aller, se chargeant d'être son introducteur,

Reine eft toujours favorab
Etrangers qui viennent lui fa
cour ; mais que pour être pl
tain de réuffir auprès d'elle
gagner fes bonnes graces, il
qu'à fuivre ponctuellement t
confeils, que lui donnera *J*
Bon-Confort, *Cœur-libéral*,
dent-Defir, preffent le Chev
fe rendre aux avis de l'ob
inconnu. Il fe laiffe perfuad
voilà tous entrés dans le
d'Amour, fur les traces du gu
ficieux, qui, à la fortie leur fa
dre le *chemin d'Efpérance*, par
arrive à la forêt de *Gracieux*
Le jeune amant fatigué dem
s'y repofer, afin de paroîtr
frais, lorfqu'il arrivera au C
de Plaifance. Ses Compagno
que fon conducteur le quitte

d'un arbre & s'y endort. *Jeuneſſe*, qui ſe promenoit dans les environs, l'apperçoit, elle eſt touchée de l'aimable figure de ce Chevalier. Il lui paroît très-propre à tirer la Reine de l'ennui mortel où elle eſt plongée. Elle s'approche de lui, le reveille, lui adreſſe les complimens les plus flatteurs, & l'engage à la ſuivre au Château voiſin, où elle lui promet de le faire agréer pour amant à la dame qu'elle ſert, & avec laquelle il goûtera tous les plaiſirs de la tendreſſe. Elle lui apprend que cette Dame eſt la *Reine d'Amours*. L'amoureux voyageur refuſe d'abord les offres de *Jeuneſſe*; il n'oſe porter ſon ambition ſi haut; il convient cependant que d'après les merveilles qu'on lui a racontées du *Château de Plaiſance*, il s'étoit déterminé à courir le monde afin de trouver cet heureux ſéjour, & s'y vouer au ſervice du Maître & de la Maitreſſe, qui y tenoient leur Cour fortunée ; mais que plus il en approche, plus il ſent augmenter en lui la crainte qu'il a de n'y

être pas admis ; qu'en réfléchissant d'ailleurs sur les tourments & les peines qui sont le partage ordinaire des amants, il tremble de s'enrôler sous la banniere de l'Amour. *Jeunesse* l'enhardit, en le flattant de la réception la plus favorable de la part de la Reine & de son fils, & en lui représentant, que s'il y a des déplaisirs & des chagrins en amour, ce n'est que pour les cœurs faux, légers & infideles ; mais

Qu'on ne peut compter
Tous les grands biens qu'Amour fait à ses gens,
Qui à la suivre sont prompts & diligens.

Les compagnons du Chevalier surviennent pendant cet entretien, & l'engagent à se livrer aveuglément aux conseils de *Jeunesse*. Il obéit. La Dame le prend par la main & l'emmene avec toute sa suite au Château tant desiré. *Beauté*, Dame d'honneur de la Reine, se trouve à l'entrée du Palais. Elle demande au jeune homme s'il est bien résolu de servir loyalement la Dame dont il desire d'être le Chevalier. Il lui

'e que telle est sa volonté. *Beauté*, luite par l'air de candeur du ıne étranger, se joint à *Jeunesse*, ces deux Dames de concert le enant chacune par une main, conduisent dans une salle du hâteau, où il trouve *Hardiesse*, sans l'assistance de laquelle il : pourroit être présenté ni au laître ni à la Maitresse du Châ-:au, malgré le crédit de *Jeunesse* de *Beauté*. *Hardiesse* se met la tête du cortege amoureux, l'introduit dans l'appartement e *Cupidon* & de la *Reine d'A-:ours*. Remerciements de leur art aux Dames officieuses qui leur nt amené un sujet si aimable, n serviteur si parfait. La Princesse st enchantée de la bonne mine & e la grace qu'elle remarque en lui. :lle reprend un air plus serein & lus riant. Elle se promet encore des laisirs & des jouissances. *Cupidon* etient le Chevalier à sa Cour ; mais vant de l'y fixer, on veut avoir les preuvres de sa valeur, & qu'il e signale par quelque prouesse. Le

[illegible]
forme l'équipage galant du
homme ; elle veut être elle-
de la partie, ainſi que ſo
Tous les perſonnages que j'a
més plus haut en ſont pareill
Cependant *Faux-rapport*,
ſemblant, *Craintiſe*, *Trop-e*
& *Danger*, qui ſont les e
jurés de *Dame-Amours*, &
qui récelent le cerf amou
forment enſemble le deſſein
jamais le découvrir. Notre
Chaſſeur arrive dans la fo
Gracieux-deſir, va droit au *E*
de-triſteſſe, où doit ſe tenir l'
qu'il cherche. Il y trouve la
des Conjurés dont je viens
ler. Chacun d'eux s'efforce

lui dit, que le Cerf amoureux qu'elle l'oblige de chasser n'est qu'une chimere; qu'au lieu des plaisirs qu'il espere goûter au service de cette Dame, il n'y trouvera que peines, souffrances, ennuis & dégoûts. Mais la Reine l'avoit instruit, & lui avoit soigneusement recommandé de fermer l'oreille aux discours qu'on voudroit lui tenir sur son compte. Il profite de l'avis, méprise les propos de ces gens mal avisés, & continue à chasser. Enfin le Cerf est lancé & pris dans les filets d'Amour. Le cœur de la Reine étoit attaché à son bois; elle le reprend, & dans les transports de sa joie rend la liberté à l'animal. Grande réjouissance d'avoir retrouvé ce cœur égaré. Elle va, dit-elle, le garder avec plus de soin que jamais, pour son vrai & loyal ami. Le Chevalier amoureux croit qu'elle lui en fera présent sur le champ; mais il n'est point encore arrivé au terme où il aspire. On retourne au *Château de Plaisance* au milieu des cris d'allegresse, &

des ſons éclatants des cors. Là on oblige l'heureux Chaſſeur à prêter foi & hommage à Cupidon & à ſa Mere, leſquels après cette cérémonie le récompenſent de l'accolade. On lui fait enſuite jurer d'obſerver fidélement les dix commandements du Dieu d'Amour, qu'on lui donne gravés ſur des tablettes d'or. Il promet tout en amant parfait, dont on lui donne le titre; titre d'autant plus glorieux qu'il eſt plus rarement mérité. Après ces préliminaires la Princeſſe & l'Amant parfait ſe font un don réciproque de leurs cœurs; Cupidon les perce tous les deux du même trait, afin de les unir inſéparablement, & appelle *Jouiſſance*, entre les mains de laquelle il remet le Chevalier pour en recevoir le prix réſervé aux amans ſinceres & fideles.

Quoique j'aie cherché à beaucoup abréger cet extrait, le plaiſir que j'ai eu à le faire, m'a peut-être mené trop loin. Je reviens à nos Rois.

Les voyages de Charles VIII & de Louis XII en Italie, firent naître une

ſorte

·évolution dans nos uſages & dans nos mœurs. Juſques-là chaque Nation concentrée en elle-même, ne tenoit aux autres que par quelques rapports fondés ſur la guerre ou la politique. On ſongeoit peu à s'inſtruire des uſages de ſes voiſins, encore moins à ſe les approprier. Il fallut que des circonſtances extraordinaires entraînaſſent nos Rois au-delà des Monts, pour nous tirer de notre barbare ignorance. Nos liaiſons avec les Italiens nous donnerent du goût pour les Lettres & les Sciences, les Arts & le Commerce; elles eurent même quelques influences ſur nos plaiſirs & nos amuſements.

Une ambaſſade envoyée, ſous le regne de Charles VI, par le Duc de Bourgogne, à Galeas Viſconti, Duc de Milan, avoit déjà fait connoître aux François l'eſpece de magnificence que ce Prince avoit introduite dans ſes Chaſſes. Galeas, dit le Moine de Saint-Denis, Auteur de la Vie de Charles VI, Galeas paſſionné pour la Chaſſe,

& voulant *s'y divertir avec plus noble équipage qu'aucun autre Prince, ne se contentoit pas de belles meutes de chiens en divers bourgs & villages, où ils étoient tous nourris aux dépens des paysans ; il vouloit avoir des léopards & autres bêtes étrangeres, pour les exercer contre celles des champs & des forêts.* Mathieu de Couci, dans son histoire, parle aussi de la Chasse que ce Duc fit faire aux environs de Milan, pour amuser le Duc de Cleves, & autres Ambassadeurs du Duc de Bourgogne ; *ils allerent*, dit-il, *à l'esbat aux champs ...... où ils trouverent de petits chiens courants, chassants aux lievres, & sitôt qu'il s'en levoit un, il y avoit trois ou quatre léopards à cheval derriere des hommes, qui sailloient & prenoient les lievres à la course.* Enfin le Traducteur de Marco Polo avoit aussi fait mention de cette Chasse; il en avoit même donné la représentation dans les mignatures d'un manuscrit qui se trouve encore à la Bibliotheque du

ɔi. Mais on s'en étoit tenu-là, &
tte façon de chasser ne s'établit
e longtems après en France.
ıarles VIII & Louis XII, qui
oient peut-être assisté à un pareil
vertissement pendant leur séjour
Lombardie, furent les premiers
i entreprirent d'en donner le
ɛctacle à leur Cour.
Il est certain que Louis XII
oit des léopards dans ses équi-
ges de Chasse. Ayant reçu l'E-
que de Gurce, Ambassadeur de
arguerite d'Autriche en 1510,
le mena à la Chasse, où il prit
lievre avec un léopard; & le
ıdemain l'ayant encore conduit
ns son parc, il fit prendre devant
deux chevreuils par un léopard.
s lettres de Jean Caulier qui
oit accompagné l'Ambassadeur
Marguerite, nous apprennent
particularités (8). Plusieurs au-
s écrits du même tems suppo-
t que Louis XII avoit pour la
asse une passion si grande, que
elquefois elle le détournoit des
ıires. Les environs de Blois, la

Heronniere (9), le Plessis-lès-Tours, & Pont-le-Roi, étoient les endroits où il aimoit à prendre ce divertissement. C'est dans ces mêmes lieux qu'il donna plusieurs fois le plaisir de la Chasse à l'Archiduc (10), lorsqu'il passa en France; & afin qu'il pût s'amuser sur sa route, il lui fit présent d'oiseaux de toute espece propres à chasser au vol, soit dans les champs, soit sur les rivieres.

Pendant un séjour d'environ deux mois que Louis XII fit au Plessis, pour rétablir sa santé, ses divers amusemens consistoient à voir tirer ses Archers, à regarder monter ses grands chevaux, & à chasser le sanglier dans les bois du Parc. Lorsque dans le cours de ses voyages il rencontroit des lieux propres à la Chasse, il s'y arrêtoit volontiers. Etant à Grenoble avec la Reine, lors de son retour d'Italie, *il y séjourna huit jours, en passant le tems à la Chasse des grosses bêtes, & à la volerie, & à plusieurs autres ébats divers & solacieux déduits,*

L'exercice de la Chasse pris avec
) de chaleur, expose souvent à
accidents funestes. Louis XII
it la triste expérience. Un jour
l poursuivoit un grand cerf,
cheval s'abatit si rudement sous
que ce Prince se démit l'épaule.
u reste sa passion pour la Chasse
bien lui faire commettre quel-
imprudence dangereuse pour
même; mais elle ne le jeta
ais dans ces excès de jalousie
donnerent quelques-uns de ses
lécesseurs, & sur-tout Louis XI.
n de vouloir interdire à ses
tilshommes un droit qu'ils
ient acquis par leurs services
taires, il l'étendit à ses nouveaux
ts d'Italie, qui, sous leurs an-
s Maîtres, n'avoient jamais joui
privileges de la Noblesse Fran-
e. Il étoit digne de cet excel-
Prince de montrer, par son
nple, aux Conquérans, que la
leure maniere d'user de la vic-
e, est de rendre heureux les
cus. *Il meit l'état d'église en*
té & franchise, dit son Histo-

rien, Saint Gelais; *si feit-il pareillement les Nobles, en leur donnant faculté de vivre comme l'on fait en France, sçavoir est, d'avoir chiens & oiseaux, & d'aller à la Chasse comme bon leur sembleroit, en leurs possessions & domaines, ce qu'ils n'avoient accoutumé de faire, mais avoient seulement permission de voler les cailles & perdrix aux esperviers, en payant une grande somme de deniers.*

Jamais Souverain ne montra plus d'attention pour son peuple. Vrai pere de ses Sujets, il sacrifia tout à leur soulagement. Il aimoit la Chasse, mais il ne voulut point qu'elle devint un fardeau public, en chargeant les peuples de la dépense de ses équipages, dont le logement, sous d'autres regnes, avoit été quelquefois plus onéreux que le logement même des gens de guerre. Il trouva, dans cette sage économie qu'il avoit introduite dans les diverses parties du gouvernement, le moyen de satisfaire à tout. Je ne puis me refuser au plaisir de

apporter les paroles même de Saint Gelais. Le ſentiment qu'elles reſpirent ne peut qu'être agréable au Lecteur. *Sa condition eſt telle*, dit l'Hiſtorien, *en tems de paix, quand il a pourvu à ce qui eſt néceſſaire, d'aimer la Chaſſe & la Volerie; & pour vrai, c'eſt un déduit qui eſt bienſéant à tous Princes & grands Seigneurs; car par-là s'en évite oiſiveté, la plus dangereuſe de tous vices; & nul ſi grand maître que lui ne pratiqua ce métier ſi avant qu'il a fait, ne n'y eut oncques tant de plaiſir à moins de frais: car j'ai vu du tems du feu Roi Louis (XI), que c'étoit merveilleuſe choſe de la dépenſe qui ſe faiſoit pour ſa Vénerie & Fauconnerie, & le Roi a d'auſſi bons chiens & Veneurs pour prendre le cerf à force que eult oncques Prince, & ſi ne lui coûte point la moitié tant qu'il faiſoit aux autres, & en cela comme aux autres choſes ſe peut connoître ſon ſens & ſa prudence.*

Le même Auteur, après de ſi

justes éloges donnés au Prince, fait judicieusement la critique de l'ambition des Gentilshommes qui se piquoient de suivre son exemple. Plusieurs voyant sa passion pour les oiseaux, quoiqu'ils n'en eussent jamais porté sur le poing, étoient devenus Fauconiers, & en faisoient métier; tant les goûts des Princes influent sur les mœurs générales. Le desir de leur plaire engage à les copier en tout, & fait souvent faire à leurs ridicules imitateurs des efforts qui les ruinent. C'est ce que Saint Gelais reprochoit aux Gentilshommes de son tems qui, avec mille livres de rente & moins, vouloient faire comme le Roi, *& avoir vol pour héron, pour milan & toute autre volerie.* Il prétend que c'est folie de vouloir égaler ceux qui sont plus puissans que soi, & que de telles gens devroient se contenter d'avoir des oiseaux *pour riviere & pour les champs*; mais l'habitude de faire au-delà de ses forces pour suivre le goût dominant, sera

toujours la folie des François (*).

Louis XII, sur la fin de son régne, ne s'occupoit que du soin de former le cœur & l'esprit du Duc d'Angoulême, qui devoit monter après lui sur le trône. Il l'élevoit à sa Cour, & ne négligeoit rien pour faire naître en lui les mêmes sentiments de tendresse dont il étoit animé pour son peuple; mais comme il aimoit beaucoup la Chasse, & qu'il est naturel que nous inspirions aux autres de l'affection pour tout ce que nous affectionnons

(*) Le seul ouvrage relatif à la Chasse, qui ait été composé du tems de Louis XII, est une petite piece d'environ deux cents vers, qui a pour titre : *La Chasse du Cerf des Cerfs*. Pierre Gringore, qui en est l'Auteur, ainsi que de plusieurs écrits qui ont pour objet les démêlés de ce Prince avec les Vénitiens, la composa en 1510, étant à Estioles, près de Corbeil. C'est, dit l'Abbé Goujet dans sa Bibliotheque Françoise, une allégorie assez froide sur les différends des Princes avec le Pape, qu'il appelle le *Cerf des Cerfs*, en faisant allusion au titre de *Servus Servorum Dei*, que prennent les Souverains Pontifes.

nous-mêmes, Louis XII se plaisoit à entretenir dans ce jeune Prince le penchant décidé qu'il montroit déjà pour cet exercice.

Dans un séjour que le Duc d'Angoulême fit auprès de son oncle à Chinon, ce bon Monarque eut souvent occasion de lui procurer ce noble amusement; *&* *là*, dit l'Historien, *tant qu'il y séjourna*, *parce que ce jeune Prince aimoit la Chasse sur tous autres déduits, il faisoit prendre les bêtes en la forêt de Chinon & par-tout ailleurs, pour apporter dans le parc pour son passe-tems, & pour donner desennui à son jeune neveu, qui tant y prenoit de plaisir.*

François I, parvenu au trône, eut les goûts de son prédécesseur, sans en avoir la sagesse. Ebloui du faste des Cours d'Italie, dont les Princes trouvoient, dans le commerce, des ressources pour suffire à leur magnificence, il crut qu'il n'étoit pas de la dignité d'un Roi de France de leur céder ce frivole avantage, & à force de multiplier

les impôts, il vint à bout de l'emporter même ſur Charles-Quint, enrichi de tous les tréſors du Nouveau-Monde. L'état de ſa maiſon pour la Chaſſe, étoit prodigieux; quoique Louis XII l'eut déjà mis ſur un haut pied, il l'accrut encore par de nouveaux établiſſements; ce qui lui mérita, de la part des Chaſſeurs, le titre de *pere de la Vénerie* (11).

Le ſeul équipage des toiles étoit composé d'un Commandant (M. d'Annebaut), d'un Lieutenant, de douze Veneurs à cheval, de ſix Valets de limiers, de ſix Valets de chiens, chargés de panſer ſoixante chiens courants, de cent Archers à pied portant de grandes vouges (eſpeces de hallebardes), uniquement employés à dreſſer les toiles, obligés de ſuivre le Roi, de dreſſer ſes tentes lorſqu'il étoit à la guerre, & mis au rang de ſes Gardes, en ce tems-là. Cinquante Chariots attelés chacun de ſix chevaux, ne ſervoient à autre choſe qu'à porter les toiles & les planches

pour les tentes ; ils suivoient le Roi à la guerre par-tout où il alloit. Cet équipage, qui étoit sur le même pied que les autres, coûtoit dix-huit mille francs par an, somme assez considérable dans ce tems-là. Nous allons faire connoître ici d'après les mémoires du Maréchal de Fleuranges, quel étoit alors l'état de la Fauconnerie de ce Prince.

» La Fauconnerie du Roi est, dit Fleuranges, commandée par le Grand Fauconnier René de Cossé, *honnête Gentilhomme, & de bonne Maison*, & qui, outre ce *bel Office*, est encore pourvu de celui de premier Pannetier de France. Le Grand Fauconnier, dont l'état est de quatre mille florins, a sous lui cinquante Gentilshommes, qui ont d'état cinq ou six cents livres, & cinquante Fauconniers-aides, à deux cents livres d'état ; c'est lui qui nomme à ces divers emplois. Enfin son équipage monte à trois cents oiseaux ; il est maître d'aller chasser où bon lui semble dans toute l'étendue du Royaume ; il

leve un tribut sur tous les Oiseleurs, qui ne peuvent, sans sa permission, vendre un seul oiseau dans aucune ville, ni à la Cour, & cela sous peine de voir leurs marchandises confisquées. La Fauconnerie suit le Roi par-tout, ainsi que ses Véneries ».

» Les Veneurs & les Fauconniers, continue notre Historien, ont entre eux un usage fort singulier. Lorsque la sainte Croix de Mai, qui est le tems de mettre les oiseaux en mue, est arrivée, les Veneurs tous vêtus de verd avec leurs trompes, & armés de gaules vertes, viennent mettre les Fauconniers hors de la Cour : car c'est la saison de courre le cerf ; mais quand se vient la sainte Croix d'hiver, le Grand Fauconnier vient à son tour chasser les Veneurs, qui doivent alors mettre les chiens au chenil : car les cerfs ne valent plus rien. Le Roi qui regne aujourd'hui en use tout autrement, & chasse l'hiver comme l'été, & prend plus de plaisir à la Vénerie qu'à la Fauconnerie.,

dont la dépense peut monter à trente-six mille francs, sans l'état du Grand Fauconnier ».

On peut inférer de-là que l'ancienne querelle entre la Fauconnerie & la Vénerie, n'étoit pas entierement assoupie, & qu'il en avoit été de ce procès comme de la plupart des autres, où la sentence des Juges ne met pas fin à l'inimitié des parties. Nous avons vu cette fameuse cause discutée & jugée dans le Poëme de la Bigne, en 1359. Elle fut plaidée de nouveau dans un ouvrage en vers, composé par Guillaume Cretin (12), Poëte qui florissoit sous Louis XII & François I. Au lieu d'Avocats, Cretin fait parler deux Dames. Les Dames étoient en droit d'intervenir au procès comme parties intéressées, puisqu'alors elles prenoient part aux plaisirs de l'une & de l'autre Chasse. Il semble pourtant qu'elles inclinoient davantage pour la Fauconnerie, selon ce passage de Rabelais : *Si c'étoit pour voler ou chasser, les Dames montées sur*

es hacquenées avec leur paleſroy
rrier, ſur le poing mignonnement
antelé, portoient chacune ou un
rvier, ou un laneret, ou un
rillon; les hommes portoient les
res oiſeaux.

a Fauconnerie étoit en vogue
que jamais ſous le regne de
nçois I, quoique ce Prince lui
férât la Vénerie. On le vit com-
de ſes graces un ſimple Gen-
omme de médiocre fortune, qui
ant avancé à la Cour par ſon
nt & par ſon amour pour les oi-
ix, parvint à un état ſi conſidé-
le, qu'il entretenoit ſoixante che-
x pour ſa ſeule Fauconnerie.

Cette facilité à prodiguer les *ré-*
penſes pour des ſervices très-
eſſentiels, excita bien des mur-
res. Meſſire André de Vivonne,
échal de Poitou, qui avoit été
ambellan du Roi, & Gouverneur
Dauphin ſon fils, oſa un jour lui
faire des reproches. Ses anciens
vices & ſa probité univerſelle-
nt reconnue, lui avoient acquis
droit de ne rien diſſimuler. Il ſe

conduisit toujours à la Cour avec la franchise d'une ame généreuse, qui ne connoît ni les bassesses ni l'adulation.

François I, après être sorti de prison, s'arrêta en revenant d'Espagne chez Vivonne, au château d'Anville, en Guienne. Ce Prince s'entretenant avec ses Courtisans, leur faisoit le récit des dernieres guerres, & rappelloit toutes les circonsta[illegible]es de la bataille de Pavie, sans oub[illegible]ier le cheval qu'il montoit, & les pieces de son armure. *Vous étiez très-bien monté, Sire,* lui dit le vieux Gentilhomme, dont les termes méritent d'être conservés, *mais vous aviez à dire la meilleure partie de vôtre harnois. Et laquelle,* répondit le Roi? *Le cœur de votre Noblesse,* répliqua le Sénéchal, *que par ci-devant n'aviez reconnue & traitée comme vous deviez : car vous n'avez reconnu, traité & contenté que quatre ou cinq favoris, comme l'Amiral Bonnivet, Montchenu, Montmorenci & Brion, & autres qui seuls se sont ressentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs*

& dignités, & les autres non. Car à quel propos Brion a-t-il tant de bienfaits de vous, que de sa seule Fauconnerie il a soixante chevaux dans son Ecurie, lui qui n'est que Gentilhomme comme un autre, & encore cadet de sa Maison, que j'ai vu qui n'avoit pour tout son train que six ou sept chevaux? Si vous eussiez également répandu vos faveurs & moyens aux autres Gentilshommes de votre Royaume, ils vous eussent été plus affectionnés qu'ils n'ont été, & eussent creve auprès de vous, & possible n'eussiez-vous été pris, & possible aussi que pour ce sujet Dieu a ainsi disposé de vous à ce coup, pour y aviser mieux à l'avenir & vous en corriger. Heureux les Rois qui ont des serviteurs assez zelés pour leur dire la vérité si courageusement, & qui sont eux-mêmes assez modérés pour l'entendre sans humeur.

François I trouva plus de Courtisans intéressés à flatter ses penchans, que de gens capables de lui parler avec cette candeur. Chacun s'empressoit à servir son goût pour

la Vénerie. M. d'Annebaut lui donna un grand chien fauve, nommé *Miraud*, de la race ancienne des chiens fauves qu'avoient eu les Ducs de Bretagne, & qui avoient été entretenus par ses ancêtres. La Reine d'Ecosse lui envoya un autre chien blanc nommé *Beraud*, & l'un & l'autre servirent à fortifier encore la race dont *Souillard* avoit été l'auteur, du tems de Louis XI. Outre la force & la bonté de cette race, elle avoit l'avantage de ne point être étourdie par la multitude des chevaux.

Les Dames, peu faites pour supporter les fatigues de la Vénerie, avoient été rarement disposées à en goûter le plaisir, tout au plus paroissoient-elles dans les grandes routes des forêts, pour se trouver aux accours où l'on donnoit les levriers. Il étoit réservé à une Princesse Italienne de leur donner un exemple, qui parut admirable à quelques-unes, & inimitable au plus grand nombre. Il s'agit de Catherine de Medicis, alors Dau-

e de France, dont Brantôme
: en ces termes *. *Elle aimoit la
Te bien fort*, dit-il, *sur quoi j'ai
ire ce conte à une grande Dame
Cour d'alors, que le Roi Fran-
yant choisi & fait une troupe qui
elloit la petite bande des Dames
Cour, des plus belles, gentilles
s plus favorisées, souvent se dé-
nt de sa Cour, s'en partoit & s'en
t en autres maisons courir le cerf
ser son tems, & y demeuroit ainsi
quesois retirée huit jours, dix
, quelquesois plus, quelquesois
s, ainsi qu'il lui plaisoit &
neur l'en prenoit. Notre Reine
etoit lors Madame la Dauphine,
nt telles parties se faire sans
que Mesdames ses belles-sœurs
toient, & elle demeuroit au lo-
elle fit priere au Roi de la me-
toujours quant & lui, & lui fit
honneur de permettre qu'elle ne
geât jamais d'avec lui.......
Roi François lui sçut bon gré
e telle priere, voyant la bonne
nté qui étoit en elle d'aimer sa
pagnie, qu'il lui accorda de très-*

* Dames Illustres de France, T. 2. art. de Cath. de Medicis.

bon cœur, & outre qu'il l'aimoit naturellement, il l'en aima toujours davantage, & se delectoit à lui faire donner plaisir en la Chasse, en laquelle elle n'abandonnoit jamais le Roi, & le suivoit toujours à courir; car elle étoit fort bien à cheval, & hardie, & s'y tenoit de fort bonne grace, ayant été la premiere qui avoit mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grace y étoit bien plus belle & apparoissante que sur la planchette.

La compagnie des Dames ne put que fortifier, dans un Prince galant, le goût qu'il avoit eu de tout tems pour la Chasse. Il s'y livra le reste de sa vie, & y fit éclater la magnificence qu'il mettoit dans tous les autres plaisirs de sa Cour. C'est dans cette vue qu'il bâtit les superbes châteaux de Chambord, de Villers-coterêts *, la Meutte près de Saint-Germain, Folembray, dans la forêt de Coucy, &c. & qu'il augmenta d'un prodigieux nombre de bâtimens l'ancienne maison de nos Rois à Fontaine-

* Voy. de Thou, T. 6. l. 47. p. 64.

bleau, qu'eux-mêmes juſqu'alors n'avoient appellée que leur *deſert.*

Outre ces maiſons qu'il viſitoit ſouvent pour chaſſer dans les forêts voiſines, il alloit fréquemment à Dampierre, près de Chevreuſe, à Limours, à Rochefort, à Chantilli, tous pays de Chaſſe. Ses voyages loin de le diſtraire de ce plaiſir, ne ſervoient qu'à le diverſifier. Après un pélerinage à Notre-Dame-de-Lieſſe, il alla pendant huit jours ſe délaſſer en chaſſant le long de la montagne de Reims *.

* Mém. de Martin du Bellay, l. 10. f. 306. r.

Lorſque quelque étranger arrivoit à ſa Cour, il ne manquoit jamais de lui donner le plaiſir de la Chaſſe. Quand Charles-Quint traverſa la France, le Roi le fit paſſer par le château de Luſignan, *pour la delectation de la Chaſſe aux daims, qui étoient-là dans un des beaux & anciens parcs de France à très-grande foiſon;* & dans le nombre des divertiſſemens qu'il lui procura en le recevant à Fontainebleau, celui de la Chaſſe ne fut pas un des moindres. Tous les Prin-

ter la coutume établie dai
Chasses de nos Rois, de fair
ner des chevaux de leur écui
étrangers qui desirent de les
S'il convenoit à sa grand
faire partager les plaisirs de sa
aux étrangers, il étoit dang
pour sa sûreté de leur être
accessible. Sa gloire faisoit om
à plusieurs Princes ses rivau
politique auroit dû l'engage
tenir plus en garde contre leur
nicieux desseins; mais la cand
la bonne-foi qui étoient si
relles à ce héros, ne lui permet
pas de se livrer à de pareill
quiétudes. Tous les Seigneur
venoient de loin visiter sa C
étoient accueillis avec hon
il leur suffisoit d'avoir une ré
tion de bravoure pour m

Un Comte Guillaume de la Mai-
on de Saxe, la méme, fuivant l'o-
pinion commune, que la Maifon de
Savoie, dont la mere de François I
étoit née, eut le bonheur de s'in-
inuer d'une maniere particuliere
dans les bonnes graces de ce Prince,
qui l'attacha au fervice de fa cham-
bre. Quelques zélés ferviteurs don-
nerent avis au Monarque peu vigi-
lant, que le Seigneur étranger tra-
moit un deffein contre fa vie. Fran-
çois, non moins généreux envers
Guillaume, que le Roi de Macé-
doine l'avoit été à l'égard de fon
Médecin, s'écarta un jour de la
Chaffe au fond d'un bois, pour être
feul avec le Comte. Là, tirant fon
épée, il lui en fit admirer la trempe,
& lui offrit de l'éprouver en brave
& loyal Gentilhomme. La réponfe
humble & refpectueufe de Guil-
laume fatisfit le Roi. Sans s'arrêter
plus long-tems, il piqua fon che-
val, & continua la Chaffe qu'il
avoit interrompue (13).

François I touche au bout de
fa carriere. Foible, languiffant,

attaqué d'une maladie qui va le conduire au tombeau, il ne sçauroit se détacher encore du divertissement de la Chasse, ou plutôt en s'efforçant de ranimer sa passion pour ce genre de plaisir, il cherche à rappeller ses forces mourantes. Pour trouver du soulagement & de la dissipation à son mal, il va successivement à la Muette près de Saint-Germain, à Dampierre près de Chevreuse, à Limours & à Rochefort, & veut y chasser sans relâche. Les accès de fievre qui le prenoient tous les soirs, pendant le séjour qu'il fit à Rochefort, le déterminent à se rapprocher de Saint-Germain, sa résidence ordinaire. Chemin faisant il vient coucher à Rambouillet, où il ne comptoit passer qu'une nuit; mais le plaisir qu'il y trouva en chassant, lui fit changer de dessein; il s'y arrêta; la fievre devint continue, & l'emporta peu de jours après (14).

Sous le regne de ce Prince, nommé le *Pere des Lettres*, l'exercice de la Chasse ne pouvoit manquer

d'être familier aux Seigneurs
Cour. Ils n'étoient pas moins
ts à le suivre dans les forêts,
se signaler pour lui dans les
s. Le célebre Bayard, dont
n seul est un éloge, se trouve
ng des célebres Chasseurs de
ecle. Il est dit de lui qu'il
obtenu de l'Empereur, dont
prisonnier, la liberté de chas-
trois lieues aux environs de
our. Cet exemple suffiroit
ue seul pour prouver que
avec raison qu'on regarde la
e comme l'amusement des
.

Saint-Julien, Mélanges Hist. p. 439.

NOTES HISTORIQ

Relatives à la troisieme parti Memoires sur la Chasse.

(1) EN ce temps (année 1463) devers le Roy en la ville de Sen Royne Isabelle de Savoye sa femme, tit estat: car pour le temps le Roy doit (dépensoit) le moins qu'il p & entendoit à assembler trésor, tan rembourser le Duc de Bourgogi Villes engagées sur la riviere de So comme pour faire ses plaisirs, comi luy qui aymoit merveilleusement à ser & à voler, & donnoit larger Braconniers & à Fauconniers, qui l soient son déduit: à autres gens ne noit que pou ou néant, & ne compte de soy vestir ne parer riche ains se vestoit le plus du temps de de petit pris, & de pourpoints taine, plus meschamment que à soi n'appartenoit: ains aymoit tous cei ayans à besongner à luy venoient luy en simple estat. Il ne diminua ne subsides en son Royaume, ains ei toit sus des nouvelles tous les jours son Peuple fut grandement foullé & vaillé. *Monstrelet*, *vol.* 3. *f.* 96 97 r°.

En ce tems retournerent du Royaul-
Angleterre Monsieur l'Amiral, & au-
essus nommés, qui ainsi s'en estoient
avec ledit de Warvich, audit pays
gleterre, lesquels y demourerent lon-
ıent, & n'y firent riens. Et par eux
Roy d'Angleterre envoya des trom-
e chasse & des bouteilles de cuyr, à
ontre des belles pieces d'or, couppe
vaisselle, pierreries & autres belles
ıgnes, que le Roy & autres Seigneurs
ent donnés audit de Warvich, à son
ement de Rouen. *Chronique scanda-
de Louis XI, à la suite de Comines,
de Godefroy* 1714, *p.* 115.

) Jacques de Fouilloux, Gentilhomme
evin, qui mourut sous le regne de
les IX, auquel il dédia un ouvrage
composa sur la Chasse, parle beau-
ı du chien nommé *Souillard*, dont on
ıne nouvelle race sous Louis XI. *Voy.
'enerie de Jacques de Fouilloux.*

) L'Abbé Goujet parlant de l'ano-
ıe Auteur du *Traité du Nouveau Mon-*
dit: » J'ai beaucoup moins compris
but d'un autre petit poëme de douze
uillets, qui a été imprimé *in*-4° sans
te, en caractères gothiques. Ce poëme
t intitulé : *Le Livre de la Chasse du
rand Séneschal de Normandie : & les
ts du bon chien Souillard, qui fut
ı Roy Loys de France onzieme de ce*

» *nom*. Si c'est une allégorie, elle est si » enveloppée, que je n'y ai rien entendu. » L'anonyme y loue également la Chasse, » les chiens qui y servent, & la beauté » qu'il ne désigne point. *Biblioth. Fr. T.* 9. » *p.* 421 & 422.

(5) Mezeray, T. 2. p. 191 & 192 de sa grande Histoire, parlant de la liberté avec laquelle on se vengeoit après la mort de Louis XI, de la dureté de son gouvernement, & des propos qu'on se permettoit sur son avarice sordide, dont il restoit des monuments authentiques à la Chambre des Comptes, ajoute ces mots: » Néanmoins que pour ses plaisirs rien ne » lui avoit esté cher, spécialement pour » la Chasse & pour les femmes; car pour » la Chasse il avoit entretenu des légions » de chiens, d'oyseaux, de Veneurs & » de Fauconniers, s'estant rendu si jaloux » de cet exercice, qu'il l'avoit défendu » séverement sur peine de la corde même » aux Gentilshommes, si bien que de son » regne c'étoit un bien plus grand crime » d'avoir tué un cerf qu'un homme, de » quoi ils faisoient d'étranges contes ».

Louis XI aima la Chasse jusqu'à sa mort, qui arriva en 1483. Durant sa maladie au Plessis-les-Tours, comme il ne pouvoit plus prendre ce divertissement, on attrapoit les plus gros rats qu'on pouvoit, & on les faisoit chasser par des chats dans ses appartements pour l'amuser

(6) On peut voir dans Godefroy, *Observations sur l'Hist. de Charles VIII, p. 407 & suiv.* les représentations que la Noblesse fit à ce Prince dans l'assemblée des Etats en 1484, au sujet des atteintes portées à leurs droits de Chasse par son prédécesseur, & les réponses favorables que le Roi fit à chacun des articles de leurs doléances.

(7) On sait de quelle maniere Charles VIII fut élevé. Il passa toute sa jeunesse dans le château d'Amboise, où Louis XI son pere le tint séquestré du monde entier; il vouloit, conformément aux principes de sa défiante politique, que son fils vécut ignoré autant qu'ignorant. Dubouchage encourut l'indignation de Louis XI, pour avoir un jour, par complaisance & par pitié, mené le Dauphin à la Chasse. *Voy. La nouvelle Hist. de Marie de Bourgogne, p. 275.*

(8) Parmi les lettres de Louis XII, imprimées à Bruxelles en 1712, on trouve, T. 2. une lettre de Jean Caulier, datée d'Amboise, à Marguerite d'Autriche, pour lui faire part de la réception qui avoit été faite en France à son Ambassadeur, en 1510. » Cet Evêque (de Gurce), » dit-il, p. 42, fut mené à son logis, où » il ne fut demi-heure, que le Roy ne » l'envoyast querir pour aller à la Chace, » où il fut environ une heure, & n'y eust

» un léopard deux chevreux e
» présence & tout auprès de no
» fait ledit Roy yssit hors dudit p
» fist monstrer son écurie ». Ce
& ce qu'on a dit des Chasses de Je
Jeas, Duc de Milan, rendent très-v
blable ce qui a été rapporté de
magne dans la premiere partie de
moire, où il a été fait mention d
que ce Prince avoit dans ses équip
Chasse. C'étoit, selon toute appa
des léopards, qu'on aura pris p
lions.

(9) André des Bourgo informa
guerite d'Autriche des conférenc
avoit eues avec Louis XII, dans
datée d'Equirie près la Héronnie
27 Avril 1511, lui mande : » M
» hier matin me partis de Lyon,
» alis à la Héronniere où est le R
» quel demeurit tant tard à la
» que ne puis parler à luy, & f
» traint de venir ici, à mon logis

» tout incontinent qu'il a eu diſné, s'eſt » retiré en ſa chambre avec moi. *Lettres de Louis XII, T. 2. p. 189.*

(10) Olivier de la Marche, p. 98 de l'introduction à ſes Mémoires, édition de Gand, parlant avec éloge de l'Archiduc Maximilien, s'exprime ainſi : » Combien que ce fut lors un jeune Prince, » qui volontiers & moult bien jouſtoit & » tournoyoit & aimoit le déduit des » chiens & d'oiſeaux ſur tous autres Prin» ces du monde, toutesfois il eſlonga » (éloigna) vertueuſement toutes ces » plaiſances, pour aller faire lever le ſiege » d'Utrecht. » Marie de Bourgogne, femme de l'Archiduc Maximilien, mourut le 25 Mars 1482, d'une chûte de cheval qu'elle fit à la Chaſſe du héron, étant groſſe. *Voy. la nouvelle Hiſtoire de Marie de Bourgogne, p. 279, & l'Abrégé ch on. du Préſident Hainault.*

(11) François premier eſt appellé le *Pere des Veneurs* par Fouilloux, p. 4. de ſa Vénerie. Il fut auſſi proclamé *Pere des Arts & des Sciences*, à ſon convoi funebre, par les Crieurs Publics de Paris, ſuivant la relation de ſes Obſeques, au cinquieme vol. de du Bellay.

(12) Guillaume Cretin a vécu ſous Charles VIII, Louis XII & François premier. Il étoit Chantre de la Sainte Cha-

pelle de Paris, & Tréforier de celle de Vincennes. A ces titres il joignoit celui de Chroniqueur ou Hiftoriographe du Roi. Il fe nomme quelquefois *Dubois*, foit par fobriquet, foit que ce fût un nom de feigneurie, comme on peut le voir par le commencement d'une épitre qu'il adreffe à Frere Martin, Religieux Céleftin.

Le gros Dubois, *aliàs* dit Cretin,
En plumeftant fur fon petit pupitre,
A minuté cette préfente Epître,
Pour l'envoyer à Frere Jehan Martin.

Cretin paffoit pour le Coriphée des Poëtes de fon tems. Sa mufe eft gaie, vive, & facétieufe; fi fes plaifanteries font quelquefois de mauvais goût, c'eft fon fiecle qu'il faut en accufer plutôt que fon efprit. Celle de fes poéfies qui a la Chaffe pour objet, eft intitulée : *Le débat entre deux Dames fur le paffetemps des chiens & des oifeaux*. Voici comme il décrit un retour de Chaffe.

Joyeux devis fe mirent à l'enchere,
Menus propos furent en avant mis,
Ainfi que on fait entre les bons amis.
. . . .
On chante, on rit, on s'accole, on fe baife.
Cependant le fouper s'apprête.
On perce vins, on larde venaifon,
Poulets, pigeons ne fe fauvent, ne oifon,
. . . .

Les amoureux fe devifent aux Dames,
Comptent leurs cas, jurent Dieu & leurs ames
Que leur amour, tant les tourmente & nuit,
Qu'ils n'ont repos la feule heure de nuit,
Font des piteux, foupirent & lamentent;
Mais pour certain, je crois qu'en cela mentent.

Voy. la Bibl. Fr. de l'Abbé Goujet, T. 10. p. 23, art. de Guillaume Cretin.

(13) L'aventure de François I. avec le Comte Guillaume, dont le récit fe trouve dans les *cent Nouvelles de la Reine de Navarre*, y eft rapportée de façon à faire croire que ce n'eft point un conte fait à plaifir, comme plufieurs autres hiftoires fabuleufes qui font partie de ce Roman. *Voy. la dix-feptieme Nouvelle de la feconde Journée, p. 291 & fuiv.*

(14) Le Roi (François I.), dit M. de Thou, T. 1. liv. 3, p. 180 de fon hift. fe fentoit extrêmement tourmenté d'un ulcere incurable, qui lui étoit venu vers le fondement, dès le tems que l'Empereur paffa par la France pour aller en Brabant, & qui s'étoit peu à peu étendu jufqu'à la veffie. Cet ulcere invétéré lui ayant enfin caufé la fievre, il voulut aller diffiper fa melancholie dans une magnifique maifon de plaifance qu'il avoit fait depuis peu bâtir au bout de la forêt de Saint-Germain. De-là il alla à Dampierre, près de Chevreufe, enfuite à Limours &

à Rochefort, qui sont des pays de Chasse. Mais comme il s'en retournoit à Saint-Germain, la fievre, qui d'intermittente étoit dégénérée en continue, l'obligea de s'arrêter à Rambouillet, où il mourut le dernier jour du mois de Mars (1546) après avoir vécu cinquante-deux ans six mois & dix-neuf jours, & regné trente-deux ans trois mois moins un jour.

François I, suivant Brantôme, *Cap. Fr.* T. 1. p. 254, se détermina à conclure le Concordat avec Leon X, afin d'être en état de récompenser les services de sa Noblesse par le don des Abbayes & biens de l'Eglise, dont il aimoit mieux la gratifier que d'en laisser la jouissance à des *Moines clostraux, gens inutiles, qui ne servoient à rien qu'à boire & à manger, taverner, jouer, ou à faire des cordes d'arbaleste, des poches de furets, à prendre des connils* (des lapins), *à siffler des linottes.* Voilà leurs exercices, dit-il, encore étoient-ce les plus innocents.

Le goût de la Chasse étoit si général, & si répandu alors, que les ouvrages même de dévotion étoient remplis de termes, d'images & de métaphores empruntés de cet exercice. On trouve dans la Blibliot. de l'Abbé Goujet, T. 10, p. 513 & 514, un Guillaume Michel, dit de Tours, qui vivoit sous François I. Cet Abbé parlant des ouvrages de ce Poëte, s'exprime ainsi:

Je commence par la Forêt de Conscience, contenant la Chasse des Princes spirituels,

mée '516. L'idée de ce livre eft
liere. Sous l'emblême d'une Chaffe,
eur veut apprendre à pourfuivre les
és, qui font les bêtes les plus dan-
ıfes qui puiffent ravager la forêt de
:ience, c'eft-à-dire l'ame chrétienne.
exciter les ames chrétiennes à fe li-
à cette Chaffe, il entre dans le dé-
les péchés les plus connus, il en
fe les effets, il en peint la difformi-
il décrit les ravages qu'ils font dans
ıonde & dans les divers états qui
ɔofent la fociété; il montre les obf-
s qui s'oppofent à leur pourfuite.
plus ces obftacles font grands, plus
ıorte à fe munir de toutes les armes
ont néceffaires pour faire une Chaffe
ɛufe. La crainte de Dieu, fon amour,
nfeffion, la pénitence, la fatisfaction,
traite, la fuite des occafions, voilà les
, les chiens, les armes que fon Chaf-
fpirituel doit employer, & les gardes
reillent fur la forêt. On voit que tout
ouvre un vafte champ à la morale.
nd l'Auteur fe fent fatigué de parler
ɛrs, il a recours à la profe, qui eft
ment dans le ftyle figuré.

MÉMOIRES
HISTORIQUES
SUR LA CHASSE.

QUATRIEME PARTIE.

TANT que François I. vécut, on avoit pu préſumer que l'ardeur que montroit Catherine de Medicis pour la Chaſſe, n'étoit de ſa part qu'une ruſe politique pour s'inſinuer davantage & plus facilement dans les bonnes graces du Roi. Les courtiſans, qui ſuppoſent toujours des vues profondes aux actions les plus ordinaires des Princes, dirent alors que ce goût ſi décidé en apparence pour la Chaſſe entroit dans le projet que cette

Princesse, *fine & habile*, avoit formé de ne jamais quitter le Roi, d'observer de plus près ses démarches, & de pénétrer ses plus intimes secrets. Peut-être ne se trompoient ils pas tout-à-fait dans leurs conjectures; mais toute la suite de la vie de Catherine de Medicis fit voir que le plaisir de la Chasse n'en étoit pas moins chez elle une passion dominante. Le Roi Henri II ne lui cédoit guère par son amour pour la Chasse; non content de se livrer sans réserve à tous les exercices les plus violens, il chassoit dans toutes les saisons de l'année à la grosse bête, & surtout le cerf.

A l'ancienne race des chiens gris venue de ses prédécesseurs, il en ajouta une nouvelle de chiens blancs, *qu'il avoit mise au monde*, dit Brantôme, *plus roides que les gris, mais non si assurés, & d'aussi bonne créance que les autres.* La Chasse aux toiles, & la volerie des oiseaux, n'étoient pour lui qu'un délassement.

au desir de réformer les c
la somptuosité dans les tal
de mettre un frein au luxe
plus naturel de penser que
de maintenir les droits de
blesse, & la crainte de v
les pays de Chasse déva
une liberté trop générale
les motifs qui l'engageren
blier cette loi. L'invention
quebuse, dont on comme
faire usage, fournissoit à
monde des facilités pour la
dont il importoit de prév
bus (1).

* M. de Thou, t. 1. liv. 5. p. 401 & suiv.

Jodelle, Poëte du tems
au Roi une ode sur la Cha
le Blond, autre Poëte, pu
1553, un poëme intitulé :
ple de Diane, & plaisir de la

lelle la mélodie des chiens de chaſſe, & celle des Chantres de la Chapelle du Roi. Il pouſſe même la comparaiſon juſqu'à l'indécence la plus outrée. Son imagination déréglée lui fait trouver des rapports entre les Egliſes Collégiales, les Chanoines, les Chapelains, les Chantres, les Cloches, les Orgues, le Bénitier, le Parfum de nos Temples, & l'abois des chiens, les ſons du cor, les oiſeaux, les fumées, l'odeur des bêtes. Enfin ce Poëte viole ſi ouvertement toutes les bienſéances, qu'on diroit que l'amour de la Chaſſe lui a fait perdre le jugement.

La régence de Catherine de Medicis, après la mort d'Henri II, qui périt victime des exercices qu'il avoit trop aimés, fut un tems de triomphe pour la Vénerie. Plus maitreſſe que jamais de ſuivre ſes goûts, elle montra pour la Chaſſe une paſſion toute nouvelle, & s'attacha à inſpirer le même goût aux Princes ſes fils. Voici le portrait que Brantôme nous a laiſſé de cette Reine.

Elle a toujours fort aimé, dit-il, *d'aller à cheval jusqu'à l'âge de soixante ans ou plus, qui pour la foiblesse l'en priverent, en ayant toutes les envies du monde: car c'étoit l'un de ses plus grands plaisirs à faire de grandes traittes, encore qu'elle en fût souvent tombée au grand dommage de son corps; car elle en fut blessée plusieurs fois, jusques à rupture de jambe & blessure de tête, dont il l'en fallut trépaner; & lorsqu'elle fût vefve & eut la charge du Roi & du Royaume, accompagnoit toujours le Roi & le menoit avec elle, & tous ses enfans, & quand le Roi son mari vivoit, elle alloit quasi ordinairement avec lui à l'assemblée du cerf & des autres Chasses. S'il jouoit au palle-mail, elle le vouloit voir le plus souvent jouer, & y jouoit elle-même. Elle aimoit aussi fort à tirer de l'arbalete à jallet, & en tiroit fort bien, & toujours quand elle s'alloit promener, faisoit porter son arbalete, & quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit.*

ançois II donna un spectacle
:xtraordinaire à toute sa Cour,
u'étant à Saint-Germain-en-
:, il lui prit envie d'aller voir
erfs en amour, accompagné
Princes ses plus familiers, &
uelques grandes Dames & filles
ie dirois bien; c'est encore
tôme qui parle (2). Il n'en
t pas tant pour éguiser les
ies des médisans; l'un d'eux
arla dans des termes dont
orien ne fait point grace à la
ıstie du Lecteur; ces propos
:retement ha'ardés ne man-
:nt pas, suivant l'usage, de reve-
ıx oreilles des Princes & des
:s. Le critique téméraire sentit
qu'il ne pouvoit pas rester
longtems à la Cour, sans s'ex-
à quelque revers éclatant, il
e parti de se retirer avant que
;e vint fondre sur lui. Fran-
II n'étoit pas d'humeur à
'ir ces pestes de la société,
la malignité ne respecte rien,
i se font un jeu de la réputa-
des Dames. Si son regne eût

aire une foule de traits l
qu'il lance contre les plus
Dames de la Cour, & ce
licencieux qu'il se perme
vent dans ses ouvrages.

Charles IX fut beauco
sévere à cet égard que so
cesseur. Il suffit pour s'en
ere de lire, dans un amp
de la Chasse composé de
les discours que l'Auteur
aux Chasseurs buvant ens
s'entretenant de leurs bo
tunes, dans une de leurs as
On a peine à comprend
Officier de la Vénerie du
osé mettre sous les yeu
Souverain de pareilles ind
dans un ouvrage qu'il lu
Au reste ce Traité renfer
Chasse plusieurs particul

.'Auteur Jacques de Fouilloux,
ès avoir parlé de ses qualités,
du goût qu'il eut dès son en-
ce pour marcher sur les traces de
peres, qui volontiers *aimerent*
s, armes & Vénerie, nous instruit
outes les pratiques du noble mé-
de la Chasse; & entre autres d'un
ge assez singulier qu'on pratiquoit
rs & qui consistoit à enfler avec des
fflets d'orgue, des lits & mate-
de peau, sur lesquels les Chas-
rs, arrivés au rendez-vous, s'é-
doient pour écouter la voix des
ens. L'Auteur répete une partie
burlesques hiperboles qu'avoit
ployées avant lui Gaston Phé-
; il dit que la Chasse fut tou-
rs aimée des Princes, des grands
gneurs & des Gentilshommes,
-tout *de ceux de la France nour-*
de toute Noblesse, & fontaine
Arts & Sciences.

.orsqu'il est question de l'art de
ner, Fouilloux déclame avec
ce contre le relâchement intro-
t dans la pratique de cet exer-
e merveilleux, il prend le ton

d'un Veneur qui auroit une mission particuliere pour prêcher la réforme : il rappelle les heureux tems où cet art, cultivé avec soin, charmoit les oreilles des Chasseurs, & faisoit entendre aux chiens tout ce qu'ils devoient faire. *Tant d'hommes*, dit-il, *portent la trompe qui n'y entendent rien, & font plus de tort aux chiens que de plaisir.* Il gémit de voir les Princes & les Seigneurs aveuglés par les richesses mondaines, abréger leurs jours, perdre leur ame, renoncer à la douce & innocente félicité dont on jouissoit dans les siecles fortunés, où les forêts retentissoient continuellement du son harmonieux des trompes, mêlé au bruit des bouteilles & des flacons. *On ne sait pas*, ajoute-t-il, *sonner de la trompe & parler aux chiens avec ces cris & ces langages plaisants, comme les heros de l'art des corneurs, le Duc d'Alençon, Huet de Nantes, & le sire de Montmorency, qui se faisoient entendre par dessus tous les autres Veneurs. Aujourd'hui les*

Piqueurs ne ſe ſont plus un plaiſir comme nos anciens de voir courir, chaſſer & requêter les chiens ; ils ne cherchent qu'à ſatisfaire l'impatience qu'ils ont de voir prendre & mourir un cerf ; à peine ſont-ils au lancé, qu'ils voudroient en être à la curee. Ces lamentations qui nous paroiſſent riſibles, partoient de cet enthouſiaſme qui caractériſe les vrais amateurs en tout genre, & qui ſouvent leur fait trouver des charmes dans les objets que la multitude enviſage avec la plus froide indifférence.

Charles IX, à qui Fouilloux dédia ſon livre, devoit ſe reconnoître au portrait qu'il fait des Veneurs impatients. Ce Prince entreprit ce qu'aucun autre n'avoit oſé faire avant lui ; il attaqua un cerf à vue ; & ſans aide de chiens courants ni de levriers, ſans prendre même de relais, il le pourſuivit par monts & par vaux à courſe de cheval, avec tant de fureur, qu'enfin le cerf fut forcé & rendu. Jean Antoine de Baïf (3) célébra cet exploit dans une piece de vers, où Charles eſt comparé à l'Hercule de

la fable. On juge bien que dans ce parallele tout l'avantage est du côté du Monarque. Un autre Poëte eut un plus beau sujet pour exercer sa verve, lorsqu'il célébra la Chasse que fit Charles IX, pour détruire un loup furieux, & venger une multitude de malheureux qu'il avoit dévorés.

Ce Prince livré tout entier à ses plaisirs, abandonnoit les soins du gouvernement à la Reine sa mere & au Duc d'Anjou son frere. Un dépit soudain lui fit changer de résolution; tout-à-coup il quitta ces amusements pour ne s'occuper que des affaires. Le Duc d'Anjou appellé au trône de Pologne imaginoit sans cesse des prétextes pour éloigner l'époque de son départ. Charles n'avoit pris le parti de se mêler du gouvernement, que pour vaincre l'indécision de son frere, & lui donner des dégoûts qui pussent le déterminer à partir. A la fin perdant patience, *il jura Dieu*, & déclara hautement que son frere ou lui sortiroit du Royaume,

u'en vain ſa mere s'y oppoſe-
(4).
'abſence du Duc d'Anjou qui
it enfin pour la Pologne, rendit
oi à ſes premieres inclinations :
abandonna de nouveau à ſes
irs avec ſi peu de ménagement,
s furent cauſe de ſa mort.
Prince décéda dans la vingt-
rieme année de ſon âge. Quel-
uns ont dit qu'il mourut pour
r trop ſonné du cor (5). Bran-
e empruntant le langage des
tes, met en probléme, ſi ſa
t doit étre attribuée aux excès
Vénus ou à ceux de Diane. En
ant des amours de ce Prince
ſa liberté, ou plutôt ſa li-
ce ordinaire il rapporte les
pos que lui tint une Dame de
Cour, piquée du peu de goût
ce Prince montroit pour les
mes dans ſa premiere jeuneſſe.
is faites, lui diſoit-elle, *plus
cas de la Chaſſe & de vos chiens,
de nous autres.* Par cette rai-
Brantôme croit que Charles
plutôt la victime de Diane.

Pour quant à l'exercice de Diane, dit-il, *je le crois fort; car il y étoit violemment adonné, fut à courir & à piquer après le cerf, fut à beau pied, à le detourner avec le limier, & y étoit ſi affectionné qu'il en perdoit le dormir, étant à cheval avant le jour pour y aller, & ſe peinoit auſſi fort à appeller les chiens, ſut de la voix, ſut de la trompe.*

Charles IX nous a laiſſé un monument de ſon amour pour la Chaſſe, dans un Traité qu'il dicta lui-même à ſon Secretaire Villeroi, & qui ne fut publié qu'après ſa mort (6). D'autres Auteurs, pour lui plaire, avoient écrit ſur la même matiere; on diſtingue dans le nombre Claude Binet, qui compoſa une eſpece de Poëme, ſous le titre de *Chant-Foreſtier*, ou *le Chaſſeur* (7).

Jamais on ne vit les deux extrêmes ſe ſuccéder ſi ſubitement que dans l'inſtant où Henri III ſuccéda lui même à ſon frere Charles IX. La Cour qui venoit d'être le théâtre de l'activité la plus impétueuſe,

ueuse, devint tout-à-coup le centre de la mollesse la plus efféminée. Ienri dont l'exemple n'inspiroit ue l'indolence & la volupté, auoit anéanti jusques aux dernieres races de la valeur nationale, si e sentiment pouvoit s'éteindre ans le cœur des François. Ses ;ourtisans, livrés à une vie molle, aroissoient cependant des hommes out différents lorsqu'il s'agissoit e faire quelqu'action de bravoure; 'étoit aussi la seule vertu par lauelle ils tenoient encore aux aniennes mœurs. Les exercices de ı Chasse cesserent d'être un amu;ment pour eux, & les délices 'une oisiveté sensuelle devinrent ;ur unique délassement après les ıtigues de la guerre.

Le Roi avoit des chiens pour ı Vénerie, mais il n'en faisoit auun usage. Quel goût pouvoit-il voir pour ces animaux fiers & 'igoureux, lui qui avoit mis toute on affection dans une nouvelle ;spece de chiens, connus sous le ıom de *Chiens de Lyon*, & dont

pendu à ſon cou en écharpe
ainſi qu'on le voit repréſent
quelques-uns de ſes portrait.
dans ce biſarre ajuſtemen
donnoit audience aux A
deurs ; il ne le quittoit mêı
lorſqu'il entroit dans les
pour aſſiſter à la prédicatior
tretien de ces miſérables aı
montoit à des ſommes exorb
Voici ce que nous en dit
Thou, dont je vais rappo
propres paroles.

Le Roi ayant demeuré
tems en Bourbonnois, alla
pour être à portée de ſes d
voris, qui marchoient chac
une armée ; Joyeuſe du côté
vergne & du Gevaudan, &
non du côté de la Provenc

d'une paix parfaite, il s'attacha à rassembler de ces petits chiens dont on est fort curieux dans cette Ville. Tout le monde fut très-surpris de voir un Roi de France, au milieu d'une guerre si terrible, & dans une disette extrême d'argent, donner à de semblables plaisirs tout ce qu'il avoit de tems, & toutes les sommes qu'il pouvoit rassembler. En effet quelque prodigue que fût ce Prince, si l'on compare les profusions de sa maison avec celles qu'il fit à Lyon pour des chiens, on trouvera ces dernieres infiniment au-dessus des autres; sans compter les depenses en chiens de chasse, & en oiseaux de proie, qui vont toujours à des sommes considerables par an dans les maisons des Rois, il lui en coûtoit tous les ans plus de cent mille écus d'or pour des petits chiens de Lyon, & il tenoit à sa Cour, avec de gros appointements, une multitude d'hommes & de femmes qui n'avoient d'autre emploi que de les nourrir.

Un Prince est bien à plaindre

quand il ne craint pas de se dégrader par des fantaisies si humiliantes. Mais c'est trop nous arrêter à des tems qui n'offrent au souvenir de la postérité que des horreurs, dignes d'être à jamais ensevelies dans l'oubli; je me hâte de passer à un regne plus glorieux, & de me prévaloir de la célébrité d'un de nos plus grands Rois, pour relever mon sujet aux yeux des juges les plus séveres.

Henri IV qui, dans les montagnes de Béarn, autrefois le théâtre des Chasses de Gaston de Foix, avoit reçu une éducation dure & austere, acquit de bonne heure cette force de corps dont il eut besoin pour supporter les fatigues d'une vie toute militaire. Il excella dans tous les exercices qui demandent de la vigueur, de l'adresse & de l'agilité : il y surpassa tous ceux des Gentilshommes & des Guerriers de son siecle, qui avoient retenu l'esprit & les mœurs de notre antique Chevalerie. On peut voir dans les Mémoires de

Sulli le détail de tant d'exercices différents : il rendra croyable ce que j'ai dit ailleurs du Maréchal de Boucicaut.

De tous les exercices celui de la Chasse fixa plus particulierement la constante prédilection de Henri. Son Précepteur, Florent Chrétien (8), remarqua dans son Eleve ce goût naissant, & voulut sans doute le flatter en lui dédiant sa traduction de la Vénerie d'Oppien. Henri aimoit, dit M. de Sulli, *toutes sortes de Chasses & de Voleries, & sur-tout les plus pénibles & hasardeuses, comme ours, loups, sangliers; il chassoit aussi les cerfs, chevreuils, renards, fouines & lievres; vols pour héron, oiseaux de riviere, milans, hiboux, corneilles, perdrix, à la terrasse, aux chiens couchants, & aux canards avec les barbets* *.

* Mém Sulli, T. 1 p. 289.

La Chasse lui fournit des ressources dans plus d'une occasion. Il racontoit lui-même à Sulli qu'étant prisonnier en 1584, & ne sachant à quoi s'occuper, il charmoit

suspect, & qui le faisoit c
continuellement, il résolut
franchir d'une contrainte p
venable à son caractere. Il
de vouloir aller chasser
forêt de Senlis : il y alla
vement courir le cerf; ma
soir il s'écarta, & au lieu
venir à Paris, il prit la r
Maine, & courut chercher
la Cour la liberté dont il
depuis long-tems que le
rences (9).

Son intrépidité naturelle
toit quelquefois aux plu
crettes témérités. Devenu
Navarre il se plaisoit à ch
ours dans les montagnes,
de Foix, où il faisoit sa r
ordinaire, & ne craignoit

ne fit aucune difficulté de propoſer aux Dames un ſi terrible divertiſſement ; mais on leur en repréſenta ſi vivement les périls, qu'il ne fut jamais poſſible de vaincre leur frayeur. Elles eurent grande raiſon de s'en défendre : car cette Chaſſe eut de funeſtes ſuites. Deux ours démembrerent des chevaux d'aſſez bonne taille, quelques-autres forcerent dix Suiſſes & dix Arquebuſiers. Un dernier des plus grands qu'on pût voir, étant percé de pluſieurs coups d'arquebuſe, & emportant ſix ou ſept tronçons de piques briſées ſur ſon corps, embraſſa ſept ou huit hommes qu'il trouva ſur le ſommet d'un rocher, avec leſquels il ſe précipita en bas, & ils furent tous mis en pieces.

Parvenu au trône, Henri IV ne perdit aucune occaſion de ſatisfaire ſon goût pour la Chaſſe ; il s'y exerçoit ſans ceſſe à Saint-Germain-en-Laye, à Folembrai dans la forêt de Couci, à Fontainebleau, à Monceaux, dans tous les lieux

écrivoit de Fontainebleau
Sulli : *Depuis vous avoir*
trouvai le Roi qui chas
volerie, laquelle finie no
sâmes aux loups, & po
nous courûmes un cerf q
jusqu'à la nuit, qui nous
neur de nous accompagner
quatre heures durant. Si
fut grand, la peine ne fut p
dre ; car après tout cela
fallut faire retraite de six
lieües tous mouillés que no
hormis le Roi, qui cha
tout...... au retour de
je ne pouvois manquer d
Sa Majesté de bonne hume
que fort lasse ; car nous é
meurés vainqueurs de toute
que nous avions attaqués.

dîner à visiter tout ce qu'il faisoit faire, & qu'au retour de son parc il avoit eu un peu de fievre *.

* Mém. de Sully, T. 9. p. 2 . 2 & 293

Les propres lettres de Henri IV sont des monuments de son ardeur pour la Chasse. En parlant d'affaires avec ses Ministres, & d'amour avec ses Maitresses, il leur fait part de ses courses dans les forêts. Il leur en parle dans des termes qui expriment tout le feu de sa passion pour cette espece de plaisir. *Mon cher cœur*, écrit-il à une Maitresse, *j'ai pris le cerf en une heure avec tout le plaisir du monde.* D'autres fois : *je pris hier deux cerfs ; je vis jouer des Comédiens où je m'endormis.* Un jour il mande : *j'ai pris trois cerfs aujourd'hui, dequoi je suis bien marris, je suis fort las qui me fait finir.* Un autre jour : *j'ai pris aujourd'hui deux cerfs, & je me porte bien* *.

* Amours & Lettres d'Henri IV, p. 1 . . 135. 136.

L'Auteur anonyme de l'Histoire de ses Amours, publiée avec quelques-unes de ses lettres à ses Maîtresses, nous assure avoir appris d'un homme de condition qui ac-

voit le cerf *.

Au fort de la guerre,
profitoit du moindre loi
pouvoit se procurer, pou
le divertissement de la Cha
exploits militaires les plu
leux. Je n'en citerai qu
exemples. Le premier c
avec l'époque de la bataille
Sulli, qui reçut à cette g
journée plusieurs blessures
apprend que s'étant fait tra
sur un brancard dans son
de Rosni, peu éloigné du
de bataille, il vit en approc
sa terre, la campagne couv
chiens & de chevaux; c'ét
quipage du Monarque vict
qui se délassoit ainsi des
d'une action où il venoit

* Ibid. à la suite des Amours & Letres de Henri IV, p. 13.

s'en retournoit à Mantes en chaſſant.

Le ſecond trait dont je veux parler date de la reddition de Paris. Henri venoit de terminer le ſiége de cette Ville, dont la conquête aſſuroit ſur ſa tête la Couronne de ſes peres; auſſitôt il part pour Melun, eſt quatre jours à s'y rendre, & prend le divertiſſement de la Chaſſe chemin faiſant : déja même il s'occupe des projets que ſon autorité mieux affermie lui permettoit de faire pour le rétabliſſement de Fontainebleau, où il ſe propoſoit de gouter le plaiſir de la Chaſſe. Cependant il faut lui rendre cette juſtice qu'il ne conſacroit à ce noble amuſement que les inſtans dont il pouvoit diſpoſer ſans que les affaires d'état en ſouffriſſent.

Suivons-le dans ſa vie privée, voyons-le dépouillé de l'appareil de la dignité Royale, tel enfin que Sulli nous le repréſente.

Après s'être levé de grand matin, & avoir tué ou pris à l'oiſeau une quantité prodigieuſe de gibier, il revient chez lui les deux mains

chargées de perdrix, de cailles & autres bêtes : il ne parle que de sa Chasse ; il en fait distribuer les fruits entre la Reine sa femme, & les Seigneurs de sa Cour; enfin ayant fait mettre à part les cailles un peu pincées de l'oiseau, comme les meilleures, pour être servies sur le champ, il couronne par les plaisirs de la table tous ceux qu'il a eus dans la journée. La plume du sage Rosni en traçant les grands traits d'une vie pleine d'héroïsme, n'avoit garde de négliger ces détails; il sentoit combien ils étoient propres à caractériser l'ame de son bon Maître (11).

Les Chasses du Roi faisoient l'entretien des Princes étrangers avec nos Ministres. Le Roi d'Angleterre, Jacques I, en parloit souvent à M. de Rosni, Ambassadeur de France à Londres. Comme il n'avoit regné précédemment qu'en Ecosse, où il n'y avoit point de cerfs, il se fit un plaisir & une espece de gloire d'envoyer à M. de Rosni un quartier du premier cerf qu'il

venoit de prendre dans ſon nouveau Royaume *. Roſni, inſtruit à l'école des Veneurs François, trouvoit bien des défauts à relever dans les pratiques de la Vénerie Angloiſe, & faiſoit part à ſon Maître des diſputes qu'il avoit à ce ſujet avec Jacques. Henri IV, dans ſes réponſes, lui fait part du plaiſir que lui a donné la lecture de cet article de ſes dépêches, & le charge de notifier au Roi d'Angleterre la permiſſion qu'il avoit obtenue de ſes Médecins d'aller à la Chaſſe, à condition pourtant d'y apporter plus de modération qu'à l'ordinaire : *ce que je commence à obſerver,* ajoute-t-il, *depuis votre partement, de façon que je me ſuis trouvé à la mort de cinq ou ſix cerfs ſans aucune incommodité* (12.)

* Mém. Sulli, T. p. 56.

L'ambition d'imiter le Roi dans ſon amour pour la Chaſſe, animoit tous les Seigneurs ; les Dames mêmes n'en étoient pas exemptes. Brantome qui, dans l'éloge du Maréchal de Biron, avoit dit de lui que *les travaux de la guerre ne la-*

recnaie la iemme: *l'exerci*
plaisirs de laquelle pour la
sont plus à la Chasse, & à
l'arquebuse, qu'à autre ex
femme; & avec cela une
vertueuse Dame, comme sa
Diane Chasseresse *.

* Brantome, Cap. Fr. T. 3. p. 367.

Dans les dernieres ann
regne de Henri, on étoit s
de la Chasse, qu'on en tra
le langage & les usages a
semens qui y ont le moin
port. Ainsi l'on donna le
Quinterotes à des especes d
de la valeur de cinquante
dont les joueurs se servoien
qu'on appelloit *Quinterots*
vaux anglois vendus au m
par un Marchand qui po
nom, & que ces chevaux

La danse rappelloit encore aux Véneurs les plaisirs de leur état. On vit dans les divertissemens de la Cour à Fontainebleau, pour le mariage de M. de Vendôme, des Chasseurs & des Fureteurs figurer dans les ballets.

Une main parricide trancha dans la personne d'Henri, des jours que ce Prince destinoit uniquement au bonheur de ses Peuples, & fit dans le cœur de la Nation une de ces plaies profondes qui ne se referment jamais (14).

Marie de Medicis, Régente du Royaume, ne laissa point ralentir l'émulation des Chasseurs. Son goût décidé pour cet exercice engagea un Officier des Chasses, nommé Guillaume Du Sable, à lui adresser, dès la premiere année de son veuvage, des vers sous le titre de *Muse Chasseresse* (15). Il devoit être le doyen du Parnasse & de la Vénerie, puisque Louis XIII étoit le septieme Roi qu'il avoit servi, & il ne se paroit pas d'un faux titre en se qualifiant d'un des plus anciens

Gentilshommes de la Vénerie du Roi.

Catherine de Medicis, femme de Henri II, avoit, comme on a dû le remarquer plus haut, fait naître parmi les Dames de la Cour un goût très-vif pour la Chasse. Jalouses de disputer aux hommes les seuls dangers qu'elles pussent partager avec eux, leur courage avoit triomphé de l'effroi des accidens. Marie, Princesse de même sang, voulut marcher sur ses traces, en imitant son activité intrépide. La Cour, vers la fin de l'année qui suivit celle de la mort du Roi, s'étant rendue à Fontainebleau, la Reine douairiere fit plusieurs Chasses à cheval, où on la vit accompagnée des Dames & Princesses aussi à cheval, & suivie de quatre ou cinq cents Gentilshommes. Cette partie de plaisir fut un peu troublée par la chûte de la Princesse de Conti, qui tomba de dessus sa hacquenée, & se blessa (16).

Le jeune Roi Louis XIII, Prince d'un caractere doux & paisible

d'une complexion foible & délicate, & d'une humeur sérieuse & mélancolique, ne porta point à la Chasse autant d'ardeur que le Roi son pere; mais il y mit peut-être plus d'étude & de réflexion. Dès l'an 1620, âgé de quinze à seize ans, il passa trois jours à la Chasse à Montfort *.

* Mém. de Villeroy, T. 6. p. 30.

Salnove, Auteur d'un Traité très-ample & très-savant sur toutes les especes de Chasses, reconnoît devoir à ce Prince & au Roi son pere tout ce qu'il sait de ce noble métier (17). Il attribue à Louis d'avoir donné des loix aux Veneurs, réglé les tems auxquels ils devoient sonner & parler aux chiens, d'avoir formé & poli les termes de la langue qu'on leur parloit. Il assure que ce Prince alloit souvent au bois, pour y détourner lui-même avec les plus habiles Veneurs, afin d'acquérir ces connoissances de détail, sans lesquelles on n'arrive jamais à la perfection d'aucun art quel qu'il soit: il lui attribue enfin l'honneur d'avoir perfectionné celui de la Chasse par une étude réglée & suivie. Le

y voyoit regner. Toutes l
perſonnes, dit-il, s'adonn
Chaſſe & y cherchent l'uti
profit plus que l'exercice &
ſir. Il tremble que la Chaſ
abus continue, ne devienn
roturiere : elle ſe dégrade,
& s'avilit entre les mains
qui l'exercent. De jeunes
ſans expérience, ſe met
tête de belles meutes régl
demanderoient des maîtı
ſommées dans la Véneri
croient les premiers hoı
monde pour ſonner du co
qu'ils ne ſavent pas faire
rence du gros ton d'avec
ni appliquer l'un ou l'aı
divers tems de la Chaſſe,
Henri IV & Louis XIII

teur deſire inſtamment qu'on rétabliſſe le bel ordre qui régnoit ſous ces deux grands Rois, & qu'en même tems on faſſe revivre les beaux termes uſitées autrefois pour parler aux chiens. La Nation Françoiſe, s'écrie-t-il avec tout le zele d'un patriote, n'emprunta jamais rien des étrangers. Qu'avons-nous beſoin d'eux? Tenons-nous en aux héros & aux maîtres de notre Vénerie. Quoi donc! tandis que nos Rois ont toujours pratiqué la Chaſſe du cerf d'une façon noble & généreuſe, l'attaquant ſans ſurpriſe & à force ouverte; au lieu de ſuivre leurs leçons, nous irons prendre celles des autres Nations, dont les Souverains n'oſerent jamais l'attaquer qu'en prenant leur avantage dans des lieux fermés, avec des levriers, ſe ſervant encore de toutes ſortes de paneaux & de filets, & tirant de l'arquebuſe & de l'arbaléte! ſi par fois quelqu'un d'eux en a uſé autrement, ce ne fut jamais qu'à l'imitation des François qui leur en apprirent la maniere, &

dont le courage & l'esprit servent de modele à tous les autres peuples. La Vénerie de nos Rois, se peut dire la premiere du monde, & nos chiens venus des races du Cardinal de Guise & de M. de Souvray, valent bien ces Chiens Anglois qu'on nous vante tant.

L'Auteur dont je copie à peu près le langage, revient souvent à la charge contre les amateurs des nouveautés en fait de Vénerie, & développe les motifs secrets qui les font agir; la paresse, l'ignorance & la vanité. Les chiens anglois, dit-il, n'ont pas plus d'esprit & de jugement que les chiens françois; mais ils ont naturellement plus d'obéissance & plus de docilité : ils conviennent par cette raison aux Chasseurs paresseux : les ignorans y trouvent encore mieux leur compte : à la maniere dont on s'y prend, il n'y faut pas grande habileté: quelques mots Anglois qu'on se pique de savoir, en font l'affaire: on les écorche, on les prononce tout de travers, de façon qu'il n'y

hommes ni chiens sur terre
puissent les entendre. L'art de
er ne coûte pas davantage à
Chasseurs novices. Tous les
sont également propres à tous
ems de la Chasse, & l'on ne
era jamais deux fois le méme
pour le même tems. On n'en-
sans cesse que des fanfares, la
art de caprice & de fantaisie,
nais des tons réguliers.
nfin la vanité de nos Chasseurs
rans & paresseux,. est flattée
re de cette nouvelle façon de
er, qui ne connoît ni principes,
gles, ni discipline. Il est du
ir de s'affranchir des vieux prin-
, & de secouer le joug des
es anciens. Il est beau de se
le chef d'une nouvelle secte.
our revenir aux Chasseurs An-
, Salnove en parle néanmoins
prévention & sans injustice. Il
ent qu'on adopte ceux de leurs
édés qui ont quelque chose
antageux ; mais il exige sur-
qu'on ne s'écarte point de la
larité de nos pratiques qui ont

toujours été les meilleures. Il veut que nos jeunes Veneurs s'y assujettissent scrupuleusement, & qu'au lieu d'afficher ces airs de suffisance qu'il vient de leur reprocher, ils se piquent de soutenir la réputation des François, qui jusqu'à présent ont fourni des modeles aux étrangers, pour toutes les choses qui dépendent de l'esprit & du jugement.

Pour prouver combien les François excellent sur les autres Nations, dans l'art de la Vénerie, il cite l'exemple de Jacques I, Roi d'Angleterre, qui pria Henri-le-Grand de lui envoyer ses plus habiles Veneurs, afin qu'ils donnassent aux siens des renseignemens sur la maniere de reconnoître les allures du cerf, de le détourner & de le poursuivre avec le limier, voulant dorénavant le chasser dans les forets de ses Etats, & non pas dans des enceintes, comme ses peres avoient fait jusqu'alors.

Henri répondant aux vœux de ce Prince, lui avoit envoyé M. de

;aumont. Sous le regne de Louis
[II, vers le tems auquel Salnove
rivoit, d'autres Veneurs allerent
mplacer en Angleterre ceux que
. de Baumont y avoit conduits pour
rmer les Anglois à notre maniere
chasser, qui étoit beaucoup plus
vante que celle que pratiquoient
s étrangers. Un pareil exemple
roit dû fermer la bouche à cette
pece de novateurs qui se faisoient
ors un point d'honneur bizarre
élever, en fait de Chasse, les
nglois au-dessus de notre Nation.
'n pouvoit tout au plus leur ac-
order la préférence pour la Chasse
u Renard, la seule dont ils euf-
:nt fait une étude réglée, à cause
e la multitude de ces animaux
ont leurs forêts étoient remplies.
ouis XIII emprunta peut-être
'eux quelques connoissances &
uelques pratiques pour cette ef-
ece de Chasse; mais pour toutes
es autres, nous leur avions donné
le tout tems des leçons.

On ne peut que louer ce jeune
Prince de ce qu'il avoit le bon ef-

prit de préférer les Chasses d'où il pouvoit résulter quelque bien pour ses Peuples. Il s'attacha sur-tout à faire la guerre aux loups. Les premieres années qui suivirent son avénement au trône, ne firent que trop voir combien il étoit à souhaiter qu'on les exterminât. On compta dans le Gatinois plus de trois cents personnes, victimes de ces animaux carnassiers.

Comme les renards sont presque aussi nuisibles que les loups, Louis XIII crut devoir mettre, en honneur la Chasse à ces animaux. Il la pratiqua beaucoup lui même, & il perfectionna la maniere de la faire. On sait les fortunes brillantes qui, sous le regne de ce Prince, furent la récompense des talens pour la Chasse, & du zele avec lequel les Seigneurs servirent le goût qu'il montroit pour ce genre d'exercice (18).

Louis XIV, dont la minorité & l'éducation eurent tant de conformité avec celles de Louis XIII, étoit né avec des qualités plus

grandes

grandes & des sentimens plus fiers. L'élévation de son caractere se peignit dans tous les événemens de son regne, & se faisoit sentir jusques dans ses amusemens les plus ordinaires. Il montra dans les fetes & les spectacles qu'il donnoit, une supériorité de goût & de magnificence, qui faisoit l'admiration de toute l'Europe; & voulant être grand en tout, il surpassa dans ses Chasses tous les Rois ses prédécesseurs. Durant le séjour qu'il fit à Chambord en 1668, les cerfs les plus forts tenoient à peine devant lui une demi-heure (18). Trois ans après étant à Chantilly il entreprit ce qu'aucun Chasseur n'avoit jamais osé : il courut un cerf au clair de la lune, & le força (19).

C'est tout ce que je dirai des Chasses de ce Prince. Son histoire est dans les mains de tout le monde, & le souvenir de ses exploits en cette matière, se conserve encore parmi les Officiers de la Vénerie. On sait qu'il fit à la Chasse plusieurs chûtes

très-dangereuſes : il expoſa plusieurs fois ſa vie à la fureur des bêtes qu'il attaquoit. Malgré de ſi fâcheuſes épreuves, il conſerva encore pour la Chaſſe, le goût le plus vif, dans un âge très-avancé, & juſqu'à la fin de la plus longue carriere qu'aucun Monarque ait fournie ſur le Trône. *Il chaſſe le plus ſouvent qu'il peut*, diſoit Madame de Maintenon, dans une de ſes lettres à ſon frere, M. d'Aubigné; *mais vous ſavez que ſes plaiſirs ne vont qu'après ſes affaires.* La même lettre nous apprend que Louis inſpiroit par ſon exemple cette paſſion au jeune Dauphin ſon fils, à qui M. de Fermat dédia, peu d'années après, ſa traduction françoiſe des anciens Auteurs Grecs de la Vénerie. (20).

Ainſi la Chaſſe fut de tout tems le plaiſir des héros, & l'amuſement des Rois : regardée toujours comme un heureux apprentiſſage des mouvemens, des ruſes de guerre, & même des périls inſéparables du métier des armes, elle

vint partie essentielle de l'édu-
ion militaire ; les Princes les plus
liqueux, les Capitaines les plus
llants crurent qu'ils ne pouvoient
p s'y exercer, ne connoissant
int de moyen plus propre à les
lurcir aux fatigues & à leur pré-
·er du succès dans les combats.
tte persuasion a toujours été si
te, que le Maréchal de Fleuran-
, parlant d'une bonne place de
erre, ajoute, comme un com-
:ment de perfection à ce qui peut
assurer la défense, l'avantage
tre située dans un pays abondant
gibier, afin que ses défenseurs
uvent en tems de paix, dans
xercice de la Chasse, une occu-
tion qui entretienne en eux l'ha-
:ude de supporter les travaux les
is fatiguants. Combien en effet
: pratiques ordinaires de la Chasse
fournissent-elles pas de leçons
iles à ceux qui parcourent la
rriere des armes ? L'artifice de la
rprise, la vivacité de l'attaque,
rdeur de la poursuite; tous les
oyens possibles de harceler, d'ar-

rêter, de forcer l'ennemi, s'y présentent à leurs yeux. Les exemples de courage & de sagesse que donnent les bêtes elles-mêmes, dans les ressources que leur fournit leur instinct pour leur propre sûreté, semblent leur fournir des instructions dont ils peuvent profiter; delà ce proverbe commun qui recommandoit autrefois aux Guerriers, de se rappeller sans cesse *l'attaque du loup, la défense du sanglier, & la retraite du renard.*

Les Princes qui sentoient combien les talens du Chasseur avoient de liaison avec ceux de l'homme de guerre, ne se contentoient pas d'enflammer le courage des Chevaliers, en leur offrant dans leurs galeries le spectacle des armes qu'avoient portées les héros des siecles passés; ils tâchoient encore d'exciter leur émulation pour la Chasse, en transmettant à la postérité les bois des cerfs mis à mort; c'étoit des monuments publics qui attestoient les exploits des anciens Chasseurs, & qui devenoient par-là

·ès-propres à perpétuer parmi
·urs deſcendans le goût & l'eſtime
our la Chaſſe.

Xénophon, un des plus grands
ıaîtres qu'ait eu l'antiquité dans
 ſcience des armes, penſoit que
 Chaſſe eſt la paſſion la plus di-
ıe d'un héros. Son opinion ſe
ouve confirmée dans l'ouvrage
un fameux écrivain politique du
ıinzieme ſiecle, qui employe à la
utenir d'excellentes raiſons em-
·untées des rapports qu'on peut
marquer entre le Chaſſeur & le
uerrier; en effet l'un & l'autre ſe
ncontrent ſouvent dans les mêmes
rconſtances.

La Chaſſe a encore bien d'autres
:res qui doivent lui aſſurer la ſu-
ériorité ſur les divers exercices
ıi peuvent faire l'amuſement des
ommes. Le plus beau & le plus
ſpectable de ces titres, conſiſte en
 qu'elle eſt un des principaux
evoirs de la Nobleſſe; ſi le plaiſir
ı'elle peut procurer eſt le partage
rcluſif des Gentilshommes, ce
'eſt qu'aux conditions que leurs

concitoyens en recue... tout l'utile. Consultons nos anciennes coutumes; nous y verrons qu'en exaltant l'état de nos Gentilshommes, qu'en déclarant qu'ils sont francs à tous égards, elles semblent ne leur accorder ces distinctions qu'à la charge de s'acquitter de trois grandes corvées indispensables, la guerre, l'administration de la justice, & la Chasse. Suivant l'esprit de la coutume, les Gentilshommes sont solidairement obligés de défendre par les armes le corps entier de la Nation, contre les ennemis du dehors; de soutenir & protéger les droits des particuliers dans les tribunaux; & de mettre, par des Chasses continuelles, les terres du cultivateur à l'abri des dévastations auxquelles elles ne se trouvent que trop souvent exposées de la part des bêtes fauves. Aussi voyons-nous des villes & des provinces entieres réclamer la protection de leurs Princes & de leurs Seigneurs contre les bêtes sauvages; je pour-

rois citer ici des titres par leſquels certaines communautés ſe ſoumettent envers leurs Seigneurs à des redevances perpétuelles ſur leurs récoltes, à proportion du beſoin qu'elles avoient d'être gardées, & du ſoin que ces mêmes Seigneurs apporteroient à les défendre (21); mais ne m'étant point propoſé d'établir le principe, & de faire l'apologie du droit de Chaſſe, je renvoie pour cet objet à la préface des *Autores rei Venaticæ.*

Les Chaſſeurs n'ont abuſé que trop ſouvent de leur droit de Chaſſe. Ils en ont pluſieurs fois perverti l'uſage & la deſtination, ſoit par des réſerves onéreuſes, qui expoſoient les terres aux ravages du gibier trop abondant, ſoit par des violences inhumaines contre ceux qui oſoient remplir à cet égard le devoir négligé par les Nobles. Philippe II. voyant ſa fin approcher, entra avec ſa conſcience dans un examen ſérieux des fautes qu'il avoit à ſe reprocher, & ſe rendant compte à lui-même

des désordres de son regne, il s'occupa sur-tout des dommages que ses Chasses avoient causés à plusieurs de ses sujets. Il fit l'aveu de ses injustices, & donna tous les ordres nécessaires pour les réparer (22). Heureux si, attentif à les prévoir, & exact à les prévenir, il eût épargné à ses peuples des vexations, dont l'excès va communément plus loin qu'on ne croit, dont l'exemple est toujours plus contagieux qu'on ne pense, dont la réparation n'est jamais aussi entiere qu'on le veut.

L'Histoire de Saint Louis, & c'est par où je terminerai ces Mémoires, nous apprend tout à la fois, & les excès affreux auxquels peut entraîner la fureur de la Chasse, & de quelle rigueur doit s'armer un Prince équitable pour les réprimer. Enguerrand de Couci, seul héritier des biens de sa maison, par la mort de Raoul son frere aîné, tué à la bataille de la Massoure, fut accusé d'avoir fait pendre trois jeunes Gentilshommes, que ses Gardes

avoient surpris chassans dans ses bois. Il les fit exécuter sur le champ, sans vouloir ni les entendre, ni leur donner le tems de se préparer à la mort. Louis, informé de cette barbarie, fit instruire le procès. Tout parloit en faveur du coupable : les services de son frere & ceux de ses ancêtres, les alliances avec tout ce que la Cour avoit de plus grand, sans excepter le Monarque ; le droit prétendu de la Pairie, l'offre de se défendre par la voie du duel ; Saint Louis ne veut rien écouter : inflexible aux larmes & aux prosternations de l'accusé, sourd aux instantes supplications du Roi de Navarre, de tous les Prélats & Seigneurs, des Juges même qui se défendoient d'opiner, il veut que le plus illustre sang de France soit sacrifié à la justice. Enfin s'il accorde la vie au criminel Enguerrand, ce n'est qu'en la lui faisant racheter par des peines & des expiations proportionnées, autant qu'il se pouvoit, à l'énormité du crime dont il s'étoit rendu coupa-

S. Louis, pag. 295, & 298.

NOTES HISTORIQUES

Relatives à la quatrieme partie des Mémoires sur la Chasse.

(1) LES Arquebuses furent perfectionnées par M. d'Andelot, Général de l'Infanterie Françoise, vers 1554; c'est à cette époque que l'usage s'en introduisit à la Chasse. *Voy. Brantôme, Cap. Fr. T.* 4. *p.* 290.

(2) » Après ledit Roi Henri vint le » Roi François II, duquel le regne fut » si court, que les médisans n'eurent loisir » de se mettre en place pour médire des » Dames; encore que s'il eût regné long- » temps, il ne faut point croire qu'il » les eût permis en sa Cour; car c'étoit » un Roy de très-bon & très-franc natu- » rel, & qui ne se plaisoit point en mé- » disances, outre qu'il estoit fort respec- » tueux à l'endroit des Dames & les hono- » roit fort; aussi avoit-il la Reine sa femme, » & la Reine sa mere & Messieurs ses » oncles, qui rabrouoient fort ces cau- » seurs & piqueurs de langue. Il me sou- » vient qu'une fois lui estant à Saint Ger- » main-en-Laye sur le mois d'Août & de » Septembre, il lui prit fantaisie d'aller » voir les cerfs en leurs ruts dans cette » belle forêt de Saint Germain, & y

» menoit des Princes ses plus grands familiers, & aucunes grandes Dames & » Filles que je dirois bien. Il y en eut » quelqu'un qui en voulut causer & dire » que cela ne sentoit point sa femme de » bien ni chaste, d'aller voir de telles » amours & tels ruts des bestes, d'autant » que l'appétit de Venus les en échauffoit davantage à telle imitation & telle » vue, &c. Le Roi le sçut, & les Princes, » & les Dames qui l'avoient accompagné. » Asseurez-vous que si le Gentilhomme » n'eût aussitôt escampé il eût esté très-» mal; il ne parut à la Cour qu'après la » mort du Roi & son regne. *Brantôme, Vies des Dames Galantes, T. 2. p. 466 & 467.*

(3) Baif (Jean-Antoine de) Edit. de Paris 1573, l. 2 de ses Poëmes, fol. 56 v° & 57 r° & v°, employa ses talents poétiques à célébrer les exploits du Roi Charles IX à la Chasse; il ne fit pas difficulté de le comparer à Hercule, & même de lui adjuger la préférence sur ce héros. Voici les vers qu'il adressa au Monarque.

Au mont Ménalien, Hercule si bien guette,
Comme dehors du fort l'estrange cerf se jette,
Cherchant son viandis, que d'un trait non fautif
Il traverse le flanc de ce monstre fuitif;
Mais vous, non pas d'aguet, combien que d'embuscade,

ɔeuſſiez le tirer de ſeure arquebuzade,
plus juſte tireur que ce vaillant Archer;
tout ouvertement vous aimaſtes plus cher,
rie de cheval le pourſuivant à veue,
Chaſſe achever non encore cogneue,
ſte d'aucun Roy. Sans levriers, ſans clabauts,
forcé le cerf & par monts & par vaux,
ıené de vous ſeul, monſtrant que la viteſſe
ve le couart, quand le guerrier le preſſe.
e cheval guerrier, qui ſous un Roy vaillant,
anime, guerrier, non vaincu, batailiant,
illeux de ſa charge, & de courſe non lente,
nſuivit la beſte en ſes membres tremblante,
ıs voſtre eſperon légier obéiſſant,
priſe eſpéré vous rendit jouiſſant.
e ſuy-je Conon, maiſtre en la cognoiſſance
ˀtres du haut Ciel! là haut voſtre ſemblance
neur eſtoilé, la trompe ſous le bras,
eu dedans le poing, voſtre cheval plus bas,
iles flamboyroit. Orion qui menace
npeſte & l'éclair, vous quitteroit ſa place,
our donner l'orage aux humains malheureux,
pour favoriſer les Veneurs bienheureux.
y donc (ce que je puis) vous, mon grand
    Roy je chante,
ɔue le cheval, la beſte trébuſchante,
ıup de votre main, ſur un cheſne branchu,
ıt du chef du ſerf le branchage fourchu,
y Charles neufvieme, & premier qui à vue,
cute, ſans relais, à la beſte recrue,

Piquant & parcourant fait rendre les abbois,
En consacre la reste à la Dame des Bois.

(4) » Enfin tout étant prêt pour le dé-
» part du Roi de Pologne, il sortit de Paris
» le 28 de Septembre. Le Roi qui ne s'oc-
» cupoit auparavant que de la Chasse,
» sembloit avoir remis son autorité, &
» toutes les affaires de l'Etat entre les mains
» de son frere ; mais voyant que ce dernier
» reculoit toujours son départ, & qu'il ne
» cherchoit qu'un prétexte pour passer
» l'hiver à Paris, il changea tout d'un coup
» comme un homme, qui se réveille d'un
» profond sommeil. Piqué de tous ces re-
» tardemens, il jura Dieu, ce qui lui étoit
» très-ordinaire, par la mauvaise éducation
» qu'on lui avoit donnée, & il déclara
» qu'il falloit que son frere ou lui sortît
» à l'instant du Royaume, & qu'en
» vain sa mere entreprendroit de l'empê-
» cher. » *M. de Thou, Liv.* 57, *T.* 7. *p.* 14.

(5) L'Auteur du Journal d'Henri III, édit. de 1719, p. 34, après avoir fait le récit de la mort de Charles IX, âgé de vingt-trois ans, dit, que ce Prince aimoit trop la Chasse. M. de Thou ajoute, que la passion de ce jeune Monarque pour cet exercice, le rendit cruel. Cet Historien remarque en même tems qu'il joignoit à ces plaisirs bisarres, beaucoup de goût pour la musique & la poesie, & que peu de tems avant sa mort, il fit venir d'Alle-

magne Roland de Lasso, qui étoit au service d'Albert, Duc de Baviere. Il réussissoit lui-même dans la poésie, & faisoit cas des Poëtes, dont il disoit, qu'il falloit les traiter comme les chevaux excellents: les nourrir, mais non pas les engraisser. Un de ceux qu'il estima le plus fut Pierre de Ronsard, qu'on n'a pas fait difficulté de comparer aux plus grands Poëtes de l'antiquité, quoique depuis il ait beaucoup perdu de sa réputation. Ronsard fut souvent honoré des bienfaits de ce Prince, mais il n'en reçut jamais de fort considérables. Le Roi lui adressoit quelquefois des vers de sa composition, & nous en avons d'imprimés qui ne sont pas indignes de la Majesté Royale. Nous avons aussi de Charles IX un livre sur la Chasse, qu'il a dicté à Villeroy.

(6) Le Traité de Charles IX, sur la Chasse, a été imprimé pour la premiere fois à Paris, chez Rousset, en 1625, sous le titre de *Chasse Royale, composée par le Roi Charles IX*, *in*-8°. On peut voir ce que Colomiés a dit de cet ouvrage dans sa Bibliotheque choisie.

(7) Voyez la Biblioth. Fr. de l'Abbé Goujet, T. 12, p. 253, à l'article *Claude Binet.*

(8) La traduction de la Vénerie d'Oppien, par Florent Chrestien, Précepteur de Henri IV, lorsqu'il n'étoit encore que

Prince de Bearn, & à qui il l'a dédiée, est moins ignorée, dit l'Abbé Goujet dans sa Biblioth. Fr. T. 4, p. 321; il la fit imprimer en 1575, *in*-4°. Les vers en sont alexandrins. Jean Dorat, & Jean de Lavardin, Abbé de l'Etoile, ont célébré dans leurs Poésies, cette traduction de Florent Chrestien; elle est encore recherchée aujourd'hui.

» Florent Chrétien étoit d'Orléans, & » d'une famille noble, originaire des con» fins de Bretagne. Il avoit une grande pé» nétration & une patience, qui lui per» mettoit d'exécuter de sang froid la mul» titude des idées que lui présentoit son ima» gination. Il avoit beaucoup de goût pour » les langues anciennes, qu'il cultiva avec » succès. Le Président de Thou qui étoit » son ami, dit qu'il faisoit des vers Grecs » & Latins, si heureusement qu'on pouvoit » les comparer aux anciens. Son style est » aussi bon qu'il pouvoit l'être de son » tems, mais sa versification est dure ». C'est ainsi que s'exprime sur le compte de Florent Chrestien M. Le Verrier de la Conterie, *Auteur de l'Ecole de la Chasse aux Chiens courants*, *p.* 22.

(9) Le Vendredi 3 Février (1576) » le » Roi de Navarre, qui depuis l'évasion de » Monsieur, avoit fait semblant d'être en » mauvais ménage avec lui, & n'affecter » aucunement le parti des Huguenots, sor» tit de Paris, sous couleur d'aller à la Chasse

» en la forest de Senlis, où il courut
» le cerf le samedi, & renvoya un
» Gentilhomme, que le Roi lui avoit
» donné, lui porter une lettre en
» poste; & partant de Senlis sur le soir,
» prit le chemin de Vendôme, puis alla
» à Alençon, & de-là se retira au pays
» du Maine & d'Anjou, où il commença
» à prendre le parti de Monsieur, & du
» Prince de Condé, reprenant la Religion
» qu'il avoit été contraint d'abjurer. »
Journal de Henri III, T. 1, p. 62 & 63.

(10) » Sa Majesté étant (dit-il) saine, gaillarde, dispote, & en bonne humeur à cause de divers bons succès en ses affaires domestiques, & des agréables nouvelles qu'elle avoit reçues des Pays Etrangers & Provinces de son Royaume, & voyant que le tems étoit beau, & qu'il y avoit apparence que le jour seroit serein, elle se leva de grand matin pour aller voler des perdreaux, avec dessein de revenir d'assez bonne heure pour les venir manger à son dîner, disant ne les trouver jamais si bons ni si tendres, que quand ils étoient pris à l'oiseau, & sur-tout lorsque lui-même les leur pouvoit arracher de sa main; en quoi toutes choses lui ayant succédé à souhait, il revint lorsqu'il vit que le chaud commençoit à picquer, tellement qu'étant arrivé au Louvre, ayant en sa main les perdreaux, & monté en sa grande salle, il apperçut au bout d'en haut d'icelle, la Varenne & Coquet, qui s'étoient

faire coucher à la broche, & l
vant leur part, faites qu'il y e
pour ma femme & pour moi,
Bonneuil que voilà portera les
ma part, & lui dira que je
boire à elle; mais je veux que
ferve pour moi de ceux qui
peu pincés de l'oiseau, car il y
bien gros que je leur ai ôtés, &
ils n'avoient encore guères touch

Comme un de ses Officiers vi
entrefaites lui apporter des mel
veux manger aujourd'hui tout m
continua-t-il, d'autant qu'ils ne
jamais mal quand ils sont fort
je les mange quand j'ai bien faim
la viande, comme l'ordonnent
decins; mais je veux, dit-il, c
sant aux quatre Seigneurs qui
chassé avec lui, que vous quat
aussi part; c'est pourquoi n'allez
les perdreaux que vous n'ayez
lons, que je vous donnerai après
rai retenu la part de ma fem

tailla deux melons à deux des garçons qui étoient à la porte, & leur dit quelque choſe à l'oreille : alors voyant un de ſes Officiers qui lui apportoit des projets de patrons de diverſes ſortes d'étoffes, de tapis & de tapiſſeries, il dit que ce n'étoit pas de ces viandes creuſes qu'il lui falloit pour le moment préſent, qu'il mouroit de faim : je veux dîner avant toutes choſes, dit-il, & en attendant mieux, je m'en vais me mettre à table pour commencer à manger mes melons, & boire un trait de muſcat. Il remit après ſon dîner à voir ces patrons, & à les faire voir à ſa femme & à un homme qui le contrarioit ſouvent ſur ces ſortes de choſes, & qui les appelloit babioles & bagatelles. M. de Sully étoit celui même qu'il déſignoit ; & quand il fut venu, après lui avoir parlé avec une franchiſe pleine de cordialité d'un petit démêlé ſurvenu entr'eux, quinze jours auparavant, il lui dit que pluſieurs choſes, grandes & petites, l'avoient remis dans la joyeuſe humeur où il le voyoit ; la principale eſt, ajouta-t-il, qu'il y a plus de trois mois que je ne m'étois trouvé ſi léger ni diſpos que cejourd'hui, étant monté à cheval ſans aide & ſans montoir. J'ai eu un fort beau jour de Chaſſe, mes oiſeaux ont ſi bien volé, & mes levriers ſi bien couru que ceux-là ont pris force perdreaux, ceux-ci trois grands levrauts. L'on m'a rapporté le meilleur de mes autours que je penſois avoir perdu ; j'ai fort bon appétit, j'ai

mangé d'excellens melons, & m'a-t-on servi demi-douzaine de cailles des plus grasses & des plus tendres que j'eusse jamais mangées. » *Mém. de Sully, T. 7, pag. 379 & suiv.*

(11) Dans une très-longue lettre que Henri IV écrit de Monceaux, le 3 de Juillet 1603, à M. de Sully, alors son Ambassadeur en Angleterre, il lui mande: » J'ai aussi telle créance & fiance en votre » prudence & affection, que j'approuverai » toujours tout ce que vous ferez en exé- » cutant mes commandements, ayant pris » un singulier plaisir aux contestations & » disputes qui se sont passées entre ledit » Roi & vous sur le fait de la Chasse, de » laquelle vous lui direz, que les Méde- » cins ne m'ont défendu l'usage, mais ils » me conseillent d'en user un peu plus » modérément que je n'ai fait ci-devant; » ce que je commence à observer depuis » votre partement. » *Mém. de Sully, T. 6, p. 226.*

(12) Nous demeurâmes, dit Bassompierre dans ses Mémoires, T. 1, p. 206 & 207, édit. d'Amsterdam 1723, quelques jours à Fontainebleau, jouant le plus furieux jeu dont on ait oui parler; il ne se passoit journée, qu'il n'y eut vingt mille pistoles pour le moins de perte & de gain. Les moindres marques étoient de cinquante pistoles, lesquelles on nommoit *quitterotes*,

à cause qu'elles alloient bien vite, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre, que *Quitterot* avoit amenés en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cause que l'on s'est servi des chevaux Anglois, tant pour la Chasse, que pour aller par pays, ce qui ne s'usoit point auparavant.

Les marques plus grandes étoient de cinq cents pistoles; de sorte qu'on pouvoit tenir dans sa main à la fois plus de cinquante mille pistoles de ces marques-là. Je gagnai cette année-là plus de cinq cens mille livres au jeu, bien que je fusse distrait par mille folies de jeunesse & d'amour.

(13) Tout le monde sait de quelle maniere périt ce grand Prince. On avoit déja plusieurs fois attenté à sa vie; entr'autres sur la fin de l'année 1605, un homme appellé Jean de Lisle, natif de Senlis, l'arrêta comme il passoit sur le Pont Neuf, au retour d'une Chasse. Il le tira par son manteau, & le fit tomber sur la croupe de son cheval. La plupart de ceux de sa suite s'étoient retirés à cause de la nuit. Les Valets de pied accoururent & saisirent cet homme, & l'auroient tué à coup de poing, si le Roi ne l'eût empêché. Ce misérable fut mis en prison, & quoiqu'on lui eût trouvé un couteau dans ses poches, cependant il passa pour fou, & on se contenta de le condamner à une prison perpetuelle, où il mourut au bout de quelque tems. *De*

Thou, liv. 133, *T.* 14, *p.* 433 *&* 434.

On est redevable à Henri IV d'une Ordonnance qui fut rendue en 1598, contre le port d'armes, pour rétablir la sûreté publique. Ce Prince défendit à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de porter sur les grands chemins des arquebuses, pistolets, & autres armes à feu; il n'en excepta que ses Gardes du Corps en quartier, *& les Gentilshommes qui auroient besoin de ces armes pour chasser sur leurs terres.* De Thou, *liv.* 120, *T.* 13, *p.* 218 *&* 219.

(14) Le Poëme de Guillaume du Sable est entierement inconnu. Personne n'en a parlé. On ne le trouve ni à la Bibliotheque du Roi, ni à celle de Saint Germain, ni à celle de Sainte Genevieve. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il fut imprimé à Paris en 1611.

Ce Poëte qui fut consécutivement domestique de sept de nos Rois, qui les servit dans leurs Chasses, & les célébra tous dans ses vers, depuis François premier jusqu'à Louis XIII, sous lequel il écrivoit, ne se borna pas encore à cette longue carriere; il remonta au regne de Louis XII pour nous donner l'histoire d'un chien gris nommé *Relais*, qui à proportion ne s'étoit pas moins distingué que son historien, par ses longs services à la Cour. » *Relais*, issu de la race des chiens gris dans la Vénerie, appartenoit au Duc de

rgogne, avoit été donné à l'âge de
:e mois à Louis Duc d'Orléans, qui étoit
s en Bretagne : il le ſervit dans ce
hé juſqu'à ce que ce Prince fut par-
a à la Couronne. La France entiere
oit être le théâtre des exploits de
ier animal : il fut dans toutes ſes pro-
:es & dans toutes ſes forêts la terreur
bêtes qu'on abandonnoit à ſa pour-
:. Affranchi de la couple qui tient les
es chiens ſous un joug qu'il eut trouvé
gne de ſon courage, il marchoit comme
general à la tête de tous les autres,
montroit toujours la droite voie, ou
y ramenoit, quand ils s'en étoient
rtés : la nuit avoit-elle dérobé un cerf
s recherches, il couchoit ſur la place,
ſe relevant avec le jour, & *des jambes*
ives, il reprenoit ſes erres & ne revenoit
nt qu'il n'eût obtenu la victoire ; on ne
loit que de lui, il étoit chéri de tout le
nde, & ſur-tout de ſon Roi, qui lui
l'honneur d'être ſon hiſtoriographe, &
crire l'hiſtoire de ſa vie, pour animer
deſcendans d'un ſi brave chien à ſe
ndre auſſi bons que lui & encore meil-
rs. Il étoit dans ſa treizieme année,
ſque le jour même de ſa mort, à la
: du Roi & de tous ſes Courtiſans, il atta-
a & força corps à corps un fort cerf de dix
s jeunement. Le Roi ne fut pas ingrat,
ne fit pas mentir le proverbe qui dit que :
on ſerviteur a ſouvent plus qu'il ne penſe.
it écrire & publier ce dernier acte de la

vie d'un si brave & si fidele serviteur. » C'est l'animal même qui parle dans cette piece. On sera moins choqué de l'entendre ainsi s'exprimer après sa mort, que de lui entendre dire en finissant : *d'un tel Prince après mort au ciel l'ame puisse être.*

(15) Bassompierre, T. 1, de ses Mém. édit. d'Amsterdam 1723, écrivant sur la fin de l'année 1611, dit, p. 317, nous retournâmes sur l'automne à Fontainebleau ; il y faisoit fort beau, car la Reine alloit à la Chasse à cheval, accompagnée des Dames & Princesses aussi à cheval, & suivies de quatre ou cinq cens Gentilshommes ou Princes. Madame la Princesse de Conti tomba de dessus sa haquenée & se blessa. Madame la Duchesse de Lorraine, tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau ; la Reine alla au-devant d'elle, & la reçut avec grand apparat.

(16) Après avoir passé les années de l'éducation en qualité de Page avec Henri IV & Louis XIII, M. de Salnove fut Conseiller, Maître de l'Hôtel, Lieutenant de la Grande Louveterie de France, Ecuyer de Madame Royale Christine de France, sœur de Louis XIII, & Duchesse de Savoye. Il fut aussi Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Victor Amédée, Duc de Savoye. Guidé par l'expérience que doivent procurer trente-cinq années passées

passées dans la Vénerie & à la guerre, Salnove composa son ouvrage, & le dedia à Louis XIV. Il réclame avec confiance les suffrages des principaux Seigneurs de la Cour, & de tous ceux qui s'y distinguoient le plus dans l'art de la Chasse, comme autant de garants de ses préceptes. Le Jugement de cet Ecrivain sur lui-même n'étoit point dicté par un amour-propre aveugle; il fut bientôt justifié par la grande réputation que son ouvrage lui acquit. C'est ainsi que M. de la Conterie parle de cet Auteur dans son *Ecole de la Chasse aux chiens courants*, p. 135 & suiv.

(17) L'Auteur de *la Vie de Marie de Medicis*, T. 2, *notes*, p. 381, remarque, d'après l'Auteur de l'Histoire de la mere & du fils, que M. de Luynes, devenu depuis Connétable de France, & ses deux freres, durent leur fortune & leur élévation à leur assiduité auprès de Louis XIII, à leurs complaisances pour ce Prince, & sur-tout à l'adresse avec laquelle ils savoient dresser des oiseaux qu'il aimoit beaucoup.

(18) Pelisson, dans ses Lettres Hist. publiées en 1729, T. 3, écrivant en 1668 à Mademoiselle Scudery, à l'occasion des fêtes de Chambord, pendant le séjour du Roi, lui mande. p. 412 & 413.

» Le Roi & la Reine sont allés assez souvent à la Chasse; rien n'est égal à la

magnificence de leurs équipages, & au bonheur avec lequel on a pris tout ce qu'on a attaqué. Les plus grands cerfs ont à peine duré une demi-heure. Les Chaſſeurs de profeſſion voyant que les Courtiſans étoient ſurpris de voir que les cerfs étoient plus fatigués & plutôt laſſés qu'eux, ont allégué des raiſons naturelles, auxquelles tout le monde s'eſt rendu. »

(19) » J'avois deſſein, dit Madame de Sévigné, T. 1, de ſes Lettres, p. 175, de vous conter que le Roi arriva hier au ſoir à Chantilly. Il courut un cerf au clair de la lune. Les lanternes firent des merveilles. Le feu d'artifice fut un peu effacé par la clarté de notre amie. »

Elle mande dans une lettre à M. d'Aubigné, du 20 Octobre 1685 : » Ce que l'on vous a dit de la Chaſſe eſt véritable. Le ſanglier étoit furieux. Si le Roi n'eût levé la jambe à propos, il eût été bleſſé. Le Duc de Villeroy fut renverſé. »

(20) L'Abbé Goujet, T. 4, p. 323 & ſuiv. de ſa *Bibliotheque Françoiſe*, en parlant des Traités de la Chaſſe en proſe, traduits du Grec, & dédiés à M. le Dauphin, fils de Louis XIV, dit : » L'anonyme qui nous a donné en 1690 un Recueil en proſe de pluſieurs Traités de la Chaſſe, traduits du Grec, a négligé les deux premiers, & n'a traduit que le troiſieme & le quatrieme (d'Oppien). Je ne

vous dis rien, continue-t-il, du *Traité de la Chaſſe par Arrien*, que le même Traducteur a donné en proſe, & qu'il a dédié avec ſa traduction d'Oppien, à feu M. le Dauphin, qui reſta fils unique de Louis XIV. Arrien n'a point écrit en vers. Je ſerai d'ailleurs obligé de vous parler ailleurs de ces différents Traités de la Chaſſe. Il me reſte ſeulement à vous découvrir notre Traducteur anonyme; c'étoit M. de Fermat, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, comme je l'ai vu écrit ſur l'exemplaire de ſon ouvrage, qui eſt à la Bibliotheque du Roi. Mais il y a eu pluſieurs Magiſtrats de ce nom dans le même Parlement. Ce ne peut être Pierre de Fermat, célebre Mathématicien, dont il eſt ſouvent parlé dans la vie de Deſcartes, par M. Baillet. Il étoit mort dès 1655, & le Traducteur des Traités d'Arrien & d'Oppien parle de la priſe de Philisbourg faite en 1688. C'eſt donc peut-être Samuel de Fermat, fils du fameux Mathématicien, & qui fut auſſi Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Julien de Héricourt, dans une lettre qu'il lui adreſſe, & que l'on trouve à la ſuite de ſon Hiſtoire Latine de l'Académie de Soiſſons, en parle en effet comme d'un Magiſtrat qui avoit une grande érudition, verſé dans les Langues ſçavantes, qui faiſoit également bien des vers Latins & François, & qui s'étoit familiariſé avec les meilleurs Ecrivains de l'antiquité. Or avec la traduction d'Arrien &

d'Oppien on trouve des vers Latins & François, qui sont aussi du Traducteur. Ma conjecture cependant n'est qu'une conjecture, je ne vous la donne pas pour une décision. »

(21) Philippe II, Roi d'Espagne, dit M. le Président de Thou, liv. 120, T. 13 de son Hist. Univ. p. 227, ordonna qu'on élargît toutes les personnes qui étoient détenues pour fait de Chasse, & accorda la grace des criminels qui avoient été condamnés à mort. Et plus bas, pag. 230 & 231, ce Prince ordonnoit par son testament, qu'on payât de bonne-foi toutes ses dettes; qu'on indemnisât les propriétaires qui souffroient quelques pertes par les défenses qui avoient été faites dans tout son Royaume de chasser dans les forêts & les lieux destinés au plaisir du Roi.

Ce fut à ce Prince que le Roi de Perse envoya une Ambassade pour lui proposer d'établir un Traité d'alliance entre la Cour d'Ispahan & la maison d'Autriche. Le Roi de Perse, dit M. de Thou, liv. 138, T. 14, p. 635, accompagna ses Lettres de présens considérables. Il envoyoit au Roi d'Espagne les statues d'Ismaël, d'Inchel, & la sienne. Elles étoient ornées de pierreries & de perles; un bureau à la Persanne, enrichi de diamants; quatre chiens qui étoient sortis du ventre de leur mere tout mouchetés de rouge, de jaune

& de bleu; deux pieces de tapiſſerie brodées d'or, & chamarées de pierreries & de perles; quatre cors de chaſſe d'un éclat extraordinaire, & d'une matiere inconnue en Europe.

EXTRAIT du Livre de Gaces de la Bigne, ou la Bune, des Déduits de la Chaſſe. Manuſcrits du Roi, N° 7626, F°. 1°.

GASSE de la Bigne, jadis premier Chapelain du Roi Jean, que Dieu abſolve, commença à Helfort en Angleterre, l'an 1359, ce *Roman des Déduits*, par l'ordre de ce Prince, pour l'inſtruction de ſon quatrieme fils, Philippe, Duc de Bourgogne, encore jeune, & acheva depuis cet ouvrage à Paris.

L'Auteur qui ſe ſoumet à la correction de l'Egliſe, s'il commet quelque faute, recommande à celui qui deſire d'avoir de bons oiſeaux, d'éviter les péchés de colere & d'orgueil; & continuant ſes leçons à ſon diſciple, fils du Roi, il veut lui faire prendre différentes armes qui ſont autant de vertus*.

---

* Plates aures d'umilité,
Afin que parmi le couſté,
Orgueil ne te puiſſe blecer

Il ne lui donne pas encore une lance, parce qu'il est enfant, mais une épée d'amour par raison ordonnée, qui differe en tout point de la périlleuse épée d'amour désordonnée : description de la galanterie honnête, mise en opposition avec celle qui ne l'est pas : réputation ou honneur, combien difficile à acquérir & aisée à perdre.

Nécessité d'abandonner les Déduits pour défendre son pays, lorsque la guerre y survient : vertus qui sont bannies des lieux où elle regne, & qui se réfugient à la Cour d'un Roi qui craint & aime Dieu. Détail des postes qu'elles y occupent, & des fonctions dont elles y sont chargées pour la justice aux Conseils du Roi. Am-

---

Au cueur ne nullement toucher.
De patience soit l'escu.

. . . .

. . . .

Les plates soient bien clouées,
Et les bougiettes bien fermées,
Et te garde bien que en l'escu
Il n'ait nul défaut de vertu.

. . . .

. . . .

De raison feras bacinet.

. . . . . .

. . . . . .

Tu ne porteras point de lance,
Pour ce qu'es encore en enfance,
Mais auras une belle espée.

ples moralités sur ce sujet. Démêlé de justice avec Grace & Pitié, qu'elle voudroit exclure de la Cour du Roi, pour n'être point génée dans la poursuite des crimes. L'Auteur reprend le propos des péchés qu'il faut fuir pour avoir de bons oiseaux, & parle de gourmandise & de luxure, pays de paresse, avarice & envie. Recit à ce sujet d'une Chasse du vol, qui se fit à Saint Denis, où se trouverent Avarice & Envie, avec les vertus morales propres aux bons Fauconniers. Mauvais personnage qu'elles y firent. Autre Chasse du vol qui, sans leur participation fut entreprise par les Vertus, près de Bondi, sur la riviere qui courre à Vaujoy (p. e. Vaujour). Ces vices & leurs compagnons se trouvent à la Chasse au même lieu avant les vertus. Combat de part & d'autre, où les vertus eurent tout l'avantage.

Orgueil & Ire, coupables du blasphême, & qui méritent d'avoir la langue percée d'un fer chaud, supplice infligé par la nouvelle Ordonnance de Saint Louis, sont remis à quatre Sergens de la douzaine qui passoient par-là, menant un meurtrier pris vers les bois de Senlis, & sont avec lui conduits au Châtelet de Paris en prison, pour être jugés par le Prevôt de Paris. Cette Chasse finit par un souper au Bourget, près de Saint Denis, à l'hôtel de la Fleur de Lys. Usages de la Table & des Bâtimens.

Conseil tenu avant que de se mettre à

table, entre toutes les Vertus morales, au sujet des vices leurs ennemis, qu'elles veulent exclure de la Fauconnerie.

Récit que *Déduit* leur fait d'une Chasse du vol, malmenée par la troupe de ces vices, & du mauvais souper qui la termina, où il est parlé des mauvais augures tirés de la rencontre des Moines & des Preudomes contraire à la Chasse, au lieu des Ribaudes, qui sont, suivant la vicieuse bande, des augures favorables. Ils avoient été interrompus par les reproches de l'hôte honnête-homme, qui dit avoir étudié il y a trente ans, à Toulouse & à Montpellier, & n'avoir pas moins bien appris la Fauconnerie; il leur fait une sage remontrance sur la folie & l'impiété de pareilles divinations, & conseille à *Déduit*, qui est avec eux, de se séparer d'une si mauvaise compagnie, & d'aller se joindre comme il a fait à celle des vertus, à qui il parle. Suite des avis qui furent donnés au souper des Vertus, pour exclure les Vices de la Fauconnerie. Raison s'y oppose, de crainte d'allumer une guerre dans laquelle les Vices trouveroient des Alliés dans toutes les Nations, entr'autres les Illemons. Détails qu'on voit à ce propos sur la guerre, & les ordres de bataille. Réflexions sur le peu de support que trouveroient les Vertus, attendu la corruption du siecle qui court. La conclusion fut de bannir les Vices de la Fauconnerie, & le cri public de ce bannissement fut fait à son de trompe.

Description du souper que firent ensuite les Vertus : détails de la salle à deux cheminées, de cette maison, de la table, du vin de Beaune, & du vin François, des différents services après le cérémonial, des compliments de civilité pour y prendre les premieres places, qu'on veut donner à *Honneur* & à *Vaillance*, comme étant de la Maison de France : les graces après ce souper furent dites par un Prêtre nommé Gasses (l'auteur.) Contes ou propos merveilleux des exploits de Fauconnerie qui furent la matiere de la conversation de l'après-souper. On boit enfin le vin du coucher, & chacun veut payer son écot, mais *Honneur* défraie la compagnie, & l'on ne s'y oppose pas, parce qu'il est de Royale lignée.

Alliance faite par serment sur le livre des Evangiles, apporté par Gilles, & serment que font toutes les Vertus de soutenir la guerre contre les Vices qu'elles ont bannis, & conseil indiqué au lendemain matin, sur les moyens de la faire. Proposition d'en donner le commandement à *Honneur*, qui dès son enfance a toujours été accompagné de Hardiesse, & mérité le nom de Hardi : allusion à Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, qui aime les oiseaux, Dieu & l'Eglise.

A peine fut-il nommé, qu'il arrive un messager mal courtois ; c'est *Dépit*, qui, sans faire aucun cérémonial de civilité en usage parmi les Héraults d'armes, vient

faire une déclaration de guerre au nom de l'armée des Vices, campée depuis Louvre jusqu'à Corbueil.

La guerre est acceptée, & la réponse portée au camp de Pontablon, outre la riviere, par le même *Dépit*, qui rend compte des forces de l'armée qu'il a trouvée au Bourget, à trois lieues de Paris, & qui, peu après, envoyé lui-même pour reconnoître les ennemis, voit la banniere de fleurs de lys semée : c'étoit celle d'*Honneur* leur Général. Guerre, batailles, Maréchaux, & autres détails contenans le préambule de l'événement du combat. Troupes de *Luxure* & de *Gloutonnerie*, qu'on fit venir du plat pays d'Argenteuil & du gibet de Paris, pour renforcer l'armée des Vices, où il y a tous les Ordres Monastiques, excepté les *Billettes*, qui semblent se distinguer par leur continence, comme on verra plus bas les gens de la ville d'Issy distingués par leur paresse.

Vœu du paon qu'avoit fait la troupe de *Luxure* & de *Gloutonnerie*, pour la défense d'une forte maison, ou place près du Pontablon : prise de *Luxure* comme elle se sauvoit pour se réfugier à Paris, où elle étoit sûre d'une bonne réception. Victoire complette remportée par les Vertus, à cause de la quantité de bons Fauconniers qui ne manquent jamais de les suivre.

Honneur & *Déduit*, après cette glorieuse journée, vont à la Cour du Roi dont

il a été parlé dans ce Traité, & qui avoit *Prudence* & autres Vertus pour Conſeillers. Il leur fait une réception digne d'une telle victoire, & leur donne un dîner où la table eſt ſervie magnifiquement. Arrivée d'un Chevalier nommé *Déduit de chiens*, qui vient demander juſtice de *Déduit d'oiſeaux*. Le Roi donne jour à l'un & à l'autre au premier de Mars pour entendre leurs raiſons. *Déduit de chiens*, comme demandeur, vint à la Cour de Juſtice ou Parlement, le premier avant le jour marqué, puis le défendeur, chacun accompagné de ſes amis. Conſeillers du Roi qui l'aſſiſtent, au nombre de ſix, à ce lit de juſtice. Plaidoyer de *Déduit de chiens*, par ſon Avocat, *Amour de chiens*; il s'y plaint d'un Prêtre qui a fait un Roman de Fauconnerie, où il prétend que le mot *Déduit* par excellence, n'appartient qu'à la Fauconnerie, & l'Avocat demande que ce nom ſoit affecté au *Déduit des chiens* par excellence, comme très-ſupérieur à celui des *oiſeaux*.

Réponſe de *Déduit d'oiſeaux*, par ſon ſerviteur *Amour d'oiſeaux*, ſon Avocat. Il convient que ſon maître *Déduit d'oiſeaux* & le Prêtre ont compilé & compoſé un livre qu'ils ont nommé ſimplement *Déduit*; mais il défend le Prêtre, 1°. du reproche qu'on lui fait d'être venu on ne ſait d'où. 2°. De ce qu'il s'eſt fait Fauconnier dans ſa vieilleſſe, malgré les loix qui interdiſent aux Prêtres le métier

des oiseaux. Sur le premier chef il est que ce Prêtre est de Normandie, de qua races de Noblesse (des quatre côtés lignée) qui ont beaucoup aimé les oisea savoir des La Bigne, des Aigneaux, Clinchamp, & des Buron; que dès l'âge neuf ans il portoit des hobereaux champs, & qu'à douze on lui fit dre (*affaitier*) un faucon : mais que bien après il quitta le métier des oiseaux p aire ses études, & que dans la suite bon Cardinal de Preneſtre, nommé Pi des Pray, l'ordonna Prêtre, (*) le retint c lui pour gouverner sa Chapelle, & lu depuis beaucoup de bien en Cour de I me : qu'à la vérité ce Prêtre alloit une deux fois la semaine ès Flaches de Bedai se divertir avec le Fauconnier (nom Petre) le plus habile de ce métier, n

(*) Le Preſtre eſt né de Normandie,
De quatre coſtés de lignie,
Qui moult ont amé les oyſeaulx,
De ceux de la Bigne & d'Aigneaux,
Et de Clinchamp, & de Buron,
Yſſit le Preſtre dont parlon . . .
Depuis il a fait grant vaillance,
Car a ſervy trois Rois en France,
En leur Chapelle ſouverain,
De tous trois Maiſtre Chapelain,
Leſquels lui ont fait tant de bien,
Qu'il m'a dit qu'il ne lui fault rien.

que c'étoit toujours après avoir dit ſa Meſſe & ſon Office. Ce même Prêtre a été maître Chapelain de trois Rois de France, qui lui ont fait une fortune telle que rien ne lui manque, & quand ces Princes alloient voler en riviere, il ne reſtoit pas derriere, ſans pour cela être Fauconnier, puiſqu'il n'y gagnoit rien, & qu'il y cherchoit ſeulement une honnête récréation, dont les loix ne défendent que l'excès. Saint Bernard & le Docteur Innocent, ſont cités en témoignage.

Le Prêtre ayant été tenu pour excuſé par le Roi, *Amour de chiens* reprend la parole, & ſoutient que les chiens ſont préférables aux oiſeaux, & plus nobles. Eloge des chiens, & hiſtoires à leur honneur récitées ici, particulierement celle du chien peinte à Montargis, dont le maître nommé Aubery de Montdidier, fut tué par Makaire, au bois de Bondi, à trois lieues de Paris. Duel auquel le chien fut amené le premier comme appellant, & dont il ſortit victorieux de la lice, aux Prés Notre-Dame à Paris, &c. Réfutation d'un proverbe qui dit qu'amour d'épervier ne vaut rien, & allégation d'un autre qui dit que trop eſt fol qui dit mal des Dames.

Amour d'oiſeaux répond que la Chaſſe des chiens ne demande que des connoiſſances aſſez bornées qu'il détaille, & dit qu'après avoir paſſé ſon enfance à étudier la grammaire, il vint à la Cour de France, où de tout tems on aima la Chaſſe des

chiens & des oiſeaux, & s'inſtruiſit pendant bien des années de la Vénerie & de la Fauconnerie, dont il a ſouvent oui faire des queſtions, & ſoutenir d'ennuyeuſes diſputes, & rapporta le mal qu'il y a à dire des chiens, uſant de la liberté des Avocats que les Juges devroient punir; & fait l'éloge des oiſeaux, en diſant que ſi étant mal attachés ils s'envolent, ils ne font qu'uſer du droit des priſonniers de guerre qui ſont gardés dans une étroite priſon, ſans être retenus ſur leur parole, & à l'égard du grand vent qui les fait envoler, il cite Denis-le-Grand, Evêque de Senlis, auteur d'une Chaſſe de faucons, où, entre autres inſtructions il recommande de ne point voler par le grand vent qui emporte l'oiſeau de force: il cite encore Philippe de Victri, Evêque de Meaux, dans un de ſes motets, dont il entendit la compoſition mieux que perſonne. Eloge de l'épervier ſur tous les autres oiſeaux, confirmée par une hiſtoire arrivée il n'y a pas plus de vingt ans, en Berri, à un Chevalier, dont l'épervier enleva à la femme de ſon maître un eſtourneau qui parloit, & qui étoit ſorti de ſa cage, il le rendit ſans lui avoir fait aucun mal. L'Auteur tient ce fait d'un homme qui le vit, & le lui a juré par les Saints de Rome: le Chevalier chez qui il ſe paſſa étoit Pierre d'Orgemont, que le Roi a fait Préſident en ſon Parlement de Paris, puis Chancelier de France. Supériorité de l'épervier, en ce qu'il eſt dreſſé très-promp-

tement, au lieu qu'il faut que le chien ait plus de deux ans, quoique les oiſeaux vivent plus que les chiens, témoin le lanier du Chevalier, Seigneur de Feuquerolles en Normandie, qui vécut pendant vingt-deux ans, & ne mourut que par accident.

Réplique faite par *Amour des Chiens.* Juſtification contre ce qui a été dit de la rage des chiens. Médecine contre ce mal; récrimination en alléguant de pires maladies des oiſeaux.

Duplique faite par *Amour d'Oiſeaux*, qui diſculpe les oiſeaux de l'accuſation du mal caduque, de la lepre, &c. & propoſe la médecine pour les en garantir ou les guérir. Il renvoie à ce ſujet au Traité fait par le vaillant & habile guerrier le Comte d'Auxerre, ſur les remedes contre les maladies des oiſeaux, comme très-expert dans la Fauconnerie: autres défenſes contre les accuſations faites aux oiſeaux, & qu'il impute à la malhabileté des Fauconniers, tels qu'Hativet, dont il reprend la maniere de traiter les oiſeaux qu'il ſe fait donner par le Roi ou le grand Seigneur (p. e. le grand Fauconnier) pour les dreſſer; on voit encore cette cenſure p. 113. c. 1. Il donne en même tems toutes les leçons néceſſaires ſur la façon de les gouverner, de les faire voler, &c. & conclut qu'il n'y a pas moins de différence que du ciel à la terre, entre la nobleſſe des oiſeaux & celle des chiens, à

ne confidérer que la différence des pays & des régions où les uns & les autres font l'exercice de leurs talens.

Raifon qui a écouté les Parties les fait retirer, afin que le Roi en délibere; mais elles furent rappellées auffitôt pour favoir fi *Déduit d'Oifeaux* avouoit fon Avocat le Damoifeau, qui avoit parlé pour lui, ce qu'il fit. *Prudence* ne juge pas à propos que l'arrêt foit rendu avant d'accorder encore une audience fur une feconde queftion, & remet l'affaire au lendemain matin que le Roi reviendra en fon Parlement tenir fa Cour de Juftice, & chacun va dîner.

Le Roi ayant pris féance le jour fuivant, & le Confeil du Roi s'étant placé près de lui, *Raifon* s'adreffe à *Déduit de Chiens* qui eft acteur dans cette caufe, & lui dit de faire propofer les raifons par fon Avocat : c'étoit *Amour de Chiens* qui prend la parole.

Plaidoyer en faveur des chiens, pour prouver que le déduit en eft meilleur que celui des oifeaux. L'utilité publique fit imaginer pour la défenfe de l'humanité, contre les bêtes fauvages, de recourir aux chiens qui font propres à les combattre, & les dreffer à cet ufage, tant les levriers, les allans, les grands mâtins, & les chiens courans, que les autres qui ne font pas nommés ici. Ufage de coëffer le loup & le fanglier par les chiens. Les oifeaux n'éprouvent, & n'exercent pas le courage

des hommes par le péril, ne servent pas à la défense du peuple & de ses bestiaux, ni de ses héritages, & ne donnent pas aux hommes une nourriture ample & solide, comme leurs chiens, par leurs Chasses. Description de la Chasse du cerf appellée Chasse Royale, & instructions pour la bien faire. Limier, appellé aussi levrier, conduit à la botte pour connoître les erres ou allures du cerf par les pieds, par les fumées, par le frayoire, par les portées & par le viandis, pour le détourner en faisant ses brisées. Rapport à l'assemblée où se trouve le Roi, qui considere ses sages chiens d'Allemagne, ses bons chiens de Bretagne, & autres meutes, & où se rendent les autres Veneurs à qui l'on a distribué les buissons pour quêter, & qui tous apportent leurs fumées, dont chacun parle, sut-tout les moins habiles, plus que les autres. Déjeûné. Arrivée des chiens, Veneurs à cheval, Aides, Pages, Valets de chiens tous en habits verds. Le Roi monte un fier & prompt coursier de Pulle (Apouille) bien embouché, fait lesser dix ou douze de ses bons chiens, pour divertir lui & son maître Veneur (p. e. le Grand Maître de la Vénerie) homme de grand honneur, qui près de lui ordonne tout, & lui conseille de ne donner que trente-huit ou quarante chiens. Le Roi en veut cinquante à cette fois pour le laisser courre. Car Chasse de Roi doit se faire à grands cris & à grand bruit. On sonne

ſonne fortement du cor, &
main voit paſſer le cerf vingt-
& attend que tous les chiens,
bien enſemble, ſoient auſſi p
courre le cerf qui ſe forlonge ; l
l'on propoſe de donner une ſeu
levriers qu'on y tenoit, la re
lant que le cerf ſoit pris à force

Refuites du cerf ſur lui-mêr
ruſes, puis le change qu'il fait p
chiens qu'il met en défaut. Cri
arriere que font les Veneurs po
requêter, juſqu'à ce qu'un des ſ
relevant le déſaut, les entra
bonne voie. Le cerf va à l'eau
chiens qui l'aboient le font ſortir
bête, qu'un Veneur perce de ſon
de tous les cors qui font ſi granc

Que il n'eſt home ſi les o
Qui voulſiſt autre paradis.

On fait avec art la dépouill
que les Rois qui ont regné en
toujours pris grand plaiſir à v
dépece, & l'on régale les Dam

Souper du Roi. Propos ſur la Chaſſe faits à la table, où on lui apporte les dintiers, qu'il donne avec grand plaiſir; la tête lui eſt auſſi préſentée pour en conſidérer le beau ramage & les groſſes moles près de la tête. L'après ſouper eſt employé par les Veneurs à faire chacun quelque récit d'événement de Chaſſe merveilleux, qui apprêtent à rire au Roi, & dont quelques médiſans voudroient rendre ſuſpecte la vérité: mais les gens qui entendent la Chaſſe ſavent combien il y arrive d'aventures ſuivant le proverbe :

> De chiens, d'oiſeaux, d'armes, d'amours,
> Pour une joie cent doulours.

Autre Chaſſe, c'eſt celle du ſanglier, dont l'Avocat, qui continue de parler, fait une deſcription plus ſommaire : il y a de la folie de l'attaquer à pied autrement qu'avec l'épieu, mais on le peut à cheval avec l'épée forte, longue, & bien amourée, (p. e. émoulue, aiguiſée, tranchante) un peu large & bien fendante : l'attaque en eſt plus redoutable que celle d'un homme armé; mais la victoire en eſt auſſi bien glorieuſe, & quelle joie auſſi, au milieu du ſouper, de diſtribuer d'amples & bons morceaux ! On peut, même au clair de la lune, ſe donner le plaiſir de chaſſer le ſanglier avec les chiens au vautret (en vautreant); mais il y faut être jeune & fort pour attendre l'animal, & ſe colleter avec lui. Il y a encore beaucoup

ux, & à l'autre des gens armé
épieux & maſſues pour garder l
& tandis que le reſte du bois
pli de batteurs, qui faiſoien
grands cris & des bâtons, leve
qu'ils pouſſoient devant eux. O
arbres les loups qu'on a pris.
Renard qui ſe fait en garniſſant
les bouches des terriers, ou e
pant: s'il eſt dehors, on le
levriers, lorſqu'il va pour s'y
eſt terré, on met après lui ces l
terriers qui l'aboient juſqu'à ce
découvert avec la pioche, &
prenne. Les oiſeaux détruiſe
bêtes auſſi nuiſibles au comm
que celles-là? *Raiſon* dit à l'A
bréger ſes récits, ſans quoi on
pour donner audience à la répli
adverſe partie: il répond qu'il n
la nature du coucou, qui dit e
tout ce qu'il a à dire, puis co
plaidoyer.

quels lieux les lievres font leurs gîtes: cette Chaffe eft un plaifir commun à tous les Etats, aux grands, aux moyens, aux petits; mais voici comme s'y prennent le Roi, les Princes & les Seigneurs. Toute la troupe des Chaffeurs marche fur une ligne, & l'on a trois leffes de trois levriers chacune, qui font menées par autant de Valets: deux de ces leffes font placées aux deux extrémités, & la troifieme dans le milieu où fe tient le Roi: un lievre eft-il levé, il n'y a que deux levriers de la leffe découplée qui le courent appuyés de deux hommes bien montés, criant: *s'en ira-t-il? Mauvais levriers?* La troifieme va l'attendre au paffage d'un bois, lorfqu'il veut le gagner, & le prend. Chaffe qui eft faite par gens d'un état moyen comme Curés, Chanoines, Ecuyers, Barons, Prévôts & Moines. Récit que fait l'Avocat d'une Chaffe où le menerent fix perfonnes de ces fix efpeces, dans une campagne entre Troyes & Châlons. Portrait du meilleur de tous les levriers qui étoit & qui appartenoit à l'Ecuyer, c'eft le modele d'un levrier parfait. (*a*) Cri de

---

(*a*) Mufeau de luz (brochet) avoit fans faille,
Arpe de lion, col de cingne,
Encore y avoit autre cigne,
Car il avoit oil d'efpervier,
Et tout eftoit blanc le levrier.
Oreille de ferpent avoit,

va-là, *va-là*, fait aux levriers, & prise du lievre par le chien de l'Ecuyer. L'Avocat qui parle toujours dit y avoir perdu en courant son chapeau de bierre, habillement de tête.

Chasse des Paysans au lievre : ils vont environ cinquante ou soixante ensemble avec une quarantaine de chiens, après les vendanges, courrir les lievres, dont il y a grande quantité, & en prennent jusqu'à vingt & trente. Ils en prennent aussi à la croupie avec leurs chiens, lorsqu'ils viennent dans leurs jardins, & en font bien leur profit en les vendant, au lieu que le meilleur faucon qui auroit pris près de Paris cygnes cornans, ne leur seroient bons que pour le manger.

Chasse de la loutre, appellée en France *luerre*. Des chiens qui paroissent ne rien valoir les poursuivent sous l'eau, & les en font sortir pour être tuées à coups de fourchefaeres, appellées fouies dans les termes de l'art, ou pour être prises par un levrier qui les attend.

Cette Chasse & les autres produisant les trois especes de biens que définit Ysi-

---

Qui sur la teste lui gisoit;
Espaule de chevre sauvaige,
Coste de biche de bocaige,
Loigne de cerf, queue de rat,
Cuise de lievre, pié de chat :
Il ressembloit un leu servier.

dore, le profitable, l'honnête & le délectable; le *Déduit des chiens*, suivant la conclusion de son Avocat, est préférable au *Déduit des oiseaux*, & demande que celui-ci soit condamné à payer amende & dépens.

Réplique de l'Avocat *Amour d'Oiseaux.* Il réfute ce qui a été dit de la musique des chiens, & releve plusieurs autres points du précédent plaidoyer. Il remontre le grand inconvénient des dépenses qu'exigent la Chasse sur laquelle on voit encore ici quelques détails. Si l'on compte que le Roi ne prend pas un cerf, qui ne coûte cent livres de bons parisis (monnoie vers 1360). Il n'y a rien à dire, il est assez riche pour y fournir, mais on y tue aussi beaucoup de chevaux, & souvent il y a eu des Barons & des Seigneurs à qui il en a coûté la vie, comme il arrive à la Chasse du sanglier, qui tient aux chiens, & qu'on va attaquer à pied avec l'épieu; si trois levriers le prennent alors par derriere, & souvent le Chasseur, deux des chiens y sont éventrés, & le troisieme blessé ou estropié rudement. Eloge de la Chasse aux oiseaux, nommément du vol au faucon fait par le Roi, dont on donne ici la description. Il y a une trentaine d'oiseaux à la tête desquels est le Maître Fauconnier (peut-être Grand Maître de la Fauconnerie), un gentil Chevalier qui s'entretient avec lui des oiseaux, & ordonne ceux que l'on fera voler ensemble

aux grues & autres. La Chaſſe commence ſans chiens, hormis trois ou quatre qu'on tenoit, & le moindre étoit écarté derriere à un trait d'arc. Le Roi & lui lâchent chacun le leur pour voir à qui feroit le mieux. Beaux exploits qu'ils firent tous les deux : le Roi deſcendit de cheval, & fit donner à ſon faucon le cœur de l'oiſeau qu'il avoit volé.

Autre vol fait aux faucons ſur un étang, d'où l'on fit lever les oiſeaux au bruit de quatre tambours : hérons & grues priſes par d'autres faucons que l'on fit voler, & où ceux du Roi ont toujours l'avantage ſur ceux du Maître Fauconnier : trois levriers ſont poſtés à l'écart au vol des grues, & les courrent quand elles ont été portées à terre par les faucons. Autre vol qu'il fit faire par des gerfaux, par des outardes, par l'autour (oſtour) de ſon autourcier (oſtrucier). Enfin le Maître Fauconnier avertit le Roi qu'il eſt près de midi, & tems d'aller dîner : mais le repas fait dans un village fut léger, comme c'eſt l'uſage quand le Roi chaſſe : on ſe réſerve pour le grand ſouper (grand couvert) du ſoir : après ſouper les Seigneurs qui ſont avec lui, tandis qu'on ſert les autres tables, l'entretiennent de ce qu'on a fait, ſans conter des menſonges, qu'on laiſſe aux Chaſſeurs ; car il ne ſe paſſe rien au vol, dont tous les yeux ne ſoient ſpectateurs.

Concluſion pour la préférence, tant des

des oiſeaux ſur les chiens, que des viandes de la Fauconnerie ſur celles de la Venerie : le Déduit des oiſeaux n'eſt pas réſervé aux Ducs, Rois & Princes ſeulement, les gens du moyen état peuvent ſe le procurer auſſi bien que celui des chiens, & avoir de meilleurs faucons que les plus grands Seigneurs. Récit que fait l'Avocat des oiſeaux d'une Chaſſe de vol, à laquelle il paſſa huit jours, avec une douzaine de perſonnes d'état moyen, non Princes ni Barons, mais Chevaliers, Chanoines, Bourgeois & Ecuyers, ayant entr'eux tous une vingtaine d'oiſeaux. On voloit juſqu'à midi, on dînoit, puis on ſe remettoit à voler juſqu'au ſoir, qu'on ſoupoit, & que l'on converſoit plus librement que parmi ces Seigneurs, avec qui on n'oſe rien dire qu'ils n'aient parlé les premiers; encore tremble-t-on de laiſſer échaper quelques propos qui leur déplaiſent. Avantages de cette vie ſur celle des Chaſſeurs. Réponſe à ce qui a été dit des oiſeaux, qui ne ſont pas faits comme les chiens pour les petites gens ; ce leur eſt un mérite de plus d'être ſi nobles, & ſi délicats qu'ils ne peuvent ſouffrir d'être touchés par de ſi rudes mains que celles des vilains, tels que Bouviers, Vignerons ou Charretiers, à qui l'Avocat reproche de lui avoir fait rôtir ſon oiſeau entre Paris & Palaiſeau. L'Avocat finit par montrer les qualités que doit avoir un bon épervier, qui ne veut être gouverné par gens

d'âge trop jeune, ni trop vieux; mais par un homme de vingt à quarante ans. *qui soit monté sur un cheval* (*roussin*) *gros, bien trottant, bon & fin*, & même deux pour mieux faire; & qui ait avec lui quatre chiennes d'Espagne, bien quêtantes & bien retrouvantes, savoir deux pour le matin & deux pour le soir. Enumération des oiseaux bons à manger, que les compagnies bien composées de Chevaliers & d'Ecuyers, de Dames & de Demoiselles, prennent ensemble avec leurs éperviers, & bons pâtés qu'on en fait pour la table. Voyez en la description singuliere (a), &

(a) Si puis dire que grant profit
Peult bien venir de tel déduit,
Car on peult bien faire un tel pasté
Qu'onquez de meilleur ne fut tasté;
Et pour ce ne me vieul pas taire,
Qu'au jeune ne l'apreigne à faire.
Trois perdriaux gras & refais,
Au meilleu du pasté me mes;
Mais gardes bien que tu ne failles
A moi prendre six grosses cailles,
De quoi ne les apoietas,
Et puis après tu me prendras
Une douzaine d'alouettes,
Qu'environ les cailles me mectes,
Et puis prendras de ces meches,
Et de ces petis oyseles.

la comparaison de ce manger avec la venaison grossiere du cerf. Autre privilege de la Fauconnerie, celui d'en communiquer le plaisir aux Dames; les Reines, Princesses, Duchesses, Comtesses, & autres femmes qui sont Dames ou Damoiselles peuvent, avec le gré de leurs maris, porter l'épervier par honneur, sans donner lieu à la médisance, & prendre part à tous les divertissemens de la volerie; au lieu qu'à la Chasse elles n'y peuvent honnête-

---

Selon que tu en auras,
Le pasté m'en belleteras.
Or te fault faire pourveance
D'un poy de lart sans point de ranche;
Que tu tailleras comme dez,
S'en sera le pasté poudrez:
Se tu le veux de bonne guise,
De verjus la grape y soit mise,
D'un bien poy de sel soit poudré,
Si en sera plus savouré.
Se tu veux que du pasté taste,
Fay meêtre des œfs en la paste,
Les crutes un poi rudement,
Faites de flour de pur froument,
Et se veux faire comme saige,
N'y meêts espices ni fourmaige.
Ou four bien à point chaut le mets;
Et quant sera bien à point cuit,
Il n'est si bon manger, ce cuit.

ment aller au plus que bien accompagnées de leur suite dans les routes larges & bien alignées des bois, marchant l'amble sur leurs palefrois, pour voir passer les chiens, & se trouver aux accours pour voir courrir les levriers : rien n'est perdu pour elles au vol des oiseaux. Reine, Duchesse, Damoiselle, Chevaleresse, elle peut décemment voir tout ce que font les éperviers, émérillons, hobereaux, & autres oiseaux de proie détaillés ici. Sur quoi l'Avocat des oiseaux conclut contre celui des chiens aux dépens, & à l'amende à la justice.

Réplique de l'Avocat des chiens pour justifier ce qu'il a dit de leur musique, comparée à celle de la Chapelle du Roi, & répondre à la réfutation qu'en avoit faite son adverse partie; il y parle du chant harmonieux que font à Paris les roues des moulins du Temple, & de l'harmonie des marteaux sur l'enclume découverte par Pythagore. Réponse à ce que le même Avocat des oiseaux avoit hasardé de dire sur ce que le déduit des chiens étoit commun aux vilains, qui étoient exclus de celui des oiseaux; & autres réfutations des diverses allégations faites contre le déduit des chiens, nommément la fable d'Actéon, appliquée à la dépense énorme & ruineuse que cause la Chasse des chiens. Instructions données pour bien gouverner les chiens, dont les meutes sont de quarante ou cinquante,

de maniere à ne les point fatiguer, & récrimination contre les défauts des oiseaux, entr'autres l'assujettissement à les porter, tandis que les chiens suivent sans donner aucun soin, & qu'avec ses trois levriers on peut continuellement en voyage prendre le plaisir de la Chasse, & qui plus est la Chasse des oiseaux ne se peut faire sans le secours des chiens : à l'égard des pâtés pour la table, l'Avocat des chiens dit qu'il n'est pas Pâtissier, mais que les pâtés de venaisons sont plus solides, & plus profitables que ceux de hérons, canettes, alouettes, &c. & taxe l'Avocat des oiseaux qui prêche pour les viandes délicates, d'être malade, en le renvoyant à la Médecine, qui le mettra à l'eau de poulet. Nouvel avantage de la Chasse, d'y joindre e plaisir de l'ouie à celui de la vue, qui est le seul qu'on ait au vol, & qui est encore moins parfait qu'on ne l'a à la Vénerie; car il n'est rien de plus délicieux que celui qu'on trouve dans les connoissances qui se tirent des fumées, du froyuer, des portées, du pied, du viandis, pour savoir quelle est la bête, où elle va, & si elle est de refus on non, grasse ou maigre, ou lasse de fuir devant les chiens, sans compter celui qu'on a aux accours, lorsqu'on voit courir les levriers. L'Avocat des chiens répond enfin à ce qui a été dit du plaisir de la Fauconnerie, que l'on partage avec les Dames, que suivant la bible ceux qui

s'adonnent (entendent) aux oiseanx vont en enfer, au lieu que l'Eglise approuve la Chasse, puisque, par un decret en droit, on donne un portion (satisfaction) aux Curés du produit de la Chasse, & que quelques Rois en font payer la dîme aux Curés. Qu'Isaac envoya son fils Esaü à la Chasse, que les Rois de France ne l'auroient pas aimé comme ils ont fait aussi bien que plusieurs Saints canonisés, & renvoie à ce que dit la légende de l'invention des corps de saint Denis & de ses Compagnons, en ajoutant que, sans les Chasseurs, les bêtes dévoreroient les hommes tous vivans, & détruiroient tous les fruits de la campagne. La récapitulation des moyens ci-dessus est terminée par la conclusion que demande l'Avocat des chiens, à ce que le Déduit des chiens soit par excellence nommé simplement *Déduit*, & la protestation de tous dépens & intérêts, comme il avoit déja conclu ci-devant.

L'Avocat de Déduit des oiseaux demandant encore à parler, & en ayant obtenu la permission de *Raison*, attaque la logique, & la dialectique de son adverse partie, au sujet du chant des chiens, des roues qui sont à Paris au moulin du Temple, & des marteaux de Pithagore, & fait la distinction du son avec le chant. Il réfute pareillement pied à pied les articles du précédent plaidoyer; faisant des reproches de lâcheté aux Chasseurs d'at-

taquer les cerfs dans le tems que leur graisse, & la pesanteur de leur bois les rend plus aisé à forcer : il dit qu'il ne faut qu'un leurre & un gant pour porter son oiseau en voyage, & qu'on trouve partout quelque poule pour le paître ; mais qu'il faut un bien autre attirail pour les meuttes de chiens. A l'égard de la nécessité d'avoir des chiens avec l'épervier, il prétend qu'on peut s'en passer en faisant mener aux champs par trois valets trois bons chevaux bien ensellés, qui traîneront une corde de cent toises, & qu'ils feront lever tant d'oiseaux que les éperviers en voudront prendre. Il soutient que par le cri du heron dans les nues, & par le bruit des sonnettes de l'épervier, l'oreille n'est pas moins rejouie que la vue, au vol des oiseaux. Il démontre la mauvaise foi de l'adverse partie, à citer la bible pour prouver que ceux qui aiment les oiseaux vont en enfer, & cite la distinction que fait Albert des cas où les Ecclésiastiques même peuvent chasser, & voler sans péché, comme le cas où les revenus des Monasteres consistent au produit de la Chasse. Il ne disconvient pas que le plaisir de la Chasse, justifié par les dimes qu'en retirent quelques Eglises, & par l'ardeur avec laquelle les Rois de France s'y sont livrés, ne soit légitime & innocent; mais il prétend que celui de la Fauconnerie est plus délicieux, en ce que les Dames en toute honnêteté y prennent

plus de part qu'à celui de la Vénerie, &c. & conclusion comme ci-devant à tous dépens & intérêts.

Raison dit que le Roi ayant suffisamment entendu le fait des Parties, veut prendre les avis, appointer, & puis rendre arrêt sur le champ. Alors l'Huissier fait sortir tous les assistans, hors ceux du Conseil du Roi : il y avoit des Princes, Barons qui aimoient passionnément les oiseaux, & d'autres Seigneurs de terres qui n'aimoient pas moins les chiens ; le Roi les retint pour savoir leurs opinions : entr'eux étoit le Comte de Tancarville, le plus éloquent de tous les Seigneurs de deçà la mer sur la matiere en question.

Raison, qui étoit Président, expose (met en termes) l'affaire par l'ordre du Roi, & va aux opinions, en commençant par demander l'avis de *Prudence*, puis ceux des autres plus grands Seigneurs qui étoient fort partagés ; car les uns soutenoient la supériorité des oiseaux, les autres celle des chiens. Le Roi qui avoit pris grand plaisir à leurs débats, parla fortement à l'avantage des oiseaux, quoiqu'il aimât bien mieux les chiens, mais la vérité ne ménage rien. Lorsque tous les Seigneurs eurent fini d'opiner, Droit, Justice & Loyauté furent encore entendues, & étalerent une doctrine immense, dont le Roi ne pouvoit rien conclure, à cause de la diversité des avis ; il eut recours à *Vérité*, qui ne demande

jamais que la justice. Discours de *Vérité*, qui dit ne se guere connoître en Fauconnerie & Venerie, parce qu'elle est rarement fréquentée par les Fauconniers & les Veneurs, mais qu'elle a suffisamment entendu les Avocats proposer, répondre, expliquer, & alléguer, & les Juges opiner, pour n'avoir rien à ajouter, si ce n'est que la noblesse des oiseaux est bien démontrée par la région céleste qu'ils occupent, & par la liberté dans laquelle ils y regnent, au lieu que le chien fait pour servir l'homme qui le nourrit est privé de ces avantages : il est vrai aussi qu'il procure les biens honnêtes profitables & délectables, comme son Avocat l'a bien prouvé, ainsi il y a compensation de l'un à l'autre : reste donc un troisieme objet de la contestation, savoir le titre de *Déduit* tout simplement, que chacun prétend avoir exclusivement : ils ont tort, de part & d'autre, puisqu'il y a bien d'autres plaisirs qui leur disputeroient ce nom. Pour ne parler que de celui d'amour, qui est le plus grand de tous ; mais *Amour de Dieu*, qui est sans peine, & sans amertume, & non *Amour Mondain*, qui en est rempli. *Raison* à qui le Roi commande de dire enfin son avis, se range à celui de *Vérité*, qui est suivi aussi par Droit, Justice & Loyauté. La plupart des autres Juges reviennent aussi au même avis. Le Roi ordonne à *Raison*, premier Président, de prononcer. Elle fait ouvrir les portes. Tout le monde entre

en foule pour entendre cet Arrêt du Parlement, puis répétant sommairement ce qui a été dit par les Avocats dont l'un étoit de Meaux, pour prouver d'une part la noblesse des oiseaux, & de l'autre l'utilité des chiens, elle dit qu'étant midi passé, il faut aller dîner, & terminer ce procès. La noblesse est pour les premiers, l'utilité pour les seconds; mais qu'à l'égard du mot *Déduit*, employé simplement par excellence, que chacune des Parties prétend s'approprier exclusivement à l'autre, le Roi leur défend de le prendre tout seul sans y ajouter, l'une celui *d'oiseaux*, l'autre celui de *chiens*, & ordonne que les dépens soient compensés. Elle ajoute qu'attendu le besoin que tous les Princes ont de leurs services, entr'autres Edouard, Roi d'Angleterre, qui ne le cede à aucun dans l'art des Déduits, ni dans la valeur à la guerre; le Roi veut que la Fauconnerie & la Vénerie, avant de partir de la Cour, y laissent de leurs Officiers qui sachent parfaitement les deux métiers, & qui aiment les chiens & les oiseaux. Là étoit le Comte de Tancarville, franc, loyal & sincere parent des deux Parties, qui les aimoit autant qu'il se pouvoit: l'un & l'autre le prierent de prendre pour eux congé du Roi, ce qu'il fit en le remerciant en leur nom, du jugement qu'il a rendu, & en lui promettant qu'ils seroient éternellement à son service.

Le Roi leur fait donner coursier &

palefroi, après quoi ils se retirerent & partirent.

L'Auteur finit par ces mots.

Ici fine mon Roman.

Gasses a fait ceste Besoigne
Pour Phé, Duc de Bourgoigne,
Son très-cher redoubté Seigneur,
A qui Jhesucrit croisse honneur;
Si lui supplie à son povoir,
Qu'en gré la vieulle recevoir,
En suppliant, quant le verra,
Les deffaulx qu'il y trouvera:
Et prie à ceulx qui l'orront lire,
Que de leur grace ilz vieullent dire
Que Dieux lui pardoint ses deffaux,
Car moult ama chiens & oiseaux.

FIN.

TABLE DES MATIERE

Contenues dans ce Volume.

A.

AIGUILLON (le Châtelain d') livr Montregur aux Anglois; est pendu à To louse, comme traitre, *pag.* 4

AIX-LA-CHAPELLE. Ses eaux déco vertes par Charlemagne, 177 & 20

AMOUR. Chasse du Dieu d'Amour Pipée. Ouvrage qui parut sous Charl VIII, 27

ANDELOT (d') Général de l'Infante Françoise, perfectionne les Arquebuse 37

ANGLETERRE (le Roi d') envoie Louis XI, par forme de présens, des u tensiles de Chasse, 272 & 31

ANGLOIS (les) viennent secourir Duc de Montfort, 40 & suiv. Portent guerre en Gascogne, 44. Excellent da la Chasse aux Renards, 359. Le cede aux François dans les autres Chasse 357, 358 & sui

ARISTOTE parle d'une Chasse à l'oise connue des Thraces, 2C

ARQUEBUSE (l') facilite le plaisir de Chasse, 326. Cette arme perfectionn par d'Andelot, 37

ARTEVELLE (d') excite les Flamands à la révolte, 26.

ARTOIS (Robert d'), banni de sa patrie pour crime de faux, se réfugie à Londres, 2 & 26. Fait jurer sur un héron le Roi d'Angleterre & tous les Seigneurs de sa Cour d'attaquer la France, 1-20.

AVENTURIERS. Voy. Cavalerie.

B.

BAIF (de), Poëte François. Vers adressés à Charles IX, 372.

BASTEFOL (Hugues de) commande dans Montregur, ne veut pas se rendre aux Anglois; les Habitans l'emprisonnent & le forcent à capituler, 47 & 48.

BAUX. Nom donné à une race de chiens en vogue sous Louis XI; on les appella depuis Greffiers, 273.

BAJAZET, donne le plaisir de la Chasse aux Prisonniers François après la bataille de Nicopolis. Envoie des autours & des faucons à Charles VI, 248.

BAYARD (le Chevalier) étoit fameux Chasseur, 313.

BEAUJEU (Anne de) fille de Louis XI. Le Sénéchal Gaston demande un chien de Chasse pour cette Princesse, au Roi son frere, 273.

BEAUMONT (Jean de), Comte de Haynaut, rabat les fanfaronnades des Seigneurs Anglois, 8, 9, 11, 12. Son ser-

ment sur le héron, 12. Déclare que si le Roi de France révoque son bannissement, il abandonnera l'Angleterre, 12.

BERAUD, nom d'un chien que la Reine d'Ecosse envoya à François I, 306.

BERGERAC, ville de Gascogne, attaquée & prise par les Anglois, 44 & 45.

Bertoald, Maire du Palais de Bourgogne, chasse sur le territoire d'Orléans; est poursuivi par le fils de Clotaire, Roi d'Orléans, se sauve dans l'Eglise de cette ville, 199.

BIGNE (Gace de la). Voy. Gace.

BILLETTES, distingués des autres Moines par leur continence, 394.

BINET (Claude). Poëme sous le titre du *Chant Forestier*, ou *le Chasseur*, 336.

BIRON (le Maréchal & la Maréchale de) aimoient la Chasse, 349 & 350.

BLOND (le). Son Poëme du *Temple de Diane & plaisir de la Chasse*, 326.

BOHEME (le Roi de) est tué à la bataille de Creci, en combattant pour la France, quoiqu'aveugle, 106 & suiv.

BOUTEILLER (Somme rurale de). Réglemens de Chasse rapportés par cet Auteur, 223.

BRABANT (Jean III, Duc de), reçoit le Comte d'Artois; ce qui déplaît à Philippe de Valois, 114.

BRANTOME. Portrait qu'il fait de Catherine de Medicis, 328. Cité au sujet du Maréchal & de la Maréchale de Biron, 349 & 350.

BRETAGNE. Guerre pour la succession de ce Duché, donne lieu à Mauny de se signaler, 30 & suiv.

BUFFLE (Chasse au), par Childebert II, 170.

C.

CAMBRAY, assiégée par Edouard III. Sommation singuliere faite à l'Evêque de cette Ville, pour l'obliger à la livrer aux Anglois, 77-78.

CANISE (chemise). Traduction littérale d'un ancien Poëme intitulé, *des trois Chevaliers & de la Canise*, 138-155. Observation sur ce Poëme, 155-164.

CARLOMAN II, grievement blessé à la Chasse, 204.

CATHERINE de Medicis, aimoit la Chasse, 306-308. Ardeur de cette Princesse pour la Chasse, comment interprétée, 324. Elle s'attache à inspirer à ses enfants son goût pour cet exercice, 327. Portrait de cette Princesse par Brantôme, 328. Elle fait naître parmi les Dames de la Cour, l'amour de la Chasse, 352.

CAVALERIE (la) ancienne étoit sans discipline, 108.

CERF. Les Rois de la premiere Race chassoient au cerf pendant le mois d'Août, 177. *Le Dit de la Chasse du cerf* est le premier ouvrage didactique qui ait été fait sur la Vénerie; il est du tems de Saint Louis, 187. Chasse au cerf blanc, 188. Peaux de cerf servant à couvrir les livres,

liv. de bons parisis, vers 1360
CHARLEMAGNE prenoit que
plaisir de la Chasse, 174-176.
vre les eaux d'Aix-la-Chapelle
200. Il s'endort après une Ch
un songe qui lui annonce les
dont le Pape Léon III est
200. Il permet aux Moines de S
& de Saint Thin la Chasse du c
CHARLES-LE-CHAUVE si jal
Chasse que son fils ne pouvc
sans sa permission,
CHARLES V chassoit, mais sa
il réduit le nombre des Officiers
ses, 229, 256 & 257, *note.*]
ses sujets toute espece de dive
excepté le maniement de l'arc &
balete, & pourquoi?
CHARLES VI. Histoire de
sous ce Prince, 231 & suiv. S
pour cet exercice, *ibid.* Song
Prince dans lequel son imagi
représente une Chasse au faucon
armoiries ont toujours pour sup

tant au col une chaîne avec le nom de Cesar, *ibid.* Ordonnances de ce Prince sur le fait des Chasses, *ibid.* Il fait des réformes dans sa Vénerie & sa Fauconnerie, 235. Il ôte à M. de Gamaches l'Office de Grand Veneur, parce qu'il l'avoit exposé à l'affront de manquer la bête, 235 & 236. Ordre de Chevalerie sous le nom de Notre-Dame d'Espérance, fondé par ce Prince pour satisfaire à un vœu qu'il avoit fait s'étant égaré à la Chasse, 258.

Charles VII. Ce Prince encore Dauphin invité à une Chasse, 287.

Charles VIII. Sous son regne les Gentilshommes obtiennent de ce Prince, d'être rétablis dans leurs droits de Chasse dont ils avoient été dépouillés par Louis XI, 276-278. Charles VIII n'aimoit la Chasse qu'avec modération, 278.

Charles IX. Son goût pour la Chasse célébré par Jacques de Fouilloux, dans un ouvrage sur la Chasse; notice de cet ouvrage, 330 & suiv. Discours indécens que les Chasseurs de son tems tenoient entr'eux, 330. Ce Prince attaque un cerf à vue & le force à course de cheval, sans aide de chiens, 333. Détruit un loup furieux, 334. On a prétendu qu'il étoit mort pour avoir trop sonné du cor, 335. Il préféroit aux femmes le plaisir de la Chasse; reproche qui lui fut fait à cette occasion, *ibid.* Charles IX compose un Traité sur la Chasse, 336 & 375. Il aimoit la Chasse, la Musique, la Poésie, 375 & 376.

CHASSE. Amusement favor
& des Germains, 165 &
chez les François de suspend
bres antiques les bêtes qu'ils
à la Chasse, 168. Clovis di
à la Chasse sa victoire sur A
Colere de Gontran, Roi d'C
tre un de ses Officiers accus
une bête réservée pour ses p
Chasse au buffle par Childel
171. La Noblesse & le Cl
une grande passion pour la C
On s'abstenoit de la Chasse le
174. Histoire de la Chasse
magne & ses successeurs, 17
institutions relatives à la C
Maniere dont les Chasses se f
177. Nos premiers Rois chas
en Août, au Sanglier en Sept
Il étoit d'usage qu'il y eût
qu'on tenoit Cour pléniere
toire de la Chasse sous les

de la Chasse sous Saint Louis, 184 & suiv. Chasse au lion, 188. *Le Dit de la Chasse du cerf*, ouvrage composé sous Saint Louis, 187. Chasse au cerf blanc, particularités qui l'accompagnoient, 188, 189. Cette Chasse a encore lieu en Allemagne, 190. Chasse au Sanglier; plus elle étoit dangereuse, plus elle avoit d'attrait, 190. Chasse au tigre n'étoit guere connue en France; elle étoit en usage dans le Levant, 191. Moyen dont on usoit pour enlever à une tigresse ses petits, 192. Chasse aux videcocqs (becasses) se faisoit au miroir, 192. Chasse aux oiseaux aquatiques, 193. Le jeune Louis, Comte de Flandre, profite d'une Chasse pour se sauver en France, 192 & 193. La Chasse paroît être aussi ancienne que le monde, 195. Chasse sous le Roi Jean, 215 & 216, (*mal coté* 225 & 226). Il fait composer un ouvrage en vers sur la Chasse, pour l'instruction de son fils, par Gace de la Bigne, (216, *mal coté* 226). Idée de cet ouvrage, 216, (*mal coté* 226) 218 & suiv. Extrait de ce même ouvrage, 253, note. Séjour du Roi Jean en Angleterre, est peut-être cause que les Anglois se sont autrefois distingués dans l'art de la Chasse, 217. Description d'une Chasse avec tous ses détails, 220, 221 & suiv. Après la prise du Roi Jean, les Anglois parcourent les Provinces de France avec de nombreux équipages de Chasse, 228. Chasse accordée

tient pas à lui qu'on ne reg
comme une voie sûre pour
lut, 238, 339. La Chasse
santé, 239 & 240. Gaston me
qui se faisoit à l'arc & à l
renvoie aux Anglois, 241,
sur la Chasse, intitulé, *Tré*
rie; notice de ce livre, 24
Duc de Bourgogne avoit u
chasse aussi magnifique que
Equipages de chasse de Ba
reur des Turcs, 248. Le r
les VII peu fécond en faits
249. Louis XI aimoit pas
Chasse, 266, 267. Le Com
lois se perd à la Chasse, &
coup d'inquiétude à Louis X
Louis XI. Chasse sous Cha
& suiv. *Chasse du Dieu d'A*
qui parut sous Charles V
cet ouvrage, 278 & suiv
de Galeas Visconti, Duc d
ses Chasses, 280, 290. Le

s nouveaux sujets d'Italie, 293. Détail ·s Officiers des Chasses de François I, 99 & suiv. Le livre de la Chasse du rand Duc de Normandie, & les dits du on chien Souillard, 315. Passion de Henri . pour la Chasse, 315. *Voy.* Henri II. listoire de la Chasse sous Charles IX, 330 t suiv. *Voy.* Charles IX. Histoire de la hasse sous Henri III, 336. *Voy.* Henri I. Histoire de la Chasse sous Henri IV, 40. *Voy.* Henri IV. Histoire de la Chasse ous Louis XIII, 352 & suiv. *Voy.* Louis III. La Chasse est le plaisir des héros, t l'amusement des Rois, 362. La Chasse st une image de la guerre, 363 & suiv. Droits de Chasse, comment acquis à la Noblesse, 366. Abus de ce droit, 367. Chasse pendant la nuit, 386. Traité de a Chasse traduit du Grec, 386. Extrait lu livre de Gace de la Bigne, intitulé, *Déduits de la Chasse*, 389. Plaidoyer entre la Chasse aux oiseaux & la Chasse aux chiens, 395. Eloge de la Chasse aux chiens, 400. Description d'une Chasse aux cerfs, 401. Chasse aux sangliers, 403. — Aux loups, 404. — Aux lievres, *ibid.* Chasse de la loutre, 406. Eloge de la Chasse aux oiseaux, 407.

CHASSEURS. Discours indécents que les Chasseurs du tems de Charles IX tenoient entre eux, 330.

CHAUSSURES des Chasseurs au sanglier, 191.

CHEMISE. *Voyez* Camise.

CHEVALIERS. Formule des vœux que les Chevaliers faisoient, 3 & suiv. On ne pouvoit être reçu Chevalier qu'après des exploits militaires, 25. Les anciens Chevaliers s'abandonnerent souvent à leur témérité, 36. Chevaliers du lievre, 79.

CHEVAUX de chasse Anglois, appellés Quitterots, 350.

CHIEN. Nouvelle race de chiens découverte par Saint Louis, 186. Les chiens Indiens attaquoient volontiers les lions & les éléphans, & ne s'attachoient guère aux sangliers ni aux daims, 197. Les chiens étoient un objet de commerce chez les Gaulois, 198. Les chiens des Gaules étoient estimés, 199. Nouvelle race de chiens pour la chasse sous Henri II, 315. Les dits du bon chien Souillard, *ibid.* Chiens appellés de Lyon; Henri III les aimoit beaucoup. Cette espece de chiens étoit très-petite, 337. Chiens singuliers envoyés par le Roi de Perse au Roi d'Espagne, 388. Chiens de chasse Anglois, comparé aux chiens François, 356, 357. *Relais*, Chien fameux sous Louis XII, 382 & suiv. Piece singuliere, dans laquelle on fait parler cet animal, 384. Chien de Montargis, 397. Plaidoyers en faveur des chiens, 400.

CHILDEBERT II chasse au buffle, 170.

CHRETIEN (Florent), Précepteur de Henri IV, Traducteur d'Oppien, 341. *Voy. note*, 373 & 376.

CLERGÉ. Son ardeur immodérée pour

la Chasse, 173. Réprimée par les Conciles, *ibid.*

CLISSON, au secours de la Comtesse de Montfort, 33 & 38.

CLOVIS dut à la Chasse sa victoire sur Alaric, 168.

COMINES (Philippe de). Ce qu'il rapporte touchant l'amour de Louis XI pour la Chasse, 267.

COMMERCE. Les chiens faisoient un objet de commerce chez les Gaulois, 198.

COMPARAISON entre Hercules & Charles IX, 372.

CONCILES qui veulent réprimer la passion de la Chasse dans le Clergé, 173.

COUCI (Enguerrand de) fait pendre trois Gentilshommes qui chassoient dans ses bois, 368. Saint Louis veut le faire punir, 369.

COURS plénieres. Jamais elles ne se tenoient sans qu'il y eût une grande Chasse, 178. Il s'y faisoit quelquefois une Chasse au cerf blanc, 188 & suiv.

CRETIN (Guillaume), 319. Il se nommoit aussi Dubois, *ibid.* Son ouvrage intitulé : le débat entre deux Dames sur le passetems des chiens & des oiseaux, *ibid.*

CUISSOT (redevance du), à des Seigneurs qui accordoient à des Bourgeois le droit de Chasse, 221.

CYRUS, Roi de Perse, avoit beaucoup de chiens ; il les tiroit de l'Inde, 197.

D.

DÉDUITS de la Chaſſe. Ouvrage de Gace de la Bigne, commencé en Angleterre dans l'année 1359, par ordre du Roi Jean, pour l'inſtruction de Philippe de Bourgogne, ſon quatrieme fils, 389. Analiſe détaillée de ce livre; c'eſt une eſpece de débat entre *Déduit de Chiens* & *Déduit d'Oiſeaux*, qui ſe diſputent la préférence. L'affaire eſt, ſuivant la fiction de l'Auteur, plaidée ſolemnellement devant le Roi, ſéant en Parlement, 389-419.

DÉTAILS curieux ſur les Chaſſes de Louis-le-Debonnaire, 203.

DIANE, Déeſſe de la Chaſſe. Sacrifice que les Gaulois faiſoient à cette Déeſſe, 199.

DION Chryſoſtome. Son Traité de la Vie Champêtre, 196.

DIT (le) de la Chaſſe au cerf. Digreſſion ſur cet ouvrage, 207.

DROIT de Chaſſe. Abus qu'on en faiſoit, 367.

E.

ECCLÉSIASTIQUES. Cruauté des Eccléſiaſtiques contre leurs Vaſſaux, qui oſoient chaſſer ſans permiſſion, 256. *Voy.* Clergé.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, tient ſa Cour Pléniere; jure ſur le héron d'attaquer la France, 3 & ſuiv. Ce Prince rend hommage au Roi de France pour la Guienne,

Guienne, 25. Il est créé Vicaire de l'Empire par l'Empereur, 28. Défait les François dans un combat naval, 29. Envoie une flotte au secours du Comte de Montfort, 31. Passe en Bretagne, & entreprend quatre sieges à la fois, 42. Ses pretentions à la couronne de France, 73, 74. Fait hommage à Philippe de Valois, 74. Robert, Comte d'Artois, l'aigrit contre la France, 75. Stratagême dont il se sert pour le piquer d'honneur, 75. Son amour pour la Comtesse de Salisbery, 83. Dispute la couronne de France, 97. Maniere dont il rendit hommage, comme Grand Vassal de la Couronne, à Philippe-de-Valois, 98.

EDUCATION. L'art de former les chiens & les oiseaux, entroit dans l'éducation de la jeunesse, 203.

ENTREMETS. Spectacle en usage sous ce nom, donné à Lille, en présence du Duc de Bourgogne. Sa description, 250.

EPERVIER. Eloge de cet oiseau confirmé par une histoire arrivée en Berry, 398. Comment cet oiseau doit être gouverné, 409 & 410.

EQUIPAGE de la Chasse du sanglier, 190. Les Monasteres étoient obligés de loger les équipages de chasse de nos Rois, 257.

ERBY (le Comte d'). Son serment sur le héron, 7, 44 & suiv. & la note, 99.

ERBY (fille du Comte d'), aimée du Comte de Salisbery, 4. Ferme l'œil de ce Seigneur, qui jure sur le héron de ne

pas l'ouvrir qu'il ne soit entré sur les terres de France, 5. Serment qu'elle fait elle-même sur le héron, 6.

ESPAGNE (Louis d'). Ses ravages dans les campagnes; est défait par Mauny, 33.

EUSTACHE des champs. Ce qu'il dit des objets qui doivent occuper la vie des nobles hommes, 249.

EXTRAIT du Livre de Gace de la Bigne, intitulé, le Déduit de la Chasse, 389.

F.

FAISAN (vœu du), pour la croisade contre les Turcs, en 1453, 250.

FAUCON qui tue un aigle. Le Prince ordonne qu'il soit lui-même tué pour avoir osé attaquer le roi des oiseaux, 210.

FAUCONNERIE. Querelle entre la Fauconnerie & la Vénerie, 302. En vogue sous François I, quoique ce Prince lui préférât la Vénerie, 303. Son débat avec la Vénerie dans le livre de Gace de la Bigne. *Voy.* l'extrait de cet ouvrage, 389-419.

FAUQUEMONT, intrépide aventurier, 10. Son serment sur le héron, 188.

FAY (Godemar du). Note sur ce Seigneur, 97.

FERMAT (de). Sa traduction des anciens Auteurs Grecs sur la Vénerie, 362 & 387.

FLAMANDS (les) veulent forcer le jeune Louis, Comte de Flandre, d'épouser une

fille du Roi d'Angleterre, 192.

FOIX (le Comte de) passoit pour un Chasseur très-expérimenté, 136. Ce Seigneur étoit passionné pour la Chasse, *ibid.* Le jour de sa mort il avoit chassé à l'ours, *ibid.* Son portrait, 137. Extrait d'un ouvrage qu'il nous a laissé, 237.

FORMULE des vœux que les Chevaliers faisoient, 3 & suiv.

FOUILLOUX (Jacques de), Auteur d'un ouvrage sur la Chasse, 315 & 331.

FOURRURES de gris. Habillemens des Chasseurs aux sangliers, 243.

FRANÇOIS (les), supérieurs aux Anglois en fait de Chasse, 351, 356 & suiv.

FRANÇOIS I. Son goût pour la Chasse, 298. Détail des Officiers de ses Chasses, 299. Les Chasseurs lui donnoient le titre de Pere de la Vénerie, *ibid.* Ce Monarque accorde des graces à un Gentilhomme, qui n'avoit d'autre mérite que son amour pour la Chasse, & son talent pour dresser les oiseaux, 303. Il fait bâtir, par une suite de son amour pour la Chasse, les châteaux de Chambord, de Villers-Cotterets, les Meuttes près de Saint-Germain, Folembray, & agrandit les bâtimens de Fontainebleau, 308. Il alloit souvent à Dampierre, à Limours, à Rochefort, à Chantilly, pour y prendre le plaisir de la Chasse, 309. Donna à Charles-Quint le plaisir de la Chasse, lorsque cet Empereur passa par la France, 309. Trait de grandeur d'ame de ce Prince

envers le Comte Guillaume, de la Maison de Saxe, 311. Ce Monarque prêt de mourir, ne peut vaincre sa passion pour la Chasse; son ardeur pour ce divertissement lui cause une fievre dont il meurt à Rambouillet, 312. On donne à ce Prince le titre de Pere des Veneurs & de Pere des Arts & des Sciences, 318. Ce Monarque malade d'un ulcere invétéré, selon M. de Thou, voulut s'étourdir sur son mal en allant à la Chasse, 321. Conclut le Concordat avec Leon X, 322.

François II donne à sa Cour le spectacle des cerfs en amour, 329. Propos indiscrets à ce sujet, *ibid.* Voy. note, 371 & 372.

Francs (les), l'emportoient sur les Germains, & comme chasseurs & comme levriers, 165. Maniere dont ils chassoient selon Tacite & César, *ibid.* Leur ardeur pour la Chasse.

Froissart. Philippe de Haynault, Reine d'Angleterre, s'apperçoit qu'il est amoureux, 25. Ce qu'il dit du vœu du héron, 15. Amene d'Angleterre plusieurs levriers, 236.

G.

Gace ou Gasse de la Bigne. Note sur cet Auteur, 252. Il étoit premier Châtelain du Roi, 253. Analyse détaillée de son livre des Déduits de la Chasse, 389-419. Noblesse de l'Auteur, 396.

Galanterie à la Cour de Londres, 24.

GAMACHES (M. de). Charles VI lui ôte la charge de Grand Veneur, à cause de son peu d'experience à la Chasse, 235.
GAULOIS. Ils aimoient la Chasse aux buffles, ou bœufs sauvages, 198. Les chiens étoient chez eux un objet de commerce, *ibid.*
GELAIS (Octavien de Saint). Pipée ou Chasse du Dieu d'Amour, Poëme, 278. Eloge de Louis XII, 295. Ce Poëte peint l'ambition des Gentilshommes pour imiter leur Souverain, 296.
GERMAINS. Amour de ces peuples pour la Chasse, 108.
GONTRAN (le Roi). Etoit très-jaloux de ses droits pour la Chasse, 168.
GREFFIERS. Espece de chiens connus sous Louis XI, 273. Etymologie de ce nom, 274.
GRENOBLE. Louis XII s'y arrête huit jours, pour y prendre le plaisir de la Chasse, 292.
GRINGORE (Pierre). Son ouvrage de la Chasse du cerf des cerfs, 297.
GUILLAUME d'Aussonne, Evêque de Cambray, sommé d'une maniere singuliere de rendre cette Ville aux Anglois, 77, 78.
GUILLAUME, Comte de Haynault, beau-pere d'Edouard III, note à son sujet, 76. Le Roi d'Angleterre le consulte avant d'entreprendre la guerre contre la France, 76. Guillaume approuve le dessein d'Edouard, *ibid.* Il meurt & est in-

humé à Valencienne, 77.

GUILLAUME, fils du précédent, dévoué d'abord à Edouard III, 77. Il refuse de le suivre sur les terres de France, 78. Il passe dans le camp de Philippe-de-Valois, 79. *Chevaliers du Lievre*, créés par ce Prince, 79.

GUILLAUME de Tours. Son livre de la Forêt de Conscience, 322.

GURCK (l'Evêque de), Ambassadeur de Marguerite d'Autriche. Sa réception en France, 317. Louis XII lui donne le plaisir de la Chasse, *ibid.*

H.

HABILLEMENT vert étoit celui des Veneurs à la Chasse du cerf, 242.

HARCOURT (Messire Geoffroy d') blessé au bras, à une partie de Chasse, 241.

HAYNAULT (Philippe de) épouse le Roi d'Angleterre, 24.

HECTOR. Nom d'un chien levrier que Froissard amena d'Angleterre, 236.

HELFORT ou Herfort, lieu de la naissance du Poëte Philippe, & de la Vierge dite d'ERFORT, 152.

HENRI II. Amour de ce Prince pour la Chasse, 325. Nouvelle race de chiens blancs sous ce regne, *ibid.* Ce Prince fixe le prix du gibier, & défend la Chasse aux Paysans & aux Artisans, 326. Motifs de cette défense, *ibid.* Ouvrages sur la

Chasse dédiés à ce Prince, 326 & 327.

Henri III. Histoire de la Chasse sous ce Prince, 336 & suiv. Ce Roi aimoit beaucoup les chiens appellés Chiens de Lyon, 337. Cette espece de chien étoit très-petite, 338. Henri III en portoit ordinairement plusieurs pendus à son col dans un panier, *ibid.* L'entretien de ces animaux coûtoit beaucoup, 338-339.

Henri IV. Histoire de la Chasse sous ce Prince, 340 & suiv. Ce Prince aimoit beaucoup cet exercice, *ibid.* Florent Chrétien lui dédia sa traduction de la Vénerie d'Oppien, 341. Ce Prince prisonnier, en 1584, s'amusoit à faire voler des cailles dans sa chambre, 341 & 342. Il profite d'une partie de Chasse pour s'évader de la Cour, 342, 376 & 377. Il se plaisoit à chasser aux Ours; accidens terribles arrivés à une pareille Chasse, 342-343. Devenu Roi de France il se livre à l'exercice de la Chasse, avec une nouvelle ardeur, 343 & suiv. Description d'une Chasse qu'il fit à Fontainebleau, 344. Lorsqu'il écrivoit à ses Ministres, & à ses maitresses, il leur rendoit compte des succès qu'il avoit eus à la Chasse, 345. Avant de lancer le cerf il ôtoit son chapeau & faisoit le signe de la croix, 346. Chasse de ce Monarque après la bataille d'Ivri, 346. Autre Chasse après la reddition de Paris, 347. Détails curieux sur la maniere dont il se conduisoit en revenant de ses Chasses journa-

lieres. Diftribution qu'il faifoit lui-même à la Reine & à fes Courtifans, du gibier qu'il avoit pris, 348. *Voy. note* 377-380. Le Roi d'Angleterre s'entretenoit fouvent des Chaffes de Henri IV, avec l'Ambaffadeur de France, 348, 349. Les Médecins de Henri IV lui confeilloient d'ufer plus modérément du plaifir de la Chaffe, 380. Il revenoit de la Chaffe lorfqu'il fût affailli fur le Pont-Neuf par Jean de Lifle, qui en vouloit à fa vie, 381.

HERCULES. Comparaifon de ce Dieu à Charles IX, 372.

HERODOTE dit que Cyrus avoit tant de chiens, que quatre villes étoient exemptes d'impôts, à condition qu'elles les nourriroient, 197.

HERON (le vœu du), Poëme compofé en 1334, 1 & fuiv. Obfervations fur ce Poëme, pour prouver que ce n'eft point une fiction, 15 & fuiv. Texte de ce Poëme, 119. Chaffe au héron avec le faucon, 193.

HERONNIERE (la). Louis XII y prenoit fouvent le plaifir de la Chaffe, 292.

HISTOIRE d'un Roi nommé Louis (p. e. Saint Louis), qui fait tuer un faucon qui avoit attaqué un aigle, 210.

Hiftoire d'un Chevalier & de fa Dame, 253.

Hiftoire d'un vœu de Charles VI, qui s'étoit égaré à la Chaffe, 258.

J.

JEAN (le Roi) pendant sa prison s'amusoit à chasser, 225. Il fait composer un Traité de la Chasse à l'usage de son fils, 225.

JEUNESSE (la) Gauloise s'exerçoit à la Chasse des buffles, 198.

INTEVILLE (d'), Evêque d'Auxerre. Sa cruauté contre un de ses Gardes de Chasse, 256.

JODELLE, Poëte. Son Ode sur la Chasse, 326. Compare indécemment la mélodie des chiens de chasse à celle des Chantres de la Chapelle du Roi, 327.

JOINVILLE, fait le récit d'une Chasse au lion, 206.

JOUTES (les). Ces jeux étoient une image de la guerre, 43.

ISABELLE de Savoie, épouse de Louis XI. Son arrivée à Senlis, 314.

ITALIENS. Se servirent les premiers de la Vache artificielle pour tromper les oiseaux, 343.

IVRY (bataille d'). Henri IV va à la Chasse après cette bataille, 346.

L.

LAILLE (le Comte de), 45 & 46.

LECTEUR du Roi (le Comte de Tancarville), étoit celui de Charles V, 258.

LEON III, Pape. Ses malheurs prévus

dans un songe de Charlemagne, 200.
LEOPARDS. Louis XII en avoit dans ses équipages de chasse, 291.
LEVRIER. Ordre de Chevalerie sous le titre de l'Ordre du Levrier, établie par le Comte de Sancerre, 247.
LEVRIERS. Ces chiens servoient à la Chasse aux oiseaux, 230.
LIEVRE. Chasse du lievre, 404.
LION. Chasse au lion; maniere dont elle se faisoit en Asie, 185. Des Chevaliers qui en avoient été témoins voulurent l'imiter, & en donnerent une semblable, *ibid.* Description d'une Chasse au lion, rapportée par Joinville, 206.
LISLE (Jean de) veut assassiner Henri IV, 381.
LOUIS IV, dit d'Outremer, meurt d'une chûte de cheval qu'il fit à la Chasse, 204.
LOUIS IX (Saint). Histoire de la Chasse sous ce Prince, 184. Il se délassoit des fatigues du trône par le plaisir de la Chasse, 184. Ce Monarque aimoit qu'on l'entretint de récits historiques, *ibid.* Il découvre une nouvelle race de chiens, & l'introduit dans sa meute, 186. Veut punir Enguerrand de Couci qui avoit fait pendre trois Gentilshommes pour avoir chassé dans ses bois, 368 & 369.
LOUIS XI aimoit beaucoup la Chasse, mais elle ne lui faisoit pas négliger les affaires de l'état, 266. Sa profusion dans ses dépenses pour la Chasse, 270 & suiv. En-

voyoit chercher des chiens de chaſſe & des bêtes ſauvages dans tous les païs, & les payoit très-cher, 271 & 272. Le Roi d'Angleterre lui envoie des uſtenſiles de chaſſe, 272. Nouvelle eſpece de chiens qui prennent faveur ſous ſon regne, 273, 274. Son amour pour la Chaſſe fut funeſte à pluſieurs de ſes Sujets, 275. Il fait brûler, dans toute l'étendue de l'Iſle de France, tous les rets, filets & engins pour la Chaſſe, 275. Vexations de ſes Officiers des Chaſſes, 276, 277. Ses prodigalités envers ceux qui le ſervoient à la Chaſſe, 314. Diſcours qu'on tint après la mort de ce Prince ſur ſon amour extrême de la Chaſſe, 316.

Louis XII. Son voyage en Italie, 289. Il avoit des léopards pour la Chaſſe, 291. Il donne à l'Evêque de Gurce le divertiſſement de la Chaſſe, *ibid.* Paſſion de ce Prince pour la Chaſſe, *ibid.* Ce Prince chaſſoit ſouvent dans les environs de Blois, la Heronniere, le Pleſſis-les-Tours, & Pont-le-Roi, 291 & 292. Il ſéjourne exprès huit jours à Grenoble pour y prendre le divertiſſement de la Chaſſe, *ibid.* Il accorde ce divertiſſement à ſes nouveaux Sujets d'Italie, 293. Eſt bleſſé à la Chaſſe, *ibid.* Permet la Chaſſe aux Gentilshommes, *ibid.* Son amour pour ſes Peuples, il les décharge de l'obligation de loger ſes équipages de chaſſe, 294. Eloge de ce Prince par Saint Ge-

lais, 295. Ce Prince prenoit plaisir à inspirer son goût pour la Chasse au Duc d'Angoulême, 298. Il lui donne ce plaisir à Chinon, *ibid.*

Louis XIII passe trois jours à la Chasse à Montfort, 353. Il étoit savant dans l'art de la Vénerie, 353. Il s'attache sur-tout à faire la guerre aux loups, 360. Il perfectionne la Chasse aux renards, 360.

Louis XIV, grand Chasseur. Il surpassa dans ses Chasses tous ses prédécesseurs, 361. Il court un cerf au clair de la lune, *ibid. note* 386. Fait plusieurs chûtes à la Chasse, 362. Il conserve le goût le plus vif pour la Chasse, même dans un âge très-avancé, *ibid.*

Louis de Baviere, Empereur, nomme Edouard III, Roi d'Angleterre, Vicaire de l'Empire, 28.

Louis, Comte de Flandre : ses Sujets veulent le forcer d'épouser la fille du Roi d'Angleterre. Se sauve à la faveur d'une Chasse, 192.

Loups. Chasse aux loups par Louis XIII. 360. Détails concernant cette espece de Chasse, 404.

Loutre. Chasse à la loutre, 406.

Luynes (MM. de) excelloient dans l'art de dresser des oiseaux, 385. Ils durent leur faveur en partie à ce talent, *ibid.*

M.

MARGUERITE, femme de Saint Louis. Atrocité d'un serment qu'elle exigea d'un Chevalier, étant sur le point d'accoucher à Damiette, 18 & 19.

MARGUERITE de Flandre, veuve du Duc de Bourgogne, est recherchée par le Roi d'Angleterre, en 1369, pour son fils, 19. Son ayeule, fille de Philippe-le-Long, s'y oppose; menace atroce qu'elle fait à ce sujet, 20.

MARIE de Bourgogne meurt d'une chûte de cheval à la Chasse, 318.

MARIE de Medicis. Son goût pour la Chasse 351. Vers sur la Chasse qui lui sont adressés sous le titre de *Muse Chasseresse*, 351. Elle fait plusieurs grandes Chasses à cheval, accompagnée de toutes ses Dames, à Fontainebleau, 352, 384.

MAULAIN (Gerard de), 35.

MAUNY (Gautier de). Son vœu sur le héron, promet à la Sainte Vierge de réduire en cendres une certaine ville de France, 6 & 7. Sa vie, 21 & suiv. Son pere étoit un Chevalier du Haynault, qui eut des avantures singulieres, & finit par être assassiné, 21 & 22. Mauny passant par la Réole, y recherche la sépulture de son pere, & fait transporter ses ossemens à Valenciennes, 23. Il suit la Princesse de Haynault en Angleterre, 24. Va en France avec Edouard, 25. Puis en Ecosse, *ibid.* Est fait Chevalier, *ibid.*

Sert dans l'armée Angloiſe, ſous les ordres du Comte d'Erby, 27. Edouard. ayant déclaré la guerre à Philippe-de-Valois, Mauny entre le premier ſur les terres de France, 28. Il vient juſqu'à Cambray, & eſt obligé de reculer, *ibid.* Mort d'un de ſes freres, 29. Se diſtingue dans une bataille navale près de l'Ecluſe, contre les François, où Edouard III remporte la victoire, 30. Commande une flotte qu'Edouard envoie au ſecours du Comte de Montfort, 31. Il délivre la Comteſſe de Montfort, aſſiégée dans Hennebon, 31, 32. La Comteſſe l'honore d'un baiſer, 32. Il reprend ſur les ennemis le château de Conqueſt, 32. Il défait Louis d'Eſpagne, 33, 34. Il emporte d'aſſaut le château de Rocheprion, 34, 35. La Comteſſe de Montfort va au-devant de lui & de ſes compagnons, les feſtoie, les accole & leur donne à diner, 36. Mauny délivre deux Chevaliers priſonniers dans le camp de Louis d'Eſpagne, qui menaçoit de les faire mourir, 37, 38, 39. Belle défenſe qu'il fait dans Hennebon, 39, 40. Il s'empare de la ville de Vannes, 42. Mauny ſert en Gaſcogne ſous le Comte d'Erby, 44. Se rend maitre de Bergerac, 45. Il tombe ſur les François près d'Auberoche, & les taille en pieces, 46. Mauny parlemente avec Hugues de Baſtefol, qui commandoit dans Montregur, 48. Mauny défend courageuſement le château d'Aiguillon, 50.

Il traverse la France sous un sauf-conduit pour se rendre au siége de Calais, 52. Il est arrêté à Orléans, conduit à Paris & enfermé au Châtelet, 53. Il est remis en liberté; Philippe-de-Valois pour le dédommager lui fait des présens, 54. Edouard exige qu'il renvoie ces présens au Roi de France, 55. Edouard lui confie la conduite du siége de Calais, 56. Humanité de Mauny pour les malheureux Caléfiens, 57. Edouard lui abandonne les plus belles maisons de Calais, 60. Mauny bat les François qui se présentent pour reprendre cette Ville, 61, 62. Il achete un terrein hors de l'enceinte de Londres pour faire un cimetiere, 63. Il vient faire une course jusqu'aux barrieres de Paris, après la prise du Roi Jean, 61. Considération dont jouit Mauny à la Cour d'Angleterre, 66. Il sert dans l'armée Angloise qui pénetre en France par Calais, sous la conduite du Duc de Lancastre, 68. Conseil qu'il donne à ce Prince d'attaquer les François, 69, 70. Mauny meurt en 1371, 71. Son Eloge par Froissart, 71, 72.

Maximilien (l'Archiduc) aimoit beaucoup la Chasse, 318.

Medicis (Catherine de). *Voy.* Catherine.

Meute (la) de nos Rois n'étoit composée que de chiens noirs & blancs, 186. Il falloit nourrir douze chiens pour qu'on

loger les Veneurs de nos Rois
équipages,
MONTFORT (le Comte de)
Duché de Bretagne à la Comtess
30. Le Roi d'Angleterre lui e
secours, 30. Courage de la Co
Montfort,
MONTMORENCY (de) exce
l'art de sonner du cor,
MONTREGUR assiégé, renc
Châtelain d'Aiguillon,
MOUSKE (Philippe). Descri
Chasse, où il dit que Charle
couvrit les eaux d'Aix-la-Chap

N.

NAVARRE (Thibaut, Roi d
une partie de Chasse se fait e
les François,
NOBLESSE (la) sous la prem

minoit pour la Chasse, 227.

NORMANDIE (le Duc de) assiége Montregur, 49.

O.

OFFICIERS (les) de la Louche devoient faire plumer & rôtir les bêtes que l'on prenoit à la Chasse, 2.

OFFICIERS de Chasse sous Charlemagne & ses successeurs, 175 & suiv. Quels étoient les Officiers de Chasse, 235. Officiers des Chasses du Duc de Bourgogne, 247.

OISEAUX (Chasse aux). Idée de cette Chasse, 182. *Voy.* l'Extrait du livre intitulé les *Déduits de Chasse*, par Gasse de la Bigne, 389-419.

OPPIEN, Auteur d'un Traité grec sur la Chasse. Florent Chretien l'a traduit, 341. *Voy. note.* 375. M. de Fermat, Conseiller au Parlement de Toulouse, a traduit le troisieme & quatrieme livre d'Oppien sur la Chasse, 386 & 387.

ORDONNANCE de Charles V pour réformer ses équipages de chasse, 256.— Du même Prince sur le fait des Chasses, 259 & suiv. — De Charles VI, sur le fait de la Chasse, 265.

ORLÉANS (le Duc d'), frere de Charles VI, excelloit dans l'art de sonner du cor, 246.

ORME à la porte des Eglises. Cet usage vient sans doute de l'amour que les

François avoient pour la Chasse, 168.
OURS. Il y avoit de ces animaux dans les équipages de chasse sous Charlemagne, sous Charles VI, & Louis XII, 202.

P.

PAON (vœu du), 394.
PAS D'ARMES. C'étoit une image de la guerre, 43.
PASSION. La passion de la Chasse étoit extrême chez les Gentilshommes, 188.
PEAUX de cerfs. *Voyez* leur usage au mot CERF, 205.
PERDRIEURS. On nommoit ainsi ceux qui chassoient aux perdrix; ils se servoient pour cette Chasse d'une vache artificielle, 243.
PERDRIX. Maniere dont on chassoit aux perdrix, 243.
PERSE. Le Roi de Perse envoie des présens & des chiens singuliers au Roi d'Espagne, 388.
PHŒBUS. Surnom donné au Comte de Foix, 237. *Voy.* FOIX.
PHILIPPE VI parvient au trône du consentement des Pairs, 91.
PHILIPPE II, Roi d'Espagne, près de mourir s'occupe de la réparation des dommages que ses Chasses avoient causés, 367 & 368. Fait lâcher les prisonniers détenus pour fait de Chasse, 388. Chiens & cors de chasse qu'il reçoit en présent

du Roi de Perse, 388, 389.

PHILIPPE, Duc de Bourgogne, étoit très-habile Chasseur, 246.

PHILIPPE, fille de Guillaume-le-Bon, Comte de Haynault, Reine d'Angleterre. Vœu atroce qu'elle fait sur le héron, 13 & 14. Elle accouche à Anvers d'un fils, qui fut surnommé *Lion d'Anvers*, 14.

PHILIPS, Auteur du Poëme de Pomone, naquit à Hertfort, 252.

PIPÉE, ou Chasse du Dieu d'Amour, ouvrage qui parut sous Charles VIII, 278.

PLAIDOYER entre la Chasse aux oiseaux & la Chasse aux chiens, 395 & suiv.

PLESSIS-LES-TOURS. *Voy.* LOUIS XII.

PONT-LE-ROI. *Voy.* LOUIS XII.

PRÊTRES. La Chasse aux oiseaux leur est-elle défendue? 395-397.

PUCELLE. Celui qui étoit vainqueur à la Chasse du cerf blanc, pouvoit donner un baiser à la pucelle qui lui paroissoit la plus belle, 189.

Q.

QUITTEROTS. Chevaux Anglois, ainsi nommés, 350.

QUITTEROTES. Nom donné à des especes de jettons, & pourquoi? 350. *Voy. note.* 380 & 381.

R.

RACE de chiens découverte par Saint Louis, 186.

RELAIS. Nom d'un chien de chaſſe fameux ſous Louis XII, 382 & 383. Ce Prince en avoit fait lui-même l'hiſtoire, 383.

RENARD. Chaſſe aux renards. Les Anglois y excelloient, 359. Louis XIII aimoit cette Chaſſe, *ibid.*

RENONCULES. Découvertes par des Chevaliers qui accompagnerent Saint Louis aux croiſades, 184. Apportées par Saint Louis en France, 205.

REPRÉSENTATION que la Nobleſſe fait à Charles VIII ſur le dommage que cauſent les bêtes fauves dans les campagnes; ſuite de la défenſe que Louis XI lui avoit faite de chaſſer, 276.

ROBERT d'Artois, banni de France, ſe réfugie en Angleterre, 2. *Voy.* ARTOIS.

ROIS. Les Rois de la premiere race chaſſoient aux animaux les plus redoutables, 172. Les Rois étoient ſi jaloux de la Chaſſe, qu'ils en interdiſoient le plaiſir à leurs enfans, 204.

ROLLAND. Nom d'un chien levrier que Froiſſard amena d'Angleterre, 236.

ROMAINS (les) aimoient beaucoup la Chaſſe, 197.

ROSNI (M. de), Ambaſſadeur en Angleterre, corrige l'art de la Vénerie, 348.

S.

SABLE (Guillaume du), Gentilhomme

de la Vénerie du Roi, dédie à Marie de Medicis des vers ſous le titre de *Muſe Chaſſereſſe*, 351. Ce Poëme ne ſe trouve plus, 382. *Voy.* ſur cet homme *note* 382 & 383.

SACRIFICE que les Gaulois faiſoient à Diane, Déeſſe de la Chaſſe, 199.

SALISBERY (le Comte de), ſon amour pour la fille du Comte d'Erby, 4. Singularité d'un vœu qu'il fait. Ses exploits, 5. Note ſur ce Seigneur, 95.

SALISBERY (la Comteſſe de). Amour d'Edouard pour cette Dame, 83.

SALNOVE. Hiſtoire des chiens amenés d'outremer par Saint Louis, 274. A compoſé un Traité des Chaſſes, 353. Plaintes de cet Auteur contre les jeunes Veneurs ſans expérience, 354, 355 & ſuiv. Eloge de la Vénerie Françoiſe, 355, 356. *Voy. note*, 384.

SANCERRE (le Comte de). Inſtitue l'Ordre du Levrier, 247.

SANGLIER. Chaſſe du ſanglier, 190. Plus on couroit de danger à cette Chaſſe, & plus elle avoit d'attraits, *ibid.* Cette Chaſſe ſe faiſoit ordinairement en hiver, 243. Chaſſe aux ſangliers, 403.

SAVOYE (Iſabelle de), Epouſe de Louis XI, arrive à Senlis, 314.

SERMENT. Quand les Chevaliers faiſoient un ſerment, rien ne pouvoit le détruire, 5. Singularité d'un ſerment de Marguerite, femme de Saint Louis, 18.

SOMMATION finguliere faite à l'Evêque de Cambray, de livrer fa ville au Roi d'Angleterre, 77, 78.
SONGE de Charlemagne, ce Prince y prévoit les malheurs qui doivent arriver au Pape Leon, 200.
SOUILLARD. Nom donné au premier chien *Baux*, offert en préfent à Louis XI, 273. Hiftoire de ce chien, *ibid.* Chien fameux fous Louis XI, 315.
SPECTACLE en ufage fous le nom d'entremet, 250. Sa defcription, *ibid.*
SUFFORT (le Comte de), ou Suffolk. Son ferment fur le héron, 8. Note fur ce Seigneur, 103.
SUGER (l'Abbé) fait revivre les droits de Chaffe qui avoient été ufurpés fur fon Monaftere, 178.

T.

TANCARVILLE (le Comte de), Lecteur du Roi. Ce Seigneur eft foupçonné d'être le même que Gace de la Bigne, 258.
TIGRE. La Chaffe au tigre peu connue en France, 191. Cette Chaffe fe faifoit au miroir, *ibid.*
THIBAULT, Roi de Navarre, fe fait enlever par les François, 257.
TOURNOIS (les) étoient un image de la guerre, 43.
TRISTAN. Chien levrier que Froiffart amena d'Angleterre, 32

V.

VACHE artificielle. Simulacre dont on se servoit pour tromper les oiseaux. Gaston Phœbus dit qu'on en faisoit usage pour approcher toutes sortes de bêtes, 343. Les Italiens furent les premiers qui s'en servirent, *ibid.*

UDINE (Jean de). Il enseigne aux Italiens l'usage de la vache artificielle, 343.

VÉNERIE. Le premier ouvrage sur la Vénerie parut sous Saint-Louis, 187. Il est intitulé, *le Dit de la Chasse du Cerf*, *ibid.* L'art de la Vénerie porté à un degré de perfection qui étonne, 188. Le Trésor de la Vénerie, composé par Hardouin, 244. Extrait de cet ouvrage, 245. Vénerie, Voy. *Fauconnerie*, en vogue sous François I. qui lui donne la préférence sur la Fauconnerie, 303. Défaut dans la Vénerie relevé par M. de Rosni, Ambassadeur en Angleterre, 348. Dispute de la Vénerie avec la Fauconnerie, dans le livre de Gace de la Bigne.

VENEURS (les) du Roi ogeoient dans les Monasteres. Abus que Charles V réforme, 257.

VERAN (Antoine) imprima le Poëme de Gace de la Bigne, sous le nom de Gaston Phœbus, 252.

VERT. Couleur de l'Habillement des Veneurs à la Chasse du cerf, 242.

VIDECOQS, ou bécasses. La Chasse de ces oiseaux se faisoit avec un miroir, 192.
VIE CHAMPETRE (Traité de la), traduit par M. de Brequigny, 196.
VILLES exemptes d'impôts, à condition qu'elles nourriroient les chiens de Cyrus, 197.
VINCENNES (le parc de). Charles V y chasse, 257.
VISCONTI (Galeas). Magnificence de ce Prince dans ses Chasses, 289.
VIVONNE (André de), Sénéchal de Poitou, Chambellan du Roi, & Gouverneur du Dauphin. Ses reproches à François I. sur sa prodigalité envers des personnes qui n'avoient d'autres talens que celui de bien chasser, 303.
VŒUX. Les vœux du héron, voyez *Héron*. Les vœux du *Paon*, voyez ce mot.
Vœu du faisan, voy. *Faisan*, Chevaliers qui avoient fait vœu d'avoir un œil couvert de drap jusqu'à ce qu'ils eussent fait aucunes prouesses au Royaume de France, 17. Vœu de Charles VI, qui s'étoit égaré en chassant dans la forêt de Bouconne. On en voit encore des traces sur une fenêtre du Cloître des Carmes de Toulouse, 258.
VOSGES (forêt des). Louis-le-Debonnaire y chassoit, 203.

X.

XENOPHON a écrit sur la Chasse, 196.

Fin de la Table des Matieres.